CHOIX
D'ANECDOTES
ANCIENNES ET MODERNES,

RECUEILLIES

DES MEILLEURS AUTEURS,

CONTENANT LES FAITS LES PLUS INTÉRESSANS DE L'HISTOIRE EN GÉNÉRAL, LES EXPLOITS DES HÉROS, TRAITS D'ESPRIT, SAILLIES INGÉNIEUSES, BONS MOTS, ETC., ETC.;

SUIVI

D'UN PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR M. BAILLY.

CINQUIÈME ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, ET MISE EN ORDRE

PAR Mme CELNART.

TOME SECOND.



PARIS,
RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.
1828.

CHOIX D'ANECDOTES ANCIENNES ET MODERNES.

COURTISANS.

Alphonse, roi de Portugal comparait les courtisans à des plats arrangés avec symétrie sur la table, pendant la durée du festin, et confondus dans la cuisine, quand on vient à laver les écuelles. Le régent définissait le courtisan par excellence, un homme sans honneur et sans humeur.

On est bien près d'approuver les éloges qu'assaisonne l'esprit; et le satirique Boileau pouvait flatter impunément. Que d'esprit et de grâce dans cette distinction qu'il fit chez madame de La Fayette, où l'on remarquait que l'usage permettait alors de se servir indifféremment du mot *gros* ou *grand*, et de dire une *grosse* au lieu d'une grande réputation; un *gros*, au lieu d'un grand mérite. « Tout ce qu'il vous plaira, dit l'ingénieux satirique, mais on ne me fera jamais entendre que Louis-le-*Gros* soit la même chose que Louis-le-*Grand*. »

Il y a un peu moins de délicatesse dans cet exorde d'un capucin qui, prêchant à Fontainebleau devant Louis XIV, commença ainsi son sermon. « *Mes frères, nous mourrons tous*. » Puis s'arrê-

tant tout à coup, et se tournant vers le roi. « *Oui, Sire, nous mourrons presque tous.* »

Un des plus grands tours de force de la flatterie est celui-ci : Louis XIV se promenait dans le parc du marquis d'Aulnay, à qui il accordait l'honneur de le recevoir pendant deux jours. Tout en admirant la beauté du lieu, le prince observa qu'un rideau de très beaux ormes cachait la vue. Le marquis fit venir de nombreux ouvriers, fit scier les arbres à rez terre, et les fit maintenir debout au moyen de gros câbles. Le lendemain matin, lorsque le roi descendit de nouveau dans le parc, le marquis le conduisit insensiblement vers l'endroit critiqué la veille. « Oui, reprit le roi, je persiste à croire que ces arbres sont d'un mauvais effet. » Aussitôt les câbles furent tous tirés simultanément, et les arbres tombèrent comme par enchantement aux yeux du monarque surpris. « Qu'est-ce? s'écria-t-il. — « Sire, répondit l'ingénieux courtisan, ils vous ont déplu; ils devaient disparaître. »

Les Mémoires du temps s'accordent à peindre le duc de Grammont comme le plus spirituel et le plus fin courtisan de cette époque. Il entra un jour dans le cabinet du cardinal, sans être annoncé. Son Éminence, dans un de ces momens de distraction qu'elle ménageait à son esprit, s'amusait à sauter à pieds joints contre la muraille. Le duc sentit sur-le-champ combien il était dangereux de surprendre un premier ministre dans une occupation aussi puérile. Un sot se serait retiré en balbutiant des excuses auxquelles une bonne disgrâce eût servi de réponse. L'habile courtisan ne commit pas une pareille faute; il entre avec précipitation et s'écrie : « *Je parie cent écus que je saute plus haut que votre Éminence.* » Et le duc et le cardinal de sauter à l'envi. Grammont eut de plus l'esprit de

sauter de quelques pouces moins haut que Monseigneur, et de perdre son pari. Six mois après, il fut fait maréchal de France.

Pendant qu'on décorait les jardins de Versailles, des chefs-d'œuvre de Coustou, de Coysevox, etc., Louvois avait imaginé de faire placer des statues hors d'aplomb sur leurs piédestaux; l'inclinaison était assez remarquable pour qu'elle sautât aux yeux du roi, qui demanda qu'on la fît disparaître. Louvois soutint fortement que la statue était d'aplomb sur sa base; Mansard et Le Nôtre, qui avaient le mot, se rangeaient du côté du ministre. Louis XIV, sûr de son fait, ordonna qu'on vérifiât la perpendiculaire au moyen du niveau. L'instrument donna gain de cause au prince; et les courtisans de s'extasier sur la justesse du coup d'œil de Sa Majesté.

Vers la fin de ce règne, la flatterie finit par perdre toute pudeur. Le roi, devenu vieux, se plaignit un jour, à table, de n'avoir plus de dents. « *Eh! Sire, qui est-ce qui a des dents?* » s'empressa de répondre La Roche-Aimon, en s'efforçant d'en cacher de superbes.

Louis XIV, qui avait la faiblesse de ne pas savoir vieillir, s'informait de l'âge d'un ancien officier qui demandait sa retraite. « Quel âge a-t-il donc? » demanda le roi au maréchal de Villeroi. « *Mais, Sire*, répondit celui-ci, *l'âge de tout le monde, soixante-six ans.* » Louis, qui trouva cette réponse toute simple, rit pourtant beaucoup de celle de cet apprenti courtisan, à qui ce prince demandait quand accoucherait sa femme, et qui lui répondit avec un profond salut : « *Quand il plaira à Votre Majesté.* »

Le régent s'égayait souvent, avec autant d'esprit que de vérité, sur le compte des courtisans. Il se

plaisait à répéter ces mots d'Antisthène, l'élève de Socrate : « Les courtisans ont ce point de ressemblance avec les courtisanes, que les uns et les autres souhaitent, à l'objet auquel ils s'attachent, tous les biens, excepté le bon sens et la prudence. » Pour prouver que la flatterie naît de la dépendance, le régent disait aussi : « Les deux espèces d'hommes que l'on flatte le plus sont les rois et les geôliers. » — « La vérité, disait Louis XV, encore à propos des courtisans, la vérité entre dans l'oreille des rois dans la même proportion que l'argent dans leur coffre ; un pour cent. » Le vertueux M. de Montausier disait que les flatteurs trouvaient leur compte avec les grands comme les médecins avec les malades imaginaires ; ceux-ci paient pour des maux qu'ils n'ont pas, et ceux-là pour des vertus qu'ils devraient avoir.

« Mon père et mon grand-père se sont bien contentés de telle chose, disait un jour Louis XIV, pourquoi ne m'en contenterais-je pas ? — Ah ! Sire, répondit un homme de cour, c'étaient, auprès de Votre Majesté, de plaisans rois que Henri IV et Louis XIII. » Et, loin d'en être blessé, l'orgueil du monarque sourit à l'impudence du courtisan.

« Sire, disait le chevalier de Grammont à Louis XIV, les rois n'ont point d'âge ; on compte leurs belles actions et non point leurs années. »

Louis XIV jouait avec plusieurs courtisans au trictrac ; un coup, qui paraissait douteux, occupait les joueurs, quand le chevalier de Grammont entra tout à coup. « Jugez-nous, dit le prince. — Sire, vous avez perdu, s'écria le chevalier. — Comment, répliqua le roi, vous décidez avant de connaître le coup. — Eh ! ne voyez-vous pas, Sire, répondit le chevalier, que si le coup eût été

seulement douteux, ces messieurs n'auraient pas manqué de vous donner gain de cause. »

Une maîtresse d'un roi d'Angleterre venait de se baigner ; un des courtisans avala par galanterie une tasse du bain de la déesse; tous les autres l'imitèrent à l'envi, et le dernier dit : Je retiens la rôtie; faisant allusion à l'usage du temps, de boire avec une rôtie au fond du verre : c'est l'origine du *toast* anglais.

Le premier maréchal de Villeroi, dans un propos, bas à la vérité, mais très expressif, traçait le code des courtisans : « *Il faut*, disait-il, *tenir le pot de chambre aux ministres, tant qu'ils sont en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus.* » Il ajoutait : « Quelque ministre des finances qui vienne en place, je déclare d'avance que je suis son serviteur, son ami et même un peu son parent. » C'est à ce type des courtisans que l'éducation de Louis XV fut confiée. Un trait suffit pour caractériser un pareil gouverneur : Une fête brillante avait attiré une foule innombrable dans les cours du château de Versailles. Villeroi, en faisant remarquer au jeune roi, qu'il avait conduit sur un balcon, le peuple immense qui se pressait pour le voir, crut devoir lui donner cette utile leçon : « *Sire*, lui dit-il, *tout ce peuple est à vous ; il n'y a rien là qui ne vous appartienne ; vous êtes le maître absolu de tout ce que vous voyez.* » On ne doit, après cela, s'étonner que d'une chose ; c'est qu'un prince élevé de cette manière n'ait pas été un tyran.

Dans une visite que faisait un jour Louis XV dans les bureaux des affaires étrangères, on avait eu soin de laisser, par hasard, sur une table où l'on savait que le roi devait s'arrêter, un éloge pompeux de ses vertus et de ses qualités héroïques. On avait poussé l'attention jusqu'à placer auprès

du papier des lunettes, dont Sa Majesté commençait à se servir. La chose arriva comme on l'avait prévu. Le roi lut, en rougissant, l'impertinent panégyrique; mais ce à quoi l'on ne s'attendait probablement pas, c'est à l'observation qu'il fit, en jetant les lunettes sur la table : « *Elles ne valent pas mieux que les autres*, dit-il, *elles grossissent ridiculement les objets.* »

Vers le milieu du dernier siècle, quelques philosophes se mirent en tête d'introduire la vérité dans les cours. Voltaire donna l'exemple, à Potsdam, et il ne lui manqua, pour réussir, que de douter un peu plus du succès. Aucun prince n'a témoigné plus de mépris pour les courtisans que le grand Frédéric. « On a tort, disait-il un jour, de les accuser de manquer absolument de caractère, de se modeler, en toute occasion, sur les maîtres; il est bien vrai qu'on les voit tristes, gais, libertins, dévots avec ceux qui le sont : mais les a-t-on jamais vus malheureux avec ceux qui le deviennent ? »

Diderot avait été appelé en Russie par l'impératrice. Dans l'un des soupers de l'*Ermitage*, le philosophe fit une sortie violente contre les flatteurs, qu'il termina en disant *qu'il faudrait un enfer exprès pour eux*. Catherine interrompit la conversation pour lui demander ce qu'on pensait à Paris de la mort du dernier Czar (sa victime); Diderot, qui sentit sur-le-champ la perfidie d'une pareille question, balbutia quelques mots de *nécessité politique*...... de *raisons d'État*..... « *Monsieur Diderot*, lui dit froidement l'impératrice, *prenez-y garde; vous prenez tout au moins le chemin du purgatoire.* »

C'est pourtant cette même princesse, que son caractère et son esprit mettaient si bien en garde

contre l'adulation, que ses courtisans firent tomber dans le piége le plus grossier que la flatterie ait jamais dressé sous les pas d'un souverain. Dans un des voyages qu'elle fit dans ses vastes États, ses ministres, pour lui prouver les bienfaits de son règne, s'avisèrent de faire voyager des villes et des villages de carton qu'on plaçait à une certaine distance sur la route de Sa Majesté, au milieu des déserts qu'elle parcourait, et où elle était aussi surprise que flattée de trouver une population qui la précédait à son insu, et qui voyageait en poste dans les voitures de la cour.

Marie-Antoinette annonçait à M. de Calonne qu'elle avait quelque chose à lui demander. « Si Votre Majesté demande une chose possible, lui répondit-il, elle est faite; si elle demande une chose impossible, elle se fera. »

« Combattre l'opinion d'un roi, dit Saadi, c'est tremper les mains dans son propre sang. Si le prince dit, au milieu du jour, qu'il fait nuit, hâtez-vous d'ajouter que la lune est brillante et que vous voyez les étoiles. »

Un préfet termina par ces mots la harangue qu'il adressait au vainqueur d'Austerlitz : « *Quand Dieu eut fait Bonaparte, il se reposa.* »

Un autre fonctionnaire, d'un rang plus élevé, avait sur son bureau un buste de l'empereur, et le code de la conscription; sur l'un était écrit en lettres d'or, *voilà mon dieu*, et sur l'autre, *voilà ma loi.*

Un M. d'Ecquevilly, attaché à la cour par je ne sais quelle charge, avait eu une maladie dangereuse, dans laquelle le roi Louis XV avait envoyé tous les jours savoir de ses nouvelles. Le bonhomme reconnaissant, et pouvant à peine se soutenir, se

trouve au lever, et témoigne son humble reconnaissance pour la bonté que Sa Majesté avait eue de s'informer si régulièrement de son état. « *Oui*, dit le roi, *il est vrai; c'est que vous aviez une maladie singulière, et je comptais vous faire ouvrir.* »

COUTUMES ANCIENNES ET SINGULIÈRES.

Un auteur, contemporain de Saint-Louis, dit avoir été témoin, à Bourges, d'un procès devant le métropolitain, où certain curé de paroisse soutenait avoir, aussi-bien que les évêques et les abbés, le droit de la première nuit des noces sur les jeunes épouses, filles de vassaux.

Les Péguans célèbrent, chaque année, la *fête de l'eau*. Toute la nation, depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, va courant dans les rues et les places publiques, se jetant dans l'eau, dont les villes sont amplement pourvues ce jour-là. On en inonde les passans, et personne n'est en droit de se fâcher.

Il y avait naguère une fête à peu près semblable à Tarascon, ville sur les confins du Languedoc et de la Provence. Ce jour-là on faisait courir la tarasque, figure monstrueuse qui vomissait des torrens d'eau sur les passans et sur les curieux qui se mettaient aux fenêtres.

CRÉANCIERS.

Les persécutions d'un créancier impitoyable viennent de jeter tout une famille dans les événemens les plus romanesques, de l'exposer à tous les périls et de la plonger dans la misère. Puisse cette anecdote, trop véritable, persuader aux créanciers qu'il vaut mille fois mieux courir le risque de perdre sa dette, que de s'exposer à des remords cruels!

M. R. était marchand de porcelaine à Paris ; mécontent du résultat de son commerce, il veut en essayer un autre. Il va partir pour Saint-Domingue, expédiera des valeurs à sa femme, et celle-ci fera honneur aux engagemens que son mari a contractés. Le marchand part; mais au bout de deux mois, madame R., qui n'a encore rien reçu, se trouve dans le plus grand embarras. Une crise financière (septembre 1826) a jeté l'inquiétude sur la place de Paris, l'argent a disparu, impossible de trouver des escompteurs. Dans ce moment un homme, à qui une misérable somme de 400 francs est due, se présente de grand matin chez madame R., et déclare qu'il ne sortira qu'après avoir touché son argent ; à sept heures du soir il est encore dans le magasin, et déclare que les huissiers y viendront le lendemain à sa place.

Madame R., au désespoir, ne sait quel parti prendre; elle voit la saisie, la honte, sa tête s'égare; elle parvient à se procurer une faible somme, quitte sa maison, et, accompagnée de son enfant, de sa sœur, monte dans la diligence de Nantes. Là elle s'embarque pour Saint-Domingue; mais une tempête affreuse met bientôt le navire hors d'état de continuer sa route : il revient au port, et madame R., obligée de faire à Nantes un séjour d'un mois, voit ses dernières ressources entièrement épuisées.

Cependant le vaisseau va remettre à la voile. Madame R. doit trouver à Saint-Domingue son époux et des fonds; sa famille et elle sont reçus à crédit au nombre des passagers.

Cette fois le temps est beau, la mer est calme; après un court et heureux voyage madame R. descend au Port-au-Prince; mais qu'apprend-elle ? son mari est parti depuis quelques jours, il cingle vers New-York, et va bientôt faire voile pour la France. Fût-il jamais une position plus cruelle que

celle de madame R.? Pour fuir les persécutions d'un créancier, et pour chercher un appui près de son époux, elle s'est expatriée, elle a traversé les mers; arrivée au terme de sa course, elle se trouve encore seule, sans protection, sans argent, pas un sou pour payer le capitaine qui l'a reçue à son bord, pas un sou pour payer celui qui doit la ramener en France.

Pour comble d'ennuis elle prévoyait les suites de la colère de l'homme aux 400 francs, et ses craintes n'étaient que trop fondées; celui-ci, en voyant fuir sa proie, avait donné l'éveil aux autres créanciers de M. R.; une plainte avait été déposée au parquet de M. le procureur du roi, et l'instruction était commencée.

Bien loin de se croire accusé ainsi, persuadé que sa femme terminait tranquillement la vente de ses porcelaines, M. R. arrive au Havre. Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées depuis qu'il avait mis pied à terre, et il se promenait sur la jetée, lorsqu'on signale la venue d'un navire américain qui s'avance rapidement vers le port. Par une sorte de curiosité machinale, M. R. vient voir quels sont les passagers qui se pressent sur le pont; bientôt il aperçoit des figures qui lui sourient, des cris, des signaux qui s'adressent à lui. Il croit rêver; la présence de sa femme, son enfant et sa belle-sœur, qui volent dans ses bras, peut à peine le convaincre de la réalité. Les transports de joie, les explications mutuelles succèdent à sa surprise. Aux faits déjà connus, madame R. ajoute que les amis que son époux avait laissés au Port-au-Prince s'étaient chargés de fournir aux frais du rembarquement des voyageuses. Le plaisir de se trouver réunis occupait seul encore la famille R., lorsqu'une affreuse nouvelle vient la désoler de nouveau. M. R. est, dit-on, accusé de banqueroute frauduleuse. En pareil cas, d'honnêtes gens n'hé-

sitent point; M. R. et sa femme se mettent en route pour Paris, et viennent se présenter à la justice; ils expliquent tout ce qui leur est arrivé, et la sincérité de leur déclaration est évidente. D'ailleurs, M. le juge d'instruction, à qui l'administration des postes envoyait toutes les lettres adressées à M. et à madame R., a reçu ainsi de Saint-Domingue des valeurs s'élevant à 30,000 francs, et les banqueroutiers ne sont pas dans l'usage de faire de pareils envois. L'innocence de M. R. a donc été reconnue, et une ordonnance de la chambre du conseil vient de le mettre hors de tout procès. Mais, hélas! que va-t-il devenir? d'un côté les poursuites ont été nombreuses, les frais considérables; d'un autre, les marchandises de son premier commerce, celles qu'il a envoyées de Saint-Domingue, ont été vendues à vil prix; il est ruiné, ruiné sans ressource; il lui faut accepter, comme un bienfait, les remises que lui font des créanciers, qu'il pouvait satisfaire, et voir végéter dans l'indigence sa femme et son enfant.

En Espagne, il fut un temps que les legs pieux passaient avant les dettes; cette manière de frustrer ses créanciers, s'appelait faire une âme héritière.

CRUAUTÉ.

Périandre eut tant de chagrin de la mort de son fils Lycophroon, massacré par les Corcyriens, qu'il résolut de ne pas vivre davantage; mais comme il ne voulait pas que personne sût où serait son corps, il s'avisa de cette invention pour le cacher. Il fit venir deux jeunes garçons à qui il montra un chemin détourné; il leur commanda de s'y promener la nuit suivante, de tuer le premier qu'ils y rencontreraient, et d'enterrer sur-le-champ le corps du mort. Il renvoya ceux-là et en fit venir quatre

autres, à qui il commanda de se promener par ce chemin, et de ne pas manquer à tuer et à enterrer aussitôt deux jeunes garçons qu'ils trouveraient ensemble. Quand il eut renvoyé ceux-là, il en fit venir un plus grand nombre à qui il commanda pareillement de massacrer ces quatre-là, et de les enterrer dans le lieu où ils auraient fait le coup. Après qu'il eut ainsi disposé toutes choses comme il le souhaitait, il ne manqua pas de se trouver à l'heure qu'il fallait dans le chemin détourné, où il fut assassiné par les deux premiers qui le rencontrèrent.

CURIOSITÉ.

Du temps de Francisco Carrario, prince de Padoue, il y avait dans cette ville-là un ermite en grande odeur de saintcté, mais, dans le fond, franc hypocrite. Après avoir débauché plusieurs femmes, sous prétexte de les confesser, la comédie devint enfin publique : il fut arrêté et mené devant le prince, qui fit aussitôt venir son secrétaire pour écrire la confession du moine. On lui demanda les noms de toutes les femmes qu'il avait séduites ; il en nomma un grand nombre. Comme le secrétaire se divertissait à cette énumération, il pressait l'ermite, avec menaces, de n'en omettre aucunes. « Ajoutez donc, lui dit-il, votre femme à cette liste. » La plume tomba des mains du secrétaire, et le prince se moqua de lui de s'être attiré cette mortification par son avidité à savoir les fautes d'autrui.

DÉLICATESSE.

La délicatesse des procédés plaît dans tous les hommes, mais elle charme dans un roi; aussi l'anecdote suivante, que nous empruntons à madame Campan, est-elle peut-être une de celles qui honorent le plus Louis XIV.

Pour l'intelligence de ce récit, il faut savoir que chaque soir on apportait chez le roi un grand bol de bouillon, un poulet rôti froid, une bouteille de vin et quelques autres objets, en cas qu'il eût appétit; ce service s'appelait l'*en cas de nuit.* Louis ayant su que les officiers de sa chambre témoignaient par des dédains offensans combien ils étaient blessés de manger avec Molière, valet-de-chambre du roi, parce qu'il avait joué la comédie, cet homme célèbre s'abstenait de se trouver à table avec eux. Le prince voulant faire respecter l'immortel auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe*, lui dit un matin, à l'heure de son petit lever: « On dit que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim; moi-même je m'éveille avec un très bon appétit; mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon *en cas de nuit.* » Alors le roi, coupant sa volaille, et ayant ordonné à Molière de s'asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui, et commande que l'on introduise les entrées familières, qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit le roi, occupé de faire manger Molière, que mes valets-de-chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux. » De ce même moment, toute la cour s'empressa de faire des invitations à Molière.

Milord d'Albermale, ambassadeur d'Angleterre auprès de Louis XV, dit un soir à sa maîtresse (mademoiselle Gaucher), qui regardait fixement une étoile: « Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne puis vous la donner. » Jamais l'amour ne s'est expliqué avec plus de délicatesse. (*Mémoires de Marmontel.*)

Ami passionné de mademoiselle L'Espinasse,

D'Alembert, qu'elle avait souvent fait souffrir de la froideur de ses humeurs chagrines, fut inconsolable de sa mort. En vain Marmontel lui rappelait ce qu'il lui avait tant dit lui-même sur le changement de son amie. « Oui, répondait-il, elle avait changé, mais je ne l'étais pas; elle ne vivait plus pour moi, mais je vivais pour elle; depuis qu'elle n'est plus, je ne sais plus pourquoi je vis. » Quel charme de délicatesse, de simplicité et de sentiment dans ces plaintes!

Racine fait dire à Titus, parlant de Bérénice:

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Thomas ne voyait les femmes qu'en observateur froid, comme un botaniste voit les fleurs d'une plante; jamais en amateur des grâces et de la beauté. Aussi les femmes disaient-elles que ses éloges les flattaient moins que les injures passionnées et véhémentes de Rousseau.

Desmahis disait souvent : « Lorsque mon ami rit, c'est à lui de m'apprendre le sujet de sa joie; quand il pleure, c'est à moi de découvrir la cause de son chagrin. »

Je ne connais rien de plus délicat et de plus enchanteur que cette pensée de lord Byron (dans la *Fiancée d'Abydos*) : « Une larme est si belle dans l'œil de la beauté, que l'amour regrette presque de la sécher par un baiser : la rougeur est si douce sur le front de la pudeur, que la pitié elle-même n'ose pas désirer de la voir se dissiper. »

« Nous avons beau vouloir tarir nos larmes, elles coulent du cours. » (*Le même*, *Parisina.*)

« Je vous embrasse sur la joue de votre fille, écrivait une dame à son amie. »

Le prince de Conti était amoureux d'une dame

très délicate sous le rapport des cadeaux ; jamais il n'avait pu la déterminer à recevoir le moindre présent. Il obtint enfin, à l'occasion des étrennes, la permission de lui offrir sur une bague très simple, le portrait d'un serin qu'elle aimait beaucoup. La bague était simple en effet, mais au lieu d'un cristal, on avait mis sur la peinture un large diamant plat. La dame s'en aperçoit et renvoie le diamant, en gardant le portrait. Le prince écrit un billet d'excuse et le saupoudre avec le diamant réduit en poussière.

Lorsque M. Roger, auteur de la charmante comédie de l'*Avocat*, fut nommé de l'Académie et présenté à Louis XVIII, ce prince lui dit avec autant d'esprit que de délicatesse : « Votre cause, monsieur, a été plaidée par un bon *avocat.* »

Un magistrat attendait que Léopold, duc de Lorraine, sortît de son appartement, pour lui demander un emploi dont on venait de disposer. Le duc, voulant sauver le désagrément du refus au solliciteur, lui dit en l'interrompant : « Soyez content, monsieur, votre ami vient d'obtenir la charge que vous me demandiez pour lui. »

DÉVOUEMENT.

Lors du tremblement de terre qui fit tant de ravages à St.-Domingue, en 1770, une négresse du Port-au-Prince se trouvait seule dans la maison de ses maîtres avec leur enfant qu'elle allaitait. La maison s'écroulait ; chacun avait cherché son salut dans la fuite ; elle ne pouvait en faire autant, sans exposer les jours de son nourrisson. Elle aima mieux se sacrifier pour lui. Faisant de son corps une espèce de voûte, elle reçut sur elle avec un courage héroïque les décombres de la maison. L'enfant fut sauvé ; mais l'infortunée négresse mourut quelques jours après, victime de son dévouement.

Un homme dégoûté de la vie veut se tuer. Il appelle son domestique. « Tiens, lui dit-il en lui donnant une cassette, je ne veux pas mourir sans te faire du bien ; va vendre tous mes bijoux et fais-toi une rente viagère de l'argent qui en proviendra. » Le pauvre domestique, plus attaché à son maître qu'à la fortune, pleure et supplie son bienfaiteur de reprendre ses dons et de vivre; mais ses efforts furent vains, il est poussé hors de la chambre avec la cassette. N'ayant point de temps à perdre, il s'éloigne et court déposer chez un ami dont il est sûr, ce qu'on l'a forcé de garder malgré lui. Il revient promptement sur ses pas; il voit à la porte de la maison le peuple assemblé et la maréchaussée qui traîne un cadavre. Il ne doute point que ce ne soit son malheureux maître : il veut le secourir; il soutient que ses plaies ne sont point mortelles ; mais la justice a des formes à remplir, et les formes s'opposent à tout ce qu'il demande. La loi d'abord, ensuite l'humanité ! Quelle situation pour le plus tendre et le plus fidèle des amis ! « Mon maître n'est pas mort, s'écrie-t-il encore une fois; mon maître n'est pas coupable de suicide; c'est vous qui l'assassinez, si vous ne le secourez; connaissez l'auteur du crime..... C'est moi, c'est moi..... » On l'entraîne aux pieds des juges qui le confrontent avec le corps; mais ce corps examiné avec plus d'attention, quoiqu'immobile, ne semble pas tout-à-fait inanimé; les chirurgiens sondent les plaies et ne les trouvent pas mortelles; on espère on voit l'heureux progrès des secours administrés, et si le malade n'a pas encore, au bout de plusieurs jours, articulé une seule parole, il parlera pourtant, et l'on compte sur le moment attendu. Cependant, contre toute vraisemblance, on condamne le domestique au supplice des assassins, et il sera exécuté dès que la voix sera rendue à son maître. Elle lui est rendue; il demande son fidèle Jacques.

On le croit dans le délire, on ne lui répond pas. « Qui donc a pu me sauver, s'écrie-t-il, si ce n'est Jacques? où est-il? » On le lui amène enfin, mais enchaîné. « Que vois-je, celui qui refusait ma fortune, qui me conjurait de vivre.....! » A ces mots, le malade s'évanouit; mais le prétendu coupable est libre, on est certain de sa générosité qu'il avoue, parce qu'il a vu son maître vivant. Ne pouvant sauver la vie à ce maître si cher, il voulait lui sauver au moins l'honneur au prix de son propre honneur et de sa propre vie.

DISCIPLINE MILITAIRE.

Quoique le roi de Prusse fût né très sensible, il devenait inflexible, lorsqu'il s'agissait du maintien de la discipline militaire; en voici un exemple : Un simple soldat du bataillon des gardes était si familier avec ce monarque, qu'il avait la liberté d'entrer dans sa chambre sans se faire annoncer; il usait souvent de cette grande liberté pour venir demander au roi de l'argent, qu'il dépensait ordinairement au cabaret. Quand Frédéric le refusait, le soldat lui répondait : « *Fritz* (c'est l'abrégé de Frédéric), regarde un peu dans ta bourse de cuir; tu y trouveras bien encore quelques ducats. » Ce soldat étant un jour de garde, eut une dispute avec son officier, et lui présenta sa baïonnette comme pour le percer. L'officier le fait arrêter. On rapporte la chose au roi, qui ordonne qu'on lui fasse son procès. Le conseil de guerre le condamne à mort. On porte la sentence à Frédéric, qui la signe sans dire un seul mot. Tout le monde croyait que ce malheureux aurait sa grâce; il en était lui-même si persuadé, qu'il ne voulut point se préparer à mourir, et que jusqu'au moment de son exécution il crut qu'on voulait seulement le punir par la peur; il se trompa, il fut exécuté.

Frédéric gagna beaucoup de batailles, et en perdit aussi de très importantes; mais personne ne se laissa ni moins séduire par le succès, ni moins abattre par l'adversité. Après avoir été battu par les Russes et les Autrichiens, et ne restant qu'avec cinq mille hommes, on le vit, au milieu de cette petite troupe, couché sur un peu de paille, dans les ruines d'une maison de paysan, dormir aussi tranquillement que s'il n'eût pas eu à craindre le moindre danger; son chapeau lui couvrait la moitié du visage; son épée nue était à côté de lui, et à ses pieds ronflaient deux adjudans. « Prenez la botte de paille avec vous, disait-il un jour en parcourant les retranchemens, afin que je ne sois pas obligé de coucher à terre comme la nuit dernière. Après tant de combats sanglans, il fit la paix sans perdre un pouce de terrain, et l'univers l'admira.

DISTRACTIONS.

L'abbé de Molière était fort distrait, et avait la vue fort basse; on le vit rentrer un jour dans un salon, ayant sous le bras un morceau de natte, qui couvrait le trou d'une lunette de commodité, à la place duquel il avait laissé son chapeau.

Le comte de Mathan, lieutenant-général des armées du roi, et lieutenant-colonel du régiment des gardes-françaises, était un grand homme maigre, sec, extrêmement froid à l'extérieur, parce que les principes de la plus solide piété modéraient l'impétuosité de son caractère naturellement vif, peut-être même emporté. Sujet à des distractions très fréquentes, mais qu'il ne portait jamais dans l'exercice de ses devoirs, il manqua une fois d'en être victime. Passant par le jardin du Palais-Royal, la tête baissée, entièrement livré à ses réflexions, et allant très vite, il donna du

front contre un arbre, avec une telle force qu'il se mit tout en sang. Il crut avoir touché un passant, et dit en saluant sans regarder : « Monsieur, je vous demande pardon. » On eut beaucoup de peine, en l'arrêtant, à lui persuader que c'était lui-même qui s'était blessé, et à l'engager à laisser panser sa plaie.

Pendant que l'abbé Terrasson vivait chez un célèbre avocat de ce nom, son parent, il était logé à un troisième étage. Lorsqu'il voulait sortir, il descendait presque entièrement habillé; il ne lui manquait que sa perruque et ses souliers, qu'il trouvait préparés dans une salle basse, où il déposait un grand bonnet rouge et des pantoufles de même couleur, qu'il reprenait à son retour. Un jour, après avoir fait sa toilette à l'ordinaire, il descendit pour sortir; mais sa tête se trouva tellement occupée d'Homère, que le bon abbé passa devant la salle sans y entrer pour prendre sa perruque et ses souliers. Il alla donc de la rue Serpente où il demeurait, jusque vers le pont Saint-Michel, avec ses pantoufles et son bonnet rouge. Il est aisé de concevoir que les passans se mirent à rire en le voyant; l'abbé Terrasson ne s'en apercevait pas. A la fin, une vieille femme l'ayant averti de sa mascarade, il l'en remercia, revint chercher ce qui manquait à son ajustement, et dit en rentrant chez lui : « Je viens de donner à la populace un petit amusement qui ne lui a rien coûté, ni à moi non plus. »

DUEL.

M. de B., connu par son humeur querelleuse autant que par son habileté à faire des armes, se trouvait à déjeuner au café de Tortoni, non loin de la table où M. de Montg. prenait une tasse de chocolat; ses regards s'étant arrêtés sur la culotte

de peau de son voisin, il se fit très dédaigneusement à lui-même, mais assez haut pour être entendu, la question : comment on se présentait en public avec une culotte tachée? M. de Montg., sans se déconcerter et sans relever ce propos, le laissa partir, et se contenta pour l'instant de s'informer près de madame Tortoni du nom et de l'adresse du personnage. Muni de ces renseignemens, il se retira, se proposant d'aller rendre visite le lendemain à l'observateur.

Dès six heures du matin il se lève, enveloppe sa culotte de peau dans une serviette, la met sous son bras, et va frapper à la porte de M. de B. A peine le domestique a-t-il annoncé le colonel Montg. : « Monsieur, dit-il, vous me trouverez bien indiscret de me présenter à pareille heure; mais vous m'excuserez certainement, lorsque vous en connaîtrez le motif. — Qu'avez-vous donc de si pressé à m'annoncer? répond M. de B., qui ne reconnaît pas son voisin de la veille. — Oh! monsieur, je viens réclamer de vous un service, mais un service!.... De grâce, ne vous dérangez pas; quelque urgent que soit ce service, je serais au désespoir de prendre sur les heures de votre repos, et vous m'entendrez aussi bien de votre lit. — Eh! monsieur, ne vous connaissant pas, de quelle utilité puis-je vous être? — Je vous fais un million d'excuses, mais j'ai déjà eu l'avantage de vous rencontrer quelquefois, et je tiens à honneur de faire plus ample connaissance. — J'en suis vraiment très flatté; mais un motif plus important vous appelle ici, sans doute? — Voilà tout bonnement ce dont il s'agit... » Déroulant aussitôt sa culotte, il l'étale sur le lit de M. de B., et ajoute : « C'est du véritable daim, mais il faut la frotter doucement. — Je ne saisis pas bien le sel de cette mauvaise plaisanterie. — Mon dégraisseur est un maladroit; il n'a pu réussir à m'enlever cette tache, et j'ai

pensé, monsieur, que vous seriez plus habile. Si je suis content de vous, je vous enverrai la pratique de mes amis. — Insolent ! — Eh bien ! qu'arrive-t-il donc? — Savez-vous à qui vous avez à faire ? — Eh mais ! vous n'êtes pas encore bien éveillé. Je suis venu vous apporter à blanchir la culotte sur laquelle s'exerçaient vos critiques ; auriez-vous le mauvais esprit de vous en fâcher? Je vous déclare que mon intention n'était ni de me quereller, ni de me battre ; cependant, si vous y tenez le moins du monde, me voilà prêt, partons. »

M. de B. ne se le fit pas répéter, et les témoins se trouvèrent à souhait. Arrivés sur le terrain, M. de Montg., qui connaissait la supériorité de M. de B. à l'épée, sortit de sa poche deux petits pistolets qu'il proposa de tirer à bout portant. Les témoins ne voulurent pas souffrir cette manière de procéder, et déterminèrent M. de B. à reconnaître l'éclat de la culotte de son adversaire.

Il s'était fait un jour une gageure fort singulière. Un jeune homme, nommé Sainte-Foix, était au café de la Régence, lorsqu'il vint à passer, dans une brouette, un autre jeune homme paré, et dont le visage annonçait une santé florissante. Il faisait beau, assez sec ; Sainte-Foix se scandalisa de voir par un tel temps, un jeune homme bien portant se faire traîner en brouette. « Voilà qui est impertinent, dit-il à son voisin, qui se mit à rire de son observation. — Personne, dit celui-ci, n'a le droit de s'en formaliser. Qui pourrait empêcher cet homme d'aller en brouette ? — Parbleu, moi, reprit Sainte-Foix, car je suis piqué ; et je le parie. — Ah ! la bonne folie, s'écria l'autre en éclatant de rire. » Sainte-Foix insista, et à la fin son pari fut tenu. Il court sur-le-champ à la brouette, la fait arrêter, et s'adressant au jeune homme : « Pardon, monsieur, lui dit-il, si je vous interromps ; mais permettez-

moi de vous observer qu'il est bien singulier qu'à votre âge, par le temps qu'il fait, et avec votre santé, vous vous fassiez traîner en brouette. — Permettez-moi, monsieur, répondit le jeune homme fort étonné, de vous observer à mon tour qu'il est bien plus étrange que vous fassiez cette observation. — C'est qu'en vérité cela est bizarre. — Bizarre ou non, répliqua le jeune homme un peu impatienté, vous voudrez bien que je continue;» et tout en parlant, il se disposait à poursuivre son chemin; mais Sainte-Foix s'y opposant : « Non, monsieur, je ne peux pas prendre sur moi de vous voir en brouette par ce temps-là, et je ne le souffrirai point. — Vous ne le souffrirez point? — Non absolument je ne le souffrirai point.... » Nos deux têtes s'échauffent; le jeune homme sort de sa brouette; le fer brille aussitôt, et Sainte-Foix reçoit un bon coup d'épée. « Monsieur, dit alors Sainte-Foix au jeune homme, vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien, et me laisser à pied quand je suis blessé. » A ces mots, il entre dans la brouette, se fait conduire chez lui, et gagne son pari.

ENFANS.

Napoléon ayant envoyé à Écouen une grande quantité de sucreries comme témoignage de sa satisfaction : « Ah! s'écria une petite fille toute transportée d'aise, la belle chose que d'être un conquérant! que l'on a de bonbons! »

Le duc d'Angoulême (aujourd'hui dauphin) n'avait que neuf ans à l'époque où le bailli de Suffren revint de sa glorieuse expédition des Indes. Le jeune prince accourut au-devant du bailli, lorsqu'on le lui annonça, en disant : « Monsieur, je lisais les *Hommes illustres* de Plutarque; je quitte le

livre avec plaisir pour en voir un.» (*Mémoires de Véber.*)

Les femmes de chambre de la reine s'entretenaient un jour du bonheur d'une jeune personne qui, ayant reçu une dot de Marie-Antoinette, allait épouser un homme peu fortuné qui la recherchait depuis long-temps. « Ah! que cette demoiselle va être contente, s'écria l'une d'entre elles, elle sera heureuse comme une reine.» Le dauphin, présent à la conversation, fit un mouvement très vif, et fixant sur la personne qui venait de parler des yeux remplis de larmes : « Ce n'est pas à maman, dit-il, que vous pouvez la comparer. »

Il n'est peut-être pas d'exemple plus frappant de cette vérité, que les dispositions de l'enfant renferment tout le caractère de l'homme, que le passage où madame Roland peint l'horreur qu'elle éprouva dans son enfance contre un injuste châtiment. Ce morceau est un peu long; mais Rousseau l'aurait envié à son auteur.

Un jour que, dit cette femme étonnante, j'étais un peu malade, il fut question de me donner une médecine; on m'apporta le triste breuvage; je l'approche de mes lèvres, son odeur me le fait repousser avec dégoût; ma mère s'emploie à vaincre ma répugnance; elle m'en inspire la volonté: je fais mes efforts sincèrement; mais à chaque fois que l'horrible déboire m'était apporté sous le nez, mes sens révoltés me faisaient détourner la tête; ma mère se fatiguait; je pleurais de sa peine et de la mienne, et j'en étais toujours moins capable d'avaler la funeste boisson. Mon père arrive; il se fâche, et me donne le fouet, en attribuant ma résistance à l'opiniâtreté; dès-lors l'envie d'obéir se passe, et je déclare que je ne prendrai point la médecine. Grands éclats, menaces répétées, seconde fustigation; je m'indigne et fais des cris affreux,

levant les yeux au ciel, et me disposant à jeter le breuvage qu'on allait me présenter. Mon geste trahit ma pensée; mon père, furieux, menace de me fouetter une troisième fois. Je sens à l'heure où j'écris l'espèce de révolution et le développement de force que j'éprouvai alors; mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent, un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution; je me lève sur mon lit, je me tourne du côté de la ruelle, j'incline ma tête en l'appuyant contre le mur, je lève ma chemise et je m'offre aux coups en silence : on m'aurait tuée sur la place sans m'arracher un soupir. Madame Roland termine, en disant qu'ensuite, à la prière de sa mère, elle avala la médecine d'un seul trait. C'est le même roidissement, ajoute-t-elle, que celui que j'ai senti s'opérer en moi dans des momens solennels, et je n'aurais pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud, que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare qui pouvait me tuer et non pas me vaincre.

Un joueur d'échecs, passionné pour ce jeu, venait de perdre la première partie; il était en train de prendre sa revanche; il jouissait d'avance de son triomphe et de la surprise de son adversaire, à la vue d'un *échec à la découverte* qu'il lui préparait, lorsqu'un enfant gâté, qui avait le privilége de courir sous les tables de jeu, vint se jeter en travers sur l'échiquier, avec lequel il roula sur le parquet. Dans la colère qui le possédait, il maudissait tous les enfans du monde. « Avez-vous bien le courage, lui dit d'un ton moqueur la mère de l'étourdi, d'en vouloir à ces pauvres petits innocens. — Parbleu, madame, lui répondit-il avec brusquerie, des innocens comme cela me réconcilieraient avec Hérode. »

Je ne puis, dit Rousseau dans ses *Confessions*, me rappeler sans rire qu'un soir chez mon père, étant

condamné pour quelque espièglerie à m'aller coucher sans souper, et passant par la cuisine avec mon triste morceau de pain, je vis et flairai le rôti tournant à la broche. On était autour du feu; il fallut en passant saluer tout le monde. Quand la ronde fut faite, lorgnant du coin de l'œil ce rôti qui avait si bonne mine et qui sentait si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire aussi la révérence, et de lui dire d'un ton piteux : « *Adieu rôti.* » Cette saillie de naïveté parut si plaisante, qu'on me fit rester à souper.

Déjà formé par l'exemple, le jeune Créqui, beaucoup plus habile à tirer à la cible que le dauphin avec lequel il jouait, affectait de se mettre toujours plus loin du but que le prince : « *Petit serpent*, s'écria avec colère le vertueux gouverneur du dauphin (M. de Montausier), il faudrait vous étouffer. »

Une petite fille, mise en pénitence par sa mère, se livrait au plus violent chagrin; celle-ci continuait de la gronder, et l'enfant manifestait de plus en plus son dépit : « Ah! dit la mère, je parie que vous êtes bien fâchée d'être ma fille; vous auriez bien voulu vous choisir une autre maman? — Il n'y a malheureusement que Dieu qui a eu à choisir sa mère, répondit l'enfant. »

On sait qu'un enfant, à qui l'on avait défendu de demander quelque chose à table et que l'on oubliait, prit du sel : « Eh pourquoi faire, lui dit quelqu'un? — Pour la viande que l'on me donnera. » Le fait suivant, plus adroit encore, est moins connu. Une petite fille de six à sept ans, qui avait reçu la même défense, également oubliée pour quelques plats de son goût, se mit à nommer tous les mets, en disant à demi-voix : « J'ai mangé de ceci, j'ai mangé de cela, mais point de telle autre

chose. » Cette timide observation se perdit d'abord dans le bruit de la conversation; mais à la fin, une personne placée à côté de la petite friande, lui dit : « Eh bien, ma bonne amie, voudrais-tu manger d'autre chose. » On pense bien que l'enfant se hâta de répondre affirmativement.

On demandait à des enfans au catéchisme : « Qu'est-ce que l'Espérance? » Quelques uns avaient déjà répondu tout de travers. Une petite fille se lève et dit : « Je le sais bien, moi; c'est un soldat aux gardes, qui vient voir ma mère de bon matin, quand mon père n'y est pas. »

Un enfant pleurait et criait; on lui demande ce qu'il a : « C'est, répondit-il, que j'ai perdu une pièce de deux sous que ma mère m'a donnée. — Allons, lui dit-on, la perte n'est pas difficile à réparer, ne pleurez plus, en voilà une autre. » A peine l'a-t-il reçue qu'il se met à crier de plus belle; on revient à lui : « Qu'avez-vous donc à pleurer ? — Je pleure, parce que je pense que si je n'avais pas perdu deux sous, j'en aurais quatre à présent. »

Madame *** aime singulièrement les enfans, et n'est jamais plus heureuse que quand elle en voit jouer autour d'elle et dans sa chambre; car elle serait inquiète si elle en perdait un de vue. Il est vrai que cette chambre est un peu petite; mais cet inconvénient ne les empêche pas de bien s'amuser, et ils ont raison; car s'ils ne s'amusent pas, la mère leur donne le fouet. Pour cela faire, ils ont toute la latitude possible, pourvu qu'ils ne s'exercent point auprès de la commode, de peur qu'ils ne se meurtrissent; ni de la cheminée, de peur qu'ils ne tombent dans le feu; ni du chiffonnier, de peur qu'ils ne renversent ce qu'il y a dessus; ni du somno, de peur qu'ils n'en fassent autant à ce qui est dedans; ni du lit, de peur qu'ils

ne déchirent la courte-pointe ; ni des siéges, de peur qu'ils ne s'accrochent après leurs pieds ; ni sur le tapis, de peur qu'ils ne le salissent : excepté tout cela, ils ont le champ libre ; excepté pourtant qu'ils doivent observer que le milieu de la pièce soit libre pour le passage : aussi il faut voir combien ces enfans sont gais. Mais malheureusement s'il leur arrive de dépasser, dans l'ivresse de leur joie, d'un pouce ou deux les limites qui leur sont prescrites, alors ils sont fouettés pour avoir joué, de même qu'ils viennent d'être fouettés pour ne pas jouer ; et c'est dans cet échange d'occupations que s'écoulent leurs loisirs.

Une dame avait un fils et une fille ; autant elle aimait le premier, autant elle avait de sévérité et de dureté pour la seconde, qui pourtant était charmante pour le caractère et la figure. Cette dame devint enceinte, et parlait de son état devant plusieurs personnes ; sa petite fille, qui n'avait encore que cinq ans, se jette dans ses bras, et l'embrassant : « Maman, lui dit-elle, fais-moi un petit frère. — Pourquoi préférez-vous un frère à une sœur ? — Maman, c'est que tu n'aimes pas les petites filles. » La mère sentit toute la force de ce reproche, et embrassant sa fille, n'a cessé depuis ce temps de lui rendre les caresses qu'elle lui avait toujours refusées.

Un écolier se prend de querelle au collége avec le jeune La Trémouille ; ils se gourment. Celui-ci dit à l'autre : « Sais-tu bien que je suis le fils d'un duc ? » L'autre lui donnant un grand coup de pied au derrière : « Tiens, lui dit-il, quand tu serais prince, je ne saurais pas te le donner meilleur. »

ENSEIGNES.

Un perruquier avait mis pour enseigne : « A l'inconvénient des perruques », et sur le tableau on

voyait un homme qui se noyait, et qu'un batelier prenait par les cheveux pour le retirer; mais la perruque seule lui restait dans la main, tandis que l'homme coulait au fond de l'eau.

Un autre perruquier, qui ne faisait que des perruques, avait pour enseigne Absalon pris aux branches d'un arbre par ses longs cheveux, et Joad le perçant de sa lance, avec ces mots pour épigraphe : « Il eût été sauvé, s'il eût porté perruque. »

ENTÊTEMENT.

Voici une preuve entre mille de l'obstination aveugle qui dirige les partis : « Je n'entends rien en finance, disait, dans un café, un membre du club des Jacobins ; j'ignore si les assignats sont une bonne ou une mauvaise opération ; mais, puisque les aristocrates n'en veulent point, nous devons les vouloir et les faire passer. »

Voltaire était extrêmement têtu, non comme une mule, mais comme Voltaire. Il voulait acheter un couteau de chasse ; il en choisit un à son goût. Le marchand en demande un louis, et Voltaire s'était mis dans la tête de n'en donner que dix-huit francs. Le voilà qui calcule en détail ce qu'il peut valoir ; il ajoute que le marchand porte sur son visage le caractère d'un honnête homme, et ajoutant force complimens, conclut qu'il se contentera de dix-huit francs. Le marchand accepte l'éloge, mais soutient qu'il n'a qu'une parole, et qu'en donnant à plus bas prix, il ferait tort à ses enfans. « Vous avez des enfans? lui demande Voltaire. — Oui, monsieur, cinq ; trois garçons et deux filles. — Eh bien ! nous songerons à placer les garçons, à marier les filles. J'ai des amis dans la finance, j'ai du crédit dans les bureaux ; mais terminons cette petite affaire : voilà vos dix-huit francs. » Le marchand

se confond en protestations de reconnaissance, mais s'en tient à son premier mot. Pendant plus d'un quart d'heure, Voltaire employa des tours d'éloquence et de séduction, non pas à épargner six francs qu'il aurait donnés à un pauvre, mais à donner à sa volonté l'empire de la persuasion. Néanmoins il fallut céder, et d'un air interdit, confus et dépité, il jeta sur la table cet écu qu'il avait tant de peine à lâcher.

ENTHOUSIASME.

A la première représentation de la tragédie d'*Oreste*, la rumeur d'une forte cabale s'éleva; mais les applaudissemens du public l'emportèrent. Ce fut dans ces momens de transports et d'ivresse que Voltaire, s'élançant à mi-corps de sa loge, se mit à crier de toutes ses forces : « Applaudissez, applaudissez, braves Athéniens; c'est du Sophocle tout pur. »

« Ah! disait André Chénier, regrettant son art et non la vie; adieu! j'avais encore quelque chose là »; et sa main montrait énergiquement sa tête lorsqu'il montait à l'échafaud.

Après la ruine de Bouvines, petite ville située sur les bords de la Meuse, et assiégée par Henri II, roi de France, en 1554, trois femmes d'officiers, jeunes, belles, brûlant du double enthousiasme du courage et de l'amour, suivirent leurs époux dans une tour encore debout, appelée *Tour de Crèvecœur.* L'intrépidité de ces héroïnes ayant frappé d'étonnement l'armée française, le général donna l'ordre de les épargner; mais leurs époux ayant été tués à côté d'elles, et la tour étant sur le point d'être emportée, elles montent au sommet, se prennent par la main, et se précipitent, à la vue de l'ennemi, dans les fossés, où elles expirent à l'instant.

Molé était ennemi juré de Monvel, mais tout entier à l'intérêt de son art. Lors de la première représentation de l'*Amant bourru*, composé par ce dernier, il contribua puissamment par son jeu au succès de la pièce. Le public les demanda tous deux à grands cris, et les deux rivaux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, aux acclamations des spectateurs. Ce fait me rappelle le joli à-propos que l'on fit au sujet de cette pièce; à-propos que Monvel, sans doute, trouva charmant. Au moment où l'un des personnages venait de dire : « *C'est aujourd'hui qu'on juge mon procès.* — Il est gagné », cria quelqu'un du fond de la salle, et tout le public répéta ce mot.

Les arts sont comme les religions; il leur faut des enthousiastes et des martyrs. Regnard rapporte que l'architecte de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles se pendit de chagrin pour avoir manqué de placer la tour de ce monument exactement au milieu.

Un peintre, passionné pour son art, avait à représenter Milon-le-Crotoniate, à l'instant où il fait de violens efforts pour dégager son bras pris dans le chêne séculaire qu'il vient d'entr'ouvrir. Un fort de la halle lui servait de modèle. Grand, fort, nerveux comme Hercule, ce modèle était un trésor : cependant l'artiste en est mal satisfait; il ne pose pas avec assez *de sentiment;* on a beau lui répéter qu'il doit simuler des efforts, ces efforts ne sont ni naturels, ni violens. Le peintre prend son parti; il attache fortement les deux bras du modèle avec des cordes, après un gros meuble : « Attendez, dit-il, mon ami, je rentre dans l'instant. » En effet, il ne se fait point attendre : tout essoufflé, il revient suivi d'un gros chien de boucher, l'excite, le lance après les cuisses nues du modèle. Celui-ci, furieux, fait des efforts inouis pour chasser le chien, pour se jeter sur le peintre... « C'est cela, c'est cela, s'écrie

l'autre transporté, en saisissant son pinceau ; c'est Milon, kse, kse ! ! » et tandis que le chien mord, que l'homme se débat, saisi de joie il poursuit son ouvrage.

Le trait suivant est encore plus fort. Un artiste célèbre peignant la mort du Sauveur, avait attaché son modèle sur une croix : les souffrances de l'Homme-Dieu se retraçaient avec tant de vérité, de force à son imagination, qu'il oublie tout ; il contemple tour à tour et l'ouvrage et le modèle. Cet ouvrage respire ; c'est bien là le calme d'un être supérieur à l'humanité, quoique accessible à ses douleurs ; cependant il ne peut atteindre à ce dernier abattement de l'agonie. Il essaie encore ; et s'exaltant de plus en plus, plonge un poignard dans le sein du modèle . . . . . . et tout palpitant d'enthousiasme, de terreur, achève rapidement le tableau de l'agonie de sa victime.

Lorsque Rousseau entra dans le cabinet de Buffon, il se prosterna sur le seuil, en s'écriant dans un véritable transport : « Berceau de l'Histoire naturelle, salut ! »

ÉPIGRAMMES.

Que fais-tu là, seul et rêveur ?
— Je m'entretiens avec moi-même.
— Ah ! prends garde au péril extrême
De causer avec un flatteur.

(François de Neufchateau.)

LES ÉPONGES.

L'éponge boit, c'est son métier :
Mais elle est aussi souvent pleine
De l'eau fangeuse du bourbier
Que de celle de la fontaine.
Docteurs qui, dans votre cerveau,
Logez le vieux et le nouveau,

Les vérités et les mensonges,
J'en conviens, vous retenez tout :
Mais, aux yeux de l'homme de goût,
Ne seriez-vous pas des éponges.

(Arnauld.)

J'aime l'esprit, j'aime les qualités,
Les grands talens, les vertus, la science,
Et les plaisirs, enfans de l'abondance ;
J'aime l'honneur, j'aime les dignités ;
J'aime un ami, presque autant que moi-même ;
J'aime une amante un siècle et par delà.
Mais, dites-moi, combien faut-il que j'aime
Le maudit or qui donne tout cela ?

(Hoffman.)

LE RICHE ET LE PAUVRE.

Pense-s-y deux fois, je t'en prie :
A jeun, mal chaussé, mal vêtu,
Pauvre diable, comment peux-tu
Sur un billet de loterie
Mettre ainsi ton dernier écu !
C'est par trop manquer de prudence,
Dans l'eau c'est jeter son argent ;
C'est vouloir.....—Non, dit l'indigent,
C'est acheter de l'espérance.

(Arnauld.)

Salut, ô divine espérance !
Toi dont le charme séducteur
Donne une aile à la jouissance,
Ote une épine à la douleur.
Sur ton sein quand l'homme repose,
Ah ! qu'il goûte un doux abandon ;
Si le plaisir est une rose,
L'espérance en est le bouton.

La fortune en vain m'est cruelle,
Disait avec orgueil un sage prétendu,
Je sais pour m'affermir contre elle
M'envelopper de ma vertu.

Voilà, dit un plaisant, voilà ce qui s'appelle
Être légèrement vêtu.

CONTRE UNE FEMME GALANTE SUR LE RETOUR.

O toilette inutile! ô projets superflus!
La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

La jeune Églé, quoique très peu cruelle,
D'une honesta veut avoir le renom :
Prudes, pédans vont travailler chez elle
Et réparer sa réputation.
Là, tous les jours, un cercle misanthrope
Avec Eglé médit, fronde l'amour :
Hélas! Églé, semblable à Pénélope,
Défait la nuit tout l'ouvrage du jour.

(SAINT-LAMBERT.)

Notre moribond guérira
S'il veut subir l'épreuve du moxa,
Disait certain docteur. — Non, dit son camarade,
Il faut des bains à ce malade,
Je les prescris. — Je les défends, morbleu!
— L'eau seule est le remède.—Eh! non point, c'est le feu.
— Vous le tuerez.— C'est vous! — Trève à cette colère,
Interrompt le malin Damon,
La forme ne fait rien au fond,
Et vous êtes d'accord pour l'envoyer en terre.

(L'AUTEUR.)

Un procureur était frappé d'un mal
Que maint remède avait fait incurable;
Et son docteur, d'un air capable,
Lui prescrivait son air natal.
Lors un de ses cliens, présent à l'ordonnance,
Lui dit : Rendez-moi mon argent :
Pour calmer votre conscience,
Qui doit hurler en ce moment.
— Eh! d'où vient ce discours bizarre?
Repart le moribond, dans un trouble cruel.
— Bizarre, eh! non vraiment, il est tout naturel,
N'allez-vous point visiter le Tartare.

(L'AUTEUR.)

En vain mes ennemis veulent me décrier,
J'ai des amis remplis de zèle,
Disait un médecin. — La chose est naturelle,
Car vos amis sont le peuple héritier.
(L'Auteur.)

Si vous voulez faire bientôt
Une fortune immense et pourtant légitime,
Il vous faut acheter Cithare ce qu'il vaut,
Et le vendre ce qu'il s'estime.

LE PRÉSIDENT DE R.

Ça, m'aimez-vous un peu? Voyons où nous en sommes,
Dit Éraste à Doris.—Monsieur, de tous les hommes,
Vous êtes le dernier que mon cœur choisira.
—Parbleu! j'en suis ravi, mon tour arrivera.
(Borde.)

Sept fois le jour et davantage
Pèche, dit-on, l'homme de bien:
Combien la femme la plus sage?
Ma foi, l'apôtre n'en dit rien.
(De Laplace.)

LE CONTEUR EMBARRASSÉ.

Dans son idée il s'embarrasse,
Cherche les mots, puis mal les place,
A chaque pas est arrêté:
L'écouter est un vrai martyre.
Vous, son voisin, par charité!
Dites-lui donc ce qu'il veut dire.

Damis est un critique intègre,
Et jadis pour rimer Damis suait en vain;
C'est ainsi que d'un mauvais vin
On tire un excellent vinaigre.

Homme, vante moins ta raison,
Vois l'inutilité de ce présent céleste,
Pour qui tu dois, dit-on, mépriser tout le reste.
Aussi faible que toi, dans la jeune saison,
Elle est chancelante, imbécille;

Dans l'âge où tout appelle à des plaisirs divers,
Vile esclave des sens, elle t'est inutile.
Quand le sort t'a laissé compter quarante hivers,
Elle n'est qu'en chagrins fertile;
Et quand tu vieillis, tu la perds.

LA VIEILLE DÉVOTE.

A quinze ans le démon la prit à son service.
Elle a sous ses drapeaux doublement combattu.
Jeune, elle eut l'art de faire aimer le vice;
Vieille, elle fait détester la vertu.
(Borde.)

SUR UN CANDIDAT DE L'ACADÉMIE.

Quand M. Q. se présente,
Pourquoi faut-il crier haro?
Pour faire un chiffre de quarante,
Ne fallait-il pas un zéro?

HORTENSE.

On blâme dans la jeune Hortense
Ses goûts légers, son inconstance;
C'est se montrer bien rigoureux!
Elle a pris Titus pour modèle.
A son exemple, cette belle
Veut tous les jours faire un heureux.
(Masson de Morvilliers.)

LE ROI GUILLAUME ET JACQUES II.

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses pâques.
(*Attribué à Fontenelle.*)

Damon de six chevaux attelle sa berline,
Où va-t-il donc si vite? — Hélas! à sa ruine.

LES AMIS DE NOS JOURS.

Vous ressemblez aux hirondelles,
Amis du siècle où nous vivons,
Les beaux jours près de nous vous amènent comme elles;
Mais au retour des aquilons
Vous vous envolez infidèles.

Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique
Où chacun fait des rôles différens;
Là, sur la scène, en habits dramatiques,
Brillent prélats, ministres, conquérans.
Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile et des grands rebutée,
Par nous d'en bas la pièce est écoutée:
Mais nous payons, utiles spectateurs,
Et si la pièce est mal représentée
Pour notre argent nous sifflons les acteurs.
(J. B. Rousseau.)

Malgré la pourpre et le chapeau de Rome,
D'un rhume affreux tout prêt à trépasser,
Un vieux prélat, comme eût fait un saint homme,
Honneurs, plaisirs, s'en allait délaisser.
Les maux de Job et la frayeur du gouffre
Vous l'assiégeaient, secondés d'un docteur;
Vers l'homme noir il se tourne: Ah! je souffre
Comme un damné! — Quoi! déjà, monseigneur.

LA JUSTICE.

O l'invention salutaire
Que la justice avec dépens!
Vous disputez un pied de terre,
Il vous en coûte vingt arpens.

Pour tous les vers qu'il fait, le poëte Lubin
Éprouve une tendresse extrême;
Mais des enfans gâtés ses vers ont le destin,
Leur père est le seul qui les aime.

Vous connaissez Champfort, ce maigre et bel esprit,
Et ce pesant Rhulière, à face rebondie:

Tous deux sont pleins de jalousie,
Mais l'un en meurt et l'autre en vit.

(La Harpe.)

Un certain sot de qualité
Lisait à Saumaise un ouvrage,
Et répétait à chaque page:
Ami, dis-moi la vérité.
Ennuyé de cette fadaise,
Ah! monsieur, répliqua Saumaise,
J'ai de bons auteurs pour garans
Qu'il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaise.

On vient de me voler. — Que je plains ton malheur!
— Tous mes vers manuscrits.— Que je plains le voleur!

(Le Brun.)

A UNE JEUNE PERSONNE, TROUVÉE ENDORMIE SUR LES POÉSIES DE *****.

Sur ces vers vous dormez, ma fille!
Ce trait va vous mettre en crédit.
Je ne vous croyais que gentille :
Allons! vous avez de l'esprit.

(Guichard.)

L'HOMME TIRÉ D'AFFAIRES.

Pour maint abus avec dame justice
Un personnage était en différend;
Chacun l'accuse et veut qu'on le punisse;
Il court maint risque.... Un rhume vous le prend.
Son Esculape aussitôt vient, opère,
Et saigne et purge; en un mot il fait tant
Qu'en peu de jours le malade est sous terre.
« Lui trépassé! ma foi, dit le docteur,
Toujours cet homme a joué de bonheur;
Grâce à mes soins, le voilà hors d'affaire. »

UN INDIGENT A UN DISSIPATEUR.

A l'hôpital, sans nulle gêne,
Avant moi vous arriverez;

A six chevaux vous y courez,
Et c'est à pied que je m'y traîne.

L'AVARE CONVERTI.

Sire Harpagon, confondu par le prône
De son pasteur, dit : « Je veux m'amender.
Rien n'est si beau, si divin que l'aumône;
Et de ce pas je vais.... la demander. »
(La Condamine.)

Marthe, en travail d'enfant, promettait à la Vierge,
A tous les saints du Paradis,
De n'approcher jamais de ces hommes maudits;
Michelle cependant lui tenait un saint cierge
D'une grande vertu pour les accouchemens.
Elle accouche, et sitôt qu'elle eut repris ses sens :
« Hé, mon Dieu! ma pauvre Michelle,
Dit-elle d'une faible voix,
Eteignez la sainte chandelle;
Ce sera pour une autre fois. »

CONTRE UN JUGE CORROMPU.

Devant ce juge, hélas! tu ne m'as intenté
Nul procès que tu ne l'emportes;
Le bon droit est de mon côté;
Mais tes perdrix sont les plus fortes.

SUR LES SEPT SAGES DE LA GRÈCE.

Parmi tous les grands personnages
Que l'on vante tant parmi nous,
La Grèce n'eut jamais, tout compté, que sept sages;
Jugez du nombre de ses fous.

LE BARBIER HABILE.

Il serait bon que désormais
Le vieux barbier, maître Gervais,
Quitte rasoir et savonnette :
Il est si long à me tenir,
Qu'avant que ma barbe soit faite,
Elle a le temps de revenir.

LE CRÉANCIER EXIGEANT.

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devait cent francs,
Lui dit : « Toute honte bannie,
Ça, payez-moi vite, il est temps.
— Laisse-moi mourir à mon aise,
Répondit faiblement Lucas.
— Oh, parbleu, vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise. »

DÉMENTI.

Certain rimeur, qui jamais ne repose,
Me dit hier arrogamment,
Qu'il ne sait point écrire en prose :
Lisez ses vers, vous verrez comme il ment.

NAÏVETÉ.

Hier au soir un gros chanoine,
Voyant que d'un peu d'eau la terre avait besoin,
Disait que cette année on aurait peu de foin,
Et peut-être encor moins d'avoine :
Pour les pauvres chevaux que ce temps est mauvais !
Tous vont mourir de faim, sans aucune réserve.
— Monsieur, s'écria son laquais,
Que d'un si grand malheur le bon Dieu vous préserve !

LA FEMME TOUJOURS JEUNE.

Pourquoi vouloir prouver, Sylvie,
Que vos jours sont dans leur printemps ?
Il n'est personne qui vous nie
Ce qu'on sait depuis quarante ans.

LE PRÉDICATEUR ET LA DORMEUSE.

Certain moine montant en chaire,
Vit l'ingénieuse Glycère
Qui dormait d'un sommeil profond :
« Eh ! quand vous réveillera-t-on ?
Lui dit-il, ému de colère. »
Glycère aussitôt lui répond :

« Réveillez-moi, révérend père,
A la fin de votre sermon. »

LE SILENCE ÉLOQUENT.

Quand chacun parle de Laussais
Et que je garde le silence,
On a tort si l'on s'en offense;
J'en dis tout le bien que j'en sais.

Blaise aimait certaine donzelle,
Il l'épousa. Dès la première nuit,
En la caressant, il lui dit:
« J'ai peur que nos plaisirs dans quelque temps, ma belle,
Ne te causent bien du tourment.
— Ne crains rien, répondit la naïve femelle;
J'accouche fort heureusement. »

Quel âge a cette Iris dont on fait tant de bruit?
Me demandait Cliton naguère.
Il faut, dis-je, vous satisfaire;
Elle a vingt ans le jour, et cinquante la nuit.

Marquis, ce drap d'Espagne est beau;
Que vous l'a vendu Batonneau?
— Quinze écus l'aune. — Comment diable!
C'est bien cher. — Mais c'est à crédit.
— Oh, oh! l'emplète est admirable;
Vous avez pour rien votre habit.

Mes malades jamais ne se plaignent de moi,
Disait un médecin d'ignorance profonde.
— Ah! repartit un plaisant, je le crois,
Vous les envoyez tous se plaindre en l'autre monde.

Quel est ce monstre que voilà
Parmi ces jolis enfans-là?
— Hélas! madame, c'est ma fille.
— Ah! vraiment! elle est bien gentille.

Est-il un sort comme le mien?
Disait une certaine dame.
J'ai tâché d'amasser du bien,

D'être toujours honnête femme,
Je n'ai pu réussir à rien.

Peu satisfait de sa moitié,
Lucas s'écriait à toute heure :
Ah! que je suis mal marié!
Paul, qui l'entendit d'aventure,
Lui dit : Votre souci diffère bien du mien;
Si je me plains, je vous le jure,
Mon cher Lucas, c'est de l'être trop bien.

Chloris à vingt ans était belle,
Et veut encor passer pour telle,
Bien qu'elle en ait quarante-neuf :
Elle prétend toujours qu'ainsi chacun l'appelle.
Il faut la contenter la pauvre demoiselle.
Le Pont-Neuf dans mille ans s'appellera Pont-Neuf.

Guy, ce petit original,
Dont l'œil est toujours morne et le teint toujours blême,
Est devenu, dit-on, amoureux de lui-même :
Il n'aura jamais de rival.

On assure que l'épigramme suivante a été faite par Racine, contre madame de Maintenon. Il n'est pas surprenant qu'elle ne se trouve point dans ses œuvres :

A voir cette prude Catin
Gouverner si mal cet empire,
On pourrait en mourir de rire,
Si l'on n'en mourait pas de faim.

Certain pasteur exhortant ses ouailles,
Leur reprochait de l'avoir déchiré.
« Avec Alix, dit-on, dans ces broussailles,
On m'a surpris en secret affairé!
O médisans! votre œil est éclairé
Sur mes défauts; vous oubliez les vôtres!...
Las! qui m'a vu? — Moi, monsieur le curé.
— Pour toi, Colas, passe encor; mais les autres! »
(P. Masson de Morvilliers.)

QUATRAIN, PAR VOLTAIRE, LORSQUE TURGOT FUT NOMMÉ CONTRÔLEUR-GÉNÉRAL.

A Turgot je crois fermement,
Je ne sais pas ce qu'il va faire,
Mais, grâce à Dieu, c'est le contraire
De ce qu'on fit jusqu'à présent.

Quand madame de Beauharnais fit paraître ses poésies, Le Brun, grand ennemi des femmes auteurs, lui lança cette épigramme :

Fanny, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

Piron, rejeté pour le prix de l'Académie Française, lui adressa ce galant Madrigal :

Coquette sans pudeur, fière de mille amans ;
Femme à quarante époux, presque tous impuissans ;
Mère de quelques mots, régente d'orthographe,
En ton jour solennel, sur tes autels déserts
L'on ne placera plus de prose ni de vers :
L'on n'est plus occupé que de ton épitaphe.

HISTOIRE DE LOTH.

Il but,
Il devint tendre;
Et puis il fut
Son gendre.

(BOUFFLERS.)

L'ACTE DE NAISSANCE.

Jadis vivait à Carcassonne
Un gros richard, nommé Lucas;
Ami de l'espèce qui sonne,
Il faisait la banque aux ducats.
Un jour sa femme, assez jolie,
Lui mit au monde un beau garçon;
Dans l'église, en cérémonie,
Un prêtre asperge le poupon;
Puis, sur le livre de la vie,

Où tous les noms sont consignés,
Le pasteur, dans la sacristie,
Dit à Lucas : « Monsieur, signez. »
Et Lucas, selon sa manie,
Toujours l'esprit à son métier,
Très nettement sur le papier
Signa *Lucas et compagnie.*

ÉPITAPHES.

DE SCARRON, FAITE PAR LUI-MÊME.

Celui qu'ici maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit,
Prends garde que rien ne l'éveille,
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

VIGÉE SE FIT CETTE ÉPITAPHE EN 1817.

Ci-gît qui fit des vers, les fit mal, et ne put,
Quoiqu'il fût sans esprit, être de l'Institut.

VERS SUR LA MORT DE GRÉTRY.

Pour charmer l'ennui de la route,
Grétry, sa lyre en main, traversait l'Achéron:
Ramez donc, dit-il à Caron,
Que faites-vous? — Ma foi, j'écoute.

VERS A METTRE SUR BEAUCOUP DE TOMBES.

Pourquoi ce riche monument
Et cette épitaphe qui ment?
Quelle passion vous convie
A célébrer cet homme à tort?
On n'a point su qu'il fût en vie:
A quoi bon savoir qu'il est mort?

ÉPITAPHE DE L'ARÉTIN.

Le temps, par qui tout se consume,
Sous cette pierre a mis le corps

De l'Arétin, de qui la plume
Blessa les vivans et les morts.
Son encre noircit la mémoire
Des monarques de qui la gloire
Est vivante après le trépas;
Et s'il n'a point contre Dieu même
Vomi quelque horrible blasphême,
C'est qu'il ne le connaissait pas.

QUINAULT FIT CES VERS POUR ÊTRE MIS SUR SA TOMBE.

Passant, arrête ici pour prier un moment,
C'est ce que des vivans les morts peuvent attendre;
Quand tu seras au monument
On aura soin de te le rendre.

ÉPITAPHE D'UN HOMME PRESSÉ.

Ci-gît qui, jamais las de parler et d'agir,
Eut à peine le temps de se laisser mourir.
(VIGÉE.)

ÉPITAPHE D'UN ERMITE.

Sous ce marbre un saint homme dort
Qui, dans sa dévote folie,
Ne vécut point pendant sa vie
Pour vivre quand il serait mort.

Ici gît l'abbé Duportail
Qui mourut d'un coup d'éventail.
S. V.

Ci-gît madame Cunégonde,
Qui fut jolie assez long-temps.
Cette maman, petite et ronde,
Fit beaucoup de bruit dans le monde;
Elle y parla quatre-vingts ans.

Ci-gît un procureur de science profonde,
Qui pendant soixante ans pilla le bien d'autrui;
Il pleure maintenant, s'il voit de l'autre monde
Que tu lis sans payer ces vers qu'on fit pour lui.

Nous avons trouvé, dans une rue peu fréquen-

tée, l'épitaphe suivante; comme elle ne contient aucune personnalité, et qu'elle peut avoir une application assez générale, nous avons cru pouvoir l'insérer ici.

Anacréon terroriste,
Pensionné bonapartiste,
Puis chevalier royaliste,
Toujours fidèle au vainqueur,
J'ai sauté pour l'anarchie,
Sauté pour la tyrannie,
Sauté pour la monarchie.....
Fut-il un plus grand sauteur?

ÉQUITÉ.

En 1522, lorsque Soliman II assiégeait Rhodes, un traître s'offrit de le rendre maître de la place; l'empereur promit de lui faire épouser une de ses filles si l'entreprise réussissait. Elle réussit, et le sultan, sommé de sa promesse, fit venir sa fille, qui parut couverte d'or et de pierreries; il lui assigna une dot considérable. Se tournant ensuite vers le traître: « Vous voyez, lui dit-il, si je sais tenir parole; mais comme vous êtes chrétien, continuat-il, et que ma fille est musulmane, je ne puis vous la donner que vous ne soyez musulman en dedans et en dehors de la peau; c'est ainsi que nous nous faisons tous un devoir de l'être. Il ne s'agit point ici de paroles ni de tenir votre Christ par intérêt, mais de vous dépouiller entièrement de cette peau baptisée et incirconcise que vous portez. » En même temps ce prince donna ordre que son prétendu gendre futur fût écorché, et qu'on le couchât ensuite dans un lit couvert de sel, afin qu'il prît la peau d'un vrai mahométan; après quoi on lui amenerait son épouse. L'ordre fut exécuté, et le traître ne retira d'autre fruit de sa trahison que de mourir au milieu des tourmens.

Le *Gulistan*, ou *Jardin des roses*, recueil du célèbre poète et philosophe persan Saadi, nous offre ce trait admirable d'un sultan, persuadé qu'une grâce accordée à un criminel est une injustice envers le public. Un Arabe était venu se jeter à ses genoux pour se plaindre des violences que deux inconnus exerçaient dans sa maison. Le sultan s'y transporta aussitôt ; et après avoir fait éteindre les lumières, saisir les criminels et envelopper leurs têtes d'un manteau, il commanda qu'on les poignardât. L'exécution faite, le sultan faisant rallumer les flambeaux, considère les corps de ces criminels, lève les mains et rend grâce à Dieu. « Quelle faveur, lui dit son visir, avez-vous donc reçue du ciel?.... — Visir, répond le sultan, j'ai cru mes fils auteurs de ces violences, c'est pourquoi j'ai voulu qu'on éteignît les flambeaux, qu'on couvrît d'un manteau le visage de ces deux malheureux ; j'ai craint que la tendresse paternelle ne me fît manquer à la justice que je dois à mes sujets ; juge si je dois remercier le ciel, maintenant que je me trouve juste sans être parricide. »

L'histoire est le livre des rois ; c'est leur conseiller le plus fidèle ; mais il faut qu'elle soit écrite par des hommes libres et amis de la vérité. Il a toujours existé et il existe encore à la Chine un tribunal historique, chargé, par une loi fondamentale, de consigner dans les fastes de l'empire les vertus et les vices du monarque régnant. L'empereur Taist-Soug ordonna un jour à ce tribunal de lui montrer l'histoire de son règne. « Tu sais, lui dit le président, que nous donnons un récit exact des vertus et des vices de nos souverains, et nous ne serions plus libres de dire la vérité si tu jetais les yeux sur nos dépôts. — Quoi ! reprit l'empereur, tu veux transmettre à la postérité l'histoire de ma vie, et tu prétends aussi l'informer

de mes défauts, l'instruire de mes fautes? — Il n'est, répond le président, ni de mon caractère, ni de la dignité de ma place d'altérer la vérité; je dirai tout. Si tu fais quelque injustice, tu me feras de la peine; si tu te rends coupable seulement d'une légère indiscrétion, j'en serai pénétré de douleur, mais je ne tairai rien; telle est l'exactitude et la sévérité des devoirs que m'impose ma qualité d'historien, que même il ne m'est pas permis de passer sous silence la conversation que nous avons ensemble. » Taist-Song avait de l'élévation dans l'âme : « Continue, dit-il au président; écris et dis, sans contrainte, la vérité. Puissent mes vertus ou mes vices contribuer à l'utilité publique et à l'instruction de mes successeurs! Ton tribunal est libre, je le protége et lui permets d'écrire mon histoire avec la plus grande impartialité.

ESCROQUERIE.

Il en est des escroqueries comme des chansons d'amour; on en fait depuis des siècles, et le fonds n'est jamais épuisé, et l'on ne se répète pas dans la forme.

Le *Spectateur des tribunaux*, du 15 décembre 1826, note en ce genre l'habileté d'un marchand boucher, qui avait imaginé un mode de pesée tout-à-fait ingénieux. Sa casquette lui faisait l'office de faux poids; voici comment. Cette casquette était ombragée d'une longue visière, et le marchand avait soin, au moment où il pesait, de la faire porter légèrement, en inclinant la tête, sur le côté du fléau auquel pendait le plateau chargé de marchandise, et qu'*il saluait ainsi très respectueusement*, suivant l'expression de l'un des témoins; qui aurait pu ajouter très lucrativement, car il en résultait naturellement que ce côté de la balance, cédant au mouvement imprimé, sans que l'ache-

teur s'en aperçût, celui-ci éprouvait un préjudice dont le boucher se faisait, depuis quelque temps, un honnête revenu, quand les balances de la justice sont venues rectifier les siennes.

Se faire, pendant trois semaines au moins, héberger, traiter en parent, en ami, par une famille respectable; accaparer, en même temps que les soins et les prévenances de ses dupes, quelques légères sommes, en jouant le rôle de fiancé, tel est le savoir-faire d'un nommé Lecamp.

Admis dans une honnête famille de marchand, cet homme, marié depuis long-temps, et tisserand de son métier, sans aucune autre ressource que son industrie, se dit célibataire, riche, garde forestier; et, d'après ces qualités, demande et obtient la main de la demoiselle de la maison. Il s'établit chez le futur beau-père, y mange tous les jours, est l'objet de toutes les attentions; mais les bans sont publiés, la cérémonie s'approche, Lecamp rompt brusquement, et, sous une autre qualité, recherche une autre personne en mariage; il fait également publier ses bans, se fait nourrir par les parens de sa future, de laquelle il emprunte de l'argent sous plusieurs prétextes, et déjà l'intrépide épouseur allait recommencer dans un autre lieu le rôle de prétendu, qu'il venait de jouer avec tant de succès à Paris et dans le village de Rouvres près de Meaux, lorsque le tribunal a terminé ses conquêtes en l'envoyant faire trois ans de prison.

ESKIMAUX.

J'emprunte à l'intéressant *Journal des Voyages* ou *Archives géographiques du dix-neuvième siècle*, quelques détails sur les mœurs des Eskimaux : bien qu'un peu dégoûtantes, ces particularités sont vraiment comiques; il s'agit à la fois de la manière dont s'enivre ce peuple grossier, et des plus grandes

preuves de tendresse conjugale. « Un des chefs Eskimaux, nommé *Kooilittink*, me montra, dit le capitaine Lyon, à quels excès d'intempérance se livrent les hommes de sa nation. Il avait mangé au point d'être dans un état d'ivresse inexprimable; sa figure était rouge et brûlante, et il tombait endormi à chaque instant, toujours la bouche ouverte; à son côté était assise *Arnalooa* sa femme, qui faisait cuire de la viande dans une espèce de pot; elle réveillait sans cesse son mari pour lui enfoncer dans la bouche un gros morceau de cette viande à moitié bouillie; et quand elle l'y avait poussé, à l'aide de ses doigts, autant qu'il pouvait entrer, elle coupait le morceau juste à l'extrémité des lèvres : il mâchait lentement cette viande, et dès qu'*Arnalooa* apercevait le moindre vide, elle le remplissait avec de la graisse crue. Pendant cette opération, ce bienheureux mari ne remuait aucune partie de son corps, excepté les mâchoires, sans ouvrir même les yeux; mais il exprimait de temps à autre son extrême satisfaction par un grognement; le sang et la graisse, dégoûtant de sa bouche pendant ce repas savoureux, avaient tellement couvert sa figure et son cou, que je fus bien persuadé alors qu'un homme ressemble plus à une bête brute en mangeant trop, qu'en buvant avec excès. »

ESPÉRANCE.

L'espoir offre la seule image
Dont tout mortel soit enchanté;
C'est le seul bien que l'on partage
Sans choix, sans inégalité;
Et c'est le seul flatteur, je gage,
Qu'ait eu jamais la pauvreté.

ESPION.

Un individu s'approche dernièrement d'un em-

ployé de police qui venait de faire saisir chez un marchand le buste de Napoléon : « Tenez, lui dit-il, voici l'adresse d'une dame qui porte continuellement sur elle, même en plein jour, des aigles et des figures de l'usurpateur. » A ces mots il lui remet un papier cacheté et disparaît. L'espion, charmé d'une si belle proie, ouvre rapidement le papier et lit : « La dame en question demeure place Vendôme, et s'appelle..... *Colonne de la Grande Armée.* »

ESPRIT.

Trois frères arabes s'étant mis en voyage pour voir le pays, firent rencontre d'un chamelier, qui leur demanda s'ils n'avaient point vu un chameau qui s'était égaré sur le chemin qu'ils tenaient. L'aîné d'entre eux demanda au chamelier s'il n'était pas borgne; oui, lui répondit-il : le second frère ajouta, il lui manque une dent sur le devant, et ceci se trouvant vrai, le troisième frère dit : je parierais qu'il est boiteux. Le chamelier entendant ceci, ne douta plus qu'ils ne l'eussent vu, et les pria de lui dire où il était. Ces frères lui dirent, suivez le chemin que nous tenons; le chamelier leur obéit, et les suivit sans rien trouver. Après quelque temps ils lui dirent, il est chargé de blé; ils ajoutèrent peu après, il porte de l'huile d'un côté et du miel de l'autre. Le chamelier, qui savait la vérité de tout ce qu'ils lui disaient, leur réitéra ses instances, et les pressa de lui découvrir le lieu où ils l'avaient vu. Ce fut alors que ces trois frères lui jurèrent, non seulement qu'ils ne l'avaient point vu, mais qu'ils n'avaient pas même entendu parler de son chameau qu'à lui-même. Après plusieurs contestations, on les mit en justice, et on les emprisonna. Les juges s'apercevant que c'était des gens de qualité, les fit sortir de prison, et les envoya au roi du pays, qui les

reçut fort bien, et les logea dans son palais. Un jour, dans l'entretien qu'il eut avec eux, il leur demanda comment ils savaient tant de choses de ce chameau sans l'avoir jamais vu? Ils répondirent : Nous avons vu que dans le chemin qu'il a tenu, l'herbe et les chardons étaient broutés d'un côté, sans qu'il parût rien de mangé de l'autre; cela nous a fait juger qu'il était borgne. Nous avons aussi remarqué que, dans les herbes qu'il a broutées, il en est resté au défaut de sa dent, et la trace de ses pieds nous a fait voir qu'il en avait traîné un; c'est ce qui nous a fait dire qu'il lui manquait une dent, et qu'il était boiteux. Les mêmes traces nous ont appris qu'il était extrêmement chargé, et que ce ne pouvait être que de grain; car ses deux pieds de devant étaient imprimés fort près de ceux de derrière. Quant à l'huile et au miel, nous nous en sommes aperçus par les fourmis et les mouches qui s'étaient amassées de côté et d'autre du chemin dans les lieux où il pouvait être tombé quelques gouttes de ces deux liqueurs; par les fourmis, nous avons conjecturé le côté de l'huile, et par les mouches celui du miel.

Cette historiette arabe a évidemment été imitée par Voltaire dans un des chapitres du charmant roman de Zadig.

Voici un tour d'adresse d'un pauvre arabe. On pillait la maison d'un riche négociant; un arabe ayant mis la main sur un sac plein d'or, et craignant que les gens attroupés dans la maison et dans la rue ne lui enlevassent sa proie, s'avisa de le jeter dans une des marmites qui étaient auprès du feu dans la cuisine; ensuite ayant mis la marmite sur sa tête, il se retira en grande diligence; ceux qui le virent rirent beaucoup de ce qu'il s'était arrêté à une marmite pleine de viande, pendant

que tous les autres emportaient des choses précieuses. Le pauvre continuait son chemin sans s'arrêter, et leur disait : J'ai pris ce qui est présentement le plus nécessaire à ma famille; et il passa de cette manière sans perdre son butin.

ÉVÉNEMENS TRAGIQUES.

A force de sophismes et de plaisirs, Ninon de Lenclos avait fait taire sa conscience; la cour et la ville qui l'admiraient lui pardonnaient son inconduite en faveur de ses grâces, de son esprit, de ses principes philosophiques; grâce à ces dons brillans, le titre de courtisane qu'elle méritait si bien, était transformé en celui d'*honnête homme :* elle avait des amis, et la justice du ciel semblait l'avoir oubliée; mais ce fut précisément lorsque cet oubli paraissait le plus profond que Ninon reçut le châtiment le plus terrible.

Elle avait eu, dans sa jeunesse, un fils de M. de G....ay; ce fils, élevé sous le nom du chevalier de Villiers, ignorait sa naissance. Lorsqu'il eut environ vingt ans, son père le présenta plusieurs fois chez Ninon, pour lui faire acquérir l'amabilité, les grâces nobles qu'inspirait sa société. Le chevalier avait une tête de feu; un sentiment secret attirait Ninon vers lui; il se sentait également porté à la chérir, et bientôt il l'adora avec toute la fougue de son âge et de son cerveau brûlant. Ninon, alarmée de cet horrible amour, défendit à son fils de la revoir; il ne put s'y résoudre, il dépérissait. Ninon lui répéta qu'elle avait soixante-cinq ans, elle pleura amèrement; le malheureux jeune homme vit dans ces larmes le gage de son triomphe; il devint plus pressant. « Ah ! s'écria Ninon avec horreur, laissez-moi, c'est trop empoisonner les restes d'une vie que je déteste. — Quel langage ! reprit le chevalier; quel

poison peut répandre sur la plus belle vie la douceur de faire encore un heureux? Est-ce là cette Ninon, si tendre, si philosophe, qui se rit de cette ombre de vertu dont se targue son sexe, et qui a préféré la noble indépendance du mien? » La malheureuse mère ne put répondre qu'en frissonnant; elle écarta le chevalier, et demanda à M. de G....ay la permission d'instruire son fils du secret de sa naissance. M. de G....ay l'engagea fortement à ne point attendre, et Ninon écrivit à son fils de se rendre un tel jour, à telle heure, dans sa petite maison de Picpus, parce qu'elle avait à lui parler. Le chevalier, transporté, vola, plein d'espoir, au rendez-vous. Que de recherches dans sa parure! que d'images du bonheur qu'il allait enfin goûter! Il trouva Ninon seule, mais triste, plongée dans le plus grand accablement. Il se jette à ses pieds, il saisit sa main qu'il baise avec transports. « Malheureux! s'écria Ninon, il est donc des destinées au-dessus de toute la prudence humaine; que n'ai-je point tenté pour vous rendre le repos?... Grand dieu! quel mystère me forcez-vous de révéler? — Ah! Ninon, interrompit-il impétueusement, amante idolâtrée, ne tente plus de me guérir.... mon amour est ma vie, il serait ma mort.... cède, ah! cède.... » Et le malheureux, ivre, éperdu, la presse dans ses bras, la couvre de baisers. » Arrêtez, s'écrie Ninon, en s'arrachant avec horreur de ses bras, et frémissez d'épouvante: savez-vous qui vous êtes et qui je suis? — Tu es mon amante!... — Je suis ta mère!... ô mon fils! pardonne-moi de t'avoir donné la vie! »

L'attendrissement de la nature succède à l'épouvante. Ninon fond en larmes, presse son fils dans ses bras; l'infortuné semblait anéanti. Pâle, tremblant, inanimé, il veut prononcer le doux nom de mère, et tout son cœur dévoré d'un criminel amour, se révolte contre la nature, il se fait hor-

reur à lui-même ; il dévore, sous le froid dont il est saisi, les mouvemens dont il est agité; il commande à son désespoir d'écouter les détails que lui donne sa mère sur les précautions qu'elle a prises pour lui cacher sa naissance, pour lui épargner les préjugés qui s'y attachent. Tout à coup il attache fixement ses regards sur Ninon, la presse avec un transport déchirant, et fuit précipitamment. Il s'élance dans le jardin, et dans l'épaisseur du premier bosquet, il tire son épée, et se précipitant sur elle, tombe noyé dans son sang.... La malheureuse mère l'avait suivi; elle arrive près de lui lorsqu'il rendait les derniers soupirs. Ses yeux presque éteints se tournèrent sur elle, et lui exprimèrent encore un incestueux amour.

M. Charles D., jeune homme dont toute la fortune consistait dans ses talens, entra précepteur chez le comte de Saint-A., en Auvergne, il y a quelques années. Outre les deux fils de huit à neuf ans que celui-ci confia aux soins de Charles, il avait une demoiselle, âgée d'environ dix-sept ans. Charles en avait vingt-cinq ; sa tête ardente, exaltée par la solitude; sa sensibilité expansive, qui ne pouvait s'exhaler, car il n'avait ni amis, ni famille ; la dangereuse habitude de voir constamment une jeune personne belle, modeste, aimante, de l'entretenir sans cesse, de présider souvent à ses études, tout contribua à pénétrer le précepteur d'un indomptable amour. Il savait bien que jamais mademoiselle de St.-A. ne pouvait être son épouse ; il voyait bien aussi qu'elle n'avait pour lui que cette considération affectueuse qu'une belle âme accorde au malheur, au talent ; il se répétait sans cesse qu'il n'avait rien à espérer, et cependant il était heureux ; il l'était de la voir, de l'entendre, de penser qu'aucun autre du moins

ne le remplaçait dans le cœur de mademoiselle de St.-A.; et, tout entier au présent, il ne voulait point songer à l'avenir. Hélas! cet avenir le menaçait à chaque instant : de nombreux partis se proposaient pour son amante; l'un d'eux fut accepté. La jeune personne obéissait avec une secrète joie, car son futur la pénétrait d'un doux et tendre sentiment; les parens étaient enchantés; le jeune homme, dans l'ivresse, accélérait autant que possible son bonheur. Tout fut bientôt préparé; le jour de la signature du contrat arrive; les deux familles rassemblées, brillantes de parure et de contentement, signent l'acte de leur alliance; on allait passer dans la salle du festin, et de douces félicitations, d'aimables et délicates plaisanteries occupaient l'assemblée en attendant. On était en hiver; la fiancée s'approche de la cheminée, et reste debout à se chauffer les pieds. Charles, pâle, tremblant, les traits renversés, était assis derrière elle.... Tout à coup il la saisit par la taille et la fait asseoir sur ses genoux. La jeune personne surprise, indignée, se retourne vivement.... et reçoit un poignard dans le cœur.... « Si tu n'es pas à moi, s'écrie Charles, tu ne seras à nul autre!... » On l'arrêta; son procès s'instruisit; mais le malheureux mourut de désespoir avant sa condamnation.

Casima et Properce, de Catane en Silésie, amans depuis long-temps, devaient être époux le lendemain, mais à l'aurore de ce jour qui devait précéder celui de leur bonheur, l'inondation qui annonça le tremblement de terre commence : l'habitation de la fiancée est menacée par les vagues; Properce accourt, saisit celle qu'il aime, et, chargé de son précieux fardeau, essaie de le déposer sur une barque voisine du rivage; mais au même instant tout s'ébranle; la terre s'élève et jette les deux amans

réunis sur un des récifs de Scylla. Properce a couvert, a garanti, par la force de ses étreintes, le corps de celle qu'il aime ; elle vit, elle le regarde, elle couvre son visage de larmes et de baisers.... Non, il est mort, plus d'espoir : les bras si faibles de Casima entraînent, vers le bord de l'abîme, les tristes restes de son amant, elle les tient pressés contre son cœur, et s'engloutit avec eux dans l'abîme.

Une malheureuse fille ayant donné la mort à son enfant nouveau-né, pour échapper à l'infamie, elle fut condamnée à mort. En la conduisant à l'échafaud, son confesseur l'exhortait à prendre courage. « *Il en faut mille fois moins*, répondit-elle, *pour marcher au supplice que pour étouffer son enfant.* »

La torture interroge et la douleur répond.

Que de faits déplorables prouvent la vérité de cet admirable vers.

Une femme de Crémone fut condamnée, en 1763, à être pendue, comme coupable de l'assassinat de son mari, qui avait disparu, et dont il lui fut impossible de motiver l'absence. D'abord elle nie le crime ; mais appliquée à la question, la malheureuse en fait l'aveu. Peu de jours après son supplice, le mari revint d'un voyage qu'il avait jugé utile à ses intérêts de tenir secret, et cherche à faire réhabiliter la mémoire de sa femme. Les juges le traitent d'imposteur, et le menacent de lui faire un procès comme tel, *attendu qu'il doit être mort, puisque sa femme a été pendue pour l'avoir tué.* En vain il offre de prouver qu'il est bien celui qu'on croyait assassiné; on lance un mandat d'arrêt, et cet infortuné n'a que le temps de fuir une ville où les juges étaient prêts à commettre un second crime pour ne pas avouer une erreur.

Une loi promulguée en 1794 obligeait tous les marchands, sous peine de mort, à graver sur leur porte la nature, la qualité et la quantité des marchandises existantes dans leur magasin ou leur boutique. Un marchand de vin, que des affaires pressées forçaient de s'absenter de chez lui, recommanda cette inscription à son fils, qui, par oubli ou par négligence, omit de placer une déclaration exacte; mais on prouva clairement qu'il n'y avait pas eu intention de fraude. Les jurés scrupuleux du tribunal révolutionnaire décidèrent, sur leur conscience, qu'il méritait la mort. Dans cette circonstance, ils jugèrent l'intention pour le fait, quoiqu'ils eussent pour habitude de juger presque toujours le fait en devinant l'intention. L'innocent prisonnier se préparait à subir la mort, lorsque la Convention fut informée des circonstances. Elle négligea, dans cette occasion, les formalités d'usage, dans la crainte que le décret qui cassait la sentence n'arrivât trop tard; non seulement elle dépêcha un de ses officiers, mais plusieurs députés coururent arrêter l'exécution. L'officier porteur de l'ordre vit, en sortant des Tuileries, l'échafaud dressé et environné de la multitude. A peine arrivait-il aux premiers arbres du jardin, que le fatal couteau descendait. Il redouble de célérité; mais avant qu'il eût atteint le bout de l'allée, une seconde tête fut coupée; une troisième victime montait sur l'échafaud, et le messager, hors d'haleine, n'avait plus la force de crier à se faire entendre. Il arriva sur la place, lorsqu'on faisait monter le quatrième; en se précipitant à travers la foule, il appelle l'exécuteur. Le prisonnier était lié à la planche fatale lorsque le cri de grâce se fait entendre, répété par tous les spectateurs. L'officier lui demande son nom; le captif le lui dit, et l'officier ayant répondu, Hélas! ce n'est pas vous! il se soumit à son sort.

Le porteur de grâce, éprouvant l'angoisse la plus cuisante, fut obligé de s'éloigner; il trouva dans la prison celui qu'il cherchait. Le malheureux attendait le retour de la charrette; ses cheveux étaient coupés, ses mains liées; il éprouvait tous les préliminaires de la mort à laquelle il était condamné; sa femme et neuf enfans déploraient, devant le palais de justice, la triste destinée d'un mari et d'un père. Un instant sécha les larmes de cette famille désolée.

Un jeune homme était renfermé dans la même prison que son frère, chef d'une nombreuse famille, il se trouvait présent par hasard, lorsqu'un guichetier appelait par leurs noms ceux qui devaient monter au tribunal. Ce jeune homme entend nommer son frère, qui n'était pas dans ce moment à portée de connaître son sort; il réfléchit que la vie d'un père de quatre enfans était plus précieuse que la sienne; il répond à l'appel, se rend au tribunal, et fut exécuté à la place de son frère.

Le commandant de Longwy fut condamné à la mort; son épouse, âgée de vingt ans, entendant prononcer la sentence, s'écrie, dans l'accès du désespoir: « Vive le roi! » Le tribunal, au lieu d'imputer ces paroles à un égarement d'esprit, la condamna sur-le-champ à la guillotine. Lorsque le mari monta dans la charrette, il vit, avec un étonnement douloureux, amener sa malheureuse épouse. Le peuple, blessé de ce spectacle, la suivait en criant: « Elle n'a pas mérité la mort! » Mes amis, leur répondait-elle, j'ai voulu mourir avec mon mari.

Dans la prison de la Force, on permettait aux hommes de prendre l'air dans une cour qu'un mur séparait du quartier habité par les femmes: le seul moyen de communication consistait en un égout commun; un fils infortuné s'y présentait

chaque jour, soir et matin, pour s'entretenir de sa mère, qui était condamnée, mais dont la grossesse avancée avait fait reculer l'exécution jusqu'après son accouchement. Ce pieux enfant, victime du malheur dès le printemps de sa vie, se collant contre terre devant la bouche de cet égout infect, y articulait les tendres expressions de l'amour filial. Son frère, enfant d'environ trois ans, qu'on avait permis à sa mère de garder jusqu'à ses derniers momens, se plaçait à l'autre bouche de l'égout et répondait pour sa mère, quand elle se trouvait trop incommodée. Le temps vint où cette mère, prête à consommer son sacrifice, fit passer à son fils, à travers l'égout, sa longue et superbe chevelure, la seule succession dont elle pût disposer. Elle donna à son jeune enfant le dernier baiser et fut conduite à l'échafaud, sur lequel, quelques mois auparavant, son mari avait perdu la vie.

C'est dans le temps où le crime passait pour vertu, qu'il est plus étonnant d'avoir trouvé dans la classe du peuple une âme sensible et bienfaisante; et l'on doit s'empresser de publier les traits qui ressemblent à celui que nous allons citer, pour servir d'encouragement aux âmes compatissantes et de leçon aux scélérats qui, dans ces temps de malheurs, ont plongé leurs mains dans les caisses et dans le sang de ceux dont ils tenaient l'existence.

Le 10 août 1792, journée gravée dans les fastes de l'histoire en caractère de sang, journée où la nation suisse a donné les preuves les plus éclatantes de la fidélité avec laquelle elle sert les puissances auxquelles elle est attachée, le baron de D***, capitaine des Gardes-Suisses, s'étant battu depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, était atteint de plusieurs coups de sabre. Accablé de fatigue et de douleurs, craignant avec juste raison d'éprouver le sort de ses braves camarades, et

voulant se dérober à la fureur du peuple, parvint à se cacher sur un arbre, dans le jardin des Tuileries, jusqu'à huit heures du soir; voyant alors plus de tranquillité dans la ville et espérant se sauver à la faveur des ténèbres, il prend le parti de descendre de son arbre pour aller chercher dans la ville un asile où ses jours puissent être en sûreté. Passant par la place Vendôme, il aperçoit un groupe de quelques hommes et se cache dans la balustrade qui entourait la statue de Louis XIV. Il est aperçu par le domestique d'un financier de la rue Vivienne, qui vient à lui en criant : « Qui va là ? » Le capitaine se nomme, en lui disant : « Mon ami, qui que tu sois, je mets mon sort entre tes mains; livre-moi à des bourreaux, fais de moi ce que tu voudras, tu auras beau jeu, car je n'en peux plus de fatigue; je me suis battu depuis le matin jusqu'au soir, je suis blessé en plusieurs endroits, et la vie m'est à charge. Le domestique, voyant que ce brave homme pouvait courir quelques risques avec son uniforme, lui dit : « Capitaine, donnez-moi votre habit et prenez le mien, suivez-moi et comptez sur moi. » L'uniforme est aussitôt enveloppé dans un mouchoir; le domestique, en chemise, et le capitaine, en veste, parviennent sans danger jusqu'à l'hôtel du financier, où le baron est caché pendant quinze jours dans la chambre de son bienfaiteur, qui ne le laissait manquer de rien. Le financier ayant appris que son domestique cachait un suisse, et craignant de voir sa fortune compromise, donne congé au protecteur et au protégé, avec ordre de sortir sur-le-champ. Le brave domestique conduit le soir son hôte chez sa mère, qui vendait du charbon sur le Quai-de-Grève et l'invite à prendre patience dans cette modeste retraite, jusqu'à un moment plus heureux. Au bout de trois ou quatre jours arrive une visite domiciliaire; on n'a que le temps de

cacher le capitaine sous une douzaine de sacs de charbon; la visite se fait scrupuleusement, les sacs sont sondés avec des piques de quatre pieds de long, les visiteurs décampent et le capitaine respire. Enfin, par intrigue ou par argent, le baron D*** obtient un passe-port sous un autre nom et rejoint ses foyers dans le canton de Berne, où il jouissait d'une fortune considérable. Aussitôt arrivé, la reconnaissance est le premier plaisir dont il aime à jouir, il envoie vingt mille livres à ses bienfaiteurs, avec l'invitation la plus pressante de venir le rejoindre en Suisse. Ces braves gens font leurs dispositions pour ce bienheureux voyage; ils sont reçus par le baron avec les témoignages de la plus affectueuse sensibilité, sur une terre rapportant cinq mille livres, dont il leur remet l'acte de possession.

Le 2 septembre 1792, une femme apprenant que son confesseur était du nombre des ecclésiastiques qu'on massacrait aux Carmes, conçoit un vif désir d'avoir son corps pour lui rendre les honneurs de la sépulture. Comme elle était tout entière à cette idée, elle entendit rouler dans la rue un tombereau; elle courut à la fenêtre, vit qu'il était rempli de cadavres et reconnut parmi eux le corps de son confesseur. Elle avait dans ce moment auprès d'elle un chirurgien; elle le conjura avec des instances réitérées de l'aller acheter des conducteurs du tombereau, et le lui montra afin qu'il ne se trompât point. Le chirurgien se rendit à ses instances, se présenta aux conducteurs, leur déclara sa profession et les pria de lui vendre un des cadavres qu'ils emportaient, feignant d'en avoir besoin pour des expériences anatomique. On lui demanda vingt écus et on lui permit de choisir; il donne les vingt écus et ne manqua pas de s'emparer du corps qui lui avait été désigné. Il le fit porter dans la chambre de la bonne dame, qui se proposait, disait-

elle, de l'enterrer dans sa cave, en attendant un meilleur temps. Elle fut dispensée de ce soin : ce n'était point un cadavre qu'on lui avait apporté, c'était un corps vivant. Dès qu'il fut en effet resté seul avec le chirurgien, il se dressa sur ses pieds, et demanda des habits; lorsqu'il se trouva en état de paraître devant sa vertueuse libératrice, il lui parla ainsi :

« Lorsque j'ai vu qu'on massacrait tous mes compagnons d'infortune, il ne m'est pas venu d'autre idée que de me jeter parmi les cadavres, elle m'a réussi; on m'a cru mort, on m'a dépouillé, et on m'a mis aussi sur ce tombereau d'où vous m'avez retiré, et duquel je devais être jeté dans une carrière. Je n'ai pas reçu le moindre mal, pas reçu la moindre égratignure. »

Ayant parlé ainsi, il se jeta à genoux avec sa libératrice et le chirurgien; tous les trois remercièrent le ciel de ce prodige. Au moment où nous écrivons cette anecdote, cet ecclésiastique jouit d'une bonne santé.

Le 3 septembre 1792, pendant qu'on égorgeait les prisonniers de l'Abbaye, un ecclésiastique, qui attendait dans un cachot de cette prison que son tour arrivât, imagina de quitter son habit, et de se faire un vêtement de tous les haillons qui se trouvèrent autour de lui. Lorsqu'il comparut devant le tribunal, on lui demanda la cause de sa détention; il feignit d'être un pauvre mendiant, et dit qu'il avait été arrêté demandant son pain; sur cette réponse, que son accoutrement rendait très croyable, il fut élargi. Enivré de joie, il s'élance dans la rue, et se hâte de gagner son logis. En entrant dans sa rue, aux environs du Louvre, il rencontre deux de ses voisins, dont l'un était boucher; il leur saute au cou, les serre étroitement dans ses bras, et leur dit : « Félicitez-moi, mes bons amis, mes chers voisins; j'ai échappé au carnage. »

Il leur raconta ensuite par quel stratagème il avait sauvé sa vie. Il parlait à deux scélérats; ces deux monstres lui dirent à leur tour : « Tu ne nous échapperas pas à nous. » Ils le saisissent au même instant, l'étendent par terre, et l'égorgent au milieu de la rue.

Lorsque, sous le règne de Robespierre, on parvenait à se soustraire par la fuite à un mandat d'arrêt, on n'était guère plus avancé; on avait beaucoup à souffrir des précautions qu'on prenait pour n'être pas découvert; et encore échappait-on difficilement à l'arrestation. En voici un exemple :

Des gens étant venu arrêter le libraire L......, et lui ayant demandé les clefs de ses armoires et de ses cabinets, dans l'intention de visiter ses papiers, celui-ci feignit d'avoir laissé une des clefs qu'on lui demandait à son imprimerie; ayant reçu l'injonction de l'aller chercher, il sortit et n'eut garde de reparaître. Il eut beaucoup de peine à trouver un asile dans Paris; il couchait une nuit chez un ami, et la nuit suivante chez un autre. La terreur fermant toutes les portes, et glaçant tous les cœurs, il eut bientôt épuisé cette ressource.

Il sortit de Paris et rôda dans les environs, n'osant aller au-delà du département, parce qu'il n'avait point de passeport. Il dînait dans un village, soupait dans un autre, errait le jour dans les champs, et couchait la nuit dans un bois. Une nuit il tomba une pluie abondante; il en fut tout trempé : le lendemain la pluie ne discontinuant point, il alla, comme à son ordinaire, dans un village, demander à dîner à une femme. Après le dîner, la pluie continuant, L....., qui se trouvait fort incommodé de celle dont ses habits étaient imbibés, dit à cette femme qu'il souperait chez elle; après le souper, la pluie ne cessant point, il dit à son hôtesse que, vu le mauvais temps, et la

distance où il était de Paris, il coucherait chez elle : il ne tarda pas en effet à se mettre au lit.

Cette bonne femme conta à une voisine qu'elle avait chez elle un étranger; la voisine le dit à une autre voisine; de bouche en bouche, la chose vint aux oreilles des officiers municipaux. Ils se transportèrent chez l'étranger; il leur montra sa carte civique, qui était en règle; ils se retirèrent, après en avoir fait l'inspection; ils se repentirent ensuite de n'avoir pas été injustes, inhumains; à minuit, ils revinrent, et dirent à L..... que toute réflexion faite, ils allaient le conduire à Paris. Ils l'obligèrent en effet de se lever, et l'emmenèrent. Arrivés à Paris, ils ne voulurent point le conduire chez lui, où il aurait rassuré, par sa présence, son épouse, qui ignorait ce qu'il était devenu; ils le traînèrent à la section, d'où on l'envoya en prison. Heureusement, il est encore un de ceux que Robespierre n'a pas eu le temps d'égorger. Il a recouvré sa liberté depuis le supplice de ce monstre.

Une jeune personne de dix-huit ans fut traduite au tribunal révolutionnaire, d'après l'accusation intentée contre son père, d'avoir recélé un émigré; l'accusation, fût-elle vraie, devenait étrangère à la fille du coupable. Un homme de loi, touché de l'infortune de cette jeune personne, entreprit d'éclairer la religion des jurés; il forma la résolution de parler à chacun en particulier; il donna au premier qu'il vit toutes les preuves qui pouvaient le convaincre de l'innocence de l'accusée; il la lui démontra par des écrits, par des faits qui ne souffraient aucune contradiction. Il croyait le juge convaincu, lorsque celui-ci, furieux comme un tigre qui craint de se voir enlever sa proie, s'écria : « Apprenez que, parmi nous, on ne juge pas sur des preuves, mais sur des intentions présumées. » Que répliquer à cette féroce et stupide dé-

claration? L'homme de loi n'alla pas plus loin, il jugea des autres jurés par celui qui lui parlait ainsi, et désespéra du sort de sa cliente; l'infortunée fut en effet inhumainement conduite à la mort avec son père.

Un homme de lettres, connu par des ouvrages très estimables, ayant eu le bonheur d'échapper aux perquisitions des satellites de Manuel, pendant le cours des visites domiciliaires, et pressentant les suites funestes qu'aurait cette violence, imagina, pour s'en sauver, un stratagème qui lui réussit, et qui mérite d'être raconté. Il se vêtit comme un homme de la lie du peuple, sollicita et obtint de la commisération de ces portefaix, qui déchargent les bateaux sur les ports, d'être reçu parmi eux. Cet homme courageux s'adonna à ce pénible métier avec une patience héroïque.

Plusieurs prisonniers sont élargis : pendant que ceux du Luxembourg se livrent aux justes transports de leur joie, cette fête est tout à coup troublée par la désolation d'une femme, et les cris du désespoir se mêlent aux cris d'allégresse. On avait emprisonné le mari de cette femme, qui, vivant fort retirée, et ne lisant point les journaux, ignorait les noms des victimes que Robespierre immolait. Dès qu'elle sût qu'on délivrait les prisonniers, elle se rendit au comité de salut public pour demander la liberté de son mari. Elle lui fut accordée sans difficuté, parce qu'on reconnut que la cause de la détention de ce malheureux n'avait aucune apparence de justice; enivrée de son bonheur, qui ne devait durer qu'un instant, cette infortunée court au Luxembourg, elle y apprend que son mari a été exécuté trois jours avant le supplice de Robespierre. Cette horrible nouvelle la jette dans de douloureuses convulsions dont on se ferait difficilement une idée.

Parmi les prisonniers élargis, il en est un dont la singulière aventure mérite d'être conservée. Vieux et privé de l'ouïe, il avait pour chambre une salle qu'il partageait avec quarante-huit autres compagnons d'infortune. Un matin, on vient les chercher tous pour les mener à la conciergerie, et de là à l'échafaud. L'officier du tribunal révolutionnaire, chargé de cette translation, monte dans leur chambre, et fait un appel nominal, auquel chacun répond à son tour, et à mesure que l'un d'eux a répondu, l'officier le fait passer devant lui, et lui ordonne de sortir de la chambre. Le vieillard n'entendant rien, garda le silence tout le temps que dura cet appel; de sorte qu'il fut le dernier à sortir de la chambre. Arrivé dans la cour, il vit entasser ses compagnons d'infortune sur des charrettes. Venu le dernier, il fut aussi le dernier qu'on voulut y faire monter; mais quelque peine que l'on se donnât, on ne put jamais parvenir à trouver assez de place pour le mettre au nombre des victimes qui allaient être immolées. L'officier du tribunal, qui présidait à l'enlèvement de ces malheureux, impatienté des efforts inutiles qu'on faisait pour que ce vieillard grossît le nombre, dit : « Posez-le par terre, laissez-le; il attendra une autre journée. » Avant que cette journée arrivât, Robespierre reçut le juste châtiment de ses forfaits. C'est de cette manière que le prisonnier échappa à la mort.

M. de *** venait de Versailles à Paris, seul dans une voiture à quatre places; il était en habit du matin, c'est-à-dire, qu'il portait une méchante redingote, et avait des pantoufles au lieu de souliers. On arrête sa voiture à Sèvres; on se saisit de sa personne, on le traîne devant un comité, et il s'établit l'interrogatoire suivant :

« D'où venez-vous? — De Versailles. — Où al-

lez-vous? — A Paris. — Qu'allez-vous y faire? — Acheter une anglaise. — Vous avez des pantoufles. — Je ne le saurais nier. — Pourquoi voyagez-vous en pantoufles? — Pour les user; et d'ailleurs, elles me tiennent le pied plus chaud que des souliers. — Vous venez de dire que vous alliez à Paris. — Je le répète. — Nous vous faisons observer qu'on ne va point sur le pavé de Paris avec des pantoufles. — Dans un pays libre, je puis marcher sur le pavé de Paris avec la chaussure qui me convient le mieux. — Vous venez de dire que vous alliez à Paris pour acheter une anglaise. — Je le répète. — Nous vous faisons observer que si cela était, vous ne voyageriez pas seul dans une voiture à quatre places parce que cette manière de voyager renchérirait trop l'anglaise. — Ce sera mon affaire d'avoir l'anglaise au meilleur compte possible. »

D'après cet interrogatoire, M. de *** fut atteint et convaincu d'être suspect; on l'envoya sous bonne et sûre garde aux Récolets de Versailles. On articula en toutes lettres dans son écrou, pour uniques motifs de son arrestation : Suspect parce qu'il voyageait en pantoufles, seul dans une voiture à quatre places. Si l'histoire nous eût conservé les registres des bastilles de Rome, du temps de Catilina, nous n'y trouverions pas un écrou plus bizarre. Heureusement M. de *** a recouvré sa liberté depuis le supplice de l'anthropophage Robespierre. Sans cet heureux événement, il est infaillible que M. de*** eût perdu la tête sur un échafaud, pour avoir voyagé en pantoufles dans un pays libre.

ÉVÉNEMENS DIVERS.

Au commencement de septembre 1792, un marchand de Paris reçut la visite de trente ou quarante personnes fort mal vêtues, qui voulurent le contraindre de vendre à un prix très modique plusieurs quintaux de savon. Le marchand courut à

la commune, et emmena avec beaucoup de peine deux officiers municipaux. Ce secours ne fut d'aucune utilité, parce que les deux officiers municipaux voulurent qu'il déférât à la demande de la foule, qui ne faisait que s'accroître. Il perdit sur cette vente quinze à vingt mille livres. Le lendemain, l'un de ces deux officiers municipaux vint le voir ; il était cette fois-ci sans écharpe, et comme la veille, mal vêtu : il le pria de lui donner une place dans son magasin, ne dût-elle, dit cet homme, lui rapporter que quarante sous par jour. Le marchand ayant paru fort surpris qu'un officier municipal voulût descendre à l'état de servitude, celui-ci lui apprit qu'il était cordonnier ; qu'on l'avait engagé à accepter une place à la municipalité, en lui faisant espérer qu'elle lui serait lucrative ; mais qu'elle ne lui rapportait que trente sous par jour ; que cependant, toutes ses pratiques l'avaient abandonné, et qu'il ne saurait plus que devenir, quand il aurait perdu sa place d'officier municipal. Ce cordonnier, c'est ce même Simon, qui fut mis au Temple, et qui, complice des forfaits de l'excérable Robespierre, a péri, comme lui, sur l'échafaud.

Dans le courant du même mois, un marchand donna à sa section cinquante écus pour l'enrôlement des personnes qu'il s'agissait d'envoyer aux frontières. On lui demanda, de plus, le cheval de son cabriolet ; il répondit qu'il était fort attaché à ce cheval, et pria qu'on voulût se contenter, pour cet objet, de cinquante autres écus ; on les accepta. Quelques jours après, on ne lui redemanda pas moins un cheval. Ayant prévu cette nouvelle demande, il avait fait une vente simulée de ce cheval. Il répondit donc qu'il était vendu, qu'il ne savait où le retrouver, et produisit l'acte de vente. « Que votre cheval, lui dit un homme de la sec-

tion, soit vendu, ou non vendu, il nous le faut; et, si nous n'avons pas votre cheval, nous aurons votre tête. »

Une femme qui avait occupé un appartement au château des Tuileries, y étant retournée dans les premiers jours du même mois, n'y trouva plus rien. Elle se rendit à la municipalité, pour réclamer ses effets. On la fit entrer dans une salle, où elle vit devant une table, trois personnes qu'on lui dit être chargées de recevoir les déclarations semblables à celle qu'elle avait à faire. Elle s'avança vers ces trois personnes, et leur fit part du sujet qui l'amenait. Le personnage qui était au milieu se mit en devoir d'écrire ses répétitions. Comme il écrivait, cette femme, qui le fixait avec une grande attention, s'écrie tout à coup, et comme involontairement : « Eh! mon Dieu! citoyen, vous avez à votre doigt ma bague. — Eh bien, citoyenne, répondit tranquillement cet homme, que fait cela? vous n'avez qu'à faire estimer votre bague, je la paierai ce qu'on l'estimera. » Un instant après, cette femme, avec le même air de surprise, et encore comme involontairement, s'écrie : « Eh! mon Dieu! citoyen, je vous vois la chaîne de ma montre; et, sans doute, vous avez aussi la montre? — Eh bien, oui, citoyenne, reprend froidement cet homme : j'ai votre bague, votre montre: faites-les estimer, je vous les paierai ce qu'on les estimera. » La bonne femme n'eut pas la force de répliquer, elle fondit en larmes, et se retira sans rien avoir.

Il y avait deux ans que Thérèse Balducci, de Florence, était restée veuve avec deux fils. Déjà sortis de tutelle, possesseurs d'un riche patrimoine, entraînés par des sociétés dangereuses, et n'ayant plus de frein qui les retînt, ils s'étaient livrés à tous les déréglemens d'une jeunesse incon-

sidérée. Conseils, prières, larmes même, tout fut employé par leur mère pour les arracher à leur inconduite; mais ils ne l'écoutèrent point. L'aîné demeurait à Florence; le plus jeune s'était mis à parcourir l'Italie.

Un soir que cette mère affligée était seule à pleurer sur les désordres de ses enfans, ses portes s'étant ouvertes tout à coup, elle vit entrer précipitamment un étranger pâle, hors d'haleine, les yeux égarés, et tenant à sa main une épée ensanglantée. Cette apparition imprévue lui causa le plus grand effroi. Mais l'étranger se précipitant à ses pieds : « Ah ! de grâce, lui dit-il, prenez pitié d'un malheureux ! Arrivé de Rome depuis peu de jours, j'avais terminé les affaires qui m'ont conduit ici, et je retournais, il n'y a qu'un moment, à mon auberge, pour y disposer mon départ, lorsqu'à quelques pas de ce logis, un homme que je ne connais point, me voit, s'approche et me heurte de la manière la plus incivile. Je me plains de son impolitesse, il m'insulte; je me fâche, il redouble d'injures et pousse l'audace jusqu'à me menacer. Ne pouvant endurer plus long-temps cette insolence extrême, je tire l'épée, il en fait autant; je le frappe, il tombe étendu sur la terre. Le ciel m'est témoin que j'éprouve les plus vifs regrets de ce crime involontaire ! Troublé, hors de moi-même, j'ai aussitôt pris la fuite. Ne sachant de quel côté porter mes pas, j'ai eu la hardiesse de pénétrer dans cette maison, dont un heureux hasard m'a fait trouver la porte ouverte. Permettez qu'elle me serve d'asile pendant quelques heures, jusqu'à ce qu'échappé aux recherches qu'on fera sans doute contre moi, je puisse assurer mon évasion à la faveur des ténèbres.

La dame se sentit glacer d'horreur à ce récit; elle ne put se défendre d'un noir pressentiment; mais n'écoutant que la voix de l'humanité et de

la commisération, elle fit entrer l'étranger dans son cabinet, et l'y renferma.

Bientôt un nouveau tumulte se fait entendre; pâle et tremblante elle s'avance, et voit apporter un homme baigné dans son sang, et atteint d'une large blessure à la poitrine. C'était son fils; elle le reconnaît et jette un grand cri. Languissant et presque sans vie, ce malheureux jeune homme recueillit le peu de forces qui lui restaient; et se tournant vers sa mère: « Vous voyez en moi, lui dit-il, un exemple de la juste punition du ciel; je l'ai méritée. Que ma mort serve au moins de leçon à mon frère! Si l'on arrête celui qui m'a frappé, prenez sa défense, ô ma mère! car il est innocent; c'est moi qui l'ai provoqué. »

A ces mots, il expire, et sa mère tombe sur lui, privée de l'usage de ses sens. Arrachée du cadavre sanglant de son fils, elle reçut tous les secours que réclamait sa situation. Long-temps on désespéra de sa vie; elle revint enfin avec beaucoup de peine, le cœur oppressé, les yeux chargés de larmes, demandant son fils et voulant le revoir; il fallut avoir recours à la violence pour l'en séparer.

Quels étaient cependant la douleur et l'effroi du jeune étranger qui, du cabinet où il était enfermé, avait tout entendu, et sentait toute l'horreur de cette scène tragique, à laquelle il n'avait eu que trop de part! D'un côté, le regret d'avoir causé le malheur d'une mère respectable, lui faisait désirer d'être tombé lui-même sous les coups de sa victime; de l'autre, la crainte d'être surpris à chaque mouvement nouveau, à chaque bruit imprévu, lui glaçait le sang dans les veines. Il resta jusqu'au milieu de la nuit dans cette inquiétude; quand, tout étant tranquille, et la douleur de la mère ayant fait place à la réflexion, elle fut elle-même ouvrir le cabinet. Le jeune homme se jetant à ses pieds: « Le

ciel m'est témoin que je donnerais volontiers tout mon sang... — Levez-vous, dit la dame, vous m'avez rendue la plus malheureuse des mères; mais je connais votre innocence : mon fils m'a recommandé de prendre votre défense, et je le dois. Une voiture viendra vous prendre dans quelques instans; un de mes domestiques vous conduira jusqu'aux frontières, et vous trouverez dans cette bourse de quoi pourvoir à vos besoins. Puisse le ciel vous faire jouir de la tranquillité que vous m'avez ôtée ! »

Tant de générosité pénétra l'âme du jeune Romain de douleur et d'attendrissement. « Ah ! jamais je ne me pardonnerai d'avoir affligé une femme si respectable et si digne d'être adorée ! » Il fit mille vœux pour elle, baisa mille fois sa main bienfaisante, et partit les larmes aux yeux, résolu de mettre tous ses soins à lui prouver son regret et sa reconnaissance aussitôt que la fortune lui en présenterait les moyens.

L'occasion ne tarda pas à s'offrir. Il venait de passer Viterbe, lorsqu'il vit un jeune homme attaqué par deux voleurs, et se défendant avec beaucoup de peine; il saute aussitôt de sa voiture et vole à son secours : les assaillans prennent la fuite, mais le jeune homme était blessé. L'ayant pris avec lui, il le conduisit à Viterbe; et comme par bonheur la blessure était légère, le malade fut bientôt guéri. Il rendit mille grâces à son libérateur. Mais qui peut exprimer le contentement et la joie de celui-ci, quand il apprit qu'il venait de sauver la vie au frère de l'infortuné Florentin qu'il avait tué deux jours auparavant ? « Ah ! lui dit-il en l'embrassant tendrement, béni soit le ciel de m'avoir offert le moyen de reconnaître en quelque sorte le service important que m'a rendu votre adorable mère ! Je l'aurai gravé éternellement dans mon âme, et je ne pourrai jamais m'acquitter assez envers

elle. Hâtez-vous de la rejoindre; elle a le plus grand besoin de vous, et soupire impatiemment après votre retour. Dites-lui que la même personne à qui elle a si généreusement sauvé la vie, a déjà eu le bonheur de vous être utile, et qu'elle emploierait volontiers tout ce qui lui reste à vous servir l'un et l'autre.

En arrivant à Florence, le jeune Balducci fut surpris bien cruellement, quand sa mère lui raconta tout ce qui s'était passé. Reconnaître tout à la fois, dans la même personne, le meurtrier de son frère et son propre libérateur, cette idée excitait dans son âme un combat d'affections qui se contrariaient mutuellement et d'une manière étrange. Mais quand il apprit l'innocence du Romain, l'horreur qu'il avait d'abord conçue contre lui, se dissipa bientôt, et le sentiment de la reconnaissance fut le seul qu'il conserva pour un homme auquel il avait obligation de la vie. Il pleura la mort de son frère, et néanmoins il employa tous ses soins pour faire absoudre le meurtrier.

Enfin les deux exemples effrayans qu'il avait devant les yeux firent en lui la plus profonde impression. Il vit à quels dangers exposent les erreurs d'une jeunesse indiscrète; il changea entièrement d'habitudes; et par une sage conduite, il parvint à consoler sa mère de la perte douloureuse qu'elle avait faite.

L'histoire de la guerre d'Amérique offre toutes les atrocités qui peuvent accompagner les guerres civiles. On raconte ce trait de l'affreuse journée de l'incendie de Charlestown. Dans la confusion générale, tandis qu'une partie de la ville était en feu, un soldat écossais des troupes du roi enfonça la porte d'une maison; il pénètre dans l'intérieur, et y trouve une femme de la plus grande beauté, tenant par la main sa fille, âgée de cinq ans, et

qui allait monter à la chambre de son mari malade, pour l'aider à se sauver. Le soldat, frappé de sa beauté, commence d'abord par la presser de le satisfaire, en lui déclarant qu'il n'y a pas de temps à perdre. Les menaces et la violence succèdent bientôt aux instances, sans aucun égard pour les prières de la mère et de l'enfant, tous deux prosternés à ses pieds. Les cris de la mère et de l'enfant parvinrent jusqu'à la chambre du mari. Quoiqu'il fût au lit depuis long-temps, il s'efforce de descendre, se saisit d'une épée, et se traîne jusqu'à la chambre où il entend du bruit; il passe son épée à travers le corps du soldat. Le malheureux, quoique blessé à mort, a encore le temps de se retourner pour voir d'où lui était porté le coup: il reconnaît son frère et meurt. L'époux infortuné voit à la fois sa femme évanouie, sa fille dans d'affreuses convulsions et son frère expirant. Il s'écrie : « J'ai tué mon frère! » et tombe sans connaissance. La garde qui l'avait suivi eut à peine entendu cette exclamation de son maître, qu'elle vit les flammes percer de toutes parts. Elle court chercher des secours, il n'était plus temps; le plancher s'était abîmé, et tous ces infortunés étaient ensevelis dans les ruines.

Dans un village de Provence, nommé Canne, un aubergiste assez misérable n'avait pas eu, depuis quinze ans, de nouvelles d'un de ses fils qui était allé chercher fortune en Amérique. Son voyage et ses travaux avaient fructifié; et se rappelant, il y a quelques mois, l'indigence de ses parens, ce fils, digne d'un meilleur sort, revint en France avec le dessein de leur apporter des secours et de jouir quelque temps du spectacle de son bienfait. Arrivé à Canne, l'américain débarque à l'auberge qui l'avait vu naître; et pour ménager les plaisirs d'une reconnaissance qui de-

vait être touchante, il remet au lendemain à quitter l'*incognito.* Il avait apporté avec lui une cassette qui contenait deux mille louis d'or, et dont le poids annonçait assez la valeur. Cette malheureuse cassette, plus fatale que la boîte de Pandore, excita la cupidité du père et de la mère de l'inconnu: ils se concertent pour chercher à se l'approprier, et vers le milieu de la nuit, entrent dans la chambre de leur fils, à qui la joie de la bonne action qu'il méditait, la tranquillité dont jouit toujours une âme honnête, et la fatigue du voyage, avaient procuré un sommeil doux, mais profond. Les monstres l'égorgent et s'emparent du trésor qui leur était destiné à un titre bien différent. Si ces scélérats ont conservé dans leur âme criminelle quelque accès au sentiment que la nature n'a pas refusé aux bêtes les plus féroces, ils auront subi sans doute, en reconnaissant leur fils dans la victime de leur forfait, un supplice plus terrible encore que celui qui leur est destiné.

Le célèbre abbé Prevost soupait un jour avec quelques amis intimes, pareillement hommes de lettres. Après qu'on eut épuisé la politique, la littérature, l'histoire du jour, la conversation tomba insensiblement sur la morale. Un des convives avança que le plus honnête homme ne pouvait répondre de ne jamais subir les supplices réservés aux criminels : « Ajoutez, dit l'abbé Prevost, ni même de les mériter. » Chacun se récria sur cette dernière assertion. « Oui, messieurs, reprit l'abbé, je vous soutiens qu'on peut très bien, avec un bon cœur, une âme droite, avoir le malheur de commettre un crime qui conduise à l'échafaud. » On dit que ce n'était guère possible. « Messieurs, continua-t-il, vous êtes tous mes amis, je puis compter sur votre discrétion, et vous dire, en

toute assurance, une chose que je n'ai encore osé confier à personne. Vous me croyez tous honnête homme?» Chacun dit qu'il ne doutait nullement de sa probité. « Eh bien, poursuivit l'abbé, je me suis pourtant rendu coupable du plus grand des forfaits, et il s'en est peu fallu que je n'aie péri de la mort la plus ignominieuse.» Chacun crut d'abord qu'il plaisantait. « Rien, dit-il, n'est plus sérieux.» On se regarde avec étonnement. « Puisqu'il faut vous le dire, moi, j'ai tué mon père.» On ne sait ce qu'on doit croire; on le presse d'expliquer cette énigme. Il poursuit son histoire ainsi: « En sortant du collége je devins amoureux d'une petite voisine de mon âge: je m'en fis aimer; j'obtins tout ce que peut désirer un amant. Enfin, elle ne tarda pas à porter des fruits de sa faiblese. J'étais enivré d'amour; je désirais sans cesse être à ses côtés; je passais tout mon temps avec elle; mes parens me pressaient de choisir un état; je ne voulais que le plaisir d'adorer secrètement ma maîtresse; toute occupation me semblait fastidieuse. Mon père, qui conçut quelque soupçon sur les motifs de cette indifférence, m'épia, me suivit et parvint à découvrir mon intrigue. Il vint un jour chez ma maîtresse, grosse de trois ou quatre mois, dans le moment même que j'y étais; il lui fit en ma présence des reproches amers sur la liaison criminelle qu'elle entretenait avec moi. Je gardai le silence; il lui reprocha encore qu'elle mettait obstacle à ma fortune. Elle voulut se justifier, il l'accabla d'injures; elle pleura; je la défendis: mon père devint furieux, et enfin s'enflamma tellement, qu'il s'oublia au point de frapper cette infortunée; il lui donna même un coup de pied dans le ventre; elle tomba sans connaissance. A ce spectacle je perdis la tête, je me jetai sur mon père, je le précipitai à travers l'escalier. Cette chute le blessa si dangereusement, qu'il

mourut le soir même. Il eut la générosité de ne me point dénoncer; on crut qu'il était tombé naturellement; on l'enterra, et je fus sauvé par son silence de l'opprobre et des supplices : cependant je n'en sentis pas moins toute l'énormité de mon crime. J'ai long-temps conservé une douleur morne et taciturne, que rien ne pouvait dissiper. Je résolus d'aller dans la solitude d'un cloître ensevelir mes regrets et mon affliction, et j'embrassai l'ordre de Cluni. C'est peut-être à la mélancolie profonde que cette première erreur de ma jeunesse a répandu sur le reste de mes jours, que je dois le choix des événemens tragiques, des situations terribles, des couleurs sombres et lugubres dont sont remplis les ouvrages que j'ai publiés. » Les amis de l'abbé écoutaient cet aveu avec une attention mêlée de surprise et d'horreur. Ils ne pouvaient se persuader que cela fût vrai; ils s'imaginèrent que l'abbé Prevost, voulant faire usage de ce trait dans un de ses romans, avait essayé, en le racontant, l'impression qu'il pourrait faire : ils lui ont plusieurs fois demandé la confirmation de cette aventure, il a toujours persisté à leur en assurer la réalité.

Un soir, vers les huit heures, deux hommes se présentent chez une sage-femme, et lui font entendre qu'ils viennent la chercher pour accoucher une fille de la plus grande qualité, qui a eu la faiblesse de se laisser tromper par un malheureux qui l'a abandonnée. Pour être plus sûr de sa discrétion, on exige d'elle qu'elle se laisse bander les yeux; elle y consent. Une voiture l'attend à la porte; on y monte, et après l'avoir promenée pendant trois ou quatre heures on la fait monter dans une chambre. Là on lui ôte le bandeau; elle voit un très grand feu allumé, elle s'approche d'une jeune fille d'une beauté remarquable. Cette

infortunée lui dit tout bas : « Madame, par pitié, arrachez-moi la vie. » Observée avec le plus grand soin, et craignant elle-même pour ses jours, la sage-femme n'osa jamais lui demander le sujet de ses alarmes. Enfin elle accouche cette fille d'un garçon; elle veut ensuite accommoder l'enfant; les deux hommes qui l'avaient amenée se promenaient dans la chambre pendant l'opération avec le plus morne silence, et ne voulurent jamais le lui permettre. Elle fit observer que le feu extraordinaire qui était dans la cheminée était capable de faire mourir l'accouchée, on ne lui répondit rien; on la paya largement, on lui rebanda les yeux, on la fit descendre; mais à peine fut-elle à la porte de la rue, qu'elle entendit des cris épouvantables. On la fit monter dans une voiture, et les deux hommes qui l'avaient amenée la conduisirent chez elle, après l'avoir promenée deux ou trois heures. Il faut dire que cette femme avait eu la précaution de conserver du sang dans une de ses mains, et qu'en sortant de la maison elle feignit de s'appuyer sur le mur; elle espérait que cet indice servirait à faire reconnaître la maison. Dès qu'elle fut libre, elle alla faire sa déposition chez un commissaire; mais on n'a pu découvrir ni la rue, ni la porte, ni les hommes qu'elle a désignés.

Marie de Rossan, la plus belle femme de son temps, et qui servit de modèle à Mignard pour peindre une beauté parfaite, demeurée veuve à dix-neuf ans, épousa en secondes noces le marquis de Gange. Les beaux jours de l'hymen furent bien courts pour elle; la jalousie de son époux la rendit bientôt malheureuse. L'abbé et le chevalier de Gange, frères du marquis, vinrent mettre le comble à ses infortunes. Ces deux hommes, les plus scélérats que la terre ait portés, devinrent amoureux de la marquise; ils osèrent lui faire des pro-

positions, que cette femme vertueuse rejeta avec mépris. Irrités de cet affront, ils se réunirent tous deux contre elle, et ne songèrent qu'à se venger. Ils firent naître mille soupçons dans l'esprit du marquis, enflammèrent à tel point sa jalousie, qu'il consentit à se défaire de la marquise par leur moyen. Il partit pour aller à Avignon, et laissa son épouse infortunée à sa terre de Gange, qui en était éloignée de dix-neuf lieues. L'abbé et le chevalier, voyant qu'on leur avait livré leur victime, ne tardèrent pas à assouvir leur ressentiment. Un jour que la marquise gardait le lit pour quelque légère indisposition, l'abbé entra dans sa chambre tenant un pistolet d'une main, de l'autre un breuvage composé d'arsenic et de sublimé détrempés dans de l'eau forte; il était suivi du chevalier, qui, en entrant, mit l'épée à la main. « Madame, lui dit l'abbé, il faut mourir, choisissez : voici le feu, le poison, le fer. — Quoi! mourir, s'écrie la marquise! de quel grand crime suis-je donc coupable? — Prenez votre parti, madame, répondit le chevalier, ou nous le prendrons pour vous. » Alors la marquise levant les yeux au ciel pour lui demander vengeance de ces barbares, reçut le verre qui contenait le funeste breuvage, qu'elle avala ayant le pistolet sur la gorge. Comme la matière avait eu le temps de se précipiter au fond, le chevalier en fit une pâte avec un poinçon d'argent, et le présenta à la marquise en lui disant : « Allons, madame, il faut avaler le goupillon. » La marquise le prit, mais le laissa dans sa bouche, et s'étant enfoncée dans son lit, elle l'y rejeta sans qu'ils s'en aperçussent. Les voyant encore auprès d'elle, elle leur dit : « Vous voilà satisfaits; ne poussez pas votre barbarie jusqu'à vouloir perdre mon âme; au nom de Dieu, envoyez un confesseur. » Ils se retirèrent, fermèrent la porte sur eux, et furent chercher un prêtre, qui depuis

vingt-cinq ans était à leur service. Pendant ce temps la marquise, sans se laisser abattre par la vue d'une mort certaine, se lève, s'habille, et gagne une fenêtre qui donnait sur la basse-cour du château. Comme elle se préparait à prendre ses draps ou autre chose, car il y avait vingt-deux pieds de hauteur jusqu'en bas, le prêtre arriva; la marquise ne songeait plus qu'à se jeter par la fenêtre, ce qui l'eût mise en pièces, parce qu'elle eût tombé la tête la première; mais dans le moment le prêtre entra et la retint par le bout de sa jupe, qui, n'étant que de taffetas, lui resta dans la main. Cet heureux contre-temps amortit le coup; la marquise tomba sur ses pieds, et ne se fit d'autre mal que de s'écorcher. Le prêtre, qui sans doute avait le secret, courut à une fenêtre sous laquelle la marquise allait passer, et fit tomber une grosse cruche remplie d'eau, qui l'eût écrasée, mais qui heureusement tomba à côté d'elle. Elle s'assit, et tâcha de se provoquer à vomir; elle mit dans son gosier la tresse de ses cheveux, et comme le saut qu'elle avait fait avait mis tout son corps en mouvement, elle rejeta sans peine tout ce qu'elle avait pris. Se voyant soulagée, elle alla du côté des écuries, et apercevant le palefrenier, elle lui cria : « Mon ami, ouvre-moi l'écurie; je suis empoisonnée, sauve-moi la vie. » Le palefrenier aussitôt vole à elle, la prend dans ses bras, et la conduit où il croit pouvoir lui trouver du secours; ayant aperçu des femmes, il la leur remit entre les mains. Cependant l'abbé et le chevalier, avertis par le prêtre, la cherchent de tous côtés; ils l'aperçoivent qui prend la fuite. Ils courent après elle, criant à la populace, qui s'était assemblée, que leur sœur était folle. Comme elle avait les cheveux épars, qu'elle était presque nue, sans bas, sans souliers, avec un jupon à moitié déchiré, on ne savait qu'en croire. La populace prit le parti

de laisser fuir la marquise, et les deux frères courir après elle. Ils la joignirent à trois cents pas du château, auprès d'une maison appartenant à un bourgeois nommé Duprats; elle y entra avec le chevalier; l'abbé resta en dehors pour écarter la populace. Ces deux monstres voulaient empêcher qu'on ne la secourût avant que le poison n'eût fait son effet. Il était si corrosif, qu'il avait noirci son sein, sur lequel il en était tombé quelques gouttes. Se sentant brûlée intérieurement, elle fit signe qu'on lui donnât de l'eau : une demoiselle lui en apporta un grand verre; mais le chevalier, voyant que le monde s'était retiré dans la chambre voisine, cassa le verre entre les dents de la marquise, et lui donna ensuite deux coups d'épée dans le sein. La marquise crie au secours; mais avant qu'on fût venu, le chevalier furieux lui en donna encore cinq autres et prit la fuite. « L'affaire est faite, dit-il à son frère, retirons-nous. » L'abbé voulant s'en assurer par lui-même, entre armé d'un pistolet. Il lui en eût tiré un coup dans la poitrine, si tous ceux qui étaient présens ne se fussent jetés sur lui avec fureur. L'abbé les écarta à coups de poing et de pommeau de pistolet; mais se voyant trop faible contre tant de monde, il s'évada promptement. La marquise, après avoir encore langui quelque temps, expira enfin; et son corps ayant été ouvert, on lui trouva les entrailles brûlées par la seule impression du poison, dont la malignité avait monté jusqu'au cerveau, qui était devenu noir comme de l'encre. On fit chercher les coupables, mais ils avaient prévenu les perquisitions en sortant du royaume.

Une femme de la halle, accoutumée à laisser ses enfans seuls, tandis qu'elle allait gagner quelque argent à porter des denrées, sortit de chez elle de très grand matin, suivant son usage, et laissa ses

deux enfans, l'un âgé de cinq ans et l'autre de deux, couchés et dormant tous les deux. Probablement réveillés plus tôt que de coutume, ils se levèrent sans attendre le retour de leur mère; probablement aussi ils se mirent d'abord à jouer, ensuite à se disputer, puis à se battre; tel est l'usage commun à tous les âges. L'aîné de ces enfans, impatienté des cris de son frère, s'avisa de le mettre dans le cas de ne plus crier, et muni d'une corde il accrocha au verrou de la porte son malheureux petit frère, l'étrangla, et la victime rendait les derniers soupirs lorsque sa mère revint pour les habiller. Qu'on se fasse une idée de sa douleur! Il y eut une descente des officiers de police. On interrogea le petit assassin; on lui demanda pourquoi il avait pendu son frère, et qui lui avait appris ce métier; il répondit que « son frère avait fait trop de bruit, et qu'il avait appris à pendre sur les boulevards, au spectacle des marionnettes où sa mère le conduisait, et où il voyait tous les jours polichinelle pendre son compère. » Cet accident, qui n'est que trop vrai, prouve assez combien l'exemple a d'empire sur l'enfance, et combien il faut prendre de précautions et apporter de soins à ne lui procurer que des amusemens faits pour elle.

On exécuta, à Prague, un jeune homme pour un crime d'une nature extraordinaire; on ne conçoit même pas aisément comment il a été commis. Il s'agit d'un rapt dont on ne connaît aucune circonstance que d'après la confession du coupable; or, voici ce qu'il a déclaré : Épris d'une passion violente pour une demoiselle de cette ville extrêmement bien née, aussi vertueuse que belle, il a long-temps médité les moyens de la satisfaire. Il portait en conséquence, sur lui, un petit flacon rempli d'une certaine liqueur qu'il appelle un

philtre, dont il n'a jamais voulu révéler la composition, et dont on va connaître l'effet. Il y avait plusieurs mois qu'il guettait en vain l'occasion d'en faire usage; enfin, se trouvant un jour dans une assemblée avec la demoiselle, elle sentit un accès de migraine dont elle se plaignit : l'officieux jeune homme lui proposa du café qui fut accepté, et avant de le présenter il trouva le moyen d'y jeter quelques gouttes de sa liqueur. Le mal de tête diminua, mais un engourdissement universel lui succédant bientôt, le jeune homme proposa à la malade de lui donner la main et de l'accompagner chez elle, ce qui fut accepté. Le jour baissait; au détour d'une rue obscure, deux soldats apostés se joignirent au misérable, qui, avec leur aide, jeta la malheureuse dans une voiture où il s'enferma avec elle; le postillon prit la route d'Olmutz; la demoiselle s'assoupit presque au moment même. Lorsqu'elle arriva dans l'auberge, elle parut à la fois malade et folle, son conducteur l'annonça comme telle; on la laissa à sa disposition. Le lendemain, s'apercevant que l'effet du breuvage commençait à être moins actif, le scélérat prit la poste et se rendit à Dresde. La demoiselle, revenue insensiblement à elle-même, étonnée de son déplacement, ne tarda pas à faire des questions auxquelles les gens de la maison répondirent; elle apprit qu'elle était arrivée avec son mari qui l'avait annoncée comme folle, qu'elle avait passé la nuit avec lui, qu'il était de telle taille, qu'il avait tel habit, qu'il avait disparu le matin, etc. On conçoit l'étonnement, la douleur d'une fille vertueuse qui se surprend elle-même dans un pareil état; un torrent de larmes coule de ses yeux, elle finit par se nommer, par se faire connaître; on la ramène dans sa famille, on informe, on met vingt émissaires en campagne, en suivant les traces du malheureux; on le découvre à Dresde, où il a été

arrêté, conduit à Prague, chargé de fers et enfin exécuté.

Il a marqué le plus profond repentir, mais il n'a jamais voulu ni nommer, pas même désigner les soldats qui l'avaient secondé, ni indiquer la composition de sa drogue funeste.

Un matelot de la petite ville de Martigue avait épousé une femme jeune, belle et vertueuse. Cette femme ayant dépensé peu à peu l'argent que son mari lui avait laissé en s'embarquant, eut recours à un bourgeois de Martigue qui le protégeait. Cet homme, épris tout à coup de la beauté de l'emprunteuse, osa mettre au service qu'elle lui demandait, un prix que l'honnête femme indignée lui refusa sans hésiter, dans l'espérance que son mari reviendrait bientôt. Le matelot n'arrivait point; et en peu de jours, toutes les ressources de cette femme étant épuisées, la cruelle nécessité se fit sentir. Elle était mère; ainsi, craignant de voir périr de besoin l'enfant qu'elle nourrissait, et un autre plus âgé qui lui demandait du pain, elle alla retrouver son tyran dans l'espoir de le fléchir. Les prières et les larmes n'ayant pu rien obtenir du barbare, elle fut obligée de capituler; et vaincue par le besoin, elle lui permit de venir souper pour passer la nuit avec elle. Après le souper, qui fut triste, le bourgeois la pressa de remplir leurs conventions. La pauvre femme prend alors, au berceau, son enfant qui était endormi; et le pressant contre son sein, les yeux remplis de larmes, elle lui dit : « Tette, mon enfant, et tette bien; tu reçois encore le lait d'une honnête femme que la nécessité poignarde. Demain !... que ne puis-je, hélas, te sevrer ! demain tu n'auras plus que le lait d'une malheureuse. » Ses larmes achevèrent. Le bourgeois, ému de ce spectacle, et déconcerté, s'enfuit en jetant sa

bourse, et en s'écriant : « Il n'est pas possible de résister à tant de vertus ! »

Un marchand étant arrivé le soir dans un village de Bavière, se rendit chez un cabaretier qu'il connaissait. Après avoir soupé avec le maître, il le tira à part, et le pria de lui garder, jusqu'au lendemain, une somme de mille florins qu'il avait sur lui. Le cabaretier le conduisit ensuite dans une chambre reculée de sa maison où couchait ordinairement son fils, alors absent, et qu'il n'attendait pas. Ce fils arriva cependant au milieu de la nuit, et trouvant tout le monde couché, entra dans la maison par un passage secret dont il faisait souvent usage, et se rendit dans sa chambre, où il se coucha auprès du marchand. Comme il était ivre, son estomac ne tarda pas à se débarrasser du vin qu'il avait bu. Le marchand, incommodé et dégoûté, se leva, passa dans la chambre où mangent les étrangers, et s'endormit sur un banc. Le cabaretier, peu de momens après, tourmenté de l'envie de s'approprier le dépôt qu'on lui avait confié, courut dans la chambre où il avait placé son hôte, et ne soupçonnant rien de ce qui s'était passé, porta deux coups de hache sur le malheureux qui y était couché, et qu'il ignorait être son fils. Le lendemain matin, en entrant dans la chambre à manger, le premier objet qu'il aperçut, fut le marchand, qu'il croyait avoir tué, et qui lui porta des plaintes contre son fils, qui l'avait forcé de quitter son lit pour s'aller reposer ailleurs. Le cabaretier, instruit de sa méprise, se trouva mal. Il déclara lui-même son crime, et fut arrêté sur-le-champ.

Thebé, femme d'Alexandre, tyran de Phères en Thessalie, ne pouvant supporter les cruautés horribles de son époux, et craignant d'en être elle-même quelque jour la victime, de concert

avec trois frères qu'elle avait, forma le projet de le tuer, et l'exécuta de cette manière. Tout le palais du tyran était rempli de gardes qui veillaient toute la nuit; il n'y avait qu'une chambre haute qui était gardée par un chien enchaîné, très féroce, et qui ne reconnaissait que le maître, la maîtresse et l'esclave qui lui donnait à manger. Le temps choisi pour l'exécution étant venu, Thebé enferme ses frères pendant le jour dans une chambre voisine, et entre seule, selon sa coutume, dans la chambre d'Alexandre qu'elle trouve endormi; elle sort un moment après, ordonne à l'esclave d'emmener le chien dehors, parce que son mari voulait dormir en repos; et de peur que l'échelle par où il fallait monter ne fît du bruit quand ses frères viendraient, elle couvrit de laine les échelons. Tout étant préparé, elle fait monter tout doucement ses frères armés de poignards, et les laissant à la porte qui était entr'ouverte, elle rentre; et prenant le cimeterre qui était pendu au chevet, elle le leur montre : c'était le signal dont ils étaient convenus, pour marquer que le tyran était endormi. Sur le point de l'exécution, ces jeunes gens se trouvent saisis de frayeur, et n'osent avancer. Thebé se met en colère, les appelle lâches, et jure par tout ce qu'il y a de plus sacré qu'elle va éveiller Alexandre, et lui déclarer leur complot. La honte et la crainte les raniment; elle les fait entrer, les mène près du lit, et tient elle-même la lampe. L'un prend le tyran par les pieds; l'autre le prend par les cheveux, et le troisième le frappe à grands coups de poignard, et le tue.

EXAGÉRATION.

Hérodote, appelé par Voltaire *le père du mensonge*, décrit Babylone une ville immense, dont chaque côté avait cent vingt stades de longueur; il dit que ses murailles étaient hautes de deux cents

coudées sur soixante d'épaisseur ; qu'elle avait cent portes d'airain ; enfin que cette ville était d'une telle grandeur, que les ennemis y étant entrés par une porte, on n'en sut la nouvelle à la porte opposée que trois jours après.

FAITS DIVERS.

Un étranger très riche, nommé Suderland, était banquier de la cour et naturalisé en Russie; il jouissait auprès de l'impératrice d'une assez grande faveur. Un matin, on lui annonce que sa maison est entourée de gardes, et que le maître de la police demande à lui parler. Cet officier, nommé Reliew, entre avec un air consterné : « Monsieur Suderland, lui dit-il, je me vois avec un vrai chagrin chargé, par ma gracieuse souveraine, d'exécuter un ordre dont la sévérité m'afflige, m'effraie, et j'ignore par quelle faute ou par quel délit vous avez excité à ce point le ressentiment de sa majesté. — Moi ! monsieur, répondit le banquier, je l'ignore autant et plus que vous; ma surprise surpasse la vôtre. Mais enfin quel est cet ordre ? — Monsieur, en vérité, le courage me manque pour vous le faire connaître. — Eh quoi ! aurais-je perdu la confiance de l'impératrice ? — Si ce n'était que cela, vous ne me verriez pas si désolé : la confiance peut revenir; une place peut être rendue. — Eh bien ! s'agit-il de me renvoyer dans mon pays ? — Ce serait une contrariété ; mais avec vos richesses on est bien partout. — Ah ! mon dieu ! s'écrie Suderland tremblant, serait-il question de m'envoyer en Sibérie ? — Hélas ! on en revient. — De me jeter en prison ? — Si ce n'était que cela, on en sort. — Bonté divine ! voudrait-on me *knouter* ? — Ce supplice est affreux, mais il ne tue pas. — Eh quoi ! dit le banquier en sanglotant, ma vie serait-elle en péril ? L'impératrice, si bonne, si clémente, qui me parlait si doucement

encore il y a deux jours, voudrait... mais je ne puis le croire. Ah ! de grâce, achevez; la mort serait moins cruelle que cette attente insupportable. — Eh bien ! mon cher, dit enfin l'officier de police avec une voix lamentable, ma gracieuse souveraine m'a donné l'ordre de vous faire empailler. — Empailler ! s'écrie Suderland en regardant fixement son interlocuteur; mais vous avez perdu la raison, ou l'impératrice n'aurait pas conservé la sienne; enfin, vous n'auriez pas reçu un pareil ordre sans en faire sentir la barbarie et l'extravagance. — Hélas ! mon pauvre ami, j'ai fait ce que d'ordinaire nous n'osons tenter; j'ai marqué ma surprise, ma douleur; j'allais hasarder d'humbles remontrances; mais mon auguste souveraine, d'un ton irrité, en me reprochant mon hésitation, m'a commandé de sortir et d'exécuter sur-le-champ l'ordre qu'elle m'avait donné, en ajoutant ces paroles qui retentissent toujours à mon oreille : *Allez, et n'oubliez pas que votre devoir est de vous acquitter, sans murmure, des commissions dont je daigne vous charger.* Il serait impossible de peindre l'étonnement, la colère, le tremblement, le désespoir du pauvre banquier. Après avoir laissé quelque temps un libre cours à l'explosion de sa douleur, le maître de police lui dit qu'il lui donne un quart d'heure pour mettre ordre à ses affaires. Alors Suderland le prie, le conjure, le presse long-temps en vain de lui laisser écrire un billet à l'impératrice pour implorer sa pitié. Le magistrat, vaincu par ses supplications, cède en tremblant à ses prières, se charge de son billet, sort, et n'osant pas aller au palais, se rend précipitamment chez le comte Bruce. Celui-ci croit que le maître de police est devenu fou; il lui dit de le suivre, de l'attendre dans le palais, et court, sans tarder, chez l'impératrice. Introduit chez cette princesse, il lui expose le fait. Catherine entendant cet étrange

récit, s'écrie : « Juste ciel ! quelle horreur ! en vérité, Reliew a perdu la tête. Comte, partez, courez et ordonnez à cet insensé d'aller de suite délivrer mon pauvre banquier de ses folles terreurs, et de le mettre en liberté. » Le comte sort, exécute cet ordre, revient et trouve Catherine riant aux éclats. « Je vois bien à présent, dit-elle, la cause d'une scène aussi burlesque qu'inconcevable; j'avais, depuis quelques années, un joli chien que j'aimais beaucoup, et je lui avais donné le nom de *Suderland*, parce que c'était celui d'un Anglais qui m'en avait fait présent. Ce chien vient de mourir; j'ai ordonné à Reliew de le faire empailler; et comme il hésitait, je me suis mis en colère contre lui, pensant que par une sotte vanité il croyait une telle commission au-dessous de sa dignité. Voilà le mot de cette ridicule énigme. »

Quelques années avant la révolution, il se passa une aventure fort étrange, et qui, dans le temps, passait pour bien constatée. L'exécuteur des hautes œuvres de Landau, qui avait la réputation de trancher les têtes avec la plus grande dextérité, reçut une lettre anonyme par laquelle on l'invitait à se rendre, à un jour marqué, à la porte de Nancy, et se munir de son damas. Lorsqu'il fut arrivé au lieu indiqué, trois hommes armés se saisirent de lui, en l'exhortant à n'opposer aucune résistance. On lui banda les yeux et on le fit entrer dans une chaise de poste. Après environ douze heures de chemin, on le fit entrer dans une chambre tendue de noir, et éclairée par plusieurs lampes. Là, on lui ôte son bandeau, et on lui montre une personne à genoux, ayant de beaux cheveux épars et la tête enveloppée dans un sac. Son cou reposait sur un billot; tout le reste du corps était recouvert d'un linceul : cette personne poussait des gémissemens étouffés, et le bourreau

de Landau reçut l'ordre de lui trancher la tête. Il refuse ; on le menace, et une paire de pistolets sous la gorge, on le force à obéir. A peine l'exécution est-elle faite, qu'on lui remet une bourse de deux cents louis. On lui rebande les yeux ; et après l'avoir promené dans la chaise de poste pendant douze heures, comme en venant, on le reconduisit à la porte de Nancy, où on l'avait pris. Il ne put découvrir quel était le sexe de cette malheureuse victime, ni dire en quel endroit on l'avait conduit ; mais il présumait avoir passé le Rhin.

A la fin de la campagne de 1761, où les comtes de Fougère et de la Luzerne, lieutenans-généraux, commandaient la maison du roi à l'armée, un garde-du-corps, que des affaires urgentes appelaient en Provence, vint leur présenter sa démission, et les prier de lui accorder son congé et ses certificats de service. « Quoi ! monsieur, lui dirent ces deux généraux, qui, se trouvant en gaîté, crurent pouvoir le plaisanter avec amertume, vous quittez le service du roi pour aller planter des choux ! — Oui, messieurs, répondit froidement l'honnête militaire ; je vais bêcher mon jardin, et je le cultiverai de manière qu'il n'y vienne ni fougère ni luzerne. »

Huber fut un des artistes les plus singuliers qu'on ait connus. Avec des ciseaux et une feuille de papier, il faisait toute espèce de dessins, et surtout des portraits d'une ressemblance frappante. Son habileté en ce genre était telle, qu'il faisait le portrait de Voltaire, sans avoir les yeux sur le papier. En déchirant une carte les mains derrière le dos, il reproduisait, avec une exactitude parfaite, le profil de l'immortel habitant de Ferney, dont il fut, pendant vingt ans, le commensal. On rapporte qu'il associait un chat à ses travaux. En lui présentant une tranche de fromage, et en la lui faisant

mordre d'une certaine façon, il obtenait un profil très ressemblant. Souvent le célèbre modèle s'est amusé des talens du maître et de la dextérité de l'élève.

Le fameux compositeur Durante forma plusieurs maîtres célèbres, et entre autres Piccini, Pasiello, Sacchini, Cimarosa, Guglielmi. Ce dernier était loin de montrer pour l'art auquel on le destinait, la même aptitude que ses camarades, et il ne fallait rien moins que le zèle persévérant de son maître pour lui faire surmonter son aversion innée pour l'étude. « De ces oreilles d'âne, disait Durante, je veux faire des oreilles vraiment musicales. » Un jour ayant donné à ses écoliers une composition très difficile à faire (c'était une fugue à huit voix), dont l'examen devait avoir lieu solennellement en public, tous se mirent à y travailler avec zèle pendant plusieurs jours, à l'exception de Guglielmi qui n'avait pas encore commencé la veille même du concours. Ses camarades le renvoyèrent de la classe pour le punir de sa négligence, et il les menaça, en se retirant, de venger cet outrage d'une manière éclatante. En effet, il se renferma volontairement dans un grenier, où il travailla sans relâche pendant trente-deux heures; et au moment où les juges allaient décerner le prix au travail de Sacchini, il leur soumit une fugue qui enleva tous les suffrages. « Je ne m'étais donc pas trompé, s'écriait Durante avec enthousiasme, c'est un de mes meilleurs élèves ! »

Un jour, à la Convention, Gensonné manifestait avec énergie le mépris que lui inspiraient les *montagnards*; il déployait le hideux tableau des excès dont ils s'étaient souillés. Alors une voix fit entendre ces mots : « Ils ont pourtant sauvé la patrie ! — Oui, s'écrie Gensonné, comme les oies ont sauvé le Capitole. »

A l'époque où le général américain Jackson remplissait les fonctions de shérif, on vint lui dénoncer un homme qui s'était rendu coupable de meurtre, et qui, armé d'un fusil, intimidait les dix bourgeois préposés pour l'arrêter. Jackson augmenta le nombre des personnes qui devaient s'emparer du meurtrier; mais ce fut inutilement: elles n'osèrent remplir leur mission : « Désignez-moi vous-même, dit-il, à un de ses collègues; » et après cette formalité légale, il se rendit dans le lieu où était le prévenu, que nul n'osait arrêter. Jackson s'avance froidement vers lui, écarte l'arme qu'il tenait dirigée vers sa poitrine, le désarme et le livre aux spectateurs étonnés de son sang-froid et de sa fermeté.

Hododine combattait en 1793 contre les Vendéens. La fortune trahit son courage; il fut fait prisonnier. On le chargea, comme Régulus à Carthage, d'une mission pour un échange de prisonniers. Les conditions étaient les mêmes; sa vie était attachée au succès de l'entreprise. Il part pour Nantes, où, avant la révolution, il était négociant, expose l'objet de son retour dans cette ville, et ne peut réussir. Il avait fait serment de retourner au camp ennemi, dans le cas où les propositions qu'on le chargeait de faire ne seraient pas acceptées. Ses concitoyens lui firent les plus vives instances pour le décider à ne point se livrer aux implacables Vendéens. Il résista avec fermeté aux prières de ses amis, aux larmes de sa famille, et vola dégager sa parole. Mais plus heureux que Régulus, il trouva des admirateurs de sa vertu parmi ses ennemis même; et loin de se souiller de son sang, les Vendéens renvoyèrent honorablement Hododine dans sa famille.

Fontenelle assistait au mariage de madame Helvétius, et n'avait cessé de lui dire les choses les

plus gracieuses. Quelques instans après, il passa devant elle sans l'apercevoir. Madame Helvétius, remarquant sa distraction, lui dit : « Quel cas dois-je faire de toutes vos galanteries, puisque vous passez sans me regarder? — Madame, répondit l'aimable vieillard, si je vous eusse regardée, je n'aurais pas passé. »

Cette célèbre épouse d'un célèbre écrivain, avait été l'amie de Champfort, de l'abbé Morellet. Turgot et Franklin avaient, dit-on, voulu l'épouser; et dans sa vieillesse elle plaisait encore aux hommes d'un autre âge. Garat, Cabanis, Destutt de Tracy, les hommes les plus distingués dans les sciences, les arts et la littérature, aimaient à se réunir auprès d'elle dans son humble et paisible retraite. Bonaparte y vint un jour. « Ah ! lui dit-elle tandis qu'ils se promenaient ensemble dans le jardin, combien on peut trouver de bonheur dans trois arpens de terre ! »

Après avoir assuré l'indépendance de leur patrie, les officiers de l'armée des États-Unis, dans le dessein de perpétuer le souvenir de leur union au temps du danger, avaient, avant leur séparation, formé une société d'amis, sous le nom de *société de Cincinnatus*. Les membres portaient une espèce de décoration; c'était une aigle d'or suspendue à un ruban bleu bordé de blanc. D'un côté, Cincinnatus était représenté quittant ses rustiques foyers pour prendre les armes comme dictateur; de l'autre, on le voyait déposant son glaive, son bouclier, et reprenant sa charrue. Ils envoyèrent cette décoration et un diplôme d'association aux généraux et colonels français qui les avaient secondés pendant la guerre de l'indépendance. Un d'eux, homme très distingué par sa naissance, excellent officier, mais dont l'instruction avait été négligée, et qui se faisait remarquer par des fautes

de langue très comiques, disait à un des sociétaires qui était aussi commandeur de Saint-Lazare et chevalier de Saint-Louis : « Te voilà, mon ami, bien riche en saints, car tu en as trois : saint Louis, saint Lazare et saint Cinnatus. Mais pour ce dernier, je me donne au diable si je sais où nos amis de l'Amérique ont été le déterrer. »

M. L. raconte qu'étant malgré lui président de la société populaire de Villeneuve, une colonne de cette armée révolutionnaire, qui allait mitrailler Lyon, passa dans la ville, et aperçut au milieu de la place publique un massif de pierre surmonté d'une croix; cette croix était couverte, de bas en haut, de fleurs de lis très bien sculptées. Lorsque, antérieurement, les ordres avaient été donnés de faire disparaître tous les signes de la féodalité, une bonne femme, qui avait pour cette croix une prédilection particulière, avait obtenu qu'au lieu de la jeter par terre, on la revêtirait, à ses frais, d'une couche de plâtre qui cacherait les fleurs de lis. L'armée révolutionnaire avait voulu renverser la croix; aux premiers coups, le plâtre tombe et laisse à nu les fleurs de lis. On demande la tête du président de la société populaire; cependant, grâce à cette qualité et à la condition que l'on y attachait, on accorde un répit de douze heures; avant ce temps la croix de fer qui surmonte la flèche du clocher doit avoir disparu, sinon M. L. est mort. M. L. se crut perdu. Laissons-le parler : « Un charpentier, témoin de cet arrêt, vient à moi, poursuit-il, me serre la main et me dit : Il ne faut pas douze heures pour te délivrer. Il ne lui en fallut pas deux; en moins de vingt minutes on le vit sortant d'une lucarne pratiquée vers le milieu de la flèche. Pour atteindre de cette distance à la croix, il y avait, de distance en distance, des crampons de fer auxquels il s'at-

tachait, et qu'il avait de la peine à franchir; l'air semblait agiter son corps et le faire incliner, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ce spectacle mettait la horde en gaîté. « Il tombera, il ne tombera pas : je gage que si; je gage que non. » J'avais le cœur dans un étau et la main sur les yeux. Le brave charpentier détache la croix en trois quarts d'heure, et les applaudissemens du bataillon sanguinaire succèdent à ses menaces. »

Un gros homme joufflu, vermeil, venait dans un bureau de deuil commander l'enterrement de sa femme; il prévint tout d'abord l'entrepreneur qu'il ne voulait rien épargner pour donner à cette épouse si chérie un dernier témoignage de sa tendresse. — La tenture de velours? — Oui sans doute, la tenture de velours; peut-il y avoir rien de trop beau pour elle? De quel prix est la tenture de velours? — Six cents francs. — Six cents francs.... Je fais une réflexion : je dois respecter ses goûts, même après sa mort, et je me souviens qu'elle avait pour ce genre de luxe une aversion toute particulière. Mettez la tenture de serge; mais pour le reste, n'épargnez rien, je veux faire les choses grandement. — Nous vous donnerons cinquante cierges de première qualité pour deux cents francs. — Cinquante cierges pour deux cents fr.! Ah! chère amie, s'il m'en fallait allumer un pour chacune de tes vertus, quelle fortune y pourrait suffire! Nous en mettrons quatre; mais sous tous les autres rapports, que le convoi soit brillant. — Vous voulez donc un grand nombre de voitures de suite? vingt-cinq, par exemple, à un louis chacune. — C'est ce qu'il y a de mieux, mais rien d'inutile; cette excellente femme choisissait bien ses amis : elle en avait peu, et je ne veux pas d'indifférens à ce convoi; une seule voiture suffira.

(M. de Jouy, *Guillaume le franc-parleur.*)

A la mort de madame de Pompadour, sa famille demanda que l'inhumation fût précédée d'une oraison funèbre. Voici comment le religieux chargé de cette commission s'en acquitta : « Je reçois le corps de très haute et très puissante dame, madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la reine ; elle était à l'école de toutes les vertus, car la reine, modèle de bonté, de piété, de modestie, d'indulgence, etc..... »

On trouve dans les *Chroniques*, du temps de Louis XI, une circonstance assez remarquable. Il est dit que ce roi, étant venu dîner avec la reine à l'Hôtel-de-Ville, on prépara, suivant l'usage, un bain pour la reine et un autre auprès du sien pour une bourgeoise de Paris. Ce fait, qui peut paraître insignifiant à beaucoup de lecteurs, offre un exemple d'égards marqués envers le peuple.

Le luxe des courtisanes était tel sous Louis XV, qu'une demoiselle Deschamps, célèbre par sa prodigalité, imagina, pour se faire remarquer à la promenade de Longchamp, de faire faire des harnais en *stras* pour un attelage de six chevaux. Le lieutenant de police en fut instruit, et lui fit dire que si elle se montrait avec ce brillant attelage, elle serait mise à l'Hôpital.

Comme le jour de la nomination d'un ministre, on pronostique ordinairement son renvoi, un vice-roi, nommé par l'empereur Mahomet Shaw, au gouvernement du Deckan, sortit de Delhy monté sur un éléphant, et avec le visage tourné vers la queue de l'animal. Questionné sur cette étrange posture, il répondit que c'était pour voir arriver son successeur.

On ne trouve dans l'*Histoire de Louis XIV* aucun trait qui peigne mieux l'esprit du temps et le ca-

ractère du monarque, que ce propos de madame de Montespan : « Il ne m'aime pas, disait-elle; mais il se croit redevable à ses sujets et à sa propre grandeur, d'avoir pour maîtresse la plus belle femme de son royaume. »

Tous les vices étaient le partage du cardinal Dubois. Dans ses emportemens fréquens il jurait comme un charretier ivre. C'est à cette malheureuse habitude qu'un jour un de ses valets fit une si plaisante allusion. Par un amour-propre de laquais, les gens des prélats de Lyon, de Reims, de Vienne, de Strasbourg et du cardinal, disputaient entre eux sur la prééminence de leurs maîtres. L'un d'eux crut imposer silence à la livrée de Dubois en disant que l'archevêque de Reims avait l'honneur de sacrer le roi. « Eh! pardieu, tu nous la donnes belle, répliqua Raffin, un des laquais de Son Eminence, si ton maître sacre le roi, le mien est bien plus que lui, car il sacre Dieu tous les jours. »

Parmi toutes les horreurs qui couvrirent le cardinal Dubois d'infamie, le fait suivant est l'un des plus horribles. Une jeune veuve, aussi belle que vertueuse, eut le malheur d'attirer les regards de ce pourvoyeur des plaisirs de son maître, et de plaire au duc d'Orléans. Ses offres magnifiques n'ayant servi qu'à le faire rejeter avec mépris, Dubois, alors abbé, feignit de céder au plus tendre amour; il annonce qu'il renonce, pour la veuve, à l'état ecclésiastique, à ses immenses bénéfices, et lui présente sa main. La pauvre femme est touchée de l'éloquence perfide, du sacrifice simulé du traître, elle consent à l'épouser. Dubois en fixe le jour très rapproché, corrompt à prix d'or un prêtre indigne de ce titre, s'arrange avec une de ces créatures d'iniquité qui lui sont si connues : celle-ci doit passer pour sa parente, faire la noce

et loger les mariés. Le scélérat fait préparer une charmante maison; et lorsque, après la cérémonie et les fêtes du mariage, la veuve est conduite dans la chambre nuptiale, Dubois éteint les lumières, se glisse dans un autre appartement par une porte secrète pratiquée dans l'alcove, et le duc d'Orléans profite de la même issue pour pénétrer dans le lit de la malheureuse abusée, qui croit prodiguer ses caresses à un époux tendre et généreux. Lorsqu'aux premiers rayons du soleil elle aperçut le prince à ses côtés, elle poussa un cri d'indignation et d'horreur. Dubois arrive, et tandis que l'infortunée, se jetant à ses pieds, lui proteste qu'elle est innocente, il lui raconte froidement que c'est un arrangement pris entre le prince et lui, et qu'ils la posséderont tous deux. A cet aveu la souffrance, la confusion de la vertueuse femme font place à une noble fureur; elle proteste à Dubois que jamais elle ne verra en lui son époux : elle veut se donner la mort, et supplie le prince de la délivrer de la présence de ce monstre. Confus et presque repentant, le duc s'empressa de le lui jurer. D'après le désir de l'infortunée, le prince la cacha à tous les yeux dans une jolie maison à Surenne : on fit tout pour adoucir ses regrets; mais elle succomba au bout de six semaines. Le duc porta long-temps dans son âme le désespoir de l'amour et le ver rongeur du remords; s'il eût pu être rappelé à la vertu, cette terrible aventure l'aurait fait sans doute; mais la débauche l'avait trop aveuglé, trop avili, et Dubois le replongea de nouveau dans la fange.

Un certain abbé ayant la vue fort courte, crut apercevoir vis-à-vis son appartement, au travers d'une fenêtre grillée, une demoiselle qui lui faisait les yeux doux, et lui envoyait des baisers : « Voyez, voyez, dit-il à un de ses amis, les avances de cette

demoiselle. — Et où donc ? — Telle fenêtre. — Ah ! la bonne chose, répliqua l'ami, c'est un chat qui fait sa toilette, et nous annonce de la pluie en passant la pate par-dessus son oreille. »

Non seulement le cardinal Dubois s'irritait contre tous ses gens, mais aussi contre son propre individu : « Ah ! disait-il souvent, il faut que je mette tout le monde à la porte; et, si je le pouvais, je m'y mettrais moi-même. »

Il était tellement ignorant, que lorsqu'il fut nommé secrétaire du cabinet du roi, il écrivit à sa femme, qui était encore à Brives, à madame Dubois, *secrétairesse* du cabinet du roi.

De toutes les extravagances qui peuvent passer par la tête de femmes galantes, voici la plus originale. La marquise de Nesle et madame de Polignac, toutes deux éprises du duc de Richelieu, se parèrent avec soin, se rendirent au bois de Boulogne dans leurs équipages, et toutes deux se battirent au pistolet. La première, légèrement blessée, tomba sur le coup, et son adversaire s'éloigna en se vantant de s'être vengée. Cependant plusieurs promeneurs de distinction arrivent; on relève madame de Nesle, on panse sa blessure, on lui assure qu'il n'y a aucun danger : « Bien, bien, dit-elle, je pourrai plaire encore et l'emporter sur ma rivale. — Eh ! madame, quel est l'heureux mortel pour qui vous prodiguez votre vie ? — Le duc de Richelieu, répondit-elle hardiment; il n'est plus que ce moyen de se distinguer des femmes enivrées de son amour. »

François I[er] demandait plaisamment à voir l'article du testament d'Adam, qui excluait le roi de France du partage du nouveau monde.

Il y a sur le titre du *Tartufe* une anecdote peu

connue, qui prouve qu'en tout et partout Molière était observateur.

Prêt à finir son chef-d'œuvre, Molière ne savait encore quel nom donner à l'imposteur qu'il peint si vigoureusement, lorsqu'un jour étant chez le nonce avec deux ecclésiastiques, dont les mains jointes, le regard oblique et baissé, l'air mortifié, le sourire faux, donnait assez bien l'idée de son personnage, on vint présenter des truffes à acheter. Un de ces pieux abbés, qui savait un peu d'italien, à ce mot de truffes, sortit tout à coup du dévot silence qu'il gardait, et choisissant saintement les plus belles, il s'écriait d'un air riant: *Tartofalli, tartofalli, signor nunzio.* Molière résolut aussitôt de donner le nom de *Tartufe* à son hypocrite.

Le marquis de La Châtre était depuis quelque temps l'amant favorisé de Ninon de Lenclos, lorsqu'il fut contraint de partir pour l'armée; doublement affligé de la quitter et de prévoir qu'elle l'oublierait, il exigea qu'elle s'engageât par un billet à lui tenir une fidélité inviolable. Le billet fut écrit et signé; mais à peine le marquis était-il absent depuis trois mois, qu'un nouvel amant était aux pieds de Ninon : elle résista en vain quelques instans, il fut bientôt dans ses bras. « Ah! ah! dit-elle alors, *le bon billet qu'a La Châtre.* » Ce mot, et l'explication qui le suivit, divertirent si fort le nouveau vainqueur, qu'il en fit rire tout le monde. Ninon fut piquée de cette indiscrétion. Quand l'indiscret revint auprès d'elle, il fit si promptement oublier son tort, que Ninon ne se souvint de la querelle qu'au moment où il la quittait, et du haut de l'escalier : « Au moins, lui dit-elle, nous ne sommes point raccommodés. »

Un homme d'une très grande piété faisait une quête pour les pauvres; il vint présenter la requête de ses protégés à un richard brusque, em-

porté, qui le refusa durement; le quêteur ne se découragea point, et revint à la charge avec tant de constance et d'ardeur, que le richard, impatienté, lui donna un soufflet. L'homme pieux fit un mouvement très vif, puis faisant un effort, il dit avec un sourire: « Ce soufflet est pour moi, mais mes pauvres.... »

FAITS REMARQUABLES.

Le 28 février 1812, l'exploitation de la mine de houille, située commune d'Ans, près de la route de Bruxelles, offrit un grand péril. L'eau tombait dans la mine où se trouvaient cent vingt-sept ouvriers; elle arrivait par le *bure* (espèce de grand puits carré), que l'on désignait par le nom spécial de *bure beaujonc*. Au moment où le panier (caisse carrée soutenue par des chaînes aux quatre angles) rempli de houille était enlevé, un ouvrier chargeur, Matthieu Labaye, s'aperçut que l'eau tombait dans le bure dont la hauteur est de 170 mètres. Ses camarades crurent que les tuyaux de la pompe à vapeur étaient engorgés, et que l'eau, n'arrivant point au jour, tombait dans le bure. Cependant, Labaye fit appeler le maître ouvrier, Hubert Goffin, qui était dans une taille ou tranchée, dans la veine, à 500 mètres de distance. Celui-ci arrive promptement et reconnaît que le danger est réel. Son premier soin est d'envoyer chercher son fils Matthieu Goffin, âgé de douze ans. Personne n'était remonté, l'eau était encore peu considérable: Goffin pouvait échapper au danger, son fils était auprès de lui; il avait même une jambe dans le panier. « Non, dit-il en repoussant le panier, si je monte, mes ouvriers périront; je veux rester ici, les sauver tous, ou périr avec eux! » Aussitôt il met à sa place un ouvrier aveugle. Le panier remonte; mais suspendu seulement à deux chaînes, il est

sur le côté. Quelques ouvriers ne pouvant se maintenir dans cette position, tombent dans l'eau; Goffin et son fils, qui ne le quitte pas, les retirent. Le panier redescend, il arrive pour la seconde fois. Les ouvriers épouvantés se pressent, s'entassent, mais le choc de la chute d'eau en précipite une partie. Goffin et son fils sont encore là pour leur salut. Une troisième fois le panier redescend; mais les chevaux du manége sont lancés, et les ouvriers n'ont qu'un instant pour saisir la machine qui doit les enlever. Goffin voit le danger, il avertit ces infortunés qui ne l'écoutent plus : ils saisissent le panier, s'y cramponnent; mais bientôt ils retombent pour la plupart, et périssent dans le bure que l'eau inonde; elle allait atteindre le haut des gaières. Goffin seul conserve sa présence d'esprit. Le dévoûment de cet homme, père de sept enfans en bas âge, électrise le brave Labaye, qui le premier s'était aperçu de l'inondation, et agit avec une égale force sur Nicolas, Bertrand et Melchior Clavir. Goffin ordonne à Bertrand de faire une ouverture au bure d'airage (puits où l'on entretient du feu dans une cage en fer suspendue), pour que les ouvriers puissent gagner les montées; et il charge Labaye de saisir toutes les chandelles et de placer celles qui étaient allumées au haut de la galerie principale pour que les mineurs vissent de loin qu'ils ne pouvaient plus arriver au bure. Clavir aidait Goffin à rassembler les ouvriers, et à les chasser même du côté des montées. Ces dispositions sauvèrent la vie à un grand nombre, qui eurent le temps de rejoindre Goffin; ceux qui s'obstinèrent à rester près du lieu où descendait le panier, dans l'espoir de l'atteindre, furent bientôt submergés par la chute d'eau. Les ouvriers et les enfans étant rassemblés, Goffin leur répéta plusieurs fois : « Marchons vers la roisse (galerie qui coupe obliquement les mon-

tées), et si nous ne pouvons sortir d'ici par Beaujonc, nous sortirons par Memonster. » Que l'on se figure l'état de ces malheureux enfoncés dans les entrailles de la terre à 170 mètres de profondeur; rassemblés dans un petit espace, privés d'alimens et presque d'air vital, craignant à tout instant d'être engloutis dans les eaux qui augmentaient à vue d'œil... Informés de l'horrible danger que courent les mineurs, l'ingénieur en chef des mines, M. Mathieu, et l'ingénieur ordinaire, M. Migneron, M. le baron Micoud, préfet du département, et le maire d'Ans se transportèrent sur les lieux; les femmes et les enfans des victimes les accompagnent et font retentir l'air de leurs cris lamentables. Pendant qu'on met les machines en mouvement, un détachement de troupes arrive et maintient la multitude qui ne peut que retarder le travail et troubler les ouvriers. L'ignorance où l'on est du bure où sont les mineurs, l'inondation qui ne permet point de s'orienter, la difficulté de se frayer un chemin jusqu'à ces infortunés, répandent la consternation dans tous les cœurs; et les travaux, sans direction, sont pendant plusieurs jours sans aucune utilité. Le courage des ingénieurs, des autorités, des ouvriers, n'en est pas pour cela diminué; on redouble de zèle et d'activité. Enfin tout espoir n'est pas perdu; on entend un bruit intérieur, et tous les efforts sont dirigés du côté d'où il part.... Mais revenons à Goffin, et suivons, jusqu'au moment de sa délivrance, la marche héroïque de cet homme généreux, que seconde d'une manière admirable la fermeté d'un enfant de douze ans, de son fils, héros peut-être plus grand encore par un courage supérieur à son âge. Quelques ouvriers demeurèrent pour juger du progrès des eaux; les autres se portèrent sur l'amont de pendage (partie élevée et inclinée), où ils arrivèrent dans l'état le plus déplorable. Les

enfans en pleurs entouraient Goffin. « Cher maître, disaient-ils, par où sortirons-nous? Mon Dieu se peut-il que nous devions mourir si jeunes! » Goffin leur impose silence, les rassure en leur promettant qu'ils échapperont tous. Il distribua son monde dans les différentes montées, depuis la quatrième jusqu'à la septième, se communiquant toutes par la roisse. Les plus robustes sont choisis pour entreprendre des tranchées et se frayer une issue. Travail superflu! après de longs et inutiles efforts, ils s'abandonnent au désespoir; les enfans implorent la bénédiction paternelle; ceux qui sont orphelins ou dont les pères ne sont pas présens, se jettent aux genoux de Goffin, et le supplient de le bénir. De nouveaux efforts de la part des travailleurs n'ont pas plus de succès. Le découragement est à son comble, ils refusent de prolonger un travail qui prolonge inutilement leurs angoisses et leurs fatigues. « Eh bien! s'écrie Goffin, puisque vous refusez d'obéir, mourons! » Et il prend son fils dans ses bras. Tous s'embrassent, tous se préparent à mourir; mais la voix d'un faible enfant se fait entendre; c'est celle du jeune Goffin : « Vous faites, leur dit-il, comme les enfans; vous pleurez et vous avez peur! allons, obéissez à mon père; travaillez, et prouvons du moins que nous avons eu du courage jusqu'à la mort. » Il fait un pas, et tous, comme par inspiration, le suivent; les travaux sont repris; mais bientôt les forces des travailleurs sont épuisées; le découragement et le besoin de nourriture les accablent. Goffin les traite de lâches; il leur déclare qu'il va hâter sa mort et leur enlever tout espoir en se noyant avec son fils. Ils se précipitent audevant de lui et promettent de se remettre à l'ouvrage. Mais l'air ne contient plus assez d'oxigène. Les deux chandelles qui éclairent les travailleurs s'éteignent d'elles-mêmes; une dernière lueur,

unique ressource, s'éteint par accident. Une profonde obscurité détruit le peu de courage qui avait animé les ouvriers, et pour la troisième fois ils cessent leurs travaux. Goffin, désespéré, saisit le premier qui se trouve sous sa main et menace d'arracher la vie à celui qui renonce à concourir au salut commun, à celui qui quittera le travail. Il les ramène à l'ouvrage, malgré l'obscurité, et lui-même donne toujours l'exemple. Ses mains, désaccoutumées à se servir du pic, sont ensanglantées; son fils, qui se partage entre le travail et la tendresse filiale, vient souvent lui tâter le pouls, et lui dit : « Courage, mon père! cela va bien. » Dans cette situation, cet enfant ne pense qu'à sa famille. « Mon père, il n'y a que vous et moi qui gagnons de l'argent; comment vivront ma mère, mes sœurs et mes petits frères, si nous périssons ici? il faudra donc qu'ils demandent l'aumône? — Cher enfant! — Je sais que vous avez caché de l'argent, mais ils ne pourront pas le trouver. — Et le tien, mon fils? — Moi, je n'ai qu'un petit écu; c'est ma sœur qui l'a. » Deux ouvriers, à la suite d'une querelle, sont au moment de se battre. « Laissons-les faire, disent les autres; si l'un d'eux est tué, il nous servira de nourriture. » Ce propos, échappé au délire du besoin, mit fin à la querelle. Naguère craignant d'être submergés, ils n'allaient au bord de l'eau que pour juger de son élévation; en ce moment, privés de lumière, ils y vont en tâtonnant, dans l'espoir de trouver le corps d'un de leurs camarades pour se le partager. Après avoir dévoré les chandelles qu'ils avaient cachées, bu leur propre urine préférablement à une eau infecte, les uns tombent d'inanition, les autres sont en proie au délire. Tous, par la plus cruelle injustice, accusent Goffin de leur malheur et le maudissent. Surmontant son propre épuisement, cet infortuné mineur cherche à les calmer;

il les appelle par leur nom, espérant que ceux qui ne répondront pas auront pu remonter au jour. Il parle surtout d'Antoine Hallet, qui, ayant saisi la chaîne fixée à la cloche placée au-dessus du bure, avait le premier donné l'alarme. Il ignorait que ce mineur avait été victime de sa générosité. Étant d'une taille plus élevée que celle de ses camarades, et espérant avoir assez de temps pour remonter, il avait cédé le pas à tous ceux qui pouvaient être submergés avant lui. Après cinq jours et autant de nuits passés dans la plus cruelle anxiété, les infortunés houilleurs entendent à l'extérieur un bruit qui leur annonce une prochaine délivrance. Ils répondent par un faible travail; mais ils ont été entendus. Les efforts de l'extérieur redoublent; ils sont sauvés! On les compte: sur cent vingt-sept, trente-cinq étaient remontés dans le premier moment; vingt-deux ont été noyés, soixante-dix sont rendus à la vie. Goffin et son fils sortent les derniers du gouffre; et c'est surtout à lui que ses soixante-dix compagnons doivent leur existence. Napoléon lui accorda la décoration de la Légion-d'honneur, pour récompenser son courage; et des récompenses pécuniaires furent décernées à son fils, et aux trois mineurs qui les avaient le mieux secondés. En 1814, le roi des Pays-Bas décora Goffin de l'ordre du Lion de Belgique; mais il survécut peu à ce dernier honneur. Le 8 juillet 1821, il fut frappé à la tête par un éclat de pierre lancé par une détonation qui eut lieu dans la houillère dont il dirigeait les travaux. Il ne survécut à cet accident que pendant quelques minutes, et laissa dix enfans.

Le célèbre sculpteur Houdon avait exposé un bas-relief représentant une grive morte attachée à un clou par la pate. Un enfant de six ans l'examinait avec son père et demanda d'abord où l'oiseau

était blessé. Celui-ci répondit que la blessure était vraisemblablement cachée. « Mais, papa, de quoi est donc fait cet oiseau? — De marbre, mon ami. — Ah! ah! reprit l'enfant, est-ce que l'on fait des plumes avec du marbre? » Cette naïveté flatta plus l'artiste que les éloges exagérés des connaisseurs.

David avait exposé un de ses plus beaux tableaux et se trouvait par hasard confondu dans la foule qui l'admirait. Il remarque un homme dont le costume annonçait un cocher de fiacre et dont l'attitude indiquait le dédain. « Je vois que vous n'aimez pas ce tableau, lui dit le peintre. — Ma foi, non. — C'est pourtant un de ceux devant lesquels tout le monde s'arrête.—N'y a pas de quoi. Voyez cet imbécille de peintre qu'a fait un cheval dont la bouche est toute couverte d'écume et qui, pourtant, n'a pas de mors. » David se tut; mais, dès que le salon fut fermé, il effaça l'écume.

En 1814, lors de l'invasion des étrangers, des pillards dévastaient une commune située près de Fontainebleau. Tout à coup un homme s'élance d'une maison isolée, protége les citoyens et s'adresse avec indignation aux officiers d'un régiment polonais qu'il rencontre et dont les soldats n'étaient pas les moins ardens au pillage. « Lorsque je commandais les braves soldats de la Pologne, s'écrie-t-il, ils ne pillaient point, et j'aurais sévèrement puni les subalternes qui se seraient permis des désordres pareils, et plus sévèrement encore les chefs qui les auraient autorisés par leur insouciance.—Qui donc êtes-vous pour parler avec tant d'audace? demanda-t-on de toutes parts.—Je suis Kosciusko. » C'était en effet le guerrier illustre, le grand citoyen, qui, après avoir contribué à rendre l'Amérique septentrionale indépendante, après avoir fait de vains efforts pour obtenir l'affranchissement de sa patrie, avait acquis le droit de dire, sans orgueil,

en tombant demi-mort sur le champ de bataille, *finis Poloniæ* (fin de la Pologne). Alors, par l'ascendant de son nom, il protégeait sa patrie adoptive. Dès que ce nom a été prononcé, les soldats jettent leurs armes, implorent à genoux leur pardon, et, suivant l'usage de leur pays, se couvrent la tête de poussière. Le village fut sauvé, les généraux ennemis vinrent lui rendre hommage, et l'empereur Alexandre ordonna qu'on lui fît donner une garde d'honneur. Tous les environs de son domicile furent exempts de pillage et de contribution. Lorsque, peu d'années après, une chute de cheval termina les jours de cet homme héroïque, toutes les dames de la Pologne prirent le deuil d'un commun accord et le portèrent comme pour un père.

Au siége de Corfou, M. Lacroix-Lacombe aperçoit un malheureux blessé abandonné et jeté dans un fossé par les Turcs. Il court lui donner des soins sous le feu de l'ennemi. Le général le voyant exposé à ce danger lui fait donner l'ordre de se retirer. Il obéit, mais, en revenant, il emporte le blessé sur ses épaules.

Un jour Louis XV, allant à la chasse, passa à cheval sur le pont de Neuilly et voulut boire du ratafia. Il s'arrêta devant un cabaret et en demanda au cabaretier qui, par bonheur, en avait un petit flacon. Le roi en but un verre, fit, devant les personnes de sa suite, l'éloge de cette liqueur, qu'il dit être délicieuse et en demanda encore un verre. C'en fut assez pour faire la fortune du cabaretier. En moins de vingt-quatre heures toute la cour et toute la ville surent que le ratafia de Neuilly était le meilleur qu'il y eût en Europe, et que c'était le roi lui-même qui l'avait dit. Depuis, la meilleure compagnie se donna rendez-vous le soir à Neuilly, pour boire du ratafia, et le cabaretier, qui devint riche en peu d'années, se fit construire une maison

avec cette inscription, que lui fournit un académicien : *Ex liquidis solidum.*

Crébillon avait 5 pieds 6 pouces de haut. Il mangeait avec appétit, racontait avec beaucoup de gaîté, sans cependant jamais rire lui-même, et était célèbre par sa conversation spirituelle. Il ne vivait guère que chez lui et sortait très rarement; aussi c'était une exception quand on y voyait quelqu'un, car il avait sans cesse la pipe à la bouche et était toujours assis au milieu d'une vingtaine de chats avec lesquels il s'amusait pendant la plus grande partie de la journée. Une vieille ménagère, une cuisinière et un domestique composaient toute sa maison. C'était la ménagère qui gardait son argent. Elle avait soin de tout et ne le laissait manquer de rien. Jamais il ne lui demandait compte des dépenses de la maison. Crébillon était censeur royal et trouvait du plaisir dans l'exercice de ses fonctions. C'était sa gouvernante qui lui lisait les ouvrages soumis à son approbation, et elle avait soin d'appuyer sur les passages qu'elle croyait devoir être censurés, et souvent Crébillon disputait avec cette bonne femme, quand elle n'était pas de son opinion. Elle dit un jour à un auteur qui venait chercher son manuscrit : Revenez une autre fois, nous n'avons pas encore trouvé le temps de parcourir votre ouvrage.

En 1776, le curé de Saint-Eustache se signalait par des aumônes, qu'un hiver long et rigoureux avait rendus bien nécessaires. Une dame, venue en carrosse, annoncée par deux laquais, se présente chez le vénérable ecclésiastique. « Monsieur le curé, lui dit-elle, je suis étrangère et au moment de retourner dans ma patrie. Mais j'ai voulu, avant de partir, laisser à votre pays quelques marques de l'intérêt qu'il m'a inspiré, et je vous apporte cent louis pour les pauvres de votre paroisse. » A ces

mots, un des laquais dépose la somme en écus de six francs. La conversation continue, et, au bout de quelques momens, l'étrangère ajoute : « Monsieur le curé, pourriez-vous m'indiquer quelqu'un qui me donnerait de l'or pour de l'argent blanc. J'ai là-bas dans ma voiture deux mille écus..... Le curé ne lui laisse pas le temps d'achever. — Madame, dit-il, je suis charmé d'avoir cette occasion de vous témoigner, au nom de mes pauvres, toute ma reconnaissance. Vous n'irez pas loin pour un si faible service; je vais vous donner de l'or. La dame fait apporter les 2,000 écus, prend les louis et se retire après s'être récriée sur l'honnêteté du curé, qui, de son côté, prodigue ses remercîmens pour la générosité de l'étrangère. Mais bientôt il a besoin de l'argent qui lui a été donné en échange; il puise dans les sacs pour distribuer à ses pauvres et découvre qu'il a été la dupe d'une infâme escroquerie. Les sacs étaient remplis d'écus faux recouverts seulement de quelques écus véritables.

Villemediana, poète espagnol, périt d'une manière singulière. Le jour même de sa mort, un ecclésiastique l'avertit de prendre garde à lui, que sa vie était en danger. Villemediana ne tint aucun compte de l'avis. Le soir, traversant Madrid dans sa voiture, il s'entend appeler par son nom : il s'arrête; on l'invite à descendre; il obéit, et on le poignarde sur-le-champ. Nulle démarche ne fut faite pour punir le crime et en connaître l'auteur. On crut que le poète avait été assassiné par l'ordre de Philippe II. Villemediana était chambellan de la reine Élisabeth. Un jour cette princesse, traversant une galerie du palais, et sentant une main s'appliquer sur ses yeux, s'écria : « Que me voulez-vous, comte ? » C'était le roi, qui parut étonné, et plus qu'étonné. « N'êtes-vous pas comte de Barcelone, dit la reine ? » Mais le soupçonneux Phi-

lippe ne se paya point de cette explication, et trouvant fort étrange que parmi tous ses titres on choisît celui de comte, il aima mieux croire que ce titre s'appliquait à Villemediana, qui n'avait que celui-ci; il attribua donc cette familiarité à l'infortuné chambellan, qui paya ce soupçon de sa vie.

Un vieux militaire étant en voyage voulut passer la nuit dans un château abandonné. On chercha à l'en détourner en lui parlant d'esprits qui s'en étaient emparés. Trop éclairé pour avoir peur des revenans, trop brave pour craindre ceux qui voudraient les contrefaire, décidé d'ailleurs par un temps affreux qui ne lui permettait pas d'aller chercher un gîte ailleurs, il s'étend tout armé sur un lit de camp et bientôt est surpris par un profond sommeil. Mais bientôt la salle où il se trouve se remplit d'une nombreuse et brillante société; un repas somptueux est servi, et, au moment de se mettre à table, un des convives aperçoit le lit où est l'étranger. Alors on s'approche, on l'entoure; par mille propos obligeans on l'invite à prendre part au festin. Après le souper un des convives dit au vieux militaire: « Monsieur, nous sommes les gardiens d'un trésor qui vous appartient; suivez-nous, nous vous le remettrons. » Puis on l'entraîne dans un vaste champ; on s'arrête, on lui montre une place. « Là, dit-on, sont enfouis les trésors que nous devons mettre à votre disposition. » A ces mots, toute la bande disparaît. Sans instrumens, sans secours, au milieu de la nuit, le militaire est forcé de remettre au lendemain les fouilles nécessaires. Mais comment s'y prendre pour reconnaître la place. L'idée lui vient de la marquer en satisfaisant tout à la fois un besoin pressant, qui lui est survenu tout à coup. Ce projet exécuté..... il s'éveille; il avait fait un beau rêve. La marque qui devait lui servir de renseignement était dans son lit; mais le trésor n'y était pas.

Nouvellement arrivé au ministère, M. Necker eut recours à un singulier expédient pour se mettre à l'abri des demandes d'argent, qui partaient d'une source trop élevée pour qu'il lui fût possible de refuser. La reine lui envoya demander une ordonnance pour toucher au trésor royal 150,000 écus comptant dont elle avait, disait-elle, un besoin urgent. Necker lui écrivit respectueusement : « L'état du trésor me met dans l'impossibilité absolue d'accorder à V. M. sa demande; mais ma fortune me permet de lui offrir de ma bourse cette même somme, et j'aurai l'honneur de la lui porter ce soir. »

Un militaire distingué, ruiné par une partie de jeu, après avoir en vain frappé à toutes les portes, s'adressa à mademoiselle Guimard, actrice de l'Opéra, qu'il avait connue dans des temps plus heureux. Aussitôt elle va à son secrétaire, en tire cent louis et les donne à l'officier. Il les reçoit avec des transports de reconnaissance et veut écrire son billet. « Votre parole me suffit, monsieur, lui dit l'actrice en l'arrêtant. Vous croyez sans doute que je ne manque pas en tout à l'honneur, et moi j'imagine qu'un officier aura sans doute autant de probité qu'une demoiselle de l'Opéra. »

M. d'Aucant, fermier général, brouillé depuis long-temps avec son frère, était si en colère contre lui, qu'il lui échappa de dire devant ses enfans : « Quoi! il ne se trouvera personne qui me venge de cet homme-là en se battant avec lui! « Le lendemain, le plus jeune des fils demande à lui parler; il lui déclare qu'il partage son ressentiment, qu'il veut en faire éprouver les suites à son oncle. Le père lui représente les dangers qu'il va courir; le fils persiste, et le vieux d'Aucant finit par encourager sa valeur. — « Je ne crains rien, mon père, dit enfin le jeune homme en tirant une longue

liste de dettes; mais le sort de tous ces honnêtes gens qui m'ont prêté de l'argent m'inquiète; que deviendront-ils, si je succombe?» Le père, ému de cette réunion de courage et de délicatesse, console son fils et signe un arrêté général au bas du mémoire. D'Aucant fils, tranquille du côté de ses créanciers, se rend chez son oncle, lui fait des excuses de la part de son père, et en signe de réconciliation prétend être chargé de le prier à dîner pour le lundi suivant; puis il retourne chez son père, dit qu'il a si bien effrayé son oncle, que celui-ci viendra faire des excuses et même demander à dîner pour prouver qu'il n'est plus fâché. Il ne manqua pas en effet, comme son neveu l'avait dit. Il est vrai qu'il ne demanda pas d'excuses, mais seulement à dîner; mais on n'y regarda pas de si près, et sans exposer ses jours, le jeune homme vint à bout, grâce à son esprit, de réconcilier les deux frères et de payer ses dettes.

Un jeune homme, au moment où il allait se marier, reçoit l'ordre de tirer à la milice. Désespéré de ce contre-temps, il s'adressa au comte de Mitry, capitaine au régiment des gardes de Lorraine, et le pria de le recevoir dans sa compagnie, à condition qu'il n'y resterait qu'une année. Cet officier y consentit (notez que dans ce temps-là les compagnies étaient au compte des capitaines). A la fin de l'année, le jeune bomme ne manqua pas de rappeler à M. de Mitry sa promesse; celui-ci, loin de s'y refuser, alla trouver le colonel pour lui faire signer la cartouche; mais ce dernier s'y refusa, sous prétexte qu'il connaissait le soldat pour être un bon sujet qui convenait au corps. Cependant, ce jeune homme était d'autant plus affligé de ce retard, qu'il avait à craindre que sa maîtresse, qu'il aimait toujours, ne contractât d'autres engagemens; il était prêt à déserter, quand M. de

Mitry, dans une assemblée générale du régiment, dit au colonel : « Monsieur, voici un homme à qui j'ai promis son congé ; comme je dois tenir ma parole, je vous rends ma commission de capitaine, et je porterai la giberne à la place de mon soldat. » Cette fermeté du capitaine valut au jeune homme sa liberté.

Un homme fort jaloux et d'un caractère mélancolique avait épousé nouvellement une très jeune et très jolie personne que des tournemens de tête tourmentaient depuis peu. Le mari sort de chez lui le matin sur les dix heures, après avoir vu faire son lit; il rentre pour le dîner, et ayant quelque chose à chercher dans sa chambre à coucher, il s'aperçoit que le lit a été foulé, et en s'approchant de plus près, il voit un gant d'homme à demi-caché entre la couverture et l'oreiller; il prend ce gant, descend, et s'adressant à sa femme d'un air calme : « Comment te trouves-tu aujourd'hui, lui dit-il? — Un peu mieux; il ne m'a pris qu'un seul vertige qui m'a obligée d'aller me mettre sur le lit, mais qui n'a duré que cinq minutes. — Que cinq minutes! tant mieux, reprend gravement le jaloux en se mordant les lèvres; mais n'est-il venu personne? — Pas une âme. » On se met à table, on dîne tristement. En sortant de table, le mari dit à la servante : « Faites savoir aux voisins que j'ai trouvé un gant d'homme sur le pas de la porte, et que je le rendrai à quiconque m'apportera l'autre. » La jeune femme ne concevait rien à tant de gravité; mais tout le quartier sait bientôt où est le gant perdu. Le jaloux rentre à l'heure du souper, et se met à boire pour se distraire. Quelqu'un veut lui parler, on entre : c'est un beau blondin, qui vient le plus poliment du monde lui demander son gant, en lui montrant le pareil. Furieux, le mari lui jette une bouteille à la tête; le jeune homme riposte par des coups de canne;

la table est renversée ; le vin et le sang coulent ; les coups redoublent dans l'obscurité ; la garde accourt, on sépare les champions ; le commissaire leur fait subir un interrogatoire. Vainement la femme, vainement le jeune voisin protestent de leur innocence ; le mari persiste à croire qu'il a été trompé ; mais le lendemain tout se découvre : c'était une pie du voisinage qui ayant volé le gant, était entrée par une fenêtre ouverte, et l'avait déposé sur le lit au moment où la jeune épouse venait de le quitter. Le mari lui-même vit le lendemain l'oiseau perfide qui cachait l'autre gant au même endroit, et se convainquit que dans tout le mal qui l'affligeait, il n'y avait de réel que les coups donnés et reçus.

En 1776, une de nos provinces méridionales fut le théâtre d'une aventure qui, si elle était bien constatée, donnerait la tentation de croire aux génies bienfaisans. Un magistrat, connu par sa probité et ses talens, se sent en quelque sorte arraché à son premier sommeil par une petite figure qui le tourmentait d'une façon très vive, et même lui adressait des paroles ; il se réveille, ne doute pas que ce ne soit l'effet d'un songe, et se rendort ; il revoit en songe la même petite figure qui continue de vouloir l'ôter de son lit, et lui répète les mêmes mots qui l'avaient déjà frappé ; une seconde fois éveillé, le magistrat, sans voir clair, écrit ces mots, qui avaient excité son attention, et se recouche. Le lendemain, il porte les yeux sur ce qu'il a tracé, et ne comprend nullement ce que signifient ces mots qui n'étaient d'aucune langue qui lui fût connue. Il trouve son rêve si singulier, qu'il en fait part à un de ses amis, homme instruit, qui lui dit que ces mots sont arabes, et signifient qu'il doit quitter promptement sa maison pour n'être pas écrasé sous ses ruines. Le magistrat cède à l'avis, et n'est pas

plus tôt hors de la maison, qu'en effet elle tombe et écrase sous ses décombres plusieurs personnes qui avaient tourné en dérision le songe salutaire de l'homme de robe.

FAQUIRS.

Le fameux Aureng-Zeb, empereur du Mogol, et contemporain de Louis XIV, s'avisa un jour de rassembler tous les faquirs du Decan dans une vaste campagne, pour avoir, disait-il, la consolation de manger du sel et du riz avec eux, et leur faire une aumône abondante. Après un repas frugal, Aureng-Zeb fit apporter une quantité prodigieuse d'habits neufs, pour rendre ses charités complètes; les faquirs se défendirent long-temps de quitter leurs haillons, sous prétexte du vœu de pauvreté; mais l'empereur voulut absolument qu'ils eussent part à ses bienfaits. Il savait que ces moines musulmans et errans cachaient dans leur froc des pièces d'or, fruits de leurs intrigues et de la mendicité. On dépouilla de force les faquirs; et, après leur avoir donné les vêtemens neufs, on fit un grand monceau de leurs haillons, auxquels on mit le feu, et l'on trouva dans les cendres une prodigieuse quantité d'or.

FEMMES.

Parfois il se rencontre des hommes qui veulent être maîtres chez eux. Un nouveau marié de cette trempe s'aperçut, dès le premier jour, qu'il aurait de la peine à dominer le caractère altier de sa jeune épouse. Pour réussir il résolut de ne pas différer. Le lendemain du mariage, il mène sa femme à la chasse. Un chien perd la trace de la bête; le mari, affectant un grand sang-froid, lui lâche un coup de fusil. Un autre chien part trop tôt; il est traité de même. « Mais, monsieur, qu'ont donc fait ces pauvres bêtes, demanda la jeune femme ef-

frayée. — Madame, je ne puis souffrir qu'on contredise mes volontés. « Le chasseur était descendu de cheval ; il veut y remonter, le cheval se cabre ; un coup de pistolet le jette à bas. « Monsieur..... reprend la femme en tremblant ; mais monsieur !... — Madame, c'est ma manière ; il ne faut point résister à mes volontés. » Cette leçon, suivie de quelques autres du même genre, produisit, dit-on, l'effet le plus salutaire, et la jeune femme devint la plus soumise, la plus complaisante des épouses.

Une vieille comtesse acariâtre, qui avait épousé un jeune homme, craignait que son mari ne se défît d'elle. Un jour qu'elle avait une espèce d'indigestion, elle l'accusait de l'avoir empoisonnée. « Ah ! messieurs, s'écria le mari, on n'a qu'à l'ouvrir tout-à-l'heure, on verra la calomnie. »

Il faut savoir, pour l'intelligence de cette anecdote, que les Orientaux, à qui leur loi défend les jeux de hasard, ont l'usage d'un jeu qui dure souvent plusieurs semaines. Il consiste à ne rien recevoir de la personne avec laquelle on est convenu de jouer, sans prononcer le mot *diadesté*, et le jeu en a pris le nom. Ainsi les joueurs tâchent, par adresse, de se faire oublier mutuellement la convention qui est entre eux ; et celui qui a pu faire prendre à son adversaire quelque chose que ce soit, sans que cet adversaire ait prononcé le mot convenu, a gagné le prix.

Certain philosophe avait composé un fort ample recueil de tous les tours que le sexe sait faire ; il le portait continuellement sur lui, et se croyait par là à l'abri des ruses de ce sexe enchanteur. Un jour, en voyageant, il passa proche d'un camp des Arabes du désert ; une jeune femme arabe l'invita si obligeamment à se reposer dans sa tente, qu'il ne put s'en défendre : le mari de cette dame était alors absent. Le philosophe se fut à peine assis,

que, pour se défendre des charmes qu'il commençait à craindre, il prit son livre et se mit à le lire. L'Arabe, piquée de ce dédain apparent, lui dit : « Il faut que ce livre soit bien intéressant, puisqu'il est seul digne de fixer votre attention. Peut-on vous demander de quelle science il traite ? — C'est moi qui l'ai composé, répondit le philosophe ; il contient des secrets qu'il ne convient pas de divulguer. — Je m'étais imaginé, reprit la dame, que l'on ne faisait des livres que pour les rendre publics ; qu'est-il besoin d'être savant, si l'on renferme ses connaissances ? c'est un vol fait à la société. — J'en conviens, reprit notre philosophe ; mais le sujet de ce livre n'est pas de la compétence des dames. — Vous rabaissez furieusement notre sexe, lui dit la dame offensée ; le prophète nous a traitées plus favorablement que vous, et ne nous a pas exclues du paradis. » Le refus du philosophe excita de plus en plus la curiosité de la dame ; elle le pressa si fort, qu'il lui dit enfin : « Je suis, à la vérité, l'auteur de ce livre, mais le fond n'est pas de moi ; il contient les ruses que les femmes ont inventées : ce ne serait pas la peine de vous lire votre propre ouvrage. — Quoi ! toutes absolument ? dit la dame. — Oui, toutes, répondit le philosophe, et ce n'est qu'en les étudiant que j'ai appris à ne plus les craindre. — Voilà un livre bien singulier, reprit-elle en souriant : croyez-moi, grand philosophe, vous tentez une chose impossible ; vous voulez mettre de l'eau dans un crible. »

L'Arabe coquette et vindicative, en changeant de propos, se mit à lancer au prétendu sage des œillades si vives, qu'il oublia bientôt son livre et tous les tours qu'il contenait. Voilà mon philosophe le plus passionné des hommes, et il ne tarda pas à en faire l'aveu. L'Arabe, enchantée de voir qu'il s'offrait de lui-même à sa vengeance, feignit de l'écouter ; il concevait déjà les plus flatteuses

espérances, lorsque la jeune dame aperçut de loin son mari : « Nous sommes perdus, dit-elle à son nouvel amant; mon mari va nous surprendre; que deviendrai-je? c'est le plus jaloux et le plus brutal de tous les hommes. Au nom du prophète, cachez-vous dans ce coffre. » Le philosophe ne voyant point d'autre parti à prendre pour se sauver de ce mauvais pas, se mit dans le coffre, que la dame ferma sur lui, et dont elle prit la clef. Elle alla ensuite au-devant de son mari, et lui servit à dîner. Sur la fin du repas, voyant son époux de belle humeur : « Il faut, lui dit-elle, que je vous raconte une aventure bien singulière. Il est venu aujourd'hui dans ma tente une espèce de philosophe, qui prétend avoir rassemblé dans un livre toutes les fourberies dont notre sexe est capable Ce faux sage m'a entretenue d'amour; je l'ai écouté; il est jeune, aimable, pressant; vous êtes arrivé bien à propos pour soutenir ma vertu chancelante. »

On peut se représenter à ces mots la fureur du mari, qui était véritablement d'un naturel jaloux et emporté : le philosophe, qui avait tout entendu de son coffre, maudissait de bon cœur son livre, les femmes et les jaloux. « Où est caché ce téméraire? dit le mari à sa femme, que je l'immole à ma vengeance, ou que je t'immole toi-même. » La rusée, feignant beaucoup d'effroi, lui montra le coffre et lui présenta la clef: comme le jaloux se disposait à l'ouvrir, la femme lui dit, avec un grand éclat de rire : « Payez-moi, vous avez perdu *dia-desté* (gage-touché); une autre fois soyez moins curieux et ayez plus de mémoire. » Le mari se croyant fort heureux d'en être quitte pour une fausse alarme, rendit la clef à sa femme, lui paya tout ce qu'elle voulut et s'en alla, après l'avoir priée de ne plus lui donner de pareils sujets de crainte. La jeune dame tira alors le philosophe du coffre, où il était plus mort que vif : « Monsieur

le docteur, lui dit-elle, n'oubliez pas ce tour; il mérite place dans votre recueil. »

Le comédien Legrand voyageait avec son camarade La Thorillière. Ce dernier ne s'était pas fait raser depuis quinze jours par rapport à une affreuse fluxion qu'il avait eue. Apercevant un château où demeurait une femme que cet acteur avait connue, la fantaisie le prit d'aller la voir, malgré les prières que lui faisait Legrand de continuer leur route. La Thorillière, inébranlable, descend dans un cabaret et demande un barbier. On l'envoie chercher pendant qu'il prépare un habit et du linge. Legrand voulant se venger, fit la leçon au frater qu'il soudoya très bien. Ce dernier se mit en état de raser son homme. Durant l'opération, La Thorillière lui demanda : « Y a-t-il beaucoup de voleurs aux environs? — Quantité, mais on y met bon ordre; j'en ai fouetté et marqué deux avant-hier, pendu hier trois que je suis en train de disséquer, et demain j'en dois rompre... » Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Le comédien qui prit véritablement son barbier pour le bourreau, le repoussa durement et monta en voiture la barbe à moitié faite.

Il est défendu en Angleterre d'ensevelir aucun cadavre que des hommes de l'art ne le visitent et ne certifient que le fer et le poison n'ont point abrégé ses jours. Voici l'anecdote qui a donné lieu à ce réglement :

Une belle marchande de Londres avait pris successivement six maris. Le premier, par obéissance pour ses parens; les cinq autres par son propre choix. Un anglais fut assez hardi pour l'épouser en septièmes noces. Les premiers mois de leur nouveau mariage n'eurent rien que d'agréable. Un amour excessif rend aisément une femme indiscrète; celle-ci faisait, dans les bras de son septième

époux, la satire des six qui l'avaient précédé; ils lui avaient déplu, disait-elle, par leur ivrognerie, ou par leurs infidélités, et jamais elle ne les avait pleurés ou regrettés sincèrement. Le mari, curieux d'apprendre le caractère de son amoureuse moitié, affecte de s'absenter souvent, et de paraître ivre toutes les fois qu'il rentrait tard chez lui. D'abord on ne lui fit que des reproches; mais bientôt les menaces succédèrent aux représentations; il continua son train, et feignit d'être encore plus adonné au vin. Un soir qu'elle le crut ivre et endormi, elle détacha un plomb de la manche de sa robe, le fit fondre, et s'approcha du faux dormeur pour lui verser dans l'oreille, à l'aide d'une pipe, le métal en fusion. Le mari ne doutant plus de la scélératesse de cette femme, l'arrêta, cria au secours, et fit venir la justice. La criminelle fut mise en prison; son procès fut instruit. Les cadavres exhumés déposèrent contre elle, et la firent condamner à mort.

Le désir de plaire, le besoin de se parer, est chez les femmes un instinct, comme celui de la conservation chez tous les êtres. Mère Nanon, vieille domestique, très pieuse, et ayant toujours été fort sage, était malade et dans le dernier danger, ou, pour mieux dire, elle touchait à l'agonie, puisqu'elle mourut le jour suivant : il était question de lui apporter le viatique. Une de mes parentes, au service de laquelle était mère Nanon, s'occupait à préparer, à orner la chambre pour la sainte cérémonie qui allait avoir lieu. Elle s'approche de la malade, qui se recueillait de son mieux dans l'attente du sacrement. « Mère Nanon, lui dit-elle, il faut que je vous arrange un peu proprement : voici deux bonnets, l'un garni de mousseline festonnée, l'autre de dentelle; lequel voulez-vous mettre? » Mère Nanon ne pouvait plus

parler; mais elle fit un mouvement expressif, et allongea sa main mourante pour choisir le bonnet garni de dentelle. »

FIACRE.

Un jeune tapageur attendait un fiacre sur la place du faubourg Saint-Antoine; un seul arrive, il monte dedans. « Fouette cocher, au Colisée. » C'était proposer au cocher de parcourir le plus grand diamètre de Paris. — « Monsieur, répondit le cocher avec le plus grand sang-froid, je ne vous conduirai pas. — Drôle, tu marcheras! — Non, monsieur, je vous le répète. » Grande altération d'une part, opiniâtreté extrême de l'autre, colère poussée au plus haut degré. — « Monsieur, reprend le cocher avec un air très philosophique, je vais prouver que je n'aurai pas l'honneur de vous conduire; vous allez tirer l'épée et m'en frapper, je vous riposterai par un coup de fouet, vous me passerez votre épée au travers du corps; donc je ne vous menerai pas. » Le jeune homme convaincu par l'excellente logique du cocher, descendit et le laissa là.

FIERTÉ.

Le jésuite Neitard, confesseur de la reine Anne, répondit à un seigneur espagnol, qui voulait le forcer à lui céder le pas : « C'est vous qui me devez du respect, à moi qui ai tous les jours votre Dieu dans les mains, et tous les mois votre reine à mes pieds. »

Un ambassadeur nègre fut recu par un gouverneur de Portugal, dans une salle où il n'y avait point d'autre fauteuil que celui où il était assis. Quand l'ambassadeur noir fut près de lui, le Portugais lui demanda, sans se lever : « Votre maître est-il bien puissant? » Le nègre fit aussitôt coucher

par terre deux de ses esclaves, s'assit sur leur dos; puis se recueillant un moment, il dit gravement au gouverneur : « Mon maître a une infinité de serviteurs comme toi, cinquante comme le roi ton maître, et un comme moi. » A ces mots, il se leva et sortit. Cependant ses esclaves restaient accroupis dans la salle d'audience; on fut lui dire de les rappeler, mais il répondit : « Ma coutume n'est pas d'emporter les fauteuils des lieux où je m'assieds. » (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Essai sur J. J. Rousseau.*)

Les conférences pour la paix générale s'étant ouvertes à Utrecht, en 1712, les ministres hollandais essayèrent d'y parler impérieusement; mais le cardinal de Polignac leur imposa silence. « *Messieurs*, leur dit-il, *les circonstances sont changées, il faut changer de ton. Nous traiterons de vous, chez vous, et sans vous.* »

Le célèbre danseur Pecour fut un des amans de Ninon de Lenclos, et l'emporta même sur le comte de Choisi, depuis maréchal de France. Pecour s'était fait faire un habit assez semblable à quelques uns des habits d'uniforme de ce temps-là. Le comte, qui voyait avec dépit les assiduités du danseur chez Ninon, saisit cette occasion de le mortifier. « M. Pecour, lui dit-il ironiquement, à quel corps êtes-vous attaché? — Monseigneur, répondit le danseur avec fierté, je commande un corps où vous servez depuis long-temps. »

Un gueux de Madrid demandait l'aumône. « N'êtes-vous pas honteux, lui dit un passant, de faire ce métier infâme, quand vous pouvez travailler? — Monsieur, répondit le mendiant, je vous demande de l'argent et non des conseils; » puis il tourna le dos, en conservant toute la dignité castillane.

FILOUS. — VOLEURS.

Un filou qui avait le plus grand besoin d'une paire de souliers, après avoir communiqué à son camarade les moyens qu'il avait imaginés pour s'en procurer, entre chez un cordonnier, et essaie plusieurs paires de souliers, jusqu'à ce qu'il ait trouvé chaussure à son pied. Quand il eut fait quelques pas dans la boutique pour voir si ses souliers ne le gênaient pas, il approche de la porte; son compagnon, qui guettait le moment favorable, lui donne un soufflet. « Attends, attends, coquin, dit l'autre, tu me le paieras », et il court après lui. Tous les voisins s'amassèrent, et le cordonnier sur sa porte, tout en riant de l'aventure, leur disait : « Il l'attrapera, il l'attrapera, il a des souliers neufs. » Le crédule cordonnier croyait voir revenir bientôt sa pratique, mais il en fut pour l'attente de ses souliers.

L'opulence est rarement la compagne des Muses. L'auteur d'une tragédie nouvelle qu'on allait jouer fut trouver un tailleur pour tâcher de se procurer un habit neuf, avec lequel il pût aller rendre visite aux comédiens, le lendemain de la première représentation de sa tragédie; il ne lui cacha point que c'était sur le produit de sa pièce qu'il devait le payer. Pauvre avoir que cela, dit en lui-même le tailleur. Cependant il promit à l'auteur de lui livrer l'habit nécessaire pour ses visites. Le grand jour arriva. L'auteur apporta des billets à celui qui devait l'habiller; le tailleur se rendit au spectacle avec plusieurs de ses garçons pour être témoin du succès de la tragédie, sans lequel il se promettait bien de ne point mettre les ciseaux dans le drap. La toile se lève; silence! chut! tels sont les mots qui remplissent la salle; enfin les acteurs parlent; on écoute avec la plus grande attention. On ap-

plaudit quelques beaux vers. Le tailleur dit à ses garçons : « Ma foi, je crois que nous couperons.... » Bientôt le vent tourne ; un murmure s'élève ; alors le tailleur dit : « Ma foi, je crois que nous ne couperons pas.... » Au léger murmure qui s'était fait entendre, succède le bruit des applaudissemens. Étonné de cette alternative, le tailleur ne put s'empêcher de dire : « Couperons-nous, ou ne couperons-nous pas ? » Un de ses voisins qui avait prêté l'oreille à ce singulier entretien, s'imagina qu'il était entouré de filous, et finit par demander au tailleur : « Monsieur, est-ce ma bourse que vous voulez couper ? — Non, monsieur, répondit-il en riant ; c'est un habit que nous a commandé l'auteur de cette tragédie. » Le plus heureux de l'aventure, c'est que la pièce réussit, et l'auteur eut son habit.

Un jour la reine Marie-Antoinette vint au spectacle, en petite loge : une bourgeoise renforcée y faisait grande parade d'une paire de bracelets. Un monsieur se présenta à la loge comme venant de la part de Sa Majesté, qui avait remarqué la beauté de ses bracelets, et désirait en voir un de plus près ; la dame se hâta de le détacher de son bras, et de le remettre au prétendu officier de la reine ; mais celui-ci disparut avec le bijou. La dame était à déplorer le lendemain son sort, lorsqu'il se présenta chez elle un exempt de police, dépêché par M. Le Noir, lequel venait l'avertir qu'on avait arrêté la veille, au sortir du spectacle, un filou chargé de plusieurs bijoux, parmi lesquels il avait accusé que ce bracelet appartenait à cette dame ; le magistrat la faisait prier, par une lettre, de remettre le pareil au porteur pour le confronter. Vous vous figurez aisément la joie de notre bourgeoise, les éloges qu'elle prodigua à la police, et les recommandations qu'elle fit à l'exempt, de rapporter promptement les deux bracelets, pour

faire la paix avec son mari, qui l'avait furieusement tancée de sa sotte crédulité. Mais cet exempt n'a pas jugé à propos de reparaître, et n'était que le confrère du prétendu député de la reine.

Catherine, jeune paysanne, quitta son village pour venir servir à Paris. Quoique entourée de périls que l'on connaît peu dans les hameaux, elle sut conserver l'innocence et la candeur des habitans de la campagne ; elle était belle ; sa simplicité et sa vertu lui donnaient de nouveaux agrémens. Le maître de Catherine, non seulement la trouva jolie, mais en devint éperdûment amoureux. La sagesse de sa servante l'étonna ; ses désirs s'en irritèrent, et il mit en vain en usage tous les artifices de la séduction ; propos flatteurs, sermens d'aimer toujours, promesses d'une grande fortune. L'estimable créature n'en concevait pas plus d'orgueil ; elle pensait qu'il n'y avait rien de si naturel que de regarder l'honneur comme un trésor au-dessus de toute chose. L'homme vil, qui était indigne d'éprouver les délices de l'amour, voyant ses soins, ses efforts inutiles, résolut de perdre l'objet de sa criminelle tendresse, et forma le projet le plus noir et le plus abominable. Il congédie sa malheureuse servante, et lorsqu'elle faisait emporter une petite cassette qui renfermait ses hardes, il crie qu'il est volé. On arrête aussitôt l'infortunée, on visite ses effets, et l'on y trouve deux couverts d'argent que le monstre y avait furtivement glissés. La déplorable Catherine est plongée dans un cachot, et réputée coupable de vol. Vainement elle pleure, elle gémit, elle proteste qu'elle est innocente, qu'elle n'a jamais rien dérobé ; la loi s'est élevée contre elle ; les juges, malgré la pitié qui les sollicite en sa faveur, sont contraints de prononcer... Un chirurgien, fameux anatomiste, retire, à prix d'argent, le cadavre des mains de l'exé-

cuteur; il se hâte de le faire transporter chez lui, où son frère se trouve par hasard : c'était un religieux respectable, dont la physionomie austère inspirait une sorte de vénération. Le pieux cénobite, à la vue du cadavre, est ému de compassion. « Avoir été si jeune dans le vice, dit-il, et avoir mérité une mort prématurée et ignominieuse ! » Cependant le chirurgien croit s'être aperçu que l'infortunée respire encore; il lui prodigue tous les secours de son art; elle reprend l'usage de ses sens; elle ouvre les yeux, les tourne sur le religieux; frappée de son air imposant et vénérable, elle s'imagine être en présence de Dieu même; elle se lève, va tomber à ses pieds, les embrasse avec transport, et s'écrie : « Ah ! Père éternel, vous connaissez mon innocence ! » Ce cri est pour le religieux et son frère le cri de la vérité ; ils prennent le plus grand intérêt à cette malheureuse victime d'une indigne passion; ils la comblent de présens, et la font passer secrètement dans une campagne éloignée. Mais elle fut long-temps à recouvrer l'usage de la raison ; le supplice infâme qu'elle avait subi, dérangea ses organes ; pendant plusieurs mois on la trouvait nuit et jour les mains jointes, versant des larmes, et répétant sans cesse ce qu'elle avait dit à ses juges : « Messeigneurs, messeigneurs, je vous assure que je ne suis point une voleuse. » La justice en ayant été persuadée, l'abominable maître fut condamné à subir le sort qu'il avait voulu causer à cette vertueuse fille, qui fut pensionnée aux dépens de ce monstre.

Un bon religieux fut mandé pour disposer à la mort un voleur de grands chemins. On l'enferma avec le patient dans une petite chapelle, et pendant qu'il faisait tous ses efforts pour le porter au repentir de son crime, il s'aperçut que cet homme était distrait et l'écoutait avec peine. « Mon cher

ami, lui dit-il, pensez-vous que dans quelques heures il faudra paraître devant Dieu? et pourquoi cette importante affaire ne vous touche-t-elle pas? — Vous avez raison, mon père, répondit le patient; mais je ne puis m'ôter de l'esprit qu'il ne tiendrait qu'à vous de me sauver la vie, et une telle pensée est bien capable de me donner une pareille distraction. — Comment m'y prendrais-je, dit le religieux; et quand cela serait en mon pouvoir, ne serait-ce pas l'occasion d'accumuler vos crimes? — S'il n'y a que cela qui vous arrête, répondit le patient, vous pouvez compter sur ma parole : j'ai vu la mort de trop près pour qu'il me prenne jamais envie de recommencer mes brigandages. » Le religieux fit ce que toute âme sensible eût fait dans une semblable occasion; il se laissa attendrir. La chapelle n'était éclairée que par une fenêtre qui était proche du toit, et élevée de plus de quinze pieds. « Vous n'avez, dit le criminel, qu'à mettre votre chaise sur l'autel, vous monterez sur la chaise, et moi je monterai sur vos épaules, d'où je pourrai gagner le toit. » Le religieux se prêta à cette manœuvre, puis se remit sur son siége comme auparavant. Au bout de trois heures, le bourreau s'impatientant, frappa à la porte, et demanda au religieux ce qu'était devenu le criminel. « Il faut que ce soit un ange, répondit froidement le père; car, foi de prêtre, il est sorti par cette fenêtre. » Le bourreau qui perdait à ce compte, crut qu'on le badinait, et fut avertir les juges; ils se transportèrent à la chapelle, où notre homme assis, leur montrant la fenêtre, leur assura en conscience que le voleur s'était envolé par-là; qu'au surplus il n'en était pas le gardien. Les magistrats, sur ce récit, ne purent conserver leur gravité, et ayant souhaité un bon voyage au voleur, ils se retirèrent. Vingt ans après, ce religieux, passant par les Ardennes, se trouva égaré vers le

soir. Un paysan qu'il rencontra lui demande où il voulait aller si tard, et l'avertit que les chemins étaient dangereux, ajoutant que s'il voulait l'en croire, il le conduirait dans une ferme qui n'était pas loin, et qu'il y passerait la nuit tranquillement. Le religieux, fort incertain, s'abandonna à sa conduite, et non sans crainte. En entrant dans la ferme, le paysan dit à sa femme : « Tue vite les meilleurs poulets de la basse-cour, pour régaler notre hôte. » Pendant qu'on préparait le souper, arrivent huit enfans, à qui le père dit : « Mes amis, remerciez ce bon religieux ; sans lui vous ne seriez pas au monde, ni moi non plus ; il m'a sauvé la vie. » Le religieux se rappela les traits de cet homme, et reconnut celui dont il avait favorisé l'évasion. « Mon père, dit le paysan, je vous ai tenu parole ; et résolu de vivre en honnête homme, je vins jusqu'à cette ferme, où j'entrai au service du maître, qui, content de ma fidélité et de mon attachement, me fit épouser sa fille unique, avec laquelle je vis en paix au sein de ma famille. Disposez de moi et de mes facultés. Je mourrai content, aujourd'hui que je vous ai retrouvé, et que je puis vous témoigner ma reconnaissance. » Le religieux fut vivement frappé de cet heureux incident ; et après avoir demeuré trois jours chez le fermier, il le quitta en remerciant Dieu des bénédictions qu'il voulait bien répandre sur ce pécheur converti.

Une dame, étant à la messe, tire de son sac une très belle boîte d'or émaillée, et croit l'y avoir remise après s'en être servie ; cependant, la messe finie, elle s'aperçoit, en reprenant son sac, qu'il est bien léger, n'y retrouve plus sa boîte, et cherche avec la plus grande inquiétude autour d'elle. Un homme d'une figure honnête et prévenante, très bien vêtu, s'approche et lui demande, avec l'air de l'intérêt, le motif de son embarras : elle

l'explique. Aussitôt cet homme fait écarter tout le monde et cherche avec empressement sans rien trouver ; la dame ne doute plus qu'elle n'ait été volée, et paraît extrêmement émue. L'obligeant personnage lui propose son bras pour la ramener chez elle. Après quelques complimens elle accepte, en lui disant qu'elle va très près, chez madame de.... son amie, rue de Gaillon, où elle est engagée à dîner. Chemin faisant, elle cause avec son conducteur, lui dit son nom, lui apprend naïvement sa demeure, rue du faubourg Saint-Honoré, et lui dit que sa pauvre femme de chambre Adélaïde, qui est restée seule dans son appartement, sera bien fâchée quand elle saura la perte qu'elle a faite. Arrivée à la maison où elle devait se rendre, elle remercie affectueusement l'homme honnête qui l'avait accompagnée et le quitte. Celui-ci se rend aussitôt rue du faubourg Saint-Honoré, à la maison qui lui avait été si bien indiquée, demande mademoiselle Adélaïde, lui dit que sa maîtresse doit dîner, comme elle le sait bien, rue de Gaillon, chez madame de....; que cette dernière, devant avoir plus de monde qu'elle n'en attendait, a demandé à son amie douze couverts à emprunter, et qu'il s'est chargé de les venir prendre ; « mais comme vous ne me connaissez pas, ajouta-t-il, et que vous êtes trop prudente pour les confier à un inconnu, elle m'a remis sa boîte pour certifier ma mission. » La bonne Adélaïde, à la vue de la boîte, n'imagine pas de concevoir le moindre soupçon, et, ne pouvant quitter la maison en l'absence de sa maîtresse, remet les douze couverts, avec lesquels le filou, fort content du succès de ces deux escroqueries, s'évade bien vite.

Un illustre par ses titres et par ses cordons, se présenta un jour chez son bijoutier ordinaire : « Je voudrais, dit-il, une belle boîte de fantaisie. »

On se prosterne, on s'empresse, on étale tout ce que le goût a de plus exquis. Monseigneur parcourt avec convoitise cet assemblage d'or; il voudrait de tout son cœur s'en emparer; mais le moyen d'y parvenir! « Qui trop embrasse, mal étreint. » Il borne donc, pour cette fois, ses prétentions à une seule boîte, et il consomme aisément cette petite capture. Il considère celle du plus haut prix, la saisit adroitement après en avoir touché vingt autres avec indifférence, et la met tranquillement dans sa poche. Cette opération faite, monseigneur fait appeler ses gens, monte dans sa voiture, prodigue au marchand les plus galans adieux, et le laisse enchanté de son urbanité. Huit jours se passent, l'époque de l'inventaire arrive, et annonce au marchand la perte de sa boîte. Qu'est-elle devenue? il se casse la tête en vain pour le deviner, lorsqu'un beau-jour monseigneur arrive, et la lui présente en lui disant : « Cette boîte m'ennuie depuis long-temps; je veux m'en défaire : vaut-elle bien cinquante louis? — Oui, monsieur, répond le marchand tout ébahi de revoir la boîte. » Il donna les cinquante louis, et dévora son indignation, persuadé qu'il s'adresserait en vain aux tribunaux.

Il y a un endroit dans le royaume de Naples, fort exposé aux assassins et aux voleurs. Un berger de cette contrée alla un jour se confesser d'avoir avalé quelques gouttes de lait un jour de jeûne, comme s'il eût commis un grand crime. Le confesseur lui ayant demandé s'il ne se sentait point coupable d'autres péchés : « Non, dit le berger. — Mais, dit le confesseur, ne vous est-il jamais arrivé de vous joindre avec vos camarades pour dépouiller et pour assassiner les passans? — Oh! dit-il, cela nous est ordinaire, et nous n'en faisons point de cas de conscience. »

Un négociant allant à cheval de Blaye à Bor-

deaux, fut attaqué par un homme masqué qui lui demanda la bourse le pistolet à la main. Le négociant faisant semblant de chercher sa bourse, prit un pistolet de poche et le tira contre le voleur; mais il manqua son coup. Le voleur fit aussitôt un mouvement pour lui brûler la cervelle; mais il s'arrêta et demanda une seconde fois la bourse au négociant, qui la lui remit : elle contenait plus de soixante louis. Le voleur en prit douze, et rendit le reste au négociant, en lui disant qu'il recevrait de ses nouvelles avant trois mois, s'il voulait lui dire son nom et son adresse. Quelque temps après le négociant reçut un gros paquet contenant une boîte d'or avec ce billet : «Un honnête voleur, qui vous a pris douze louis, vous prie de recevoir cette boîte. Vous avez voulu le tuer; vous lui auriez épargné un crime et bien des remords; cependant il ne méritait point de mourir par la main d'un honnête homme ni par celle du bourreau, et c'était pour faire une action généreuse qu'il en faisait une si infâme.»

Le duc de ***, maréchal de France, aussi connu par son humanité que célèbre par sa valeur et ses talens militaires, recevait à sa table, à certains jours marqués, des officiers de tout grade, et s'il accordait quelques préférences, c'était toujours au mérite modeste et indigent.

Un jour qu'il donnait un grand dîner, il tira de sa poche une tabatière enrichie de pierreries, dont une princesse d'Allemagne venait de lui faire présent. Chacun veut voir, admirer cette boîte; elle passe de main en main, et, après avoir fait le tour de la table, elle est rendue au maréchal, qui la met dans sa poche.

Vers la fin du repas, le maréchal veut prendre du tabac, cherche sa boîte et ne la trouve plus : il cherche de nouveau, porte inutilement la main

dans toutes ses poches. Ensuite, s'adressant à ceux qui étaient auprès de lui, il leur dit avec ce sang-froid et cette douceur qui lui étaient si naturels : « Pourriez-vous bien me dire, messieurs, ce que j'ai fait de ma tabatière ? » A ces mots, on se tait, on se regarde ; l'étonnement et l'indignation se peignent tour à tour sur toutes les figures. Celui qui a pris la boîte est sans doute dans l'assemblée ; chaque convive redoute un soupçon qui peut tomber sur lui. Les yeux se portent au hasard, craignent de se rencontrer et n'osent se fixer sur personne. Le duc seul paraît indifférent à la perte de sa boîte, quand un des convives, celui qui, après le maréchal, marquait le plus par sa naissance et ses emplois, propose aux autres de retourner ses poches : ce qu'il fait à l'instant. Tous l'imitent, hors un seul, un vieillard à cheveux blancs, dont le front était couvert de nobles cicatrices, et qui ne devait qu'à son mérite la croix dont il était décoré.

Des larmes roulent dans ses yeux ; tout pâle, il s'avance devant le maréchal, et le supplie de vouloir bien l'entendre en particulier.

Entré seul avec le duc dans un cabinet voisin : « Monseigneur, lui dit-il, vous le savez, je suis bon gentilhomme, sans nulle fortune. Pendant soixante ans j'ai servi l'état sans reproche ; la cour n'a rien fait pour moi, je ne m'en suis jamais plaint, et je n'existe que de vos bontés ; aussi ce n'est que devant vous, qu'à vos pieds que j'ose me découvrir.... Oui, monseigneur, j'ai fait un vol.... le voici, ajoute-t-il, en montrant un poulet rôti qu'il tire de sa poche ; je l'ai soustrait de dessus un plat au moment où vos gens desservaient ; j'espérais en nourrir ma femme et un jeune enfant, qui n'ont, pour toute nourriture, qu'un pain grossier. »

Le maréchal, qui l'écoutait avec intérêt et cette

sensibilité que l'on doit au malheur, le rassure, le presse dans ses bras, lui promet une forte pension en le reconduisant dans l'assemblée, où l'on s'épuisait en conjectures. « Messieurs, dit-il aux convives, en présentant affectueusement la main au chevalier, ce respectable vieillard a toute mon estime; c'est un des plus braves hommes que je connaisse, et je vous le donne pour tel, sur mon honneur. »

La poche du maréchal était décousue, et la boîte était tombée dans la doublure; elle y fut retrouvée le soir même par un des valets de chambre du duc. Mais l'honnête militaire ne s'en croyait pas moins flétri par les doutes qu'on avait eus sur lui, et peu de jours après il en mourut de douleur.

La femme d'un agent de change passe sur le boulevard des Capucines; on lui offre un chien charmant, dont la vivacité extrême était de force à briser plus d'un cabaret dans la journée. Peut-on donner moins de quatre-vingts francs d'une si charmante bête, dont la crinière est pareille à celle d'un lion? Le marché conclu, madame rentre chez elle, enchantée de son nouveau commensal. Les mets les plus délicats lui sont servis, et l'animal se régale en amateur qui n'est pas blasé; mais après le repas, qu'est devenue cette gentillesse et cette ardeur? Il est lourd, triste, s'étend et aboie douloureusement. Un pareil état est fort inquiétant; on prend monsieur sur ses genoux, on le caresse, on le flatte, rien n'apaise ses souffrances. A force de retourner le chien de tous les côtés, et de lui passer la main sur toutes les parties de son beau corps, madame sent sous son ventre quelque durillon; elle tâte avec surprise, examine de près et trouve un lacet passé dans des œillets. Un coup de ciseau est bien vite donné, et le chien s'échappe comme un éclair; mais on le rattrape, et en pous-

sant plus loin les recherches, la maîtresse reconnaît que, pour mettre le reste du corps de ce chien en harmonie avec sa crinière, l'adroit marchand lui a adapté une belle peau, dans laquelle il ne pouvait plus remuer depuis qu'il s'était si bien régalé, et que cette peau cache le plus vilain chien galeux dont on ait gardé la mémoire.

En Angleterre, les voleurs, sûrs d'être condamnés, vendent tout ce qu'ils possèdent pour faire bonne chère. Un lord, simplement vêtu, alla trouver l'un d'eux, qui possédait un cheval superbe. Cet homme le crut du métier, et lui dit : « Tenez, je ne veux pas vous tromper; malgré sa belle apparence, mon cheval a un très grand défaut pour nous autres, il recule à la portière. »

Un autre vendit son propre corps à un chirurgien, pour être disséqué. Quand il eut reçu l'argent, il dit à ses camarades : « Allons, buvons à la santé de cet imbécile ; il ne sait pas que je serai brûlé. »

Un autre, voyant un de ses compagnons pleurer, lorsqu'on le conduisait à Tyburn, lui dit froidement : « Ne t'avais-je pas prévenu cent fois que nous avions une maladie de plus que les autres hommes. »

Un jour Mandrin, à la tête d'une soixantaine d'hommes à cheval, entra dans un village peu éloigné de Lyon. Il s'y trouvait une brillante société dans une maison de campagne. Il exhorta les paysans et les autres personnes à ne pas avoir peur, accepta une collation dans la maison de campagne, fit un très joli présent au maître et à la maîtresse, et demanda aux magistrats si quelque habitant avait à se plaindre de ses gens. Sur la ré-

ponse qu'ils n'avaient rien voulu recevoir gratuitement, il exhorta les habitans à ne jamais le craindre, et même à lui faire connaître les véritables brigands. Ayant salué civilement les dames et les magistrats, il partit avec sa troupe, laissant tout le monde aussi charmé de sa politesse qu'étonné de sa justice et de sa conduite généreuse.

M. de La Roche, gentilhomme ordinaire du roi, connu sous le nom du bon homme La Roche, avait pris, pour aller faire son service à Versailles, une de ces chaises à deux, que l'on nomme, en langage distingué, voitures de la cour, et à qui l'on donne, en jargon trivial, la dénomination de *pot de chambre*. Un homme, dont l'extérieur était le plus propre à prévenir en sa faveur, c'est-à-dire de bonne mine et bien vêtu, se présente pour être le second. On chemine en parlant de choses indifférentes. L'inconnu offre du tabac : *je vous remercie*, dit le gentilhomme; *depuis l'histoire des endormeurs je ne prends plus de tabac; j'ai cependant une assez belle boîte, comme vous le voyez; c'est un présent du feu roi.* En disant cela il tirait de sa poche une fort belle tabatière, où était le portrait de Louis XV, entouré de diamans On examine la boîte, on l'admire : le propriétaire la remet dans sa poche; la voiture arrive, et M. de La Roche monte au château. Une réminiscence du temps où il prenait encore du tabac, un geste involontaire dirige la main du bon gentilhomme vers la poche où jadis la tabatière était logée : il ne la sent plus; sa main tremblante visite les recoins de sa poche; il ne s'y trouve qu'un méchant papier, sur lequel ces mots étaient tracés avec un crayon : *quand on ne prend pas de tabac, on n'a pas besoin de tabatière.* M. de La Roche, furieux, fait retentir le château de ses plaintes, mais on ne peut les écouter sans rire, et

on dit même que le secrétaire, qui dressa l'ordre au lieutenant de police pour faire chercher le filou, riait en écrivant.

Deux hommes convinrent ensemble que l'un d'eux ferait sentinelle à la principale porte d'une maison, tandis que l'autre monterait dans les appartemens enlever les effets les plus précieux; ce qu'ils firent avec succès; et comme ils étaient sur le point de terminer, le maître de cette maison vint pour entrer chez lui : la sentinelle lui refusa l'entrée, en lui disant qu'il en avait la consigne; qu'au surplus, s'il était le maître de la maison, il fallait qu'il allât à la section demander un permis, et qu'alors il n'y aurait nulle difficulté : ce que le maître de cette maison fit, comptant bien demander la cause de cette singulière mesure de sûreté. A la section on ne sut ce qu'il voulait dire, et, pour le contenter, on le renvoya avec quelqu'un du bureau, pour savoir ce que c'était. Mais quelle fut leur surprise, de ne plus trouver la sentinelle, mais toutes les portes ouvertes, et beaucoup d'effets volés.

Le fameux Placide, danseur de corde, aussi connu en Angleterre qu'en France, fut arrêté à quelque distance de Londres par cinq ou six voleurs, qui lui prirent sa montre et vingt guinées. Le gentilhomme de grand chemin (comme s'expriment les Anglais), après l'avoir dépouillé, dit en lui serrant la main : « Bonjour, camarade Placide; peut-être qu'un jour je ferai un saut plus périlleux qu'aucun des tiens; mais en attendant je vais boire à ta santé. »

Le parlement, créé par le chancelier Maupeou, était sans cesse exposé à de nouveaux outrages. On rapporte qu'un filou, condamné à être marqué, se retourna, un instant avant l'opération, vers

l'exécuteur, et le pria de lui accorder une petite grâce; celui-ci répondit que son état le mettait peu dans le cas d'en accorder, mais enfin qu'il n'avait qu'à dire de quoi il s'agissait. « C'est une bagatelle, repartit le patient; faites-moi l'amitié de marquer, sur mon épaule, la date de l'année et du jour de mon exécution; j'espère que tout ceci changera et que l'ancien parlement reviendra : alors je me flatte de me faire réhabiliter; car les arrêts de celui-ci n'ont pas le sens commun. »

FLATTERIES.

La reine Élisabeth refusa d'acheter, pour vingt mille livres sterling, une perle d'une prodigieuse grosseur, qu'un juif lui offrait. Un marchand de Londres, instruit du refus de la reine, acheta la perle, la fit broyer dans un mortier, la but dans un verre de vin devant le juif, à la santé de sa souveraine, et lui dit : « Vous voyez que la reine est en état d'acheter votre perle, puisqu'elle a des sujets qui ont le moyen de la boire à sa santé. »

Ce ne sont pas seulement les princes et les belles qui trouvent des flatteurs: telle supérieure de communauté religieuse, tel régent de collége reçoivent plus de flatteries que ces personnages-là. J'assistais un jour à un dîner, où se trouvaient, entre autres personnes, un proviseur, et un professeur assez pauvre. Celui-ci se donnait une peine continuelle pour prévenir les besoins du premier; et comme il était placé en face de lui, et que la table était large, il était sans cesse obligé de se soulever de dessus sa chaise. Le proviseur lui en fit excuse. « Ah! monsieur, répondit-il avec une intention marquée, *je m'élève en vous servant.* »

Les flatteurs du roi Canut lui disaient un jour que rien n'était au-dessus de sa puissance. Sans

leur répondre il ordonna qu'on le conduisît sur les bords de la mer, dans un moment où la marée était montante. Aussitôt, prenant un ton de maître, il ordonna aux eaux de se retirer. L'onde indocile mouilla les pieds du monarque, qui se tournant du côté des courtisans, « Apprenez, leur dit-il, que tous les mortels sont dépendans et faibles; l'Être créateur est le seul puissant, lui seul peut dire à l'Océan : Tu n'iras pas plus loin. »

FLATTERIE DÉLICATE.

La dauphine, mère de Louis XVI, le troisième jour après son mariage, devait, suivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du roi son père. Quoiqu'on se fût déjà fait de part et d'autre des prostestations bien sincères d'oublier pour toujours les démêlés des deux cours, on sent assez qu'il devait en coûter à la fille de Stanislas de voir porter, comme en triomphe, dans le palais de Versailles le portrait de Frédéric. Une partie de la journée s'était déjà passée sans que personne eût osé fixer ce bracelet, qui avait quelque chose de plus brillant que ceux des jours précédens. La reine fut la première qui en parla. « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père? — Oui, maman, répondit la dauphine, en lui présentant son bras; voyez qu'il est ressemblant! » C'était celui de Stanislas. Ce trait fut applaudi et admiré de toute la cour: la reine sentit ce qu'il valait; elle en témoigna sa satisfaction à la jeune princesse, qni lui devint plus chère de jour en jour.

FOLIES. — MALICES.

Il y avait à Milan un médecin qui entreprenait de guérir les fous en un certain espace de temps. Pour y réussir il attachait le fou jusqu'aux genoux, ou plus avant, selon le degré de la folie, à un pieu

dans une mare fort puante qu'il avait dans sa cour; on le laissait sans manger jusqu'à ce qu'il donnât quelques marques de raison. Un jour on lui en amena un qu'il mit dans l'eau jusqu'aux cuisses. Quand il eut été là quinze jours, il pria le médecin de l'en tirer, ce qu'il fit à condition qu'il ne sortirait pas de la cour. Il vint là, par hasard, un cavalier qui avait des oiseaux et des chiens de chasse : comme le fou ne souvenait plus de ce qu'il avait vu pendant sa démence : « Apprenez-moi, je vous prie, dit-il au cavalier, sur quoi vous êtes monté, et à quel usage vous sert cette monture? — C'est un cheval pour aller à la chasse, répondit le cavalier. — Ce que vous tenez sur le poing, comment l'appelez-vous et qu'en faites-vous? — C'est un épervier pour prendre des perdrix. — Et qu'est-ce que vous avez autour de vous? — Ce sont des chiens pour faire partir le gibier. — Mais combien vous revient-il par an de ce gibier, pour la capture duquel il faut tant de préparatifs? — Fort peu de chose, dit le chasseur; peut-être six ducats. — Et la dépense du cheval, des oiseaux et des chiens, à quoi monte-t-elle? — A cinquante. — Ah! dit alors le fou, fuyez-vous-en, je vous prie, au plus vite, avant que le médecin vienne; car, s'il vous entendait, il vous mettrait dans la mare jusqu'au menton. »

Souwarow avait une petite taille, son corps était sec, nerveux, endurci au travail par l'habitude de la fatigue et des privations. Son regard était ferme et perçant, son sang était toujours bouillant, et ne lui permettait jamais un repos complet... Après avoir essuyé une disgrâce, il revint à Pétersbourg, où l'empereur le fit complimenter par son favori, le comte K... qui se fit annoncer. « Mais je ne connais point de famille russe de ce nom-là; au surplus, qu'il entre. » Le comte étant entré, il lui

demande encore à lui-même son nom ; fait toujours l'étonné, et le prie de lui dire de quel pays il est originaire. Le comte, un peu embarrassé, répond enfin : « Je suis natif de la Turquie ; c'est à la grâce du monarque que je dois mon titre. — Ah ! dit le général, vous avez sans doute rendu des services importans à l'état ? Dans quel corps avez-vous servi ? A quelle bataille avez-vous assisté ? — Je n'ai pas servi dans l'armée. — Vous étiez donc employé dans les affaires civiles ? Et dans quel ministère ? — Je n'ai jamais servi dans aucun ministère ? j'ai toujours été auprès de l'auguste personne de Sa Majesté. — Ah ! mon dieu ! En quelle qualité ? » Le comte eut beau rechigner, il fallut en venir au fatal aveu que l'impitoyable Souwarow voulait lui arracher.. « J'ai été le premier valet-de-chambre de Sa Majesté. — Ah ! très bien, s'écria le général » ; et se tournant vers ses domestiques qui étaient présens, il dit à son valet-de-chambre : « Ywan, vois-tu ce seigneur ? Il a été ce que tu es ; il est vrai que c'est auprès de notre gracieux souverain. Vois-tu quel beau chemin il a fait ? Il est devenu comte ; il est décoré des ordres de Russie : ainsi, conduis-toi bien, qui sait ce que tu peux devenir. »

FORÇATS.

Le *Courrier des Tribunaux du* 23 *mai* 1827 esquisse ainsi dans ses détails l'arrivée d'une chaîne de forçats :

La chaîne du midi devait arriver le 16 mai à Rochefort, forte de cent trente-cinq individus. La curiosité avait attiré un grand nombre de personnes à ce nouveau genre de spectacle. M. le commissaire du bagne a fait tous ses préparatifs ; les adjudans sont en grande tenue, toute la chiourme est sur pied, les ferremens sont disposés, en un mot tout est prêt pour cette *triste prise d'habit.*

Enfin *des cris de joie* annoncent l'avant-garde ; ce sont les malades, les blessés et les impotens qui ont fait la route, montés sur une charrette. Des soldats les accompagnent ; des adjudans de chaîne ouvrent la marche. Les condamnés malades ont seulement au cou *une chaîne de fer*, fermée par un cadenas ; ils sont au nombre de dix.

La chaîne arrive ensuite : elle est divisée en trois cordons. Le premier, fort de cinquante-deux hommes, le second, de quarante et un, et le troisième de trente-deux, proportion que l'on garde toujours. Un collier de fer *rivé* leur prend le cou, et il en descend une chaîne attachée à leurs jambes ; une seconde chaîne très forte, et de *cinquante pieds* environ, y est adaptée, et les tient au milieu du corps, de façon qu'ils en supportent le poids, qu'ils se trouvent tous attachés à cette chaîne, et pris individuellement par la jambe et par le cou.

A leur arrivée, on les fait asseoir par terre, et un *grand baquet* plein de vin étant apporté, on en donne à chacun un quart. Des forçats *sbires*, *paillots* ou *servans*, s'occupent ensuite à couper le fer de leurs jambes, à l'aide d'un *ciseau à froid*. Ce fer, coupé, est immédiatement remplacé par la *manille*, gros anneau avec un *boulon* adapté à la jambe et *rivé*. On s'empresse ensuite de les *déferrer*. Oh ! qu'il serait à souhaiter que nos philanthropes trouvassent le moyen d'éviter aux malheureux forçats cette opération douloureuse et terrible ! un coup porté à faux peut tuer à l'instant le condamné ; on en a plus d'un exemple.

Pour cette dangereuse cérémonie, un *servant*, armé d'une espèce de billot en fer, de deux pieds de haut, appelé *béquille*, et creusé par le bout, se place derrière le patient. Muni d'un *poinçon*, qu'il applique sur la tête de la *cheville rivée*, il frappe à grands coups de *marteau*, de manière à ce que cette *cheville*, chassée par le *poinçon*, puisse entrer dans

le trou de la béquille. Pendant ce temps, un autre servant supporte la chaîne par-devant, et tient à deux mains la tête du forçat, afin qu'il ne fasse aucun mouvement. Il en est dont le déferrement est fort long. Ceux qui ont le cou gros et court souffrent davantage ; il ne faut pas même qu'ils ouvrent la bouche, de crainte de faire couper la langue ; leur cou est souvent ensanglanté par suite de l'opération. Le déferrement achevé, les condamnés sont déshabillés. Tous leurs effets sont jetés pêle-mêle en un tas, et ils ne peuvent en rien conserver. On prend note de l'argent qu'ils possèdent, et on ne leur en laisse que très peu. Lorsqu'ils sont nus, on les fait défiler un à un, et entrer dans une grande *baille* d'eau ; là des *servans* les lavent avec une grosse éponge, puis d'autres les essuient avec des linges secs ; ils sont ensuite examinés et enregistrés par l'officier de santé. Cette formalité remplie, ils passent devant un adjudant de la chiourme qui leur délivre leur paquet, consistant en une veste rouge, sur laquelle est écrit en gros caractères, et au milieu du dos: GAL., un pantalon de toile, une chemise, des souliers et un *bonnet rouge*; ce sont les condamnés à terme, car les forçats à vie portent un bonnet vert; les *suspects* portent une veste de deux couleurs. Ces diverses classes de condamnés ont des salles particulières.

Placés sur leur banc, et au lieu qu'ils doivent toujours occuper, ces malheureux reçoivent leur chaîne, qui les tient attachés sur leur lit de camp, et ne leur donne que la faculté de se mouvoir. Cette chaîne est *rivée* à la jambe. On leur coupe ensuite les cheveux (les forçats à vie sont rasés d'un côté seulement) ; ils sont ensuite conduits au bureau du commissaire, dépouillés ; puis on procède minutieusement à leur signalement, que l'on distribue dans le port, et à tous les chefs d'ateliers, afin de faciliter l'arrestation de ceux qui tenteraient

de s'évader. On les laisse se reposer huit jours, puis on les enchaîne deux à deux, et ainsi *accouplés*, ils sont envoyés à la *fatigue*, c'est-à-dire aux travaux les plus pénibles du port.

Il n'est pas rare de voir des forçats libérés revenir au bagne; leurs camarades les appellent des *chevaux de retour*. Ils ont pour la plupart le regard audacieux, et semblent braver l'infamie. M. G..., avocat, qui me fournit cette triste relation, dit que quelques uns ont sur les bras, ou la poitrine, *des figures*, *des têtes*, *des emblèmes*, tracés avec de l'encre de la Chine, ou du noir animal; d'autres ont des reliques, des livres de piété, et un vieillard condamné à cinq ans porte à son cou un petit Christ.

Les éclats d'une bruyante joie se font souvent entendre : ils discutent sur leur peine, ils rient.... dans ce séjour de souffrance et d'opprobre, chargés de chaînes!... Le sifflet de l'adjudant se fait entendre, et le silence de la crainte règne dans les salles.

En 1824, un forçat de Brest blessa dangereusement un des employés; l'intention du meurtre étant prouvée, le malheureux fut condamné à mort. Comme plusieurs de ses camarades avaient paru disposés à prendre part à sa révolte, on voulut les intimider. L'échafaud fut dressé dans une cour du bagne; tous les galériens enchaînés entouraient l'échafaud, à genoux, et des canons braqués sur eux, mèche allumée, étaient prêts à tirer sur ceux qui auraient fait la moindre tentative pour la délivrance du coupable. Quel spectacle! et malgré la dégradation de ces galériens, combien le cœur se serre en voyant des hommes assister à genoux au supplice de leur compagnon, sous le feu de canons prêts à les écraser!

GALANS. — GALANTERIE.

Un jeune homme étant auprès d'une dame à qui il faisait la cour, et dont le mari était excessivement jaloux, fut au moment d'être surpris. La dame ne sachant où cacher l'ami du cœur, le fait entrer dans une grande boîte de pendule qui était dans l'appartement; le mari arrive, voit le souper préparé. « Ah! comment, dit-il à sa femme, tu m'attendais donc? — Oui, mon ami, répondit-elle. — Mais est-ce que la pendule est arrêtée, dit le mari, qui n'entendait pas le bruit ordinaire? — Oh! mon Dieu non, mon ami. » Et voilà l'amant obligé de faire tic, toc, tic, toc, pendant tout le souper qui dura pendant une grande demi-heure. Aussi, jurait-il que tous les maris du monde ne le feraient plus imiter la pendule.

Une dame fort jolie et très aimable demandait à un jeune homme à voir ses vers; et comme il se faisait prier, elle ajouta : « Je vous le demande en grâce. — Ah, madame! répondit le jeune homme, vous ne sauriez le demander autrement. »

Un officier ayant rencontré trois jolies femmes qui voyagaient en poste, leur conseilla de nommer leur courrier *Benedicite*. On lui demanda pourquoi : « C'est, répondit-il, que le *Benedicite* précède les Grâces. »

Fontenelle disait à une femme : « Quand on approche de vous, on sent qu'on a un cœur; quand on vous quitte, on s'aperçoit qu'on ne l'a plus. »

Une dame de condition faisait un reproche au dernier ambassadeur turc en France, de ce que la loi de Mahomet permettait d'avoir plusieurs femmes. « Elle le permet, madame, répondit galamment cet ambassadeur, afin de pouvoir trouver

dans plusieurs toutes les qualités qui sont rassemblées dans vous seule. »

Un officier français arrivant à la cour de Vienne, l'impératrice-reine, Marie-Thérèse, lui demanda s'il croyait que, comme on le disait, la princesse de *** fût la plus belle personne du monde. « Madame, lui dit-il, je le croyais encore hier. » On attribue ce joli mot à Maupertuis.

On s'amusait un soir chez la duchesse du Maine à un jeu d'esprit, qui consistait à indiquer entre divers objets des ressemblances ou des différences. Lamothe entra. « Quelle différence, lui dit la princesse, y a-t-il de moi à une pendule? — Madame, une pendule marque les heures et votre altesse les fait oublier. »

En Savoie, ceux qui se font saigner reçoivent des présens. Un jeune homme en ayant reçu de sa maîtresse, lui dit : « Je vous remercie de vos présens pour la plaie de mon bras; mais pour celle de mon cœur, que me donnerez-vous? »

GASCONS.

Un gascon de la première espèce se porta sur le pré assez vaillamment; mais quand il vit que son adversaire mettait l'épée à la main : « C'est tout dé bon, dit-il, à cé qué jé vois. — Sans doute, répliqua l'autre. — Jé vous avoue franchément, reprit le gascon, que j'ai prétendu jouer la comédie. Jé né suis bon qué pour les rôles comiques; mais jé n'entends rien dans les sérieux. » Et il ne voulut jamais mettre en liberté son coutelas. Son ennemi, le méprisant, lui donna des coups de plat d'épée et lui dit : « Tu n'es qu'un maraud, je te défends de porter des armes; si je te trouve jamais l'épée au côté, tu peux compter que je te ferai une croix sur le visage, que tu porteras le reste de ta vie. » Le gascon tout tremblant lui dit : « Jé mé soumets à cette

loi dé bon cœur. » Cependant il continua de porter l'épée. Son adversaire le rencontrant dans la rue, l'apostropha d'abord, en lui disant : « Hé bien! M. le faquin, est-ce ainsi que vous observez mes défenses ? — Hélas! dit le gascon, jé né veux pas y contrevenir; j'allais vendre mon épée à un fourbisseur, la voulez-vous acheter ? »

Un comédien gascon demandant ses appointemens à son directeur, lui représenta qu'il était en danger de mourir de faim. Le directeur lui voyant un visage plein et vermeil, lui répondit que sa figure le démentait. « Ne vous y méprenez pas, monsieur, lui dit le comédien gascon, ce visage n'est pas à moi; je le dois à mon hôtesse, qui me fait crédit depuis long-temps. »

Un gascon affectait beaucoup de bravoure, quoique, dans le fond, il fût extrêmement poltron. Un jour il offensa un parisien, qui mit aussitôt l'épée à la main pour en tirer satisfaction. Le gascon accepta le défi, mais comme il n'avait pas son épée, il dit qu'il se trouverait à une telle heure dans tel endroit : il y alla en effet, dévoré de crainte; il avait devancé le parisien, afin de chercher à se rassurer et s'exciter à se défendre comme il faut. En arrivant au rendez-vous, il trouva deux hommes qui venaient aussi de terminer une querelle, l'un contre l'autre, et qui, s'étant donné malheureusement un coup fourré, expiraient tous les deux l'un sur l'autre; le gascon arrache aussitôt de leurs corps leurs épées, les nettoie, afin qu'il ne parût pas qu'elles eussent été ensanglantées; après cela, il s'assied sur ces deux cadavres, qui étaient encore tout chauds, et, tenant à la main son épée, attend le parisien, qui ne se fit pas attendre long-temps. Dès que le gascon l'aperçut : « Cadédis, dit-il, voulez-vous me faire attendre jusqu'à démain? J'en ai déjà tué deux; dépêchons,

s'il vous plaît, parcé qué j'ai affaire ». Le parisien, voyant les deux cadavres qui palpitaient encore et l'assurance du gascon, commença à le craindre. « Je ne suis pas venu, s'écria-t-il, pour me battre; je viens vous proposer un accommodement, je vous prie de l'accepter. — Sandis, qué né lé disiez-vous plus tôt, dit le gascon, vous né m'auriez pas fait perdre mon après-dîner. » Ils se retirèrent après cela, et ne pensèrent ni l'un ni l'autre à renouveler leur querelle.

Un autre gascon, qui prenait plaisir à conter des aventures extraordinaires, avait fait présent d'une paire de culottes à son valet Jean, afin qu'il confirmât, dans le besoin, tout ce qu'il avancerait. Le Gascon raconta dans une compagnie, qu'étant dans un voyage, un vent s'éleva, qui enleva le carrosse où il était, et les six chevaux qui le traînaient, et les porta à deux cents pas de là. Comme on ne pouvait croire cette aventure, il dit : « Demandez à Jean, mon valet; il y était. » Le domestique, qui fut épouvanté de ce récit, commença à défaire sa culotte, en disant à son maître : « Monsieur, j'aime mieux vous la rendre, je ne puis soutenir ce trait-là. »

Un prédicateur, prêchant sur l'Évangile de la Samaritaine, dit : « Ne soyez pas surpris si cet Évangile est si long, c'est une femme qui parle. »

Un médecin ayant un cheval malade, fit appeler un maréchal. Celui-ci ayant guéri le cheval, le médecin lui dit : « Mon ami, qu'est ce que je vous dois ? — Rien, répondit le maréchal; je ne prends jamais d'argent à mes confrères. »

Un gascon disait que s'il était gouverneur d'une ville, il ne la rendrait jamais aux ennemis, quand elle serait affligée de la plus cruelle famine. Son valet l'interrompit et lui dit ingénûment : « On

doit vous croire, monsieur, d'autant plus volontiers, que je n'ai jamais vu un homme tenir aussi long-temps dans une place où il n'y a point de vivres; car j'ai remarqué souvent que vous étiez quatre heures à table devant un hareng saure. »

On citait dans une compagnie deux braves officiers, dont on faisait l'éloge. « Ne soyez pas surpris de leur valeur, dit un gascon; l'un est de Gascogne, et l'autre mérite d'en être. »

Un gascon était à la comédie, dans le parterre; et, comme il se remuait sans cesse, son épée se mettait toujours dans les jambes de ceux qui étaient près de lui. Un officier s'en trouvant embarrassé : « Monsieur, lui dit-il, votre épée m'incommode. — Cadédis, reprit le gascon, elle en a bien incommodé d'autres. »

On jeta, à coups de pied, un insolent gascon du haut en bas d'un escalier : « Bon, dit-il, jé mé soucie dé céla commé dé rien ; aussi-bien jé voulais descendre. »

Deux gascons ayant pris querelle, s'appelèrent en duel. Lorsqu'ils furent en présence, l'un d'eux dit à son ennemi, qui était en posture de l'attaquer vigoureusement : « Cadédis, mon ami, tu mé charmes ; jé serais fâché dé tuer un brave homme commé toi : démande-moi la vie, jé té la donnerai. » L'autre répondit fièrement qu'il ne la lui demanderait jamais et qu'il n'avait qu'à se préparer à se défendre. Le premier, qui n'avait guère envie de se battre, continuait toujours à lui dire : « Démande-moi la vie, et jé té la donnerai..... » Mais l'autre s'étant lassé de ses fanfaronnades, lui dit encore de se mettre en défense. « Ah ! dit le premier, je t'admire ! tu es un César. Eh quoi, tu né veux pas mé démander la vie ? — Non, répondit l'autre,

défends-toi ou jé té tue.— Tu mé ravis, mon cher, continua le premier : eh bien ! puisqué tu né veux pas mé démander la vie, moi, jé té la demande. »

Un officier gascon rapporta un jour au comte de Grammont cent pistoles qu'il lui avait empruntées. Quelque temps après, notre gascon vint demander au comte la même grâce : « Nenni, monsieur, lui dit celui-ci; on ne m'attrape pas deux fois. »

Un gascon prêt à marcher au combat, dit à son valet : « Mets-moi ma cuirasse par-derrière.—Pourquoi donc cela, monsieur ? — Mon ami, c'est que j'ai un pressentiment que je fuirai. »

Un homme qui avait été insulté par un gascon, lui envoya un de ses gens pour lui donner un rendez-vous, en lui signifiant qu'il fallait qu'un des deux restât sur la place. « En ce cas, ce sera donc votre maître, dit le gascon, car je n'irai pas. »

Un gascon reçut d'un de ses camarades qui était dans le service, une lettre dont le style ne l'accommodait pas. Il lui répondit, que si jamais il se présentait devant lui, il lui casserait la tête d'un coup de pistolet. L'autre lui écrivit seulement ces deux mots : « Amorcez, je pars. »

Un gascon très affamé demeurait près d'un banquier qui donnait tous les jours de grands repas. Un jour, il imagina d'aller lui rendre visite sur les deux heures, et de lui proposer une opération de finance, où il y avait, disait-il, 50,000 liv. à gagner. Comme on était sur le point de se mettre à table, le banquier, flatté de cette perspective, invita le gascon, qui ne se fit pas prier longtemps, et qui joua à table un brillant rôle. Le dîner fini, le financier n'a rien de plus pressé que de ramener notre homme dans son cabinet, et de lui demander des détails sur la belle opération dont il

lui avait parlé. « Monsieur, dit le gascon, voici ce que c'est : vous donnez cent mille livres en mariage à mademoiselle votre fille, et moi je la prendrai pour cinquante; il est clair que par là vous gagnerez cinquante mille francs. »

Un autre gascon se trouvant dans un embarras de voitures, quelqu'un lui dit : « Faites reculer votre cheval. — Il est du pays, répondit-il, il ne recule point. »

Un créancier, dans son carrosse, rencontra son débiteur qui était dans le sien; il mit la tête à la portière, et lui cria : « Mille écus »; c'était la somme qui lui était due. Le débiteur lui répondit sur-le-champ : « Mille excuses », et les carrosses se séparèrent.

Un gascon ayant demandé au roi une pension dans un mémoire fort long, le roi lui dit qu'il n'aimait pas les longs mémoires. Le gascon, après avoir rêvé à la manière dont il viendrait à bout de son projet, écrivit sur un parchemin ces mots : « Louis, par la grâce de Dieu, etc., accordons à notre bien amé.... la somme de 1,500 fr. payable tous les ans, à titre de pension, etc. »

Quelques jours après, lorsque le roi mettait le pied dans sa voiture, notre gascon se présenta au passage, et lui dit, en lui montrant l'écrit : « Sire, signez. — C'est juste, dit le roi, » et il signa l'écrit.

Un gascon, voulant favoriser un de ses compatriotes qui voulait se marier, feignit de le desservir : « Prenez garde, dit-il, il se dit marquis, il n'est que baron, et quand il aura payé toutes ses dettes, il lui restera tout au plus cent mille écus. »

Un gascon dans une auberge dit à l'hôte : « Faites-moi cuire un œuf à la coque pour mon souper, et du bouillon vous en ferez de la soupe à mon domes-

tique. — Diable ! dit l'hôte, le bouillon d'un œuf ne sera pas bien succulent ! — Eh bien ! reprit le gascon, mettez-en deux, je les mangerai bien. »

Un homme ayant pris querelle avec un gascon, ils mirent l'épée à la main. Comme le gascon reculait, son adversaire lui dit : « Vous reculez, je crois ! — Qu'est-ce que çà vous fait, répond le gascon, pourvu que je vous tue ? »

Dans un dîner, deux gascons s'étaient pris de paroles ; et comme ils étaient aux deux bouts de la table, un des deux dit à l'autre : « Je vous envoie un soufflet. » L'autre répartit aussitôt : « Et moi, je vous tue. »

« Qu'avez-vous donc, disait à M. ***, un de ses amis, vous paraissez bien ému ? — On le serait à moins, répondit-il ; c'est un coquin qui me harcelle pour quelque argent que je lui dois depuis sept ou huit ans, avec autant d'impudence et d'effronterie que si c'était une dette d'hier. »

Un gascon voulant prouver sa noblesse, dit : « Cadédis, dans le castel de mon père, on ne se chauffe que des bâtons de maréchaux de France de ma famille. »

Un gascon racontait dans un repas qu'il avait eu, peu de temps avant, une dispute assez vive, et qu'elle s'était terminée par un maître soufflet qu'il avait reçu : « Un soufflet ! reprit vivement quelqu'un ; mais, monsieur, cela dut avoir des suites ? — Comment des suites ! dit le narrateur ; cette aventure a eu en effet des suites terribles ; j'ai eu la joue enflée pendant huit jours, et je m'en ressens encore. »

Un gascon dit un jour à quelqu'un : « Prêtez-moi dix écus, s'il vous plaît. — Mais, monsieur,

je n'ai pas l'honneur de vous connaître. — C'est précisément pour cela que je m'adresse à vous ; car tous ceux qui me connaissent ne veulent pas me prêter. »

Un autre gascon demandait à quelqu'un de lui prêter six francs : « Je n'ai que trois livres, répondit celui-ci. « Eh bien ! donnez toujours, ce sera trois livres que vous me devrez, dit le gascon. »

Quelqu'un demandait à un gascon de l'argent qu'il lui avait prêté ; le gascon lui dit qu'il n'en avait pas. — Je vous en ferai bien trouver, repartit le premier. — Ah ! rendez-moi ce service, je vous jure que vous serez payé le premier. »

Un homme venait de prêter à un gascon de ses amis une somme ; il lui dit : « Faites-moi votre reconnaissance. — Ah ! mon ami, lui dit le gascon, ma reconnaissance sera éternelle. »

Un gascon reçut un jour cent coups de bâton qu'on lui promettait depuis un an : « Dieu soit loué ! dit-il ensuite ; me voilà guéri de la peur. »

GÉNÉROSITÉ.

L'armée de Turenne s'étant emparée d'une forte place dans le Hainaut, quelques soldats lui amenèrent, comme la plus précieuse portion du butin, une femme qu'ils avaient rencontrée. Turenne, feignant de croire qu'ils n'avaient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite si honnête. Il fit de suite chercher son mari, et la remit entre ses mains, en lui disant publiquement : « Vous devez à la retenue de mes soldats l'honneur de votre femme. »

Memnon, général de Darius, entendant un soldat qui parlait mal d'Alexandre, le frappa en lui

disant : « C'est pour lui faire la guerre que je t'ai pris, et non pas pour en dire des injures. »

Un bourgeois de Prague prêta un jour cent mille ducats à Charles IV, qui lui en fit son billet. Le lendemain, le citoyen invita l'empereur à dîner avec un bon nombre de grands seigneurs. Quand on fut au dessert, le Bohémien se fit apporter le billet de l'empereur dans un bassin d'or, et lui dit : « Sire, les autres mets que j'ai présentés ont été communs à toute la compagnie; celui-ci sera pour votre majesté seule. Je vous donne ce que je vous ai prêté, et je vous rends votre billet. »

Frédéric avait commandé des tapisseries. L'ouvrier étant quelque temps sans les apporter, le monarque lui demanda la raison de son retard : « Sire, lui répondit-il, je tapisse les salles de la maison que votre trésorier vient de faire bâtir, et il me presse extraordinairement. » Le roi, surpris de la dépense que cet heiduque faisait, voulut en connaître l'objet. Il fit épier le moment où celui-ci se trouverait dans sa nouvelle demeure. Comme elle était à quelques pas de Sans-Souci, le souverain s'y rendit à pied, en allant à la parade, et entra lorsque le propriétaire s'y attendait le moins. Il se fit conduire partout; il trouva que tout était magnifique, et loua le bon goût du maître. Arrivé à la chambre à coucher, il fut si frappé de sa richesse, qu'il demanda avec vivacité : « Qui dort donc dans ce superbe cabinet? » Le trésorier fort embarrassé, répondit à voix basse : « C'est moi, sire. » Le roi sortit sans dire un mot. Il rencontre à la porte l'entrepreneur, qui, sur la demande du monarque, répondit que cette pièce seule coûtait soixante mille écus. Frédéric fit appeler son trésorier : « Où avez-vous pris tant d'argent? lui dit-il. — Dans votre cassette, sire, répondit-il, en tombant à ses genoux; mais je le rembourserai. » La

patience échappa au roi ; il lui donna des coups de canne et lui dit en partant : « Je t'aurais pardonné, coquin, sans cet appartement somptueux où tu as eu l'impudence de dormir. » Cet homme se croyait perdu ; mais Frédéric fit ouvrir sa cassette en sa présence. Surpris de n'y voir que huit cents frédérics d'or : « Prends cela encore, fripon, lui dit-il, et que je ne te voie plus. »

GRANDEUR D'AME.

Napoléon venait d'envahir Smolensk, le comte Rostopschine veut lui arracher à la fois Moscou et la Russie. Pour donner une juste idée de cette résolution admirable, de ce dévoûment inouï, de cette profondeur de vues, empruntons les paroles de M. le général comte de Ségur. (*Histoire de la Grande-Armée.*)

« Un homme seul, au milieu d'un grand empire presque renversé, envisage son danger d'un regard ferme, il le mesure, l'apprécie, et ose, peut-être sans mission, faire l'immense part de tous les intérêts publics et particuliers qu'il faut lui sacrifier. Sujet, il décide du sort de l'Etat sans l'aveu de son souverain : noble, il prononce la destruction des palais de tous les nobles, sans leur consentement : protecteur, par la place qu'il occupe, d'un peuple nombreux, d'une foule de riches commerçans, de l'une des plus grandes capitales de l'Europe, il sacrifie ces fortunes, ces établissemens, cette ville tout entière ; lui-même il livre aux flammes le plus beau et le plus riche de ses palais, et fier, satisfait et tranquille, il reste au milieu de tous ces intérêts blessés, détruits et révoltés. »

Rostopschine sortit le dernier de Moscou, et fut rejoindre l'armée russe ; bientôt, d'après ses dispositions, cette ville malheureuse n'offrit que

des débris à ses vainqueurs. Cependant les Français cherchent leurs ennemis. L'avant-garde de Murat (beau-frère de Napoléon) allait atteindre Voronowo, l'une des plus belles possessions du comte Rostopschine, lorsque ce gouverneur prit les devans. Les Russes crurent que ce seigneur voulait revoir pour la dernière fois ses foyers, quand tout à coup l'édifice disparut à leurs yeux dans des tourbillons de fumée.

Ils se pressent pour éteindre cet incendie, mais c'est Rostopschine lui-même qui les repousse. Ils l'aperçoivent au milieu des flammes qu'il attise, sourire à l'écroulement de cette superbe demeure; puis, d'une main ferme, tracer ces mots, que les Français, en frissonnant de surprise, lurent sur la porte de fer d'une église restée debout. « J'ai embelli pendant huit ans cette campagne, et j'y ai vécu heureux au sein de ma famille : les habitans de cette terre, au nombre de dix-sept-cent-vingt, la quittent à votre approche, et moi je mets le feu à ma maison pour qu'elle ne soit pas souillée par votre présence. Français, je vous ai abandonné mes deux maisons de Moscou, avec un mobilier d'un demi-million de roubles; ici vous ne trouverez que des cendres. »

Les plus beaux exemples de valeur sans témérité au milieu des plus grands périls, de présence d'esprit héroïque, du plus profond mépris de la mort, d'une sainte générosité, fourmillent dans l'intéressante relation de la marche du maréchal Ney, à la suite de la Grande-Armée dont il formait l'arrière-garde lors de sa déplorable retraite. Nous allons en citer quelques uns.

Arrivé de Smolensk à travers mille fatigues, au plateau de Kotova, à la tête de cinq mille soldats, colonne traînante, morcelée et souffrante, chargée d'armes incomplètes, Ney se trouve en

face de quatre-vingts mille hommes, formant des rangs entiers, pleins, nourris, profonds; de nombreux escadrons, une artillerie immense sur une position formidable, tout, et la fortune qui tient lieu de tout, voici le partage de l'ennemi. Cependant le général français ne songe ni à se rendre, ni même à mourir, mais à percer, à se faire jour, et cela sans penser qu'il tente un effort sublime; il lance quinze cents soldats contre l'armée ennemie, et dispose le reste pour les suivre. Cette division plonge avec la route dans le ravin, en ressort avec elle, et y retombe écrasée par la première ligne russe.

Une nouvelle tentative démontre au maréchal qu'il a tenté l'impossible; il temporise, et dès que la nuit paraît, il donne l'ordre de retourner vers Smolensk. Tout le monde reste glacé d'étonnement. Son aide-de-camp lui-même n'en a pu croire ses oreilles; il est resté muet, ne comprenant pas, et regardant son chef d'un air interdit. Mais le maréchal a répété le même ordre d'un accent bref et impérieux qui annonce une résolution prise, une ressource trouvée. Alors on obéit, on tourne le dos à l'armée, à l'empereur, à la France; on rentre dans cette funeste Russie! Ney est resté seul à l'arrière-garde. Les siens suivent des yeux tous ses mouvemens; que va-t-il faire? où dirigera-t-il ses pas, sans guide, dans un pays inconnu? Mais lui, avec cet instinct guerrier, s'est arrêté au bord d'un ravin assez considérable pour qu'un ruisseau en dût marquer le fond. Il en fait écarter la neige, et briser la glace; alors, consultant son cours, il s'écrie « que c'est un affluent du Dnieper, qu'il va nous mener au fleuve, et nous le franchirons! notre salut est sur son autre rive! » Il marche aussitôt dans cette direction. Le maréchal ne s'était point trompé; le Dnieper était à une lieue.

Voyons maintenant combien chez lui la bravoure, la force d'âme s'unissaient à l'humanité.

Un guide conduisit la troupe près du fleuve. Ney et les premiers qui le suivaient accoururent. Le fleuve était pris, il portait; le cours des glaçons que jusque-là il charriait, contrarié par un brusque contour de ses rives, s'était suspendu; l'hiver avait achevé de le glacer, et c'était sur ce point seulement; au-dessus et au-dessous, sa surface était mobile encore.

Cette observation fit succéder l'inquiétude au premier mouvement de bonheur. Le fleuve ennemi pouvait n'offrir qu'une perfide apparence. Un officier se dévoua : on le vit arriver difficilement à l'autre bord. Il revint annoncer que les hommes, et peut-être quelques chevaux, passeraient, qu'il faudrait abandonner le reste, et se presser, la glace commençant à se dissoudre par le dégel.

Mais dans ce mouvement nocturne, silencieux, à travers champs, d'une colonne composée d'hommes affaiblis, de blessés, et de femmes avec leurs enfans, on n'avait pu marcher assez serré pour ne pas se distendre, se désunir et perdre dans l'obscurité la trace les uns des autres. Ney s'aperçut qu'il n'avait avec lui qu'une partie des siens; néanmoins, il pouvait toujours passer l'obstacle, assurer par là son salut, et attendre à l'autre rive. L'idée ne lui en vint pas : quelqu'un l'eut pour lui, il la repoussa. Il donna trois heures au ralliement, et, sans se laisser agiter par l'impatience et le péril de l'attente, on le vit s'envelopper dans son manteau; et ces trois heures, si dangereuses, les passer à dormir profondément sur le bord du fleuve, tant il avait ce tempérament des grands hommes, une âme forte dans un corps robuste, et cette santé vigoureuse sans laquelle il n'y a guère de héros. Quand le passage commença, et

que les glaçons, se fendant avec des craquemens effroyables, laissaient les malheureux soldats s'engloutir, le maréchal, consterné alors, penché sur le bord glacé, s'efforça de sauver ceux qui surnageaient encore.

Ce malheureux passage effectué, quatre mille traîneurs et trois mille soldats étaient morts ou égarés, les canons et tous les bagages perdus. On s'avançait au hasard et avec incertitude : bientôt les cosaks environnent la colonne; Ney et quelques soldats les contiennent, tandis qu'il ordonne au reste des siens de continuer le repas qu'ils ont trouvé dans un village. Mais il faut poursuivre sa route : Ney ordonne d'avancer sans bruit; il tient tête à six mille cosaks qui voltigent sans cesse sur les flancs de sa colonne; et, s'avançant de bois en bois, de plis de terrain en plis de terrain, profitant de tous les accidens du sol, le héros, pendant deux jours entiers, conduit sa colonne, réduite à quinze cents hommes épuisés de fatigue et de maux. Cependant la nuit apporta quelque soulagement, et la malheureuse troupe, plus tranquille, s'avançait comme à tâtons dans un bois épais, quand tout à coup, à quelques pas devant elle, une vive lueur et plusieurs coups de canon éclatent dans la figure des hommes du premier rang. Saisis de frayeur, ils croient que c'en est fait, qu'ils sont coupés, et ils tombent terrifiés; le reste, derrière eux, se mêle et se culbute. Ney, qui voit que tout est perdu, se précipite; il fait battre la charge, et comme s'il eût prévu cette attaque, il s'écrie : « Compagnons, voilà l'instant, en avant! ils sont à nous! » A ces paroles, les soldats consternés, et qui se croyaient surpris, croient surprendre; de vaincus qu'ils étaient, ils se relèvent vainqueurs; ils courent sur l'ennemi qu'ils ne trouvent déjà plus, et dont ils entendent, au travers des forêts, la fuite précipitée.

Le *Courrier Français* du 17 octobre 1824 contient le récit suivant, sur les désastres de la tempête du même mois, dans la Belgique. « Le vent, après avoir rompu les câbles de deux bâtimens qui se trouvaient à l'ancre devant *Huisdugnen*, jeta ces navires à la côte, et leurs équipages couraient le plus grand danger, lorsque sept hommes de cette commune, dignes, par leur bienfaisante intrépidité, de toute l'admiration des cœurs généreux, se jetèrent dans des chaloupes au péril de leur vie, malgré les instantes prières de leurs parens, de leurs épouses. Celle de *Kécuvert* de Witt, entre autres, lui ayant crié d'un ton déchirant : « *Songe à ta femme, à tes enfans? — Il y a peut-être aussi sur ces bâtimens naufragés, lui répondit-il, des pères et des épouses.* » Le vieux Kromer, resté sur le rivage, et voyant son fils se soutenir sur les flots au moyen d'une rame, et prêt d'être englouti, s'efforçait de le secourir, quand ce jeune homme s'écria. « *Tâchez d'en sauver quelques-autres, si vous le pouvez, je m'attacherai bien à quelque chose.* » Cependant la tempête augmentait, et le vieillard fut bientôt forcé de répondre à son fils, *qu'il ne pouvait plus sauver ni lui ni personne.* Ce fut alors que le vertueux marin, soulevant sa tête accablée, s'écria : « *O mon père, adieu! saluez les miens, nous nous retrouverons dans l'éternité!* » Il disparut sous les flots; mais ne le plaignons pas, il avait sauvé plusieurs de ses semblables.

Un turc, esclave à Livourne, ayant gagné par son travail mille piastres, les porta au fisc pour racheter son frère cadet qui était esclave comme lui. Le gouverneur, surpris, lui demanda pourquoi il ne payait pas la rançon pour lui-même : « C'est, répondit-il, parce que mon frère n'ayant aucun talent, il resterait toute sa vie en esclavage ; et que lorsque j'aurai travaillé encore quelques an-

nées, je me racheterai à mon tour. » Ce trait de grandeur d'âme étant venu à la connaissance de Côme III, grand duc de Toscane, il en fut si touché, qu'il accorda, sans rançon, la liberté aux deux frères.

Le visir du calife Mostaldi ayant gagné une bataille sur les Grecs, et fait prisonnier leur empereur, demanda à ce prince quel traitement il attendait de son vainqueur. « Si vous faites la guerre en roi, répondit noblement l'empereur, renvoyez-moi; si vous la faites en marchand, vendez-moi; si vous la faites en boucher, égorgez-moi. » Le général musulman le renvoya sans rançon.

Après la bataille de Pharsale, César, devant qui tout pliait, étant sollicité de se venger des Athéniens qui s'étaient déclarés pour Pompée, prononça ces paroles remarquables : *Les Athéniens méritent d'être châtiés; mais je pardonne aux vivans en faveur des morts.*

Si vous voulez procurer à la patrie de bons défenseurs, a dit l'ami des hommes, n'avilissez point les gens de guerre. Les Suédois ayant, en 1741, déclaré la guerre à la Russie, on proposa, dans l'assemblée des Etats, de condamner les contrebandiers à être enrôlés pour toute la vie. « Eh! que deviendra la dignité du nom de soldat, dit un député de l'ordre des paysans. » Ce mot plein d'élévation arrêta la promulgation de la loi.

Turenne, près de livrer une bataille, chargea le fils du maréchal du Plessis-Praslin d'aller occuper un poste qu'il lui indiqua; le jeune officier négligea de s'en assurer, croyant n'avoir rien à craindre de ce côté-là. « Monsieur, monsieur, lui dit Turenne, je vous en prie, faites ce que je vous dis. C'est pour avoir négligé une semblable pré-

caution que j'ai été battu à Rhétel par M. le maréchal votre père. »

Lamothe marcha un jour par mégarde sur le pied d'un jeune homme, qui lui donna un soufflet. « Monsieur, lui dit Lamothe, vous allez être bien fâché ; je suis aveugle. »

On pressait l'empereur Julien de tirer vengeance de gens qui avaient mutilé une de ses statues au visage. Il répondit en souriant et en se passant la main sur la figure : « Je ne me sens pas blessé. »

Madame de Villacerf, réduite à la mort dans la fleur de l'âge par la maladresse de son chirurgien, le consola elle-même. « Je ne vous regarde pas, lui dit-elle en mourant, comme une personne dont la méprise me coûte la vie, mais comme un bienfaiteur qui avance mon entrée dans une heureuse immortalité. Le monde pourrait en juger autrement ; ainsi je vous ai mis, par mon testament, en état de vous passer de votre profession. »

Un soldat français, se battant à l'épée contre un de ses camarades, reçut un coup mortel; cependant il eut assez de force pour le renverser et le désarmer. « Va, dit-il, je te donne ce que tu m'ôtes. » Et il tomba mort.

Léonidas, retiré au détroit des Thermopyles, et sommé par un trompette de Xercès de rendre les armes, lui répondit : « Dis à ton maître qu'il vienne les prendre. »

Marius dit à ses soldats qui demandaient de l'eau : « Mes amis, il en y a dans le camp ennemi. »

Un incendie ayant embrasé, une nuit, la principale mosquée du Caire, les musulmans ne manquèrent pas d'imputer ce malheur à la haine des

chrétiens ; et sans examiner si un reproche si grave était fondé, plusieurs jeunes gens coururent au quartier des chrétiens et y mirent le feu par représailles. Un pareil excès devait être puni. Le gouverneur fit saisir les coupables, qui tous avaient bien mérité la mort; mais comme ils étaient en grand nombre, il ne put se résoudre à sacrifier tant de jeunes gens qui s'étaient laissé aller à un grand crime, plutôt par fougue que par malice. On jeta dans une urne autant de billets qu'il y avait de coupables; un petit nombre de ces billets portaient un arrêt de mort, et tous les autres condamnaient celui qui le retirait à être seulement battu de verges. Lorsque tous les coupables eurent tiré leur sort de l'urne fatale, un de ceux qui devaient mourir s'écria avec douleur : « Je ne regrette point la vie; mais comment mes parens, accablés de douleur et réduits à la dernière misère, pourront-ils se passer de mes secours? » L'un de ceux qui avaient échappé à la mort, dit à celui qui pleurait : « Ami, je n'ai ni père ni mère, ma vie n'est utile à personne; donne-moi ton billet et prends le mien. » Cet étonnant sacrifice excita l'admiration de tous ceux qui en étaient témoins, et le gouverneur fit grâce aux deux coupables.

Une coutume barbare, mêlée de superstition, s'était introduite parmi les Arabes avant le mahométisme; ils avaient consacré deux jours de la semaine à deux de leurs fausses divinités. Le premier de ces jours était regardé comme un jour de bonheur; et le prince, pour le célébrer, accordait à tous ceux qui se présentaient devant lui, la faveur qu'ils lui demandaient. Le second, au contraire, était réputé de sinistre augure; on immolait tous ceux qui, dans ce jour, avaient l'imprudence de paraître devant le roi pour solliciter quelque grâce : sans doute que l'idole à laquelle ce jour était spé-

cialement consacré, passait dans l'esprit de ces peuples grossiers pour une divinité terrible, et qu'ils prétendaient apaiser sa colère par ces victimes.

Sous le règne de Naam-ibn-Munzir, un arabe du désert, nommé Taï, était tombé d'une extrême opulence dans une affreuse misère; il entendit vanter la libéralité de Naam, et il prit la résolution d'y avoir recours. Il part après avoir embrassé sa femme et ses enfans, et après les avoir assurés qu'il va chercher un remède à leurs maux. Cet infortuné, trop occupé de l'idée de soulager sa famille, n'avait pas fait réflexion au jour fatal qu'il choisissait pour paraître devant le roi comme suppliant; Naam ne l'eut pas plus tôt aperçu, que, détournant la vue, il lui dit : « Qu'as-tu fait, malheureux! et pourquoi te présenter devant moi dans un jour aussi funeste que celui-ci? Il y va de ta vie, et il n'est pas en mon pouvoir de te la sauver. »

Taï, voyant sa mort certaine, se jette aux pieds du prince, et le conjure de différer du moins son supplice de quelques heures : « Qu'il me soit permis, lui dit-il, d'embrasser, pour la dernière fois, ma femme et mes enfans, et de leur porter quelques provisions, faute desquelles ils périraient. Vous êtes trop équitable pour envelopper les innocens avec le coupable; je jure par ce qu'il y a de plus sacré que je serai de retour avant le coucher du soleil; vous déciderez alors de mon sort, je le subirai sans murmurer. »

Le prince, touché du discours de Taï, voulut bien lui accorder le délai qu'il demandait; mais il y mit une condition qui rendait presque inutile cette grâce; il exigea une caution qu'il pût faire périr à sa place, s'il manquait à sa parole. Taï conjure en vain tous ceux qui entouraient le prince, personne n'ose s'exposer à un danger si certain.

Il s'adresse alors à Chérik-Bénadi, favori du monarque, et, les larmes aux yeux, il lui dit : « Et vous, Chérik, vous dont l'âme est si noble et si grande, serez-vous insensible à mes maux? refuserez-vous de me servir de garant? J'atteste les dieux et les hommes que je serai de retour avant le coucher du soleil. »

Le discours de Taï, ses malheurs, touchèrent Chérik, qui était naturellement sensible; il dit au prince qu'il n'hésitait point de s'obliger pour Taï. Celui-ci ayant eu la liberté de partir, disparut dans l'instant et alla rejoindre sa femme et ses enfans; cependant le temps limité pour son retour s'écoulait insensiblement, et le soleil était près de terminer son cours, sans qu'il parût. On conduit Chérik au lieu du supplice, on le garotte; le bourreau avait déjà la hache levée pour donner le coup, lorsque l'on aperçut de loin un homme qui venait de la plaine en courant. L'exécution est suspendue; c'était Taï lui-même qui était hors d'haleine et tout couvert de sueur et de poussière. Il est frappé d'horreur lorsqu'il aperçoit Chérik monté sur l'échafaud, prêt à recevoir la mort; il vole vers lui, délie ses liens, et se mettant à sa place : « Je meurs content, lui dit-il, puisque j'ai été assez heureux pour venir à temps vous délivrer. »

Ce spectacle attendrissant arrache des larmes à tout le monde; le roi lui-même ne peut retenir les siennes. « Je n'ai jamais rien vu de si extraordinaire, s'écria-t-il transporté d'admiration; toi, Taï, tu es le modèle de la fidélité que l'on doit garder à sa parole; et toi, Chérik, personne n'égale ta grande âme en générosité; j'abolis en faveur de vous deux une coutume odieuse que la barbarie avait introduite parmi nous. Mes sujets pourront désormais m'aborder en tout temps sans crainte. » Ce monarque combla Taï de bienfaits, et Chérik lui devint plus cher qu'auparavant.

Cette histoire a quelque rapport à celle de Damon et Pythias, si fameuse dans l'antiquité; mais l'action de Chérik est supérieure à celle de Pythias, en ce qu'il fit par générosité pour un inconnu, ce que Pythias faisait pour un ami.

Lorsqu'on présenta le diadème à Aristodème, il le tint quelque temps dans ses mains avant qu'on le lui mît sur la tête, et dit, après l'avoir considéré : « O bandeau plus noble qu'heureux ! si l'on te connaissait bien; si l'on savait combien d'inquiétudes, de dangers et de misères t'accompagnent, et que l'on te vît traîner à terre, on ne daignerait pas te ramasser. »

Un Chinois, justement irrité des vexations des grands, se présenta à l'empereur, et lui porta ses plaintes : « Je viens, dit-il, m'offrir au supplice auquel de pareilles représentations ont fait traîner six cents de mes concitoyens, et je t'avertis de te préparer à de nouvelles exécutions; la Chine possède encore dix-huit mille bons patriotes, qui, pour la même cause, viendront successivement te demander le même salaire. » La cruauté de l'empereur ne put tenir contre tant de fermeté; il accorda à cet homme vertueux la récompense qui le flattait le plus, la punition des coupables et la suppression des impôts.

L'histoire de la Chine nous fournit dans une mère un exemple frappant de l'amour de la patrie. Un empereur, poursuivi par les armes victorieuses d'un citoyen, voulut se servir du respect aveugle qu'en ce pays un fils a pour les ordres de sa mère, afin d'obliger ce citoyen de désarmer. Il députe vers cette mère un officier, qui, le poignard à la main, lui dit qu'elle n'a que le choix de mourir ou d'obéir. « Ton maître, lui répondit-elle avec un sourire amer, se serait-il flatté que j'ignore les

conventions tacites, mais sacrées, qui unissent les peuples aux souverains, par lesquelles les peuples s'engagent à obéir, et les rois à les rendre heureux? Il a le premier violé ces conventions. Lâche exécuteur des ordres d'un tyran, apprends d'une femme ce qu'en pareil cas on doit à sa patrie. » Elle arrache, à ces mots, le poignard des mains de l'officier, se frappe et lui dit : « Esclave, s'il te reste encore quelque vertu, porte à mon fils ce poignard sanglant; dis lui qu'il venge sa nation, qu'il punisse le tyran; il n'a plus rien à craindre pour moi, il est libre d'être vertueux. »

Darius ayant disposé son armée innombrable pour donner bataille le lendemain, Alexandre s'endormit d'un si profond sommeil, que l'arrivée du jour ne le réveilla point. Comme les ennemis approchaient, les généraux entrèrent dans sa tente, le réveillèrent, et lui témoignèrent leur surprise de ce que, dans une pareille circonstance, il avait pu dormir tranquillement : « C'est, répondit-il, que Darius m'a bien tranquillisé l'esprit en rassemblant toutes ses forces, pour qu'un seul jour décide entre nous. »

Granius, romain, pendant la guerre civile de César et de Pompée, fut fait prisonnier par Scipion, qui lui promit la vie s'il voulait quitter le parti de César : « Les soldats de César, répondit Granius, donnent la vie aux autres, et ne la reçoivent de personne; » et aussitôt il s'enfonça un poignard dans le sein.

Lorsque Shebbeare fut condamné à être mis au pilori pour avoir écrit sa sixième lettre au peuple anglais, il tomba beaucoup de pluie pendant qu'il était sur l'échafaud. Le docteur étant vêtu très proprement, un de ses amis lui envoya un porteur de chaise irlandais, avec un parapluie, pour le

tenir au-dessus de sa tête. Le lendemain, l'officieux porteur se présenta chez le docteur, espérant que son honneur était bien portant, et qu'il ne s'était pas enrhumé la veille. « Mon ami, lui dit Shebbeare, n'avez-vous pas été payé pour le service que vous m'avez rendu hier? — Oh, oui, votre honneur, on m'a donné une guinée. — Ne croyez-vous pas que cela soit suffisant pour vous être tenu debout pendant un quart-d'heure? — Oui, certainement, quant au travail, je ne puis pas dire le contraire ; mais considérez la honte. » Le docteur, loin de prendre la réplique en mauvaise part, lui donna un gros écu de plus. Le bon irlandais fut si reconnaissant, qu'il dit à Shebbeare : « Je vais vous laisser mon adresse, en cas que vous ayez besoin une autre fois de mes services dans une semblable occasion. »

Un petit-maître entre chez une danseuse de l'Opéra, se plaint de l'impertinence de son portier, et lui dit : « Parbleu, vous devriez bien chasser ce drôle-là ! — J'y ai bien pensé; mais que voulez-vous, c'est mon père. »

Un officier des Pays-Bas, au service d'Espagne, et appelé le capitaine Michau, vint offrir ses services à Henri IV, sous prétexte d'être mécontent de la cour de Madrid, mais en effet à dessein de prendre son temps pour arracher la vie au roi de Navarre, et sacrifier cette grande victime à l'ambition du Castillan. Henri IV en fut averti ; il se mit sur ses gardes. Il chassait un jour dans les forêts d'Aillas; il s'aperçut que le traître était à ses talons, bien monté, avec deux pistolets aux arçons de la selle, bandés et amorcés : Henri était seul et mal accompagné. Il se tourna du côté de l'officier, et lui dit avec une voix assurée et d'un ton impératif : « Capitaine Michau, mets pied à terre; je veux essayer si ton cheval est aussi bon que tu le

dis. » Le capitaine, étonné, obéit et descendit de cheval. Le roi saute en selle; et prenant les deux pistolets : « Veux-tu, lui dit-il, tuer quelqu'un? On m'a dit que tu en voulais à ma vie; mais je suis maître de la tienne, et je puis te l'ôter. » En disant ces mots, il lâcha les deux pistolets en l'air, et lui commanda de le suivre. Le capitaine s'étant excusé, prit congé deux jours après, et ne parut plus.

GRONDEUR.

J'avais autrefois un père, racontait Voltaire à un ami, un père qui était grondeur comme M. Grichard. Un jour, après avoir horriblement et très mal à propos gourmandé son jardinier, et après l'avoir bien battu, il lui dit : « Va-t'en, coquin, je souhaite que tu trouves un maître aussi patient que moi. » Je menai, continua Voltaire à son ami, mon père au Grondeur. Je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle. Il le fit : mon bonhomme de père se corrigea un peu.

GUERRE.

On lit dans Balzac que la suscription de très-humble et très affectionné serviteur, au bas d'une lettre écrite par le cardinal de Richelieu, ayant excité le courroux du comte don Olivarez, a coûté la vie à deux cent mille hommes.

En 1739, un Anglais, nommé Jenkins, fut introduit dans la chambre des communes. Les Espagnols, qui soupçonnaient alors tous les Anglais de faire un commerce clandestin dans leurs colonies, avaient saisi son navire dans les parages de l'Amérique, mis l'équipage aux fers, fendu le nez et coupé les oreilles au capitaine. En cet état, Jenkins se présenta au parlement, et y raconte son aventure avec la simplicité de sa profession et de son

caractère : « Messieurs, ajoute-t-il, quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaca de la mort ; je l'attendis en recommandant mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée ; le peuple de Londres criait à la porte du parlement : *La mer libre ou la guerre !* Le ministère fut entraîné par la multitude, et les deux nations se firent la guerre.

HÉRITIER.

Un millionnaire mourut il y a quelques jours, et tout le monde était édifié de la ferveur avec laquelle un arrière-cousin, qui se trouvait un des héritiers, en assistant au service funèbre, lisait dans un petit volume qu'il tenait à la main, ce qu'on supposait des prières pour le défunt. Cependant un curieux jette un coup d'œil sur le livre. Quel était ce pieux volume ? Le code civil, ouvert au chapitre des successions.

HISTORIETTES.

On trouvait Beaumarchais impertinent à la cour, parce qu'il s'entendait à merveille à punir, pour ainsi dire, l'insolence à *coups d'esprit*. Le titre de fils de l'horloger Caron était surtout le texte favori des jeunes sots titrés qui en voulaient à l'auteur de *Figaro*. Un seigneur, piqué de rencontrer éternellement sur son chemin cet *homme de rien*, et se trouvant un jour avec lui dans une société où les talens l'emportaient sur les titres, tire sa montre, et lui dit, en la lui tendant : « Mon cher Caron, ma montre marche mal ; elle est pourtant de votre père. Voulez-vous y regarder ? vous devez vous y connaître. — Voyons, monsieur, lui répond Beaumarchais en laissant tomber la montre, qui était des plus belles : elle se brise en mille pièces.

Monsieur le marquis, ajoute-t-il froidement, vous vous êtes mal adressé, je n'ai pas la patience nécessaire pour examiner certains rouages. »

Papire Masson, auteur d'une *Vie privée de Charles IX*, raconte que ce prince s'amusait à faire de la fausse monnaie, et il y réussissait parfaitement. Un jour qu'il montrait au cardinal de Lorraine une pièce d'or de sa fabrique : « Vous êtes bien heureux, sire, lui dit ce confident, de porter avec vous votre grâce. » Le prince qui, dans un moment de gaîté, faisait de la fausse monnaie, a fort bien pu faire la Saint-Barthélemi dans un moment d'humeur.

Un chanoine de Beauvais ayant enlevé la femme d'un bourgeois, celui-ci porta plainte. Le crime étant avéré, et le coupable convaincu, les juges se contentèrent d'ordonner que la femme serait rendue à son mari *dans quinzaine*.

Un jeune homme ayant trouvé dans une société sa maîtresse qui venait de lui faire une infidélité d'éclat, voulut la déshonorer en montrant des lettres passionnées qu'elle lui avait écrites. Comme il se préparait à lire une des plus fortes : « Lisez, lisez, lui dit la dame sans se déconcerter, je n'en rougirai point ; il n'y a que le dessus de la lettre qui me fasse honte. »

Chrestien de Troyes, auteur du *Douzième Siècle*, écrit dans son vieux langage que Gauvain, preux chevalier de la cour d'Arthur, cheminait par monts et par vaux sur son bon cheval, avec sa femme en croupe, et deux beaux lévriers qui le suivaient. Un inconnu, armé de toutes pièces, se présente, et veut enlever la belle. Gauvain lui représente qu'elle est son épouse, et saisit son épée : « Ne nous battons pas, reprend l'inconnu ; que madame suive

celui qui lui plaira le mieux. » L'époux y consent, et voit sa femme le quitter aussitôt. Il poursuivait tristement son chemin; mais la dame qui aimait les lévriers, exige de son chevalier qu'il aille les demander à Gauvain : « Répétons l'épreuve, dit le pauvre mari, et que mes chiens soient à celui qu'ils suivront ». Le chevalier trouve que rien n'est plus juste : chacun va de son côté en appelant les lévriers; mais ils suivirent leur ancien maître.

Une dame, très connue par ses galanteries, passant par le Pont-Neuf à Paris dans son équipage, fut saluée avec distinction par un ministre d'État : « Eh quoi ! dit une personne qui se trouvait avec le ministre, vous ne connaissez donc pas cette dame? — C'est, au contraire, parce que je la connais que je la salue de cette sorte. Ne voyez-vous pas que je suis sur ses terres? *A tous seigneurs, tous honneurs.* »

« Je veux faire élever mon fils au sein de sa famille, disait une dame dont la réputation était loin d'être intacte. — En ce cas-là, vous l'enverrez, dit un plaisant, au collége des Quatre-Nations. »

Un gentleman, fraîchement arrivé à Paris, revenait, il y a quelques jours, d'une promenade au bois de Boulogne. Monté sur son cheval, il allait au pas, suivi de John, son valet. Une de ces obligations de la vie humaine auxquelles les gentlemans sont sujets comme les autres, lui fait mettre pied à terre, et il s'approche de la guérite d'un corps-de-garde. Étranger aux usages du pays, il obéissait tranquillement à dame nature, quand tout à coup il est interrompu brusquement par une main qui lui enlève son chapeau. Irrité, il demande, d'un ton très élevé, ce que cela signifie. On lui explique qu'à telle distance d'un poste toute personne qui se

trouve dans le cas de sa seigneurie, paie une amende de cinq sous, sans quoi elle s'expose à perdre son chapeau. Le baronnet se fâche tout rouge, s'indigne; le soldat s'obstine, la foule commençait à se rassembler, et l'Anglais se décide à fouiller dans sa poche, d'où il tire une pièce de dix sous. Autre inconvénient; le factionnaire n'a point de monnaie, et la dispute recommence de plus belle. Le gentleman s'adressa à John, qui se trouva aussi au dépourvu, et alors il décharge sur lui sa colère, avec un torrent de menaces et de juremens anglais. Le pauvre John, tout confus, gardait le silence, quand son maître, pour en finir, lâche la pièce de dix sous; et se tournant vers lui: « John, dit-il, descends de cheval, et gagne les autres cinq sous. »

L'abbé de Bois-Robert aimait les bonnes tables, et en augmentait la joie par ses bons mots et ses plaisanteries. Un jour qu'il courait à un dîner, il s'entendit appeler dans la rue pour venir confesser un homme blessé à mort; il l'approche, et pour toute exhortation lui dit: « Mon camarade, pensez à Dieu, et dites votre *benedicite*. »

« Cette petite mademoiselle Anaïs, disait quelqu'un, est l'actrice de Paris qui a le plus d'ordre: croiriez-vous qu'elle ne doit rien à ses marchands? — Vous vous trompez, répondit une dame; elle doit plus d'un pouce de sa taille à son cordonnier. »

La Gourdan, si célèbre à Paris sous le nom de la *Petite Comtesse*, non moins utile aux plaisirs de la cour qu'à ceux de la capitale, revenait un jour de Versailles, où elle avait conduit deux nymphes, morceaux choisis, qu'elle avait présentées à quelque grand. Aux approches de Paris, son carrosse se brise; elle est obligée de mettre pied à terre avec ses deux élèves. M. l'évêque de Tarbes passe dans le

même temps ; il est touché de l'accident ; il prend part au sort de ces dames, leur offre sa voiture pour les ramener, il insiste. La Gourdan trouve très comique de se voir dans le carrosse d'un prélat ; elle accepte, et se pavanne aux yeux de tous les spectateurs. C'était un jour où la route de Versailles était encore plus fréquentée que de coutume. Une infinité de jeunes seigneurs se rendaient à la cour : plusieurs reconnaissent le prélat et sa compagnie. Arrivés, ils n'ont rien de plus pressé que d'en rire et d'en faire l'histoire du jour. Elle parvient aux oreilles de la comtesse Dubarry, qui en amuse le monarque. S. M. ordonne au grand aumônier de mander de sa part l'évêque de Tarbes, et de lui faire des reproches sur sa conduite scandaleuse. Le prélat ne sait ce que cela veut dire. Enfin la plaisanterie s'éclaircit, et il reconnaît que la charité n'est pas toujours bien placée ni bien récompensée.

Sur le cours si vanté de Marseille, un jeune charlatan, d'une physionomie prévenante, doué de l'éloquence de son métier, allait débiter ses drogues, après en avoir vanté les vertus ; il s'attendait à faire une excellente journée, lorsqu'il en aperçut un autre (qu'il ne connaissait pas) habillé à la Levantine, et portant une barbe vénérable, qui venait étaler ses fioles, ses pilules, son orviétan à cent pas de lui. La concurrence était dangereuse : en un instant son auditoire le quitte pour aller entourer le vieillard. Le jeune orateur ne perd pas la tête, il y court lui-même, et se précipite aux genoux du vieux hâbleur. « Ah ! mon père ! — Quoi ? qu'est-ce ? — Messieurs, aidez-moi à fléchir un père dont j'ai mérité le courroux par mes étourderies, mais que le sang et ma conduite postérieure devraient engager à me pardonner ; il m'a fait part de tous ses secrets ; mon baume est le sien, ma panacée est la sienne ; il n'a

rien eu de caché pour moi; mon cœur en est reconnaissant, et je viens lui en donner des témoignages publics. O mon père! — Retire-toi, vil imposteur, jamais je ne t'ai connu. — Mon père, encore une fois, laissez-vous toucher! mon repentir, mes larmes.... — Voyez un peu cet effronté! Messieurs, je vous jure qu'il n'est pas mon fils. — Depuis six ans voilà son langage : vous le voyez, messieurs, il refuse de me reconnaître; prières, soumissions, rien n'a pu l'attendrir. » Le rusé personnage, qui s'était relevé pour haranguer, se prosterne de nouveau. L'assemblée crie; les femmes surtout maudissent le vieillard impitoyable. On le hue, il est forcé d'abandonner la place, et le jeune empyrique, vainqueur par stratagème, remonte sur ses tréteaux, en levant les mains au ciel. Il fait un debit étonnant, et empoisonne le peuple pour lui prouver sa reconnaissance.

Un chef de division du ministère de l'intérieur, fort économe, reçoit un billet pour aller au théâtre Français. Joyeux de procurer à sa femme un plaisir qui ne lui coûtera rien, du fond du quartier Saint-Jacques, où il demeure, il la mène à pied à ce spectacle. Le hasard fait qu'un jeune et aimable homme de leur connaissance se trouve à côté d'eux, et la conversation s'entame. Après la représentation, comme le temps menaçait de devenir mauvais, la dame prie son mari de vouloir bien prendre une voiture pour retourner à la maison. Mais celui-ci répond qu'il fait un superbe temps d'hiver; que le mouvement de la voiture lui donne mal au cœur; que la pluie, le vent, la neige ne sont pas à craindre, qu'on a plus froid en fiacre qu'à pied, et que c'est la manie de ne pas marcher qui fait qu'on s'enrhume. « Mais, reprend sa femme, concevez quel désagrément de faire, dans cette saison et à l'heure qu'il est, une lieue au moins pour rentrer

chez moi ; en vérité, le spectacle, au prix où vous me l'avez fait acheter, est plutôt une corvée qu'un plaisir. » Le mari se retranchant toujours sur les raisons qu'il avait déjà données, et sa femme revenant aussi toujours sur les siennes, le jeune homme risqua de proposer à la dame de la ramener chez elle, de la façon qu'elle désirait, alléguant pour motif, que demeurant lui-même très loin, son intention était de prendre une voiture, et qu'il ne lui en coûterait guère plus de la prendre à l'heure. La dame refusa par bienséance, mais elle n'en accusait pas moins son mari de lésine. Celui-ci, qui avait trop témoigné d'aversion pour les fiacres, bien fâché de ne pouvoir revenir sur ses pas, vit au moins qu'en acceptant, pour le compte de sa moitié, la proposition que le jeune galant lui avait faite, il y trouverait une économie de souliers pour sa femme. « Je ne te refuse, dit-il, de prendre une voiture, que parce qu'elle me rend malade, et qu'il ne serait pas convenable de t'y laisser monter seule, mais puisque monsieur propose si galamment de t'accompagner, et qu'il est de nos amis, je ne vois pas ce qui t'empêche d'accepter sa proposition. » Madame accepte donc. Peu d'instans après que le fiacre est parti, le mari s'avise de penser qu'il n'est pas prudent de confier ainsi une jolie femme à un joli garçon, et que le trajet ne laisse pas d'être plus long qu'il ne faut quand on veut faire des sottises ; puis prenant sa résolution, il court à toutes jambes, s'accroche au fiacre qu'il reconnaît pour emmener sa moitié, et monte derrière, espérant prêter assez d'attention pour s'assurer si ce qu'il craignait arriverait ou non. Cette idée lui faisait désirer de demander à entrer ; mais il était retenu par la crainte de passer pour jaloux, et encore par celle que le jeune galant ne devinât que le refus de prendre une voiture tenait plus à un motif d'économie qu'à toute autre cause. Pendant

qu'il faisait ces observations, la voiture avançait toujours, et la pluie commençait à tomber. Quand ils sont arrivés à la rue du Roule, et qu'il voit la voiture continuer la rue Saint-Honoré, il suppose qu'au lieu de prendre le Pont-Neuf, le cocher passera par le Pont-au-Change; mais au contraire, arrivé à la rue Saint-Denis, le fiacre prend la rue des Lombards. « Oh! il n'y aura pas grand chemin de perdu, disait notre homme en lui-même, et nous passerons sans doute par le pont Notre-Dame. » Ici la pluie devint plus forte, et le mari économe commençait à maudire le cocher d'avoir pris un chemin trop long. Mais quelle fut sa rage, quand il vit que décidément le cocher ne pensait aucunement à passer les ponts, et qu'on le menait au Marais. « C'est fini, disait-il, j'y suis en plein. Quelle sottise à moi, aussi! Oh! bien sûr, ils ne pensent qu'à faire l'amour, et ce n'est pas pour rien qu'ils ont fait tout ce détour. Maudite averse qui me prive d'entendre. Quand auront-ils fini leur promenade? Suis-je assez malheureux, assez joué, assez sot! » Pendant toutes ces jérémiades, la voiture arrive enfin rue des Tournelles, où elle s'arrête. Le mari descend avec promptitude et court se cacher sous une porte cochère voisine, pour reconnaître son infidèle, de telle sorte qu'elle ne puisse lui en faire accroire. Mais quelle est sa surprise! un homme d'un certain âge descend le premier; il reçoit tour à tour quatre enfans que son épouse lui présente. Tout cela entre dans la maison et la porte se referme. Notre homme comprend que, dans son inquiétude, il n'a pas pris le fiacre dans lequel est monté sa femme. Mais que faire à l'heure qu'il est? Minuit vient de sonner; il ne se sent pas le courage de passer seul par tant de rues désertes pour rentrer chez lui, et s'estime fort heureux que le fiacre, resté vide, le tire d'embarras. Trempé, gelé, il monte, et arrive enfin,

après avoir payé course double, auprès de sa moitié, plus incertain que jamais de la conduite qu'elle a pu tenir pendant une si longue absence.

Un mari, depuis quelque temps, s'apercevait que sa femme sortait plus souvent qu'à l'ordinaire; la jalousie vient d'abord s'emparer de son cœur, il a la force de dissimuler. Enfin, il prend la résolution de s'éclaircir sur ce qu'il n'appréhendait que trop de pénétrer. Il feint un voyage, se cache dans une maison voisine, suit sa femme sans qu'elle le voie, arrive sur ses pas dans un faubourg, la voit entrer dans une allée sombre et monte avec elle jusqu'à un cinquième étage; il s'arrête et écoute; sa femme avait fermé la porte sur elle. Il entend: « Je vous l'ai dit, il faut vous mettre toute nue. — Comment, dit la femme, la pudeur m'empêche de vous satisfaire. — Si vous ne voulez pas, renoncez à ce qui fait l'objet de vos vœux. » La femme, enfin, s'était déterminée, elle avait quitté ses habits; elle était nue, quand le mari enfonce la porte, entre l'épée à la main, et cherche le galant. Il trouve une vieille femme assise sur une espèce d'escabelle et qui tombe aussitôt à ses genoux; sa femme, d'un autre côté, était aux pieds de son mari. « Eh! mon ami, pardonnez-moi, pardonnez-moi; madame, que vous voyez, devait me faire voir le diable, c'est pour cette raison que je suis dans cet état. — Ah, réplique le mari, en remettant son épée, passe pour le diable; je croyais trouver pis. »

M. de.... ayant appris au dehors qu'un de ses amis était en ce moment auprès de sa femme, il se dépêche de rentrer, et, sans être vu, se glisse dans une pièce attenant au boudoir; de là il entendit beaucoup de douceurs, où il n'avait aucune part, quoiqu'elles fussent glissées à sa moitié. L'affaire prenait une excellente tournure pour nos

amoureux, et madame de...., dans son particulier, avait elle-même fixé ce jour pour sa défaite. Notre jaloux entend, à l'aide de quelques momens de silence, que l'on marche dans le boudoir; enfin le bruit d'un petit frottement sur la porte ne lui permet plus de douter que le galant vient de prendre ses précautions pour que sa victoire soit tenue secrète. Le mari attendait ce signal avec autant d'impatience que les amans, croyant qu'il aurait bien plus de plaisir qu'eux encore, s'il les prenait sur le fait. Il fait donc un tel vacarme que force fut de suspendre le doux sacrifice : madame ouvre promptement; monsieur se présente écumant de rage, et prodiguant à sa femme ainsi qu'à leur ami, les noms les plus affreux. « Criez, monsieur, lui répond son épouse, en prenant dignement un ton de supériorité; emportez-vous comme un sot; mais une autre fois, pour avoir plus de droit de le faire, cachez-vous de manière à ce qu'on ne le sache pas. Une autre vous punirait, par ce que vous craignez, de cette jalousie qui vous fait tympaniser partout, et me rend la plus malheureuse des femmes; mais cette vengeance ne saurait jamais entrer dans mes principes; j'aime mieux, hélas! vous mépriser, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de vous haïr. Profitez néanmoins de la leçon que je viens de vous donner, pour ne plus vous fier aux apparences, et contentez-vous de me détester, sans chercher à me faire mourir. » Après ce beau discours, elle se trouva mal plus naturellement que si elle n'eût pas joué, et son mari, tout ému, pleurait ensemble de repentir et de joie. Revenue à elle, madame prit la main de son amoureux qui n'était pas encore remis de sa surprise, et lui dit avec componction : « Combien ne vous dois-je pas, pour vous être prêté à ce stratagème? et comment pourrai-je vous récompenser, si votre condescendance m'a fait retrou-

ver la confiance de mon époux? Ah! monsieur, continua-t-elle, en s'adressant à son mari, quel ami vous avez là. — Eh bien! reprit celui-ci pleurant encore, je vais l'embrasser. » Tel fut, pour ce jour-là, le dénoûment de cette bonne fortune.

Un paysan portait des poires à son nouveau seigneur, homme fort laid. Dans la cour, il trouva deux gros singes qui se jetèrent sur le panier, et lui en mangèrent chacun une demi-douzaine des plus belles. Ils avaient, suivant la mode de ce temps-là, des casaques de toile d'or, des toques ornées d'un plumet, et la dague au côté. Le paysan, qui n'avait jamais vu de ces animaux, les salua civilement et les laissa faire. Quand il eut fait son présent, le seigneur lui demanda, en riant, pourquoi il ne lui avait pas apporté son panier plein. « Il était tout plein, monseigneur, dit le bonhomme; mais messieurs vos enfans que j'ai trouvés dans la cour comme j'entrais, se sont jetés dessus, et m'ont pris ce qu'il en manque. »

Cromwell, le plus hypocrite des hommes en public, laissait tomber ce masque devant ses amis. Un jour, dînant avec eux, il voulut déboucher une bouteille, et laissa tomber le tire-bouchon. Dans ce moment on lui annonça les députés d'un corps considérable. Il fit répondre : « Qu'il ne pouvait leur parler parce qu'il était en oraison; » et s'adressant ensuite à ses amis, il leur dit : « Ces faquins-là croiront que je cherche le Seigneur, et ce n'est que le tire-bouchon. »

Un jour, dans la rue Saint-Severin, il y avait un terrible embarras de carrosses et de charrettes, qui bouchaient absolument le passage. Un prêtre, fort embarrassé entre le timon d'un fiacre et les roues d'une grosse voiture, criait de toute sa force

au cocher et au charretier, de ne point avancer, qu'ils allaient tuer un prêtre. Un artisan qui passait comme lui, et qui était dans le même péril, dit : « Voyez un peu ce bon prêtre, qui a plus peur de mourir que moi, qui ai une femme et quatre enfans. » L'ecclésiastique lui répondit avec indignation : « J'en ai plus que vous, mon ami. »

Piron avait coutume d'aller presque tous les matins au bois de Boulogne, pour y rêver à son aise. Un jour il s'y égara et n'en sortit qu'à quatre heures du soir, si las de sa promenade qu'il fut obligé de se reposer sur un banc tenant à un des piliers de la porte. A peine est-il assis, que, de droite et de gauche, il est salué par tous les passans qui entraient et sortaient à pied, à cheval ou en voiture. Piron d'ôter son chapeau, plus ou moins bas, suivant la qualité apparente des personnes. « Oh! oh! disait-il en lui-même, je suis beaucoup plus connu que je ne le pensais! Que M. de Voltaire n'est-il ici, pour être témoin de la considération dont je jouis en ce moment! lui, devant lequel je me suis presque prosterné ce matin, sans qu'il ait daigné autrement y répondre que par un léger mouvement de tête!

Pendant qu'il faisait ces réflexions, le monde allait et venait à la fois, tant qu'à la fin l'exercice du chapeau devint très fatigant pour Piron; il l'ôta tout-à-fait, se contentant de s'incliner devant ceux qui le saluaient.

Une vieille survient, qui se jette à ses genoux, les mains jointes. Piron surpris et ne sachant pas ce qu'elle veut : « Relevez-vous, lui dit-il, bonne femme, relevez-vous; vous me traitez en faiseur de poëme épique ou de tragédie; vous vous trompez, je n'ai pas encore cet honneur-là; je n'ai fait parler jusqu'à présent que des marionnettes. » Mais la vieille restant toujours à genoux sans l'écouter,

Piron croit apercevoir qu'elle remue les lèvres, et qu'elle lui parle; il se baisse, s'approche et prête l'oreille. Il entend en effet qu'elle marmotte quelque chose entre ses dents; c'était un *Ave* qu'elle adressait à une image de la Vierge, placée directement au-dessus du banc où Piron était assis. Alors il lève les yeux et voit que c'est à cette image que s'adressaient aussi tous les saluts qu'il avait pris pour lui. « Voilà bien les poètes, dit Piron en s'en allant, ils croient que toute la terre les contemple ou qu'elle est à leurs pieds, quand on ne songe pas seulement s'ils existent ! »

Madame de Cazenove, quoique n'étant plus dans la fleur de la jeunesse, plaisait encore généralement par les grâces d'une figure intéressante et par les charmes de son esprit. Un jeune officier du régiment de la Mack, qui en était devenu très épris, et dont elle accueillait froidement les transports, se trouvant avec elle dans un bal de société, où elle était dans la plus grande parure, la vit passer dans une pièce voisine, allant y prendre quelques rafraîchissemens, et la suivit avec empressement. S'y voyant tête à tête avec elle, il lui fit les déclarations les plus passionnées, et ne recevant en réponse que des plaisanteries, il tira un pistolet de sa poche, et la menaça de se brûler lui-même la cervelle si elle ne lui accordait le tendre retour auquel il aspirait. « Oh! pas ici, monsieur, lui dit-elle en se retirant de côté, vous tacheriez ma robe. » L'officier, furieux, remet son pistolet dans sa poche, et sort avec un air désespéré, en fermant brusquement la porte derrière lui. Cependant madame de Cazenove connaissant la vivacité de ce jeune homme, et craignant les suites de son emportement, ne le voyant plus reparaître, ne tarda pas à concevoir les plus fortes inquiétudes. Elle pria le major du régiment d'aller aux

informations. Il sortit, et ne revint qu'une heure après; et affectant un air très affligé : « Ah! madame, lui dit-il, quelle triste commission m'avez-vous donnée! Vous qui connaissez la tête inconséquente de ce jeune homme, comment n'avez-vous pas pensé aux suites des plaisanteries piquantes dont vous l'accablez depuis si long-temps? — Eh bien, monsieur, qu'est-il donc arrivé? — En vous quittant, il est allé se jeter.... — Où donc? s'écria-t-elle dans le plus grand effroi. — Hélas! madame... sur son lit, où je crains qu'un profond sommeil ne lui fasse oublier les rigueurs de l'amour. »

La nuit de Noël, un procureur alla à confesse avec son épouse, qui passa la première; mais le confesseur fatigué s'endormit. La dame, croyant que le bruit des orgues l'avait empêchée d'entendre l'absolution, se leva. Le procureur prend sa place; il entend ronfler le confesseur : « Vous dormez donc, mon père? — Non, madame, dit le prêtre, se réveillant en sursaut; le dernier péché dont vous vous êtes accusée était d'avoir couché avec le clerc : continuez. »

Le prince de G*** donnait un repas à ses amis; au dessert, un de ses joyeux compagnons fut conduit, par la conversation, à dire qu'il connaissait la *Madame de Merteuil* de notre roman des *Liaisons dangereuses.* Un grand nombre d'autres s'écrièrent aussitôt qu'ils en connaissaient aussi une. Alors le prince proposa follement que chacun écrivît à part son secret. Tous les billets furent jetés dans un vase, et il en sortit autant de lady J..... qu'il y avait de convives; le prince lui-même, n'ayant pas soupçonné une telle unanimité, et n'imaginant pas être reconnu, avait aussi écrit ce nom!!!

Une voiture casse dans un chemin pierreux, auprès de la pauvre petite ville de Gondecourt; il

fallut la raccommoder. Il y a beaucoup d'ouvrage, peu d'ouvriers, et, par conséquent, le retard sera long; du reste, aucune ressource dans l'endroit : monsieur le juge, monsieur le curé, monsieur l'élu, madame la baillive, madame la procureuse fiscale, enfin toute la bonne compagnie est à la campagne. Notre voyageur avise, dans une assez jolie exposition, une maison très modeste, surmontée d'un très modeste clocher; c'était une petite capucinière : il y va. On entend sonner; on ouvre, et l'on voit un homme très maigre, un peu souffrant, d'ailleurs assez bien mis et fort poli, qui demande l'hospitalité. Les capucins n'ont rien; mais ils donnent tout. Voilà notre étranger bien reçu, bien soigné. Après les complimens d'usage, prodigués d'une part et rendus de l'autre avec une égale honnêteté, on s'entretient de choses et d'autres; notre homme écoute beaucoup et parle peu. Arrivent bientôt les questions; on trouve qu'il répond à tout avec assez de bon sens. L'Angelus sonne : « Monsieur dit-il son Angelus? disent les bons pères.—Mes frères, j'allais vous le proposer.» Vient ensuite le dîner, médiocre sans doute, mais pourtant meilleur qu'à l'ordinaire : on avait eu soin de ne donner que des choses saines, à cause de la délicatesse du nouveau convive. Pendant le dîner, on parle de théologie (c'était la philosophie des capucins); l'étranger en sait presque autant que les pères, et se trouve de leur opinion. On parle des différentes capucinières de France, d'Allemagne, d'Italie, qui, pour ces braves gens, sont les vraies capitales de tous les pays; l'étranger est plus au fait qu'on ne l'aurait cru de cette partie si intéressante de la géographie, et fait valoir le talent particulier des enfans de saint François, pour choisir les plus jolies situations. On cite quelques traits de ce bon saint François d'Assise; l'étranger les admire, et en raconte de son côté quel-

ques autres que les pères ignoraient. Voilà qu'on se passionne pour cet honnête étranger, et qu'on finit par s'applaudir d'avoir été si polis envers un homme qui le méritait si bien à tous égards; un homme qui, malgré sa modestie, a l'air d'avoir reçu une assez belle éducation; un homme à qui l'on peut parler de tout, et qui sûrement a fait de bonnes études, puisqu'il a compris une ou deux citations latines presque aussi bien que le père gardien; un homme qui paraît être au courant de tout ce qui intéresse l'ordre, et qui même serait en état de converser tout un jour avec les coryphées de l'ordre, sans les ennuyer. Les choses en viennent au point qu'on voudrait l'engager dans la troupe, ou, si l'on veut, dans le troupeau, et que déjà les pères lui montrent en perspective les plus belles dignités, s'il veut quelque jour prendre l'habit. L'étranger y pensera : il est sensible, comme il le doit, aux sentimens qu'il inspire; et, sans refuser d'une manière positive les offres qui lui sont faites, il se défend modestement de tant d'honneurs. Cependant on vient annoncer que la voiture est prête; tout le couvent s'en afflige, mais il n'y a si bonne compagnie qui ne se quitte, et c'est de part et d'autre avec les plus grands témoignages d'estime et d'intérêt. « Devinez-vous à présent quel était cet homme qui avait si bien gagné le cœur des capucins : c'était.... Voltaire. »

Quelque temps avant que Louis XV se fût arrangé avec madame de Pompadour, elle courait avec lui aux chasses. Le roi fit un jour la singulière plaisanterie d'envoyer à M. d'Etioles une ramure de cerf. Celui-ci la fit mettre dans sa salle à manger, avec ces mots : « Présent fait par le roi à M. d'Etioles. »

Marmontel, dans sa jeunesse, voyait souvent le vieux Boindin au café Procope. Au moyen d'un

argot, ils parlaient de matières philosophiques ; l'âme s'appelait Margot ; la religion, Javotte ; la liberté, Janneton, et le Père Éternel, M. de l'Être. Un jour, un homme en habit noir et ayant une fort mauvaise mine, se mêle à la conversation. « Monsieur, dit-il à Boindin, oserais-je vous demander ce que c'était que ce monsieur de l'Être dont vous êtes si mécontent ? — Monsieur, répondit Boindin, c'était un espion de police. » L'éclat de rire fut général ; car cet homme était lui-même de l'honorable profession.

Dans les démolitions et fouilles faites à Belleville et aux environs des carrières, par ordre de la police, on a trouvé une pierre avec des caractères ; on l'a crue digne de l'examen de messieurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; en conséquence elle leur a été apportée à grands frais. Les commissaires nommés pour l'explication se sont donné beaucoup de peine, afin de rendre les lettres lisibles. Voici quelles elles sont, et l'ordre figuré de leur arrangement :

I C
J
L
E
C H
E M
I N
D E
S A N E S

Mais quand il a fallu rechercher dans quelle langue étaient écrits ces caractères, et ce qu'ils signifiaient, ils se sont inutilement cassé la tête. Ils ont consulté M. Court de Gébelin, le savant auteur du *Monde primitif*, et l'homme le plus versé dans la connaissance des hiéroglyphes ; il s'est avoué incapable d'y rien comprendre. Le bedeau

de Montmartre, entendant parler du fait et de l'embarras des académiciens, a prié qu'on lui fît voir la pierre; et, sans doute instruit de son existence antérieure, il en a donné sans difficulté la solution en assemblant simplement les lettres qui forment ces mots français : *Ici le chemin des ânes.* Il y avait dans ces cantons des carrières à plâtre, et c'était une indication aux plâtriers qui venaient en charger des sacs sur leurs ânes, dont ils se servent pour cette expédition.

Une dame étant venue chez mademoiselle Bertin, la fameuse marchande de modes de la reine, a demandé des ajustemens pour le deuil de l'impératrice : on lui en a présenté de plusieurs espèces qu'elle a rejetés. Mademoiselle Bertin, impatientée, et voyant qu'elle avait affaire à une petite maîtresse d'un goût très difficile, s'est écriée pour en finir : « Présentez donc à madame des échantillons de mon dernier travail avec sa majesté. »

On rapporte qu'à Roye, le lieutenant-général faisait la cour à une demoiselle qui paraissait agréer son hommage. Un officier se mit sur les rangs; il ne put effacer le robin. Dans un accès de rage, il le tire à part, et lui déclare qu'il faut cesser ses assiduités auprès de la demoiselle, ou se déterminer à se battre. Le magistrat, homme de cœur, lui répond que rien n'est capable de l'intimider; il accepte le défi. Tous deux rendus sur le champ de bataille, le robin annonce qu'il ne sait point se battre à l'épée, mais qu'il a apporté des pistolets. Il en fait voir deux, donne à choisir au militaire, lui présente ensuite de quoi charger le sien. La préparation faite, il continue d'offrir généreusement à son rival de tirer le premier. Il tire, le robin tombe, l'officier le croit mort, va prendre la poste et part. Quelque temps après, il rencontre quelqu'un de l'endroit, qui lui demande pour-

quoi il était parti sans dire mot. « Vous ne savez donc pas mon affaire? répliqua l'officier surpris; c'est moi qui ai tué votre lieutenant-général.—Vous n'y pensez pas, repart en riant le quidam; il est plein de vie; il vient d'épouser mademoiselle une telle. » Le magistrat avait chargé les pistolets à poudre, en comptant sur la fuite de son prétendu vainqueur.

Madame de B. se trouvant dans un dîner à côté de M. Legouvé, célèbre jurisconsulte, mit la conversation sur le théâtre; et parlant des comédies de société: « Connaissez-vous, monsieur, dit-elle à son voisin, un petit théâtre de société qu'on vient d'établir à Auteuil? — Oui, madame. — Pour mes péchés, je fus obligée d'aller la semaine dernière y entendre une tragédie nouvelle: *Attilie*. — Madame, je ne suis nullement étonné que vous en ayez été mécontente; c'est un ouvrage de ma jeunesse, que des amis trop indiscrets ou trop indulgens m'ont forcé de donner. — Oh! monsieur, je ne parle pas de la pièce; elle m'a fait le plus grand plaisir; je parle seulement de la manière dont elle fut jouée: cette princesse, l'héroïne de la pièce qui.... — Madame, c'est ma femme, qui, livrée à son ménage, n'a pu acquérir l'habitude de la scène. — Oh! elle a joué en actrice consommée, avec beaucoup d'intelligence: je veux parler de ce prince qui nous arrive avec la pique comme le valet de carreau.... Laissez-moi carte blanche sur celui-là. — Hélas! madame, c'est moi qui jouais ce rôle, et je conviens que, accoutumé à ma grande robe, à mon bonnet carré, je dois être fort maladroit à chausser le cothurne. — Eh bien, monsieur, restons-en là, je vous prie; car je vois bien qu'à chaque mot je dirais quelque sottise. »

M. Blondeau, honnête épicier d'un faubourg de Reims, n'avait qu'une fille, qui se nommait

Thérèse, et qu'il aimait tendrement. Thérèse était une jolie brune, d'une physionomie un peu sérieuse, mais prévenante, agréable, et d'une humeur constamment aimable. Elle avait aussi de l'esprit naturel, mais une éducation commune, parce que ses parens ne jouissaient que d'une médiocre aisance; d'ailleurs madame Blondeau ne lui laissait guère le temps de s'instruire. C'était une femme laborieuse, auprès de laquelle Thérèse était obligée à un travail assidu. En 1814 Thérèse avait dix-sept ans; un jeune homme, plus âgé qu'elle de quatre ans, M. Paul T***, fils d'un pauvre tisserand, élevé par charité dans un séminaire, et destiné à l'état ecclésiastique, la vit plusieurs fois, en devint éperdûment amoureux, et renonça à la soutane. Thérèse avait deviné l'amour du jeune homme; elle vit ce changement avec plaisir; mais comme il fallait vivre, comme son père n'avait pas de quoi le nourrir, le pauvre amant, pour se procurer quelques ressources, utilisa les excellentes études qu'il avait faites, et donna des leçons en ville. Son unique délassement, son seul plaisir était d'aller de temps en temps faire quelques emplètes chez M. Blondeau, afin d'entrevoir un moment sa bien-aimée. Un jour que les parens de Thérèse dînaient dans l'arrière-boutique, et qu'elle était venue servir son amant, celui-ci s'enhardit un peu, et lui déclara son amour; bientôt après il lui remit une lettre de la même manière. Thérèse lut cette lettre, mais que faire ensuite? M. Blondeau était le meilleur des hommes; sa fille n'avait point de secret pour lui, parce qu'il ne cherchait point à tyranniser les mouvemens du cœur, parce qu'il donnait des consolations et des conseils dans les choses où les parens ordinaires commencent par gronder. Madame Blondeau était plus sévère, et sa fille était plus réservée avec elle. Lorsque Thérèse eut lu plusieurs fois la lettre de son ami, elle se sentit en proie à toutes

les émotions de l'amour; mais pouvait-elle disposer de son cœur sans l'aveu de ses parens? Devait-elle recevoir une lettre d'amour sans la leur communiquer? Thérèse se résolut à confier tout à son père, à le prendre pour guide. Sur cette détermination, Thérèse prie son père de venir le soir se promener avec elle dans la campagne : la partie est acceptée par le brave homme, et la jeune fille, seule avec lui, lui avoue tout ce qu'elle éprouve, lui montre la lettre et lui demande ses avis. « Mon enfant, dit M. Blondeau, tu as bien fait de me confier tout cela, tu es encore bien jeune, mais tu peux pourtant déjà penser à un mari. Je prendrai dès demain des informations, et nous ferons pour le mieux; jusque-là ne parle de rien à ta mère. »

Le lendemain M. Blondeau aperçut Paul, et lui demanda la permission de lui dire deux mots. Paul trembla, mais répondit honnêtement que son temps et sa personne étaient bien à la disposition de M. Blondeau et de sa famille. M. Blondeau le mena à l'écart, et lui montra la lettre écrite à sa fille. Dès que le jeune homme vit que le père de Thérèse était informé de tout, il se jeta à ses pieds, lui exposa l'amour qui l'enflammait, et lui demanda la main de son amante. « Je pensais déjà, dit M. Blondeau, que vos intentions étaient pures; votre physionomie est honnête, vous semblez un jeune homme estimable; mais je ne vous connais point. » Paul se hâta de dire son nom, le nom de son père; il ajouta que son père était un pauvre tisserand dont il était obligé de prendre soin, et qu'il était sans fortune; mais il avait fait de bonnes classes; il comptait obtenir quelque emploi lucratif, qui le rendrait digne de sa chère Thérèse. « Hélas! reprit M. Blondeau, la science n'a pas grand prix, mon jeune ami; si vous saviez un bon métier vous auriez une existence plus assurée; si vous étiez intrigant vous auriez une bonne place. Avec tout ce que

vous savez vous mourrez de faim. — Je gagne déjà quelques petites sommes, dit le jeune amant, en donnant des leçons en ville. — Ce n'est là, dit M. Blondeau, qu'une vie précaire : qu'un autre maître paraisse demain avec plus d'étalage que vous, vos écoliers vous auront bien vite abandonné. Croyez-moi, vous êtes jeune, et ma fille est jeune aussi, vous pouvez attendre deux ou trois ans; faites-vous un état sûr. Je ne suis pas riche, mais ma fille aura tout ce que je possède; et sa mère, qui tient plus que moi à l'argent, ne consentirait pas au mariage de Thérèse avec un homme sans fortune. En attendant, venez dîner avez nous dimanche prochain; songez à prendre une résolution, et surtout ne témoignez pas à madame Blondeau vos sentimens pour sa fille avant qu'il en soit temps. » Paul se crut le plus heureux des amans, puisqu'il obtenait du père de Thérèse la permission de l'aimer, le bonheur de lui faire une visite. Quelle charmante journée que celle où il dînerait chez son père ! et avec quelle impatience il l'attendit ! Cependant M. Blondeau remarquait que l'amour de ce jeune homme pour sa fille était extrême; il prit des informations, et reconnut que Paul méritait d'être heureux. Il conta à Thérèse tout ce qu'il avait fait pour elle; l'aimable enfant l'embrassa vingt fois de tout son cœur, l'amour perçait dans ses remercîmens à côté de la tendresse filiale. « Mais, dit M. Blondeau, Paul est sans fortune; et loin de rien espérer de son vieux père, il faudra qu'il le nourrisse. — Eh bien, répondit Thérèse, nous sommes jeunes, nous travaillerons. — Oui; mais ta mère qui veut ne te marier qu'à un homme aussi riche que toi !.... Allons, allons, point d'alarmes; nous arrangerons cela. »

Le dimanche fut pour Paul un heureux jour..... il dînait avec son amante. Après le repas, M. Blondeau emmena le jeune homme dans son jardin, et

lui demanda à quoi il s'était décidé. « A travailler chez un notaire, reprit Paul; je crois que c'est le moyen le plus prompt de me faire une existence. — Allons, reprit le père de Thérèse, espérons.... » Et madame Blondeau, qui vint bientôt rejoindre son mari, ayant demandé à Paul quelle carrière il suivait, M. Blondeau se hâta de répondre qu'il était homme de loi.

Le jeune homme était admis depuis un an dans la maison, s'était fait idolâtrer de Thérèse, aimer de toute la famille, et connaissait déjà assez bien toute la pratique d'une petite étude de notaire; mais il n'avait pas un sou. De son côté, M. Blondeau, qui voulait le bonheur de sa fille, avait fait secrètement deux petites spéculations que le ciel avait protégées; et il venait de gagner trois mille trois cents francs sans que sa femme en sût rien. Il apprit qu'il y avait dans un bourg éloigné de Reims de deux lieues, une étude de notaire à vendre; cette étude, disait-on, était fort bonne; mais on en voulait douze mille francs. M. Blondeau l'acheta, paya le quart comptant, prit du temps pour le reste, et revint avec le contrat d'acquisition, qu'il donna à sa fille. « Tiens, ma Thérèse, lui dit-il, voilà un petit cadeau que tu feras toi-même à M. Paul, et bientôt vous serez époux. » Thérèse lut ce contrat, et se livra à tous les transports de la joie et de l'espérance. Paul vint le soir même; on l'attendait avec impatience. Les deux amans jouèrent au mariage; Paul gagna. « Vous êtes heureux, lui dit Thérèse; il faut que je vous paie », et elle lui remit le titre de l'étude. Bientôt Paul demanda en cérémonie cette main qui lui appartenait déjà; et madame Blondeau, qui ne soupçonnait rien, madame Blondeau, toute fière d'avoir pour gendre un notaire, n'eut garde de faire la moindre objection. (COLLIN DE PLANCY, *Anecdotes du dix-neuvième siècle*.)

On portait en terre un paysan de Montbazon, près de Tours. Deux de ses voisins, qui soutenaient le devant de la bière, entendent un bruit *à posteriori*. Grand bien vous fasse! disent-ils sans s'arrêter ni se retourner, présumant que l'éruption provient d'un des deux autres. À quelques pas de là seconde canonnade, même réponse. Vient enfin une salve générale. La patience leur échappe; ils mettent la bière à terre pour se gourmer avec l'avant-garde, qui de son côté les accuse d'incongruité, lorsque tout à coup le mort vivant fait un dernier effort, pousse le dessus du cercueil, en sort, l'emporte sur son dos, court en cet état au village, et arrive enfin chez sa femme, qui le croyait mort d'une indigestion et déjà enterré.

On apporta à Monsieur (Louis XVIII), frère du Roi, une lettre dont la suscription était: *A son altesse royale Monsieur, frère du Roi, pour remettre à son premier domestique, Monseigneur le prince de Montbarrey, en cour.* Monsieur trouva la commission plaisante, et rendit la lettre en présence du Roi et de M. le comte d'Artois, qui demandèrent avec instance d'en savoir le contenu. M. de Montbarrey n'en fit aucune difficulté. Elle était d'un de ses parens, fort pauvre gentilhomme dans sa province, ayant pour enfans quatre garçons et deux filles, qu'il recommandait à sa protection, avec un style aussi naïf que celui de la suscription. Cette bonne foi intéressa la famille royale. Le Roi, la Reine et les deux princes prirent chacun un des garçons pour page, et les deux filles furent placées à Saint-Cyr. Si le bon gentilhomme voulut cacher de la finesse sous cette apparente simplicité, il réussit encore mieux qu'il ne pouvait l'espérer.

Un filou de Londres s'attache à un lord, agioteur; pendant un mois entier il vient se placer près de lui, au café de la Bourse, et tâche de

gagner sa confiance et son amitié. Un jour le noble spéculateur tire sa montre. « Oh ! le charmant bijou, s'écrie le fripon ; combien vous a-t-il coûté ? — Cinquante guinées. — J'en donnerais cent pour posséder une montre pareille. — L'horloger qui l'a faite est mort. — J'ose à peine vous faire une proposition : mais voici un billet de soixante livres sterling ; je vous supplie de me confier votre montre pour une demi-heure, je vais la faire voir à un habile ouvrier, qui en prendra le dessin, et auquel j'en commanderai une semblable. — Gardez le billet et la montre, je vous attends dans une heure à la Bourse ; l'escroc insista, le lord prit le billet en nantissement, donna la montre et prêta même son carrosse au rusé coquin, qui devait aller chercher son horloger de confiance à l'extrémité de la ville. Le voleur n'a garde de courir si loin ; monté dans l'équipage du lord, suivi de ses trois laquais, il se fait conduire à son hôtel, et demande à parler à milady. « Je viens, lui dit-il, de la part de milord, dont vous voyez que le carrosse et les gens m'ont conduit ici ; il est sur le point de conclure à la Bourse une opération importante et que des avis sûrs lui font regarder comme excellente ; il n'a pu, sans craindre de la manquer, venir ici lui-même ; s'il tardait d'un moment, les nouvelles qu'il a reçues, en se divulguant, changeraient le cours des effets et il perdrait une excellente occasion. Il m'a donc chargé de vous demander tous les billets de banque qu'il a laissés entre vos mains. Pour vous inspirer plus de confiance, comme il ne pouvait écrire, il m'a remis sa montre, que je vous présente comme lettre de créance. » Milady donne dans le panneau, et remet à l'escroc 4,000 livres sterling en effets. Vous pensez sans doute qu'il s'évade avec cette somme : vous vous trompez ; un homme de génie ne sacrifie rien dans une grande affaire ; il tire parti de tout. Celui-

ci retourne à la Bourse, remet au lord sa montre avec mille remercîmens, retire son billet de soixante livres, et alors prend congé.

Le marquis de l'Etorrière, officier au régiment des Gardes-Françaises, avait la réputation d'être le plus bel homme de Paris. Il en était un peu vain, et fut une fois cruellement dupe de la bonne opinion qu'il avait de lui-même. Se trouvant au milieu de la foule, dans l'église des Quinze-Vingts, à la messe de midi, il se sentit pressé de côté assez singulièrement pour se retourner avec vivacité vers son voisin. Celui qui le serrait ainsi lui dit tranquillement : « Monsieur, voudriez-vous bien vous tourner de l'autre côté ? — Pourquoi donc, monsieur ? -- Puisque vous me forcez de l'avouer, c'est que je suis peintre, et mon camarade, qui est là haut dans la tribune à gauche, chargé par une jolie dame de faire votre portrait, me fait signe sur l'attitude dans laquelle il voudrait vous saisir. » M. de l'Étorrière doute d'autant moins de la vérité de cette assertion, qu'il aperçoit en effet en haut un homme qui avait les yeux sur lui et auquel il crut voir un crayon à la main. A mesure qu'il se sent touché, il a soin de prendre la position qu'il croit lui être indiquée. Quelques minutes après, son voisin lui dit : « Monsieur, je vous suis obligé; ne vous gênez plus : c'est fait. — Ah, monsieur, réplique le marquis, on ne peut être plus leste ! » Le prétendu peintre s'esquive dans la foule, et M. de l'Étorrière, fouillant dans ses poches, s'aperçoit que l'histoire du portrait n'a été qu'une ruse pour lui voler sa montre, sa boîte et tout ce qu'il avait de bijoux sur lui.

Parmentier était allé passer quelques jours à la campagne et en revenait avec un de ses amis. On lui avait donné deux ou trois lapins, qu'il avait négligemment placés dans sa voiture, et, quand

il fut à la barrière, il oublia de les déclarer pour payer les droits. Les commis les aperçoivent et s'en emparent. Le compagnon du célèbre pharmacien le plaisante de cette surprise; celui-ci, piqué, saute à bas de la voiture, et entre dans le bureau. « Pardon, messieurs, dit-il aux employés; mais j'oubliais de vous donner un avis : je suis Parmentier, et j'avais empoisonné ces lapins, pour faire sur eux quelques expériences. Je ne crois pas qu'il soit pour cela dangereux d'en manger; mais j'ai cru devoir vous en avertir. » A ces mots tous les commis s'écrient à la fois qu'il n'y a point de droits à payer pour des lapins empoisonnés, et s'empressent de les lui rendre.

Cet homme célèbre eut recours à un singulier moyen quand il voulut propager en France la culture de la pomme de terre. Il pria le roi de porter à sa boutonnière, un jour de grande réception, un bouquet de fleurs de pomme de terre. Ce moyen produisit son effet; et tous les courtisans cultivèrent cet utile tubercule.

Rich, fameux arlequin de Londres, sortant un soir de la comédie, appela un fiacre, et lui dit de le conduire à la taverne du Soleil, sur le marché de Clarre. A l'instant où le fiacre était prêt d'arrêter, Rich s'aperçut qu'une fenêtre de la taverne était ouverte, et ne fit qu'un saut de la portière dans la chambre. Le cocher descend, ouvre son carrosse, et est bien surpris de n'y trouver personne. Après avoir bien juré, suivant l'usage, contre celui qui l'avait ainsi escroqué, il remonte sur son siége, tourne et s'en va. Rich épie l'instant où la voiture repassait vis-à-vis la fenêtre, et d'un saut se remet dedans; alors il crie au cocher qu'il se trompe, et qu'il a passé la taverne. Le fiacre tremblant retourne de nouveau et s'arrête encore à la porte. Rich descend de voiture, gronde

beaucoup cette homme, tire sa bourse et lui offre de quoi le payer. « A d'autres, monsieur le diable, s'écrie le cocher ; je vous connais bien, vous voudriez m'empaumer ; gardez, gardez votre argent. » A ces mots, il fouette et se sauve à toute bride.

La duchesse de Penthièvre étant à Sceaux, le curé du lieu vint la voir; elle le fit asseoir sur un fauteuil auprès d'elle. Le bon curé portait encore de ces anciennes culottes à brayette; il voit un morceau de linge qui lui paraît en sortir, il pense que c'est sa chemise, et il s'empresse de la renfoncer, en couvrant ses mains avec son grand chapeau; enfin il ne cesse que quand il ne voit plus rien, et qu'il est bien certain qu'elle ne passe plus.

Quelques instans après, la princesse tournant la tête, comme si elle cherchait quelque chose, un page qui se trouvait auprès d'elle, lui demanda ce qu'elle cherchait. « C'est mon mouchoir, que je croyais à côté de moi. — Madame, dit aussitôt le page avec malignité, il était sur ce fauteuil, et M. le curé vient de le mettre dans sa culotte. » A ces mots, le bon curé devint rouge, se hâta de sortir le fatal mouchoir, et le présenta à la princesse avec le plus grand embarras.

Un jour que Louis XV devait passer une revue de troupes dans les environs de Metz, il arriva presque inopinément, et aperçut un major qui, pour faire ranger ses soldats plus vite, leur appliquait de grands coups de canne. La revue terminée, le roi s'avançant vers lui, « Monsieur, lui dit-il, faites-moi le plaisir d'accepter ma canne; je vous assure qu'elle n'a jamais fait de mal à personne. »

Lorsque sir Robert Walpole avait dessein de faire passer son opinion à la Chambre des Pairs d'Angleterre, il avait pour habitude d'inviter à dîner les membres dont il voulait s'assurer les avis ;

il leur prodiguait les bons mets, et surtout les bons vins. Un de ses amis lui ayant un jour demandé pourquoi il arrosait si fort le gosier de ses convives : « C'est, répondit le rusé ministre, afin d'imiter le vannier qui fait tremper l'osier avant de s'en servir, pour le mieux faire plier. »

Brisack, major des Gardes sous Louis XIV, détestait l'hypocrisie de cour, et voyait avec impatience toutes les tribunes bordées de dames, au salut, quand le roi devait y assister, tandis qu'il n'y en avait aucune quand on savait de bonne heure que le roi ne s'y rendrait pas.

Un soir donc que Louis devait venir au salut, lorsque les dames et les gardes étaient postés, Brisack paraît à la tribune du roi, il tire son bâton, et crie : *Gardes, retirez-vous ! rentrez dans vos salles; le roi ne viendra pas.* Les gardes obéissent : un petit murmure s'élève entre les femmes; leurs petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties, à deux ou trois près.

Le major avait posté aux débouchés de la chapelle les brigadiers pour arrêter les gardes, et on leur fit reprendre leurs places quand les dames furent assez loin pour ne pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi, qui, bien étonné de la solitude des tribunes, en demande la cause après le salut. Brisack la lui ayant racontée, le prince en rit beaucoup; mais les dames en rirent très peu, comme on le peut croire.

IMPATIENCE.

Après la mort de Baron, le comédien Sarrazin fut chargé des rôles de cet acteur célèbre, et ne suivait que de bien loin ses traces. On répétait la pièce de *Brutus* au théâtre, et Sarrazin remplissait le personnage de Brutus. La mollesse de son invocation au dieu Mars, le peu de fermeté et de

grandeur qu'il mettait dans le premier acte, impatientèrent tellement Voltaire, qu'il lui dit avec une brusque ironie : « Hé, monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls romains, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars, comme si vous disiez : Ah ! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie. »

La première fois que Voltaire fit répéter le rôle de Mérope à mademoiselle Dumesnil, il trouva que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle tonne contre Polyphonte. « Il faudrait, lui dit-elle, avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. — Eh ! vraiment oui, mademoiselle, répliqua Voltaire, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. »

IMPOTS.

Pendant le discours que prononça l'évêque de Nanci, le 4 mai 1789, la veille de l'ouverture des états-généraux, une circonstance fortuite révéla, d'une manière frappante, la disposition des esprits. L'orateur ayant fait le tableau des maux occasionnés par la gabelle, des applaudissemens éclatèrent. On était alors dans une église (Notre-Dame); le Saint-Sacrement était exposé, et le roi présent. Jusqu'alors on ne s'était permis d'applaudir ni au sermon, ni en présence du roi. (*Mémoires du marquis de Ferrières.*)

On sait que Vespasien avait imposé les urines. Titus s'était fortement et fréquemment opposé à l'établissement de cet étrange impôt. Lorsqu'il en reçut les premiers produits, l'avare empereur porta cet or à son fils : « Eh bien ! lui dit-il, trouvez-vous qu'il ait mauvaise odeur ? »

IMPRUDENCE.

Une jeune dame racontait à son mari l'adresse dont un galant s'était servi pour s'introduire la nuit dans la chambre d'une femme, en l'absence de son époux. « Mais, ajouta-t-elle, comme ils étaient fort contens l'un de l'autre, le mari vint à la porte; or, imaginez *l'embarras où je me trouvai.....* » La vérité qui venait de lui échapper jeta le mari dans un bien autre embarras.

INCENDIES.

Incendie de Moscou.

Le feu dévorait Moscou, Napoléon dans une des salles du Kremlin, marche convulsivement; il s'arrête à chaque croisée, et regarde le terrible élément victorieux dévorer avec fureur sa brillante conquête; se saisir de tous les ponts, de tous les passages de sa forteresse; le cerner, le tenir comme assiégé; envahir à chaque minute les maisons environnantes, et le resserrant de plus en plus, le réduire enfin à la seule enceinte du Kremlin.

En vain les généraux, les amis de Napoléon le supplient à genoux de sortir de ce lieu de désolation. Maître enfin du palais des czars, Napoléon s'opiniâtrait à ne pas céder cette conquête, même à l'incendie, quand tout à coup un cri : *le feu est au Kremlin!* passe de bouche en bouche. Le soldat russe qui l'a mis est arrêté, il avoue avoir exécuté sa consigne au signal donné par son chef. Cet incident décide l'empereur; il descend rapidement cet escalier du nord, fameux par le massacre des strélitz, et ordonne qu'on le guide hors de la ville. Mais nous étions assiégés par un océan de flammes; elles bloquaient toutes les portes de la citadelle, et repoussèrent les premières sorties qui

furent tentées. Après quelques tâtonnemens, on découvrit à travers les rochers une poterne qui donnait sur la Moscowa. Ce fut par cet étroit passage que Napoléon, ses officiers et sa garde, parvinrent à s'échapper du Kremlin; mais qu'avaient-ils gagné à cette sortie? Plus près de l'incendie, ils ne pouvaient ni reculer ni demeurer; et comment avancer, comment s'élancer à travers les vagues de cette mer de feu? Ceux qui avaient parcouru la ville, assourdis par la tempête, aveuglés par les cendres, ne pouvaient plus se reconnaître, puisque les rues disparaissaient dans la fumée et sous les décombres.

Il fallait pourtant se hâter. A chaque instant croissait autour de nous le mugissement des flammes. Une seule rue, étroite, tortueuse, et toute brûlante, s'offrait plutôt comme l'entrée que comme la sortie de cet enfer. L'empereur s'élança à pied et sans hésiter dans ce dangereux passage; il s'avança au travers du pétillement de ces brasiers, au bruit des craquemens des voûtes, de la chute des poutres brûlantes, et des toits de fer ardent qui croulaient autour de lui. Ces débris embarrassaient ses pas. Les flammes qui dévoraient avec un bruissement impétueux les édifices entre lesquels il marchait, dépassant leur faîte, fléchissaient alors sous le vent, et se recourbaient sur nos têtes. Nous marchions sur une terre de feu! sous un ciel de feu! entre deux murailles de feu! Une chaleur pénétrante brûlait nos yeux, qu'il fallait cependant tenir ouverts et fixés sur le danger. Un air dévorant, des cendres étincelantes, des flammes détachées embrasaient notre respiration courte, sèche, haletante, et déjà presque suffoquée par la fumée. Nos mains brûlaient en cherchant à garantir notre figure d'une chaleur insupportable, et en repoussant les flammèches qui couvraient à chaque instant et pénétraient nos vêtemens.

Dans cette inexprimable détresse, et quand une course rapide paraissait notre seul moyen de salut, notre guide, incertain et troublé, s'arrêta. Là, se serait peut-être terminée notre vie aventureuse, si des pillards du premier corps n'avaient point reconnu l'empereur au milieu de ces tourbillons de flammes; ils accoururent, et le guidèrent vers les décombres fumans d'un quartier réduit en cendres dès le matin. (M. DE SÉGUR, *Histoire de la Grande-Armée.*)

INCIDENS.

Lorsque, en 1809, les habitans du Tyrol, qui regrettaient la domination autrichienne, se levèrent en masse pour chasser les Bavarois, l'aisance dont jouissait l'aubergiste Hofer, son courage, sa vie irréprochable, ses rapports journaliers avec les montagnards, ses formes athlétiques, sa figure vénérable, concoururent à le faire choisir pour chef de l'insurrection. Bientôt à la tête d'une population belliqueuse et depuis long-temps habituée au maniement des armes à feu, il attaqua sur tous les points les Bavarois et les détachemens français fort inférieurs en nombre, leur tua beaucoup de monde, fit plusieurs corps prisonniers, et finit par les chasser du pays. On ne put cependant jamais lui reprocher de s'être livré à des actes odieux de cruauté, si fréquens dans les guerres civiles. Le Tyrol ayant été assuré de nouveau à la Bavière par le traité de Vienne, Hofer mit bas les armes avec d'autant plus de confiance, que tout semblait lui garantir l'oubli du passé. Mais, soit que la soumission des Tyroliens ne fût qu'apparente, soit qu'Hofer, entouré toujours d'une grande popularité, fût regardé comme redoutable pour l'avenir, et qu'on voulût à tout prix le perdre, il fut bientôt accusé de susciter des troubles dans les vallées supérieures de l'Inn et dans le Vintschgau.

Les feuilles françaises publièrent qu'il s'était concerté avec deux autres chefs insurgés, nommés Kolb et Marberg, et avec le commissaire autrichien Koschmann, pour faire de nouveau soulever le pays. Des ordres furent bientôt expédiés pour faire arrêter Hofer, et sa tête fut mise à prix; il chercha alors un asile dans les montagnes. Après de longues recherches, on découvrit qu'il était caché dans une cabane sur le sommet d'un pic élevé et presque inaccessible, au milieu des neiges. Le 27 janvier 1810, sa cabane fut entourée par un peloton de grenadiers; il ouvrit lui-même la porte et s'écria : « Je suis Hofer. Français, me voilà en votre pouvoir; tuez-moi sur-le-champ, mais épargnez mon enfant et ma femme. » On le conduisit à Mantoue. L'arrestation de leur chef causa parmi les Tyroliens une sensation telle, que les Français crurent devoir doubler leurs postes. Hofer comparut bientôt devant un conseil de guerre, qui le condamna à être fusillé. Ses derniers momens ne démentirent pas le courage qu'il avait montré pendant sa vie tout entière. Sa résignation religieuse, son maintien noble, sa physionomie douce, malgré sa longue barbe noire, firent sur ses ennemis même une impression profonde. Après sa mort il fut révéré dans tout le Tyrol comme un saint; ses ennemis lui ont élevé un monument sur le pic même où il s'était réfugié; et sa cabane, changée en un hôpital, est devenue l'asile de seize pauvres.

Dans le tableau des pestiférés de Jaffa, on remarque qu'un des officiers qui accompagnent le héros du tableau, tient son mouchoir devant sa figure, et semble craindre de respirer l'air du lazaret, tandis que le général Bonaparte touche un pestiféré; cet officier si prudent était pourtant renommé brave parmi les braves. Quelque ingénieux que fût cet artifice pour faire ressortir l'ac-

tion du principal personnage, ce ne fut pas seulement, dit-on, à cette intention que M. Gros dut cette heureuse idée; elle lui fut suggérée à moitié par un refus qu'il éprouva. Toutes les figures sont portraits dans ce tableau, et chacun des personnages qui devaient y figurer s'était obligeamment prêté à donner des séances à l'artiste, qui leur promettaient l'immortalité; le militaire dont il s'agit s'y refusa seul. « Je tâcherai, dit le peintre, de me passer de votre figure. » Il sut en effet s'en passer, et le punir.

Le canonnier Guibon combattait corps à corps avec un royaliste vendéen; il le blesse et le terrasse. A la vue du sang de son ennemi il déchire ses vêtemens, pose un premier appareil sur sa blessure, l'emporte et le met à l'abri de toute recherche. Guibon avait rendu la vie au Vendéen, lorsque, fait prisonnier à son tour, il comparaît devant le prince de Talmont, et est condamné à être fusillé avec quarante soldats de la république : on les menait au supplice, lorsqu'un officier vendéen s'élance et saisit Guibon en s'écriant : *C'est lui qui a sauvé mes jours*. M. de Talmont apprit alors que Guibon, maître de la vie de cet officier, qu'une loi cruelle lui ordonnait de tuer, l'avait soustrait à la mort, et avait refusé cent louis qu'on lui offrait pour récompense. M. de Talmont, touché de cette action, fit grâce aux quarante républicains en faveur de Guibon, qu'il retint prisonnier dans son château.

Pendant que M. de Sartines était lieutenant de police, il parut un ouvrage immoral intitulé *l'Abbé Coquet*, que l'on vendait avec les plus grandes précautions. Il était du devoir de M. de Sartines de se le procurer; il dit donc à un inspecteur de police, aussitôt qu'il en fut instruit : « Ne négligez rien pour trouver *l'Abbé Coquet*; et que je l'aie ce soir

ici. L'inspecteur crut qu'il s'agissait d'un homme, et non d'un livre. Par un hasard assez extraordinaire, un bon ecclésiastique qui se nommait ainsi, et qui était prêtre habitué d'une paroisse de Lyon, s'était mis dans la diligence pour venir à Paris, où l'appelaient quelques affaires, et son nom se trouva inscrit sur la feuille, dont le double arrivait toujours quelques heures à l'avance. L'inspecteur ayant inutilement fait plusieurs recherches, jette les yeux sur cette feuille, est enchanté d'y voir le nom qu'il cherche, court à la diligence; et au moment où l'abbé Coquet descendait de voiture, l'arrête et lui annonce qu'il faut le suivre chez le lieutenant de police. Tout stupéfait, le pauvre abbé se laisse conduire. Tandis qu'il est gardé à vue, l'inspecteur va vers M. de Sartines. « Monsieur, lui dit-il tout bas, je tiens l'abbé Coquet. — C'est bon, répond le magistrat, qui était en ce moment dans son salon avec quelques autres personnes, fermez-le dans mon cabinet, en voilà la clef, et rapportez-la-moi. » On exécute l'ordre; M. de Sartines reprend sa clef et sort : cependant, le pauvre abbé, après une mortelle heure de captivité, s'impatiente, heurte à la porte à coups redoublés. Attirée par le bruit, madame de Sartines arrive, questionne le prisonnier, qui, à travers la porte, dit ne pas savoir pourquoi il est ainsi renfermé, et demande surtout qu'on lui donne à manger, n'ayant pris aucune nourriture depuis la veille. Madame de Sartines lui annonce avec regret l'impossibilité où elle est de lui donner aucun secours jusqu'à l'arrivée de son mari, qui ne tardera pas à rentrer. M. de Sartines revint en effet peu après : il est fort étonné d'apprendre que quelqu'un est renfermé dans son cabinet; il y court, ouvre, demande au prisonnier qui il est, devine à sa réponse la méprise de l'inspecteur, commence par en rire jusqu'aux larmes, puis s'excuse auprès du pauvre

abbé, l'invite à souper et l'aide de tout son crédit pour les affaires qui avaient occasionné son voyage.

Dans la guerre de l'indépendance entre les Etats-Unis et l'Angleterre, le général américain Arnold trahit la cause qu'il servait, passa du côté des Anglais, et se signala par d'atroces cruautés. Les troupes américaines faisaient tous leurs efforts pour s'emparer de lui. Un jour qu'il avait été pressé vivement, il demanda à un de ses prisonniers ce que ses compatriotes auraient fait de lui s'ils l'avaient pris : « Nous aurions, dit le soldat, séparé de ton corps ta jambe blessée au service de ta patrie, et pendu le reste. »

Le comte de Loménie se trouvait à bord de la frégate *la Gloire* pendant le brillant combat qu'elle soutint contre *l'Hector,* bâtiment anglais de 74 canons. Lui, M. Alexandre de Lameth et M. de Ségur, étaient debout sur le banc de quart au moment du plus grand feu de l'ennemi. En passant devant eux, M. de Vallongue, le capitaine, tomba jusqu'à la moitié du corps dans l'écoutille, que par mégarde on avait laissée ouverte. Croyant qu'il était atteint et coupé en deux par la bordée anglaise, ils se précipitèrent en bas du banc pour le secourir; et après l'avoir relevé, ils le félicitèrent de le trouver sain et sauf. Près d'eux se trouvait le baron de Montesquieu. Depuis quelque temps on s'amusait à le plaisanter relativement au mot de *Liaisons dangereuses*, qu'il avait entendu prononcer à ses camarades; et ceux-ci, malgré ses questions et ses instances, n'avaient jamais voulu lui répondre que c'était le titre d'un roman nouveau, alors fort à la mode en France. Dans le moment où ils étaient tous en groupe, une bordée de *l'Hector* lança sur eux un boulet ramé : on sait que cet instrument meurtier se compose de deux boulets joints par une barre de fer. Ce boulet ramé vint

avec violence briser une partie du banc de quart, d'où les jeunes officiers venaient de descendre. Le comte de Loménie, qui était à côté du baron de Montesquieu, lui dit froidement : « Tu veux savoir ce que c'est que les *Liaisons dangereuses*? Eh bien, regarde : les voilà. »

Il y a peu d'années que, dans la commune de Chénas, située à quelque distance de Lyon, une veuve sans enfans et ayant de la fortune, avait promis de faire son testament en faveur d'une nièce. La tante tombe malade, et celle-ci lui prodigue, par attachement sans doute bien plus que par intérêt, les soins les plus tendres et les plus empressés; cependant la tante meurt avant d'avoir pu faire aucune disposition testamentaire. Voilà la nièce au désespoir, et pour le coup ses regrets avaient plus d'un motif. Elle court, elle interroge, elle expose sa cruelle position, et demande ce qu'elle doit faire; des conseillers perfides l'engagent et finissent par la décider à renouveler le stratagème de Crispin du *Légataire;* c'est-à-dire à cacher la mort de sa tante, à se mettre au lit à sa place, à faire appeler le notaire et des témoins, et à dicter le testament dont elle devait être l'objet. On joue la scène, et tout se passe à merveille dans une chambre peu éclairée; la jeune personne, enfoncée dans un lit garni de rideaux, prononce d'une voix faible et défaillante les dernières volontés de sa tante. Tout réussissait, lorsqu'un témoin plus malin et mieux instruit que les autres déclare qu'il ne signera pas un pareil acte; que la prétendue testatrice est morte depuis une demi-journée au moins, et qu'il ne veut pas être complice d'une aussi criminelle supposition. Ici finit la comédie et commence la catastrophe tragique. La malheureuse nièce, confondue, ne peut supporter l'idée de la honte qui l'attend et des peines qu'elle

a encourues; une révolution s'opère en elle, elle expire, et son enterrement a lieu en même temps que celui de sa tante.

« Je ne pus arriver à Pompton que fort avant dans la nuit, dit dans ses Mémoires M. de Ségur, racontant son voyage aux Etats-Unis à l'époque de la guerre de l'indépendance. Peu de temps avant d'y entrer, je rencontrai un pauvre Français, lieutenant d'infanterie, et qui voyageait à pied. Comme il était exténué de fatigue, je l'invitai à monter sur mon *suki*. Toutes les tavernes de Pompton étaient encombrées de voyageurs : dans la dernière où je me présentai, on me dit que toutes les chambres étaient occupées par un employé aux vivres de notre armée. Je résolus de lui demander de m'en céder une partie; mais la sotte vanité de cet individu amena entre nous un dialogue assez comique. L'officier que j'avais recueilli imposait peu avec sa physionomie pâle et ses vêtemens pleins de poussière; moi je portais sur mon habit une simple redingote blanche, sans aucune marque de grade. M. l'employé aux vivres nous reçut très incivilement sans se lever, et nous répondit que nous pouvions chercher ailleurs un logement, et qu'il n'y avait point de places pour nous. Comme je lui répliquai avec vivacité pour lui faire sentir son impolitesse, ma redingote s'ouvrant un peu lui laissa apercevoir un bout d'épaulette, qui adoucit son ton sans cependant abaisser sa fierté. « Je suis fâché, me dit-il, de ne pas vous recevoir mieux; mais mes commis et moi nous n'avons ici que ce qui nous est nécessaire. A un mille hors de la ville vous trouverez, je crois, une taverne où vous pourrez vous loger. — Cette course, lui répondis-je, serait très fatigante après une journée si forte, et si tard, surtout pour ce pauvre officier malade, que moi, colonel,

j'ai cru devoir traiter un peu plus honnêtement que vous ne le faites. » A ce mot de colonel, mon employé, changeant subitement de physionomie, m'adresse en balbutiant quelques excuses ; et cependant, encore entêté, il me propose de me donner une place dans sa chambre, et de conduire lui-même mon officier à l'auberge éloignée qu'il m'a indiquée. Alors, me laissant aller à une juste colère : « En vérité, monsieur, lui dis-je, c'est par trop d'inconvenance; vous avez été brutal pour des compatriotes que vous croyiez subalternes, un peu leste pour deux officiers, et assez peu respectueux vis-à-vis d'un colonel ; il faut vous en punir. Oui, monsieur, je suis colonel, et fils du ministre de la guerre. Vous n'avez qu'un seul moyen pour m'empêcher de rendre compte à M. de Rochambeau de votre insolente conduite : je ne vous avais demandé qu'une de vos chambres, à présent je les veux toutes. Sortez d'ici sur-le-champ avec vos commis, et cherchez un autre gîte. » Aussi humble qu'il s'était montré vaniteux, il sortit sans murmurer; mon pauvre officier fut bien logé et bien couché. »

INCIDENS DIVERS.

Le comte et la comtesse Dulau étaient mariés depuis assez long-temps sans que rien eût troublé une union parfaitement assortie; ils s'aimaient, s'estimaient réciproquement, ce qui ne les empêchait pas d'avoir chacun leur société particulière, suivant l'usage du dernier siècle. Jamais la femme n'avait donné à son mari le plus léger motif de soupçon.

Tout à coup le comte apprend, par un vieux serviteur entièrement dévoué à ses intérêts, qu'il est devenu un objet de risée pour ses domestiques; que madame s'est livrée au désordre le plus scandaleux. Tous les jours, dès que le mari est sorti,

un jeune abbé arrive mystérieusement, s'enferme dans le cabinet de la comtesse, y reste quelquefois une heure et demie, deux heures ; et celle-ci passe le reste du temps à lui écrire deux ou trois lettres par jour, qu'elle envoie par les domestiques, chargés expressément d'attendre la réponse. Le vieillard faisait ce récit les larmes aux yeux; néanmoins, le comte Dulau voulut vérifier le fait par lui-même. Il se procura sans peine une des lettres, et vit avec grand étonnement qu'elle renfermait les expressions de la passion la plus extravagante et la plus romanesque. Pour prévenir tout éclat, il se rend chez l'abbé, M. de Nolac, se fait annoncer, et est très bien reçu par un homme qui lui paraît avoir également de l'esprit et l'usage du monde. Le comte exposa le premier motif de sa visite, lui fit connaître que ses assiduités auprès de madame Dulau donnaient lieu à des conjectures fâcheuses, et le pria de les discontinuer. L'abbé le promit. « Ce n'est pas tout, continua M. Dulau; ma position me force à vous demander une nouvelle preuve de votre honnêteté; et je ne doute pas que vous ne consentiez aussi loyalement à me remettre toutes les lettres que vous avez reçues de ma femme : je vous donne à l'avance ma parole d'honneur de n'en faire aucun usage qui puisse éloigner d'elle l'estime publique ou détruire son bonheur. » L'abbé déclare qu'il n'y a jamais eu de correspondance entre la comtesse et lui; le comte, convaincu du contraire, persiste dans sa demande; M. de Nolac persiste de son côté dans ses dénégations. Enfin, le comte, pour mettre fin à ce débat, lui présente la lettre qu'il a interceptée, rend par là toute dénégation impossible, et offre, pour prix de la correspondance réclamée, douze mille francs en billets de la caisse d'escompte. A l'aspect de la lettre, à l'aspect des billets, l'abbé se trouble, balbutie, cède enfin, et

livre, en échange de l'argent, une grosse liasse de lettres toutes numérotées, toutes écrites de la main de madame Dulau. En rentrant chez lui, le mari trouve chez sa femme une nombreuse société, il se résigne à différer l'explication qu'il veut avoir avec elle; mais le lendemain la trouvant seule dans son cabinet, il lui reproche son inconduite avec toute l'amertume d'un mari outragé, et lui remet le paquet de lettres qui doit rendre toute excuse impossible, et la couvrir de confusion. « Vous n'avez pas tout, monsieur, lui répond la comtesse avec la plus grande tranquillité; il vous manque encore cette lettre, que je viens de finir et qui complète le recueil. » Le mari s'indigne, voit dans cette conduite le comble de l'impudence. « Calmez votre colère, continue la comtesse avec le même calme; vous en serez honteux, quand vous m'aurez écoutée. — Quoi! madame, vous oseriez prétendre à la possibilité de vous justifier? — Oui, si vous m'écoutez. Vous possédez très bien la langue anglaise, monsieur? — Hé! qu'a de commun la langue anglaise avec cette correspondance? — Vous allez le savoir. J'ai vu que vous recherchiez les personnes avec qui vous pouvez parler cette langue, et j'ai désiré vous rendre ce plaisir plus facile. Je me suis donc mise à apprendre l'anglais. M. de Nolac était mon maître; comme je voulais vous surprendre, il était convenu que la chose resterait secrète entre nous. Je traduisais les lettres de miss B....; je lui envoyais mes traductions, il les examinait, me faisait part par écrit de mes fautes, je corrigeais de nouveau mon travail; et quand mes lettres ainsi traduites étaient devenues correctes, il avait la bonté d'en faire collection. Ce sont ces lettres que l'abbé vous a remises; reprenez-les, allez les confronter avec l'original anglais qui est dans votre bibliothéque, et vous regretterez les douze mille francs qu'elles vous ont

coûté. L'abbé, qui m'a renvoyé cette somme, m'avait prévenue de tout; et vous trouverez bon que j'emploie vos billets à acquitter quelques dettes de toilette dont je n'osais pas vous parler. »

Le marquis de Pontélima causait avec un des derniers rois de Portugal. La conversation roulait sur l'obéissance des sujets. Le marquis prétendait qu'elle devait avoir des bornes; le roi ne voulant en admettre aucune, lui dit avec emportement: « Si je vous ordonnais de vous jeter à la mer, vous devriez, sans hésiter, y sauter la tête la première. » Le marquis, au lieu de répliquer, se retourne brusquement et prend le chemin de la porte. « Où allez-vous? s'écrie le roi. — Apprendre à nager, Sire. »

Au moment où l'armée française, venue au secours des habitans des Etats-Unis dans leur lutte contre l'Angleterre, quittait le camp de Crampont, le comte de Rochambeau marchait à la tête des colonnes, entouré de son brillant état-major. Un Américain s'approche de lui, lui met doucement la main sur l'épaule en lui montrant un papier qu'il tenait, et lui dit: « Au nom de la loi, vous êtes mon prisonnier. » Plusieurs jeunes officiers s'indignaient de cette audace; mais le général leur faisant signe de se contenir, dit en souriant à l'Américain: « Emmenez-moi si vous le pouvez. — Non, répondit l'Américain; j'ai rempli mon devoir, et Votre Excellence peut continuer sa route si elle veut s'opposer à la justice; je ne demande alors qu'à me retirer librement. Des soldats de la brigade de Soissonnais ont brûlé plusieurs arbres pour allumer leurs feux. Le propriétaire de ce bois réclame une indemnité; il a obtenu contre vous un décret, et je viens l'exécuter. » Le général et son armée, ainsi arrêtés par un huissier, donnèrent caution de payer une indemnité; on nomma

des arbitres, et les dommages-intérêts furent fixés à deux mille francs.

Louis XV était retenu à Metz par une maladie qui le mettait aux portes du tombeau, lorsque M. d'Argenson, ministre de la guerre, vint lui demander des ordres pour le maréchal de Noailles, qui avait pris le commandement de l'armée du Rhin : « Mandez-lui, répondit le roi, que Condé gagna la bataille de Rocroi cinq jours après la mort de Louis XIII. »

Au commencement de la révolution, des troubles sérieux éclatèrent à Nancy, et le marquis de Bouillé à la tête de son corps d'armée se mit en marche vers cette ville pour les réprimer; déjà son avant-garde était près de la porte de Stainville, lorsque le régiment du Roi, un des corps insurgés, tira les premiers coups de fusil. On vit alors le jeune Desilles, officier des chasseurs de ce régiment, se coucher sur la lumière d'un canon pour empêcher d'y mettre le feu. Ses soldats veulent l'écarter, il résiste à leurs menaces, à leurs efforts; furieux, ils le percent de plusieurs coups de bayonnette. A ce spectacle, M. Hœner, commandant de la garde nationale de Champigneule, s'élance de l'avant-garde de M. de Bouillé, vole au secours de Desilles, arrive à travers une grêle de balles jusqu'à ce brave et généreux officier, l'enlève malgré les obstacles qu'on lui oppose et les balles qui continuaient de siffler autour de lui, et va le déposer dans la maison du curé de Saint-Fiacre.

Les plus importantes découvertes sont souvent provoquées par le hasard. La chute d'une pomme amène Newton à expliquer le système du monde; une calotte de papier placée sur une cafetière pleine d'eau en ébullition, et soulevée par la va-

peur, fait concevoir à Montgolfier la possibilité de s'élever dans les airs. Un cerf-volant conduit Franklin à l'invention des paratonnerres; la découverte des lois de la cristallisation fut due à un semblable hasard. Haüy, n'ayant encore aucun nom dans les sciences, et simple professeur de quatrième au collége de Navarre, avait quelques relations avec un financier, M. France de Croisset, homme obligeant qui possédait un assez beau cabinet de conchyliologie et de minéralogie, et se faisait un plaisir de l'ouvrir à tous les savans. Un jour l'abbé Haüy examinant une belle cristallisation qui faisait partie de cette collection, laissa tomber cette pièce, qui se brisa. Le propriétaire, qui avait eu quelque peine à se consoler des suites de cette maladresse, remarquant que l'abbé Haüy ramassait soigneusement les débris du morceau tombé, le pria de ne pas prendre ce soin, et donna ordre à un domestique de les enlever. « Puisque vous n'y attachez aucune valeur, lui dit Haüy, qui considérait ces débris avec une extrême attention, permettez-moi de les emporter. La ressemblance que tous ces morceaux ont pour la forme avec les cristaux qui se sont brisés me révèle un secret que je veux approfondir. » Le hasard venait en effet de lui dévoiler tout son système et la loi générale de la cristallisation.

Le respectable Malesherbes, à la tête d'une cour souveraine, avait été chargé de haranguer le Dauphin au berceau, et qui, loin de pouvoir entendre une parole, ne savait encore que crier et pleurer pour exprimer ses désirs ou ses douleurs. Il se borna à lui dire : « Puisse, Monseigneur, Votre Altesse Royale, pour le bonheur de la France et le sien, se montrer toujours aussi insensible et sourde au langage de la flatterie, qu'elle l'est aujourd'hui au discours que j'ai l'honneur de prononcer devant elle. »

Musicien célèbre, Jarnowick était doué d'un caractère original. S'étant rendu à Lyon, il y fait annoncer un concert au prix de six francs par personne. Le prix parut trop élevé et la salle resta vide. Le lendemain il fait annoncer le même concert à trois francs, et la salle est pleine. L'heure du concert arrive, elle passe, le musicien ne paraît pas. Jarnowick piqué avait disparu. L'argent fut fidèlement rendu aux spectateurs désappointés, qui finirent par rire de cette plaisante vengeance. Un jour, chez un marchand de musique, il cassa par mégarde un carreau de la valeur de trente sous. Le marchand n'ayant pas de monnaie à lui rendre sur un petit écu, Jarnowick lui dit froidement : « Il est inutile d'en aller chercher » ; et en finissant ces mots il casse un second carreau.

INDIGNATION.

Une dame de la connaissance de l'abbé Morellet, lui dit qu'en lisant le *Manuel des Inquisiteurs* (publié par celui-ci en 1762), arrivée à la moitié, elle ne put soutenir plus long-temps l'impression de tant d'horreurs, et qu'elle trouva quelque soulagement à jeter le livre au feu, et à le cogner sur la braise avec ses pincettes, comme si elle eût véritablement brûlé un inquisiteur.

INDISCRÉTION.

Un jeune homme ne cessait de débiter avec une facilité incroyable la liste de ses bonnes fortunes. « Ce matin, dit-il, il m'est arrivé une histoire unique : je conduisais dans ma voiture une fort jolie femme fort connue et fort respectable, que je ne nomme pas. Après quelques légères difficultés de sa part, nous étions arrangés, et nous allions, pour terminer le roman, à ma petite maison. Un embarras qui survint au coin d'une rue nous force

de nous y arrêter près d'une autre voiture ; j'aperçois dedans, devinez qui ? le mari de cette femme. Il ne cessait de me faire des mines : elle mourait de peur, et je n'étais pas fort à mon aise ; mais heureusement elle avait eu le temps de s'envelopper de sa coiffe, et il ne la reconnut point. Avouez qu'il faut avoir bien du malheur, car cet homme est précisément la seule personne de connaissance que j'aie rencontrée ce matin. » Un laquais l'interrompit, en annonçant le baron de ***. Après les politesses ordinaires, le baron dit en riant au jeune homme : « Ah ! vous voilà, libertin; lorsque je vous ai rencontré ce matin dans votre voiture, où conduisiez-vous cette femme ? . . . à votre petite maison, je gage : quoiqu'elle se soit cachée avec beaucoup de soin, je la crois jolie : vous êtes unique pour ces sortes de trouvailles. » Le jeune homme sentit son imprudence ; toute la société fit des efforts pour ne pas rire aux éclats ; chacun comprit aisément que le baron jouait dans cette comédie un autre rôle que celui de spectateur.

INSOUCIANCE.

Dans les grandes et générales calamités, il n'est pas rare de voir les âmes généreuses passer du courage qui fait supporter la mort à l'insouciance qui s'en joue. Un jour que vingt-huit individus avaient été condamnés, en moins de deux heures, par une des sections du tribunal révolutionnaire, le bourreau, après avoir lié les mains et coupé les cheveux aux condamnés, les compta pour savoir s'il avait son nombre. N'en trouvant que vingt-sept, et ne pouvant découvrir où s'était réfugié le vingt-huitième, il dit à ceux des prisonniers de la Conciergerie qui n'étaient point encore condamnés, et qui assistaient à cette toilette de mort : « Messieurs, arrangez-vous comme vous voudrez;

mais, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il m'en faut encore un, et que je ne pars pas sans cela. — Ma foi, dit l'un des prisonniers regardant, autant aujourd'hui que demain; emmenez-moi si vous voulez. » Et le bourreau, voulant compléter sa liste, lui coupa les cheveux et l'emmena.

Galet, ami de Piron et de Panard, était un épicier de la rue des Lombards, qui, à force de hanter le cabaret et le théâtre de la foire, avait ruiné sa bourse et sa santé. Il était hydropique et n'en buvait pas moins, et n'en était pas moins joyeux. Après sa banqueroute, réfugié au Temple, lieu de franchise alors pour les débiteurs insolvables, comme il y recevait tous les jours des mémoires de créanciers : « Me voilà, dit-il, logé au Temple des mémoires. »

INSTINCT.

Un chien était dressé à faire des commissions. Lorsque son maître voulait l'envoyer chez le traiteur, il faisait certains signes que le chien connaissait, et l'animal revenait gaîment avec ce que le traiteur lui avait mis à la gueule. Tout allait au mieux, lorsqu'un beau soir deux chiens du quartier, attirés par l'odeur des petits pâtés que portait *Gueule-Noire*, s'avisèrent de l'attaquer. Le messager pose aussitôt son panier à terre, se met devant, et se bat bravement avec le premier qui se présente. Mais comment faire? lorsqu'il se collette avec l'un, l'autre court au panier et avale des petits pâtés. Il n'y en avait bientôt plus, et Gueule-Noire allait se trouver pris pour dupe. Son parti est pris : voyant qu'il n'est pas possible de sauver le souper de son maître, il se jette dessus au milieu des deux champions; et sans marchander davantage, dépêche le plus vite qu'il peut le reste des petits pâtés.

Un particulier avait dans sa meute une chienne qu'il aimait beaucoup, et qui avait le privilége de manger et de dormir dans le salon. Cette chienne ayant mis bas, il prit le temps qu'elle était absente pour noyer ses petits dans un étang voisin. La chienne étant revenue quelque temps après, fut fort inquiète de ne les plus voir. Elle alla les chercher, et les ayant trouvés noyés, elle les apporta les uns après les autres aux pieds de son maître. Lorsqu'elle fut au dernier, elle le regarda fixement et expira sur-le-champ.

Un homme très expert dans les dissections, selon la barbare habitude de son temps, anatomisa une chienne vivante; et lorsqu'elle souffrit les douleurs les plus aiguës, il lui présenta un de ses petits, qu'elle se mit à lécher, et parut insensible à ses maux; mais dès qu'il l'eut retiré, elle fixa les yeux sur lui, et poussa un gémissement plaintif qui semblait plutôt venir de la perte de son petit que du tourment qu'elle endurait. Je ne crains point d'avancer que ce trait d'instinct est sublime.

Les singes sont tellement industrieux, que les nègres s'imaginent qu'ils ont la faculté de parler, et qu'ils ne s'abstiennent d'en user que dans la crainte qu'on ne les fasse travailler.

On connaît la manière dont les Chartreux et autres religieux isolés étaient servis au moyen d'un *tour*. Dans une communauté, on employait le même procédé. Quand on voulait prendre son repas, on tirait une sonnette, et le cuisinier passait la portion de chacun dans la boîte tournante. Un chien, attentif à ces mouvemens, s'avisa, un jour qu'il n'avait pu rien attraper, de tirer la sonnette avec sa gueule. Le garçon de cuisine passe une portion. Castor, charmé de la réussite, recommence le lendemain, et fait encore accroire qu'une personne

de la communauté a sonné. Cependant le cuisinier s'aperçoit qu'on lui demande une portion de plus : il porte ses plaintes ; on fait des recherches, et l'on surprend le drôle qui n'attendait pas que chacun eût sa portion pour demander la sienne. On s'amusa beaucoup de la finesse de cet animal ; et, pour ne pas le priver du fruit de son industrie, on continua de lui passer sa pitance, que l'on composait de tout ce qui était resté sur les assiettes.

Il y avait au Fort-Louis au Sénégal, une fort belle lionne qui tomba malade d'un mal de gosier : elle ne pouvait ni avaler ni respirer, et, en moins de quelques jours, elle fut jetée pour morte à quelque distance dans la campagne. Un soldat de la garnison, nommé Claude, trouva la lionne en revenant de la promenade. Sa gueule était déjà pleine de fourmis ; il les écarta, admira ce bel animal avec compassion, le souleva, et crut lui trouver quelques signes de vie ; il ne se trompait pas. Après avoir lavé la gorge de la lionne avec de l'eau et du lait, il la vit se remuer un peu ; il l'emporta au fort, lui donna des soins, et la rétablit bientôt entièrement. La lionne fut tellement pénétrée de reconnaissance qu'elle ne voulut plus manger que des mains de son libérateur, et le suivit comme un chien dans les rues de la ville, obéissant à son moindre commandement.

Renfermé depuis long-temps à la Bastille, Pelisson avait apprivoisé une araignée. Cet insecte venait sur sa main lorsqu'il l'appelait, s'éloignait, trottait, s'arrêtait, se couchait, selon qu'il le lui ordonnait. Le gouverneur de la Bastille ayant entendu parler de cette étrange éducation, en parla au prisonnier, et lui demanda à voir son élève. Celui-ci la fait venir, prend plaisir à montrer les talens de son insecte chéri. Le gouverneur jette à terre l'arai-

gnée et l'écrase. . . . Je ne connais point de fait qui décèle autant de noirceur et de méchanceté.

INTÉGRITÉ.

Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, était d'une intégrité incorruptible. Un jour, un seigneur qui avait une affaire très importante, dont la décision dépendait de ce grand homme, lui envoya, dans la vue de se le rendre favorable, deux flacons d'un très grand prix. Morus les fit remplir sur-le-champ de son meilleur vin, et dit à l'envoyé, en les lui remettant : « Assurez de ma part votre maître que ma cave entière est à son service. »

IVROGNES.

L'empereur Frédéric III, voyant sa femme stérile, consulta les médecins pour en savoir la cause. Ils déclarèrent que si l'impératrice voulait boire du vin, elle pourrait devenir féconde. Mais il leur répondit qu'il aimait mieux voir sa femme stérile et sobre, que féconde et adonnée au vin ; et l'impératrice ayant su la réponse de son mari, dit que si elle avait le choix de boire du vin ou de mourir, elle n'hésiterait pas à préférer la mort à ce breuvage.

Tout le monde sait quel était le caractère de Wenceslas, roi de Bohême. Un de ses grands vices était l'ivrognerie. « Si jamais, disait-il, il m'arrive de piller les villes d'Italie, j'en donnerai tout le butin à mes soldats, et ne m'en réserverai que le vin ; mais si quelqu'un entre dans ma cave sans mon ordre, je lui ferai couper la tête. » On n'ignore pas non plus que cet empereur fut déposé par les électeurs : et c'est même une grande question en politique, si ce fut légitimement. Quoi qu'il en soit, Robert de Bavière ayant été mis en sa place, toute l'Allemagne

le reconnut, hormis ceux de Nuremberg. Combattus entre la crainte de violer leur serment et celle de s'attirer la haine du nouvel empereur, ils envoyèrent prier Wenceslas de les dégager du serment de fidélité, lui offrant pour cela vingt mille ducats. « Je vous en dégage, dit-il, pourvu que vous m'envoyiez quatre chariots de vin de Baccara. »

Deux ivrognes sortant un soir du cabaret, l'un des deux, auquel les fumées du vin avaient un peu obscurci la vue, dit à l'autre : « Parbleu, mon ami, on nous fait payer pour les boues et les lanternes : quant aux boues, à la vérité nous n'en manquons pas ; on ne peut pas se plaindre, il y en a ; mais pour les lanternes, il faut qu'il y en ait bien peu, car je n'y vois goutte. »

Un musicien un peu ivrogne conseillait à un de ses amis d'apprendre la musique. « Ah ! mon ami, répondit l'autre, je ne suis que trop adonné au vin. »

Le roi Antiochus, qui aimait beaucoup le vin, s'enivrait et se tenait le plus souvent au lit, se réveillant vers la nuit pour recommencer à boire. Ayant été tué dans la guerre qu'il fit contre Arsace, en Médie, celui-ci dit en l'ensevelissant : « Antiochus, ta témérité t'a conduit à ta perte : tu t'imaginais avaler mon royaume comme un verre de vin. »

Philippe, roi de Macédoine, s'enivrait quelquefois, témoin ce que lui dit une femme à qui il avait fait quelqu'injustice : « J'en appelle, dit-elle, de Philippe ivre à Philippe à jeun. »

Denys le jeune, tyran de Sicile, était quelquefois neuf jours de suite sans se désenivrer.

Le premier sultan qui se soit enivré de vin est

Amurat IV. L'occasion qui l'y porta, et le goût qu'il prit ensuite à cette liqueur, méritent d'être remarqués. Un jour qu'il se promenait sur la place publique, plaisir que tous les sultans se donnent sous un habit qui les déguise, il rencontra un homme du peuple, nommé Bééri-Mustapha, si ivre qu'il chancelait en marchant. Ce spectacle était nouveau pour lui. Il demanda ce que c'était : on lui dit que c'était un homme ivre ; et, tandis qu'il se faisait expliquer comment on le devenait, Bééri-Mustapha le voyant arrêté, sans le connaître, lui ordonna d'un ton impérieux de passer son chemin. Amurat, surpris de cette hardiesse, ne put s'empêcher de lui répondre : « Sais-tu, misérable ! que je suis le sultan ! — Et moi, répondit le Turc, je suis Bééri-Mustapha. Si tu veux me vendre Constantinople je l'achète : tu seras alors Mustapha et je serai sultan. » La surprise d'Amurat augmentant, il lui demanda avec quoi il prétendait acheter Constantinople. « Ne raisonne pas, lui dit l'ivrogne, car je t'acheterai aussi, toi qui n'est que le fils d'une esclave. » (On sait que les sultans naissent des esclaves du sérail.)

Ce dialogue parut si admirable au grand-seigneur, qu'apprenant en même temps que, dans peu d'heures, la raison reviendrait à Bééri, il le fit porter dans son palais, pour observer ce qui lui resterait de ce transport, et ce qu'il penserait lui-même de tout ce qu'il rappellerait à sa mémoire. Quelques heures s'étant écoulées, Bééri-Mustapha, qu'on avait laissé dormir dans une chambre dorée, se réveille et marque beaucoup d'étonnement de l'état où il se trouve. On lui raconte son aventure et la promesse qu'il a faite au sultan. Il tombe dans une mortelle frayeur ; et, n'ignorant point le caractère cruel d'Amurat, il se croit au moment de son supplice.

Cependant, ayant rappelé toute sa présence d'es-

prit, pour chercher quelque moyen d'éviter la mort, il prend le parti de feindre qu'il est déjà mourant de frayeur et que, si l'on ne lui donne du vin pour se ranimer, il se connaît si bien qu'il est sur le point d'expirer bientôt. Ses gardes, qui craignirent en effet qu'il ne mourût avant d'être présenté à l'empereur, lui font apporter une bouteille de vin, dont il ne feint d'avaler quelque chose que pour avoir occasion de la garder sous son habit.

On le mène après devant l'empereur, qui, lui rappelant ses offres, exige absolument qu'il lui paie le prix de Constantinople, comme il s'y était engagé. Le pauvre Turc tira sa bouteille : « O empereur, répondit-il, voilà ce qui m'aurait fait acheter hier Constantinople; et, si vous possédiez les richesses dont je jouissais alors, vous les croiriez préférables à la monarchie de l'univers. » Amurat lui demandant comment cela se pouvait faire : « Il n'est question, lui dit l'ivrogne, que d'avaler cette divine liqueur. » L'empereur voulant en goûter par curiosité, en but un grand coup, et l'effet en fut très prompt, dans une tête qui n'avait jamais senti les vapeurs du vin. Son humeur devint si gaie, et tous ses sens se livrèrent tellement à la joie qu'il crut sentir que tous les charmes de sa couronne n'égalaient pas ceux de sa situation. Il continua de boire; mais l'ivresse ayant suivi de près, il tomba dans un profond sommeil, dont il ne revint qu'avec un violent mal de tête.

Le douleur de ce nouvel état lui fit oublier le plaisir qu'il avait goûté. Il fit venir Bééri-Mustapha, dont il se plaignit avec beaucoup d'emportement. Celui-ci, à qui l'expérience donnait bien des lumières, engagea sa vie qu'il guérirait sur-le-champ Amurat; et il ne lui offrait point d'autre remède que de recommencer à boire du vin. Le sultan y consentit. Sa joie revint, et son mal fut

aussitôt dissipé. Il fut si charmé de cette découverte qu'il en fit usage le reste de sa vie, dont il ne passa point un seul jour sans s'enivrer.

Bééri-Mustapha devint son conseiller privé ; et il l'eut toujours auprès de sa personne, pour boire avec lui. A sa mort il le fit enterrer avec beaucoup de pompe, dans un cabaret, au milieu des tonneaux ; et il déclara, dans la suite, qu'il n'avait pas vécu heureux un seul jour depuis qu'il avait perdu cet habile maître et ce fidèle conseiller.

Les soldats de l'armée de Pescennius Niger lui demandèrent ardemment du vin, apparemment pour pouvoir mieux combattre; mais il le leur refusa, en disant : « Quoi! vous avez le Nil, et vous demandez du vin? » Imitant en cela l'empereur Auguste dans sa réponse au peuple, qui se plaignait de la cherté du vin : « Mon gendre Agrippa vous a préservés de la soif par les canaux qu'il a fait creuser. »

Le fameux Chrysippe, disciple de Zénon et de Cléanthe, était fort tranquille lorsqu'il était à boire, excepté qu'il remuait les jambes ; de sorte que sa servante disait qu'il n'y avait que les jambes de Chrysippe qui fussent ivres.

Le poète Philoxène souhaitait d'avoir le cou long comme une grue, pour sentir mieux le plaisir d'avaler le vin et pour en conserver plus longtemps le goût.

Lessing, poète allemand, s'enivrait fréquemment. Un jour, que l'excès de la boisson ne lui permettait pas de se soutenir sur ses pieds, il chancela et tomba au milieu d'une rue. On riait de l'aventure; mais lui, sans se déconcerter, apostropha ainsi les railleurs : « Le vin est plus fort que

l'eau ; ses ennemis même en conviennent. L'eau renverse les maisons, elle fait tomber les chênes ; pourquoi donc s'étonner que le vin m'ait jeté par terre ? »

Les Byzantins étaient tellement adonnés au vin, qu'ils allaient coucher dans les tavernes, prêtant à intérêt et leurs lits et leurs femmes. Léonidas, leur général, se voyant assiégé et ne pouvant les obliger à garder leur poste, qu'ils quittaient à tout moment pour aller s'enivrer, ne trouva qu'un moyen d'empêcher qu'ils ne se débandassent ; ce fut d'ordonner aux cabaretiers de se transporter sur les remparts avec toutes leurs boissons.

Nous ne devons pas oublier les Goths, auxquels on attribue l'origine du proverbe, *boire à tirelarigot*, et voici comment. S'étant un jour mutinés contre leur chef Alaric, ils le tuèrent, mirent sa tête au bout d'une pique, et, l'ayant plantée au milieu de leur camp, ils burent par dérision à sa santé, en prononçant ces mots : *A ti, Alaric goth.* Comme le jeu leur plaisait, ils le continuèrent assez long-temps, buvant souvent et à longs traits. Depuis ce temps on dit, par corruption, d'un homme qui boit avec excès, qu'il boit *à tirelarigot.*

Wenceslas, roi de Bohême et des Romains, étant venu en France pour négocier avec Charles VI, se rendit à Reims, au mois de mars 1397. Il en trouva le vin si bon, qu'il s'enivra plus d'une fois, et qu'un jour s'étant mis, par là, hors d'état d'entrer en négociation, il aima mieux accorder ce qu'on lui demandait, que de cesser un moment de boire.

On aurait assurément tort de mettre au nombre de ceux qui ont eu de l'aversion pour le vin, Georges, duc de Clarence. Son frère, Édouard IV, roi d'Angleterre, étant dans la prévention que les

prophéties de Merlin désignaient ce duc comme devant un jour ravir la couronne à ses enfans, résolut de le faire mourir, et lui laissa seulement la liberté de choisir le genre de mort qu'il voudrait. Le duc, voulant mourir d'une belle mort, demanda à être noyé dans un tonneau de Malvoisie.

Herbelot dit, dans sa *Bibliothèque orientale*, qu'il y a des Musulmans assez superstitieux pour ne pas vouloir nommer le vin par son véritable nom, qui est *schamr* et *nebidh*, et qu'il y a eu des princes parmi eux qui ont expressément défendu de le prononcer. La raison de tout cela est la défense que Mahomet a faite à ses sectateurs de boire du vin. Voici ce qui y donna lieu : « Un jour, passant par un village et y voyant des gens qui, dans la joie du vin, s'embrassaient, se caressaient et se faisaient mille protestations d'amitié, il en fut si charmé qu'il bénit le vin comme la meilleure chose du monde. Mais, à son retour, ayant vu le même lieu plein de sang, et sachant que ces mêmes gens avaient changé leur joie en fureur et s'étaient battus à coups d'épée, il se rétracta et maudit le vin pour jamais, à cause de ses funestes effets.

Un musicien de Lyon se trouva un jour devant la porte d'un marchand de vin, tandis que les garçons étaient occupés à tirer de leur cave quelque chose qui paraissait être d'un poids énorme par les efforts qu'ils faisaient. Le musicien, qui connaissait tous ces garçons, leur demanda ce qui les occupait si fort. « Eh! lui dirent-ils en se moquant de lui, c'est un pauvre cheval dont le vin a si fort dérangé la tête, qu'il s'est laissé tomber là-dedans : il faut bien avoir pitié des pauvres bêtes qui s'enivrent ; nous avons bien de la peine à le tirer de là.—Eh! parbleu, reprit le musicien, tirez-le en bouteille.» Un autre jour que cet homme était en aussi mauvais

état que le cheval dont nous venons de parler, on lui jeta d'une fenêtre quelques immondices. Heureusement il se retourna et vit l'endroit d'où partait le coup ; c'était d'un quatrième. Au même instant il veut se venger en accablant de pierres la fenêtre où il aperçut une main. Malgré tous ses efforts, les pierres ne purent atteindre qu'au troisième, dont elles cassèrent en un instant toutes les vitres. Les locataires de cet étage, qui mirent à la fin le nez à la croisée, accablèrent d'invectives le musicien, qui n'avait pas encore satisfait sa colère, car il répondit en balbutiant : « Arrangez-vous avec ceux du quatrième ; je ne peux pas jeter mes pierres plus haut. »

Amurat résolut, en 1534, d'interdire entièrement le vin. Un édit sévère ordonna de raser les cabarets, de défoncer les tonneaux qui s'y trouveraient et de répandre le vin dans les rues. Afin de savoir au vrai de quelle manière on obéissait à ses ordres, il se déguisait souvent pour se promener en cet état dans la ville ; et lorsqu'il trouvait quelqu'un pris de vin, il l'envoyait en prison, et le faisait battre presque jusqu'à la mort. Un jour, il rencontra dans la rue un pauvre sourd, qui, n'entendant pas le bruit qu'on faisait à l'approche du sultan, n'évita pas assez promptement un prince dont l'abord était funeste. Cette négligence lui coûta la vie : il fut étranglé par ordre du grand-seigneur, qui ordonna qu'on jetât le corps dans la rue. Mais cette grande sévérité ne dura guère, et tout retourna bientôt sur l'ancien pied.

Cela changea néanmoins sous le règne de Mahomet IV. Il résolut, en 1670, de défendre à tous les soldats l'usage du vin. On se souvenait des terribles séditions que cette liqueur avait fait naître, et principalement de ce qui était arrivé sous Mahomet III, qui avait vu son sérail forcé par une

foule de soldats pris de vin, et qui ne s'était dérobé à leur fureur qu'en leur sacrifiant ses principaux favoris. Une ordonnance fut publiée pour défendre entièrement l'usage du vin, et pour commander à tous ceux qui en avaient dans leurs maisons de l'emporter hors de la ville. Le sultan condamnait à mort ceux qui violeraient cette ordonnance, dans laquelle il parlait du vin comme d'une liqueur infernale, inventée par le démon pour faire périr les âmes des hommes, pour troubler leur raison, pour mettre leurs corps en combustion. D'abord on fut rigoureux dans l'exécution de cet arrêt, tellement, qu'il en coûta beaucoup de sollicitations et d'argent à l'ambassadeur d'Angleterre et aux marchands chrétiens de Constantinople, pour obtenir la permission de faire du vin, autant qu'il en faudrait pour leur maison.

A Smyrne, les officiers du grand-seigneur n'eurent pas la même indulgence pour les chrétiens, qui, de cette sorte, furent une année entière sans faire du vin. On eut même de la peine à consentir qu'ils en fissent apporter des îles de l'Archipel et des autres lieux qui n'étaient pas compris dans la défense; car elle n'avait lieu que dans les endroits où il y avait des mosquées. Outre cela on faisait, tous les vendredis, des sermons chargés de déclamations contre ceux qui en boiraient. Enfin, l'ordonnance était si sévère, que le vin semblait banni pour toujours des états du grand-seigneur. Mais, au bout de l'an, on se relâcha un peu de cette sévérité : les ambassadeurs et d'autres chrétiens eurent permission de faire du vin chez eux. Au bout d'une autre année, l'indulgence pour les vins fut générale; les cabarets furent rétablis, et aujourd'hui cette liqueur y est aussi commune qu'auparavant.

En 1778, un Anglais riche, des environs de Ci-

rencester, était devenu hydropique, pour avoir fait un trop fréquent usage du vin. Les médecins sont appelés; ils ordonnent la ponction et remettent l'opération au lendemain. « Un moment, leur dit tranquillement notre ivrogne. Messieurs, je me suis avisé : je n'ai jamais vu pièce en perce durer long-temps chez moi; et je crains que mon corps n'éprouve le même sort que mes futailles. J'ai un ami fort sobre qui demeure à quelques lieues d'ici, allons-y; sa maison n'est pas de mauvais augure pour l'opération. » Le malade se fit effectivement transporter chez cet ami, souffrit patiemment l'opération, et retourna ensuite chez lui, pour travailler sur nouveaux frais à tailler de la besogne à messieurs de la Faculté.

On a écrit sur la tombe d'un musicien, grand ami de la bouteille, ces cinq notes, *la, mi, la, mi, la,* qui signifient, en les lisant comme il faut, l'ami (c'est-à-dire le vin) l'a mis là (c'est-à-dire l'a mis au tombeau).

Qui ne connaît ce conte épigrammatique de Jean-Baptiste Rousseau?

Pour trop bien boire, un seigneur de Bourgogne
De son pauvre œil se trouvait déferré.
Un docteur vient : « Voici de la besogne
Pour plus d'un jour! — Je patienterai.
— Çà, vous boirez.... — Eh bien, soit, je boirai.
— Quatre grands mois.... — Plutôt douze, mon maître.
— Cette tisanne.... — A moi? Voyez ce traître!
Vade retrò : guérir par le poison!
Non, par ma soif! perdons une fenêtre,
Puisqu'il le faut; mais sauvons la maison. »

L'IMAGE DE GRÉGOIRE.

Dans le miroir d'un clair ruisseau,
Voyant son image paraître,

Grégoire s'écria : « Quel est donc ce tableau ?
— C'est vous, monsieur. — Qui ? moi, dans l'eau!
Je ne saurais m'y reconnaître. »
(ARMAND-GOUFFÉ.)

Un ivrogne se leva la nuit d'auprès de sa femme, pour satisfaire un besoin par la fenêtre. Comme il pleuvait, il entendait tomber l'eau d'une gouttière. Croyant que c'était lui qui faisait ce bruit, il restait toujours dans la même posture. Sa femme lui cria enfin : « Auras-tu bientôt fini ? — Hélas ! je finirai quand il plaira à Dieu. »

JALOUSIE.

Un Espagnol était devant un miroir avec sa femme, à laquelle il faisait quelques caresses. Furieux de voir dans ce miroir quelqu'un qui l'embrassait, il le cassa en mille pièces.

Cet homme n'était que fou ; mais si le trait suivant, attribué à un autre Espagnol, est vrai, ce dernier fut un criminel digne d'une punition exemplaire.

On raconte que, couché près de sa femme, il rêva qu'elle lui était infidèle. Réveillé en sursaut par la douleur qu'il éprouvait, il l'aperçut endormie. Au lieu de reprendre sa raison il la tua au moment même.

JEU. — JOUEURS.

Le désagrément que les joueurs éprouvent d'être obligés de se charger d'or, a fait imaginer des boîtes très embellies de divers ornemens et timbrées de dix, vingt, cent louis. Ces fiches sont des espèces de billets payables au porteur. Une dame dont le mari jouait beaucoup, fit faire une de ces

boites et la lui envoya. Quelle fut la surprise de l'époux en l'ouvrant, lorsqu'au lieu de fiches, il y trouva le portrait de sa femme en miniature avec celui de ses deux enfans, et ces mots au bas : « Songez à nous. »

Un officier de distinction aimait si passionnément le jeu, qu'il y avait perdu huit cent mille francs, sans que sa fureur pour les cartes fût diminuée en rien. Réduit à vivre au pays de Caux, dans la seule terre qui lui restât, et dont il portait le nom, son unique occupation était de chasser et de jouer encore. Le vieux Thomas, son valet-de-chambre, homme fidèle, qui avait suivi son maître dans toutes ses campagnes, tentait en vain, en lui mettant sous les yeux l'effet des anciennes pertes qu'il avait supportées, de l'arracher à son malheureux penchant. L'officier ne s'y laissait pas moins entraîner. Cette passion excessive lui avait tellement changé le caractère, que de l'homme le plus doux de la société, il était devenu d'une humeur brusque et dure. Difficile à l'excès envers ses gens, il n'y avait plus que son fidèle Thomas qui osât se présenter librement devant lui, encore fallait-il qu'il usât de précaution. Un jour, à la suite d'un dîner, notre militaire proposa une partie de jeu à un étranger. La table se prépare et le combat s'engage en présence du seul Thomas. Le jour baisse, la lumière arrive et la séance se prolonge bien avant dans la nuit. La fortune, toujours constante à favoriser l'étranger, fait successivement perdre à l'officier, argent, bijoux, chevaux, voiture et une forte somme sur sa parole. Thomas grillait ; son maître, au désespoir, changeait de position à chaque seconde. Dans un élan de rage : « Va.... ma terre », s'écria-t-il. C'était l'unique. L'étranger accepte. Alors Thomas, qui prévoit la ruine totale de son maître, se précipite sur la table, renverse

les flambeaux, éteint la lumière, disperse le jeu et s'enfuit. On ne saurait se peindre les accès de fureur et de frénésie auxquels l'officier se livra contre Thomas. Armé d'un fusil, il parcourut tout son château pour lui arracher la vie. Thomas était dans un lieu sûr. Son maître, lassé par ses courses inutiles, affaissé par les excès du jour, fut contraint de se coucher. Il dormit long-temps, mais enfin, à son réveil, la scène de la veille s'offrit à son imagination sous une tout autre forme. Honteux de sa conduite, il demande Thomas. « Qu'il vienne sans crainte, dit-il; il est plus sage que moi. » Thomas paraît en hésitant. « Mon cher Thomas, s'écrie son maître en le serrant dans ses bras; tu crois ne m'avoir rendu hier qu'un service, tu m'en as rendu deux. Par ton zèle, je conserve mon bien; par ton zèle, je suis guéri de la passion du jeu. Accepte 300 livres de rente pour toi et les tiens : finissons nos jours ensemble; tu n'est plus mon domestique, je veux être ton ami.

A la fin de la guerre d'Amérique, deux personnes jouaient au Port-au-Prince, île de Saint-Domingue, dans un lieu public. Il s'éleva une discussion entre elles. Enfin, l'un des joueurs jeta les cartes au nez de l'autre. Celui-ci s'écrie : « Messieurs, que personne ne bouge. Vous, Monsieur (parlant à son adversaire), ne remuez pas. Que l'on apporte un pistolet chargé. » Tout le monde, immobile, garde un profond silence. On apporte le pistolet sur la table. L'insulté dit à l'autre joueur, en prenant le jeu de cartes : « Rouge ou noire?—Noire »; la carte était rouge : il la montre, saisit le pistolet et brûle la cervelle à bout portant à l'auteur de l'insulte.

On a beaucoup parlé à Spa, d'un jeu que l'on nommait *le jeu du prince d'Albanie*. Ce fameux aventurier prétendait avoir perdu de grosses sommes

au jeu; il déclamait avec énergie contre cette passion, protestant qu'il ne l'avait jamais eue; mais qu'au surplus il bornerait sa complaisance aux parties qu'il avait faites. On voulait savoir s'il était de bonne foi, et si la morale qu'il prêchait n'était pas occasionnée par l'épuisement de sa bourse. Des joueurs allèrent un matin chez lui et s'y prirent de toutes les manières pour le faire renoncer à ses principes. Ils lui offrirent de jouer si gros jeu ou si petit jeu qu'il voudrait. « Eh bien, messieurs, répondit le prince, puisque vous voulez jouer mon jeu, j'y consens. Vous allez connaître le seul qui puisse m'intéresser. » Il fait monter dans l'appartement un tonneau vide, d'un demi-muid; puis s'adressant aux joueurs : « Messieurs, nous mettrons, l'un après l'autre, un louis dans ce tonneau; et lorsqu'il sera plein, celui de nous dont le louis tombera le premier à terre aura tout gagné..... » On pense bien qu'on ne se trouva pas assez riche pour faire la partie du prince, et qu'on cessa de le presser.

Une dame, très aimable d'ailleurs, était fort mauvaise joueuse, et faisait des querelles très désagréables à ses partenaires quand elle perdait. Un jour qu'elle jouait au piquet avec un jeune homme, elle était furieuse de la partialité du sort pour lui; elle gémissait, se dépitait, tout en espérant sa revanche à chaque partie. Au commencement de l'une d'elles elle n'avait aucun roi : « Allons, monsieur, dit-elle d'une voix altérée, vous aurez tout; encore un quatorze de rois! — Je ne l'ai point, madame. — Comment? — J'ai écarté trois rois, reprit-il en les lui montrant, car j'aime mieux sacrifier mon jeu à votre repos, que votre repos à mon jeu. »

Les nègres de Juida jouent leurs femmes et leurs enfans. Les Indiens jouent jusqu'aux doigts de

leur main, et se les coupent eux-mêmes pour s'acquitter.

Après ces exemples de la passion effrénée des joueurs, la preuve que je vais en donner paraîtra faible, mais elle est plaisante. Des joueurs avaient passé la nuit sur les cartes; leur unique lumière tire à sa fin; l'un d'eux, désespéré de voir finir le jeu, presse son partenaire de jouer encore aux vacillantes lueurs de leur lampe prête à s'éteindre; et lorsqu'elle ne jette plus qu'un reste de clarté, il arrache rapidement son pantalon, et se hâte d'y mettre le feu pour s'éclairer encore quelques instans.

Théophraste dit que la passion du jeu est le ministre des autres passions.

Paschasius Justus, médecin flamand, auteur d'un livre contre les désordres du jeu, rapporte qu'un joueur de sa connaissance, à l'exemple de ce célèbre Zisca qui légua sa peau pour garnir un tambour, ordonna que la sienne servît à couvrir un damier, et que ses os fissent des dés.

Les sauvages de l'Amérique, dit le P. Lafitteau, se préparent au jeu par des jeûnes austères; et non moins superstitieux parmi nous, il y a des joueurs qui promettent de bonnes œuvres à Dieu en échange de leurs gains.

Un receveur ayant eu la curiosité de voir le jeu d'une duchesse, mit par contenance quelques pièces de six francs sur le tapis. *On ne joue ici que de l'or*, lui dit-on; *retirez votre argent*. Cet homme, fier et irritable, avait sur lui le montant de sa recette; il le risque d'un seul coup; donne le *tout* trois fois de suite, gagne et sort. « Malheureux! lui dit son ami; si tu avais perdu! — *Eh bien!* répondit l'autre, *ne devions-nous pas traverser la rivière?* »

Au Japon, on punit de mort quiconque risque de l'argent aux jeux de hasard.

Pendant le carnaval de 1759, à Bordeaux, dans l'hôtel du Gouvernement, une galerie de joueurs était rassemblée; tout à coup on s'écria que la poutre principale du salon où l'on jouait fléchissait et allait se rompre : les uns n'entendirent pas, les autres méprisèrent ces cris. Pour détruire le charme qui les retenait, et les soustraire à la mort, il fallut enlever la table de jeu. Ils se levèrent promptement alors; mais chacun en silence suivit pas à pas cet autel ambulant, et ne cessa d'avoir les yeux fixés sur les mains de celui qui tenait le livre du destin.

JONGLEURS INDIENS.

Les tours que font les jongleurs des Indes passent toute croyance, et semblent vraiment miraculeux.

L'un d'eux, après avoir planté en terre, et la pointe en haut, plusieurs épées qui formaient un cercle dont l'intérieur n'avait pas plus d'un pied et demi de diamètre, s'élança, au moyen d'une planche élastique, par-dessus un éléphant qui lui cachait le cercle d'épées, et alla retomber au milieu après avoir fait un tour sur lui-même.

Une jeune fille de quinze ans monta jusqu'à la pointe d'une perche de bambou qui n'avait pas moins de soixante-dix pieds de hauteur, y plaça son corps en équilibre dans une position horizontale; puis étendant les bras et les jambes dans l'attitude de quelqu'un qui nage, elle tourna plusieurs fois sur elle-même avec une incroyable rapidité; mais tout à coup elle feint de perdre l'équilibre : un cri d'épouvante échappe aux specta-

teurs; elle tombe et s'arrête miraculeusement à quelques pieds de terre, en se retenant par le pied à une traverse garnie de larges anneaux que l'on avait adaptée au bas de la perche.

Le chef de ces saltimbanques (*les tombairs*) plaça un enfant debout sur un pied, à l'extrémité d'un rotin flexible, l'éleva dans l'air à bras tendu, et le promena autour de l'assemblée; mais, ce qui semble prodigieux, à un mouvement qu'il imprima au rotin, l'enfant se trouva, sans perdre l'équilibre, avoir changé de pied sur une surface de la largeur d'une dame de trictrac.

La jeune fille qui avait déjà paru s'étendit horizontalement sur une planche de la largeur de son corps, élevée à trois pieds de terre. Un *tombair* d'une taille gigantesque, et d'une figure qu'il avait cherché à rendre effroyable, s'avance, armé d'un large cimeterre, place une feuille de bétel sur la poitrine découverte de la jeune fille, et d'un coup de sabre, appuyé en apparence de toute la force de son bras, coupe en deux la feuille sans effleurer la peau.

Le chef de cette troupe termina ses exercices en se plongeant dans le gosier une lame de sabre d'un pouce de large, et de deux pieds et demi de longueur. Les jongleurs indiens en ont souvent donné le spectacle à Paris.

Les *caradivis*, ou joueurs de gobelets font des tours non moins surprenans. L'un d'eux avait placé bien ostensiblement une muscade sous chacun de ses gobelets; il invita malignement un spectateur dont il avait remarqué l'air incrédule, à désigner le gobelet sous lequel il voulait que s'opérât la métamorphose de la muscade; le spectateur indiqua le gobelet dont il était le plus éloigné, et dont il croyait être sûr que le *caradivis* n'avait point approché la main. A la prière de celui-ci, il

leva le gobelet lui-même, et ne put retenir un cri d'effroi à la vue d'un serpent qui se déroula précipitamment, et parut vouloir s'élancer sur lui en se dressant sur sa queue. (*L'Hermite de la Guyane.*)

JUGEMENT REMARQUABLE.

A l'avénement de Malcom au trône d'Ecosse, un seigneur lui présenta la patente de ses priviléges, le suppliant de les confirmer; le roi la prit et la déchira : le seigneur en ayant porté sa plainte, le parlement ordonna que le roi, assis sur son trône, serait tenu, en présence de toute sa cour, de recoudre avec du fil et une aiguille la patente déchirée; ce qui fut exécuté.

JUSTICE.

J. Joseph Viennet, père de l'ingénieux auteur de l'*Epître aux Chiffonniers*, était membre du comité de la guerre, au moment de la levée en masse de 1813. Son fils lui écrivit pour lui demander une sous-lieutenance. « Prends un fusil, lui répondit-il, et va mériter des épaulettes; je ne suis point ici pour avancer et enrichir ma famille au préjudice des autres Français. »

Bias se trouva un jour obligé de juger un de ses amis qui devait être puni de mort. Avant que de prononcer l'arrêt, il se mit à pleurer en plein sénat. « Pourquoi pleurez-vous, lui dit quelqu'un, puisqu'il ne tient qu'à vous de condamner ou d'absoudre un criminel? — Je pleure, répondit Bias, parce que la nature m'oblige d'avoir compassion des malheureux, et que la loi m'ordonne de n'avoir point d'égard aux mouvemens de la nature. »

Chilon se sentant près de sa fin, regarda ses amis assemblés autour de lui : « Mes amis, leur dit-il, vous savez que j'ai dit et fait quantité de

choses depuis si long-temps que je suis au monde; j'ai tout repassé à loisir dans mon esprit, et je ne trouve pas que j'aie jamais fait aucune action dont je me repente, si ce n'est par hasard dans ce cas, que je soumets à votre décision, pour savoir si j'ai bien ou mal fait : Je me suis rencontré un jour, moi troisième, pour juger un de mes bons amis qui devait être puni de mort suivant les lois : j'étais fort embarrassé ; il fallait de toute nécessité ou violer la loi, ou faire mourir mon ami. Après y avoir bien rêvé, j'ai trouvé cet expédient : je mis au jour avec tant d'adresse toutes les meilleures raisons de l'accusé, que mes collègues ne firent aucune difficulté de l'absoudre; et moi je l'avais condamné à mort, sans leur en avoir rien témoigné. J'ai satisfait aux devoirs de juge et d'ami; cependant je sens je ne sais quoi dans ma conscience, qui me fait douter si mon action n'était point répréhensible. »

Un empereur de la Chine, de la famille des Tang, fit détruire, dans son empire, un nombre considérable de monastères de bonzes, sur ce principe, que s'il y avait un homme qui ne travaillât point, ou une femme oisive, il fallait que quelqu'un souffrît la faim ou la soif dans l'empire.

LACONISME.

On sait que dans le jugement de Louis XVI la plupart des opinans ajoutaient quelques explications, ou quelques motifs de leur vote; et dans cet exposé les bons s'embarrassaient dans des espèces d'excuses envers les assassins, et ceux-ci à leur tour, ainsi que les peureux, cherchaient à motiver la sentence de mort dont ils sentaient l'horrible iniquité. Sieyès monte à son tour à la tribune, et d'un ton sombre et bref il dit : *La mort sans phrases.*

Ce mot a été parodié d'une manière cruelle par un ministre du roi de Prusse, que notre ministre Caillard voulait engager à montrer quelques attentions à Sieyès, alors ambassadeur à Berlin : *Non*, dit-il, *et sans phrases*.

Un général persan écrivit à Lysandre, chef des Lacédémoniens. « Si j'entre dans la Grèce, je mettrai tout à feu et à sang. » Lysandre lui répondit seulement : *Si*.

Un gentilhomme breton extrêmement taciturne et laconique, ne faisait jamais de question et ne répondait que par monosyllabes à celles qu'on lui adressait; se trouvant à dîner chez une princesse, cette dame défia un officier-général, lieutenant-colonel des Gardes-Suisses, et de beaucoup d'esprit, de le faire parler. Le défi fut accepté; l'officier se mit auprès du Breton et lui fit les honneurs du dîner : « Quel potage mangez-vous ? — Riz. — Quel vin préférez-vous ? — Blanc » ; et dix autres questions pareilles obtinrent les mêmes réponses. « Monsieur, continua l'officier, vous êtes de Saint-Malo ? — Oui. — Est-il vrai que cette ville est gardée par des chiens ? — Oui. — Oh ! cela est bien singulier ! — Pas plus singulier que de voir le roi de France gardé par des Suisses. — Oh ! princesse, dit l'officier, vous voyez que je l'ai fait parler. »

LÉTHARGIE.

Un jeune homme fut obligé d'entrer, sans vocation, dans un ordre religieux, triste victime de l'ambition de son père. Ayant fait ses vœux il fit un voyage, n'étant point encore dans les ordres sacrés. Dans le cabaret d'une petite ville où il s'arrêta, il trouva toute la maison dans la douleur la plus profonde : la fille unique de la maison, et qui était d'une grande beauté, venait de mourir.

Comme on ne devait l'enterrer que le lendemain, on pria le religieux de la veiller pendant la nuit. La curiosité le porta à regarder ce cadavre, qui n'était pas encore enseveli, et dont la beauté était si regrettée. Au lieu de voir sur son visage les horreurs de la mort, il y remarqua des grâces animées; elle ressemblait à Vénus dans les bras de Morphée. Le religieux sentit alors qu'il était homme et oublia tout le reste. Il remit le drap comme il était, et, honteux de son crime, il partit le lendemain matin de très bonne heure.

Cependant tout se préparait pour l'enterrement, on portait déjà même le corps lorsqu'on sentit quelque mouvement dans la bière; on l'ouvre, et on trouve la fille vivante : elle finissait son sommeil léthargique. La joie du père et de la mère fut excessive. Quelques mois après, des symptômes fâcheux annoncèrent que la belle ressuscitée renfermait dans son sein un dépôt que l'amour lui avait confié. On ne pouvait en découvrir l'auteur; comment la fille l'aurait-elle dit, elle ne le connaissait pas elle-même? Enfin, elle mit au jour un fils, et fut reléguée dans un couvent.

Le religieux, auteur de tout le mal, ayant perdu son père et deux frères, devint la seule tige de sa famille, réclama contre ses vœux dans les cinq ans, et rentra dans le siècle. Ses affaires l'obligèrent de repasser dans la petite ville où il avait commis son crime, il alla au même cabaret, et y apprit bientôt l'histoire de la fille. Il alla la voir au couvent, et il la trouva fort embellie : il l'avait aimée morte, pouvait-il ne pas l'aimer vivante? D'ailleurs il devait réparer ses torts. Il la demanda en mariage et on la lui accorda. (1)

---

(1) Cette anecdote a fourni le sujet *des Derniers des Beaumanoirs*, roman de M. Kératry.

MAIGRE.

Un cuisinier des Récollets avait, un jour de maigre, glissé du lard dans tous les mets que l'on devait servir au réfectoire : un novice le vit, et se crut, en conscience, obligé de dénoncer cette infraction au père gardien. « Grand merci de l'avis, dit celui-ci, j'y veillerai; mais ne remettez plus le pied à la cuisine. »

Un évêque voulait absolument confesser lui-même tous ses gens. Il les assujettissait très fréquemment à ce devoir. Son cuisinier, fatigué d'être appelé par lui au confessionnal le jour de la mi-carême, s'accusa d'apprêter au jus les épinards qu'il lui servait. « Parbleu ! dit le prélat avec humeur, ne pouviez-vous pas attendre à Pâques pour vous confesser ? »

MALHEUR.

De champ de bataille en champ de bataille, *Gérard Bonnaire* devint général de brigade : cruellement blessé par un boulet espagnol en 1813, il prit deux ans après le commandement de la place de Condé, que lui avait confié Napoléon pendant les cent jours. Bonnaire y commandait encore en juin 1815, lorsqu'un officier français, envoyé en parlementaire de la part des alliés, fut tué par quelques soldats de la garnison, avant qu'il eût pu avoir connaissance du danger qu'il courait. Traduit devant un conseil de guerre il fut condamné à la peine infamante de la déportation : il ne devait en subir que la plus épouvantable partie. L'infortuné se vit conduit au pied de la colonne d'Austerlitz. « A genoux ! lui crie une voix étrangère. — Hélas ! je ne le puis : le fer ennemi a brisé l'articulation de ces genoux que vous voulez faire fléchir. » A l'instant on le contraignit, au milieu des

plus vives douleurs, à prendre l'attitude des supplians. Amené à Sainte-Pélagie, après l'affreuse dégradation qu'il avait subie au pied de cette colonne triomphale, où la gloire avait inscrit son nom et ses exploits, le malheureux ne put survivre à sa noble souffrance. Il mourut après quelques semaines d'agonie : les mots *honneur et patrie* sont les derniers qu'il prononça en cherchant d'une main défaillante cette étoile des braves qu'il ne trouva plus sur sa poitrine sillonnée par le fer de l'ennemi. (M. DE JOUY, *l'Hermite en prison.*)

Quelle triste et vaste érudition que celle des infortunes humaines, des infortunes non méritées qui s'attachent aux grands noms. Sophocle fut traîné devant un tribunal par ses enfans : Aristide et Thémistocle furent exilés : Phocion et Socrate burent la ciguë; la mémoire de ce dernier, le plus sage des hommes, fut insultée et flétrie. Le vertueux Platon fut accusé d'envie par Athenée, de mensonge par Théopompe, d'avarice par Suidas, de débauche par Porphyre, et d'impiété par Aristophane. Sénèque fut contraint de s'ouvrir les quatre veines. Cicéron fut assassiné par l'ordre de son pupille. Notre Racine mourut du chagrin que lui causa la disgrâce de Louis XIV.

Condorcet, poursuivi en 1793 par Robespierre, avait trouvé un refuge chez une amie. Instruit par les journaux qu'une loi nouvelle punissait de mort ceux qui donnaient asile aux proscrits, il dit à celle qui le cachait : « Il faut que je vous quitte, je suis hors la loi. — Vous n'êtes pas hors de l'humanité », lui répondit cette femme généreuse. Mais ce mot touchant, les tendres instances qui l'accompagnent ne peuvent retenir Condorcet. Il s'habille de mauvais vêtemens en toile, et parvient à sortir des barrières sans passe-port. Il se rendit aux environs de Sceaux, chez un ami qu'il ne trouva

pas, et passa la nuit dans des carrières : mourant de fatigue et de faim, il entra dans un cabaret de Clamart. L'avidité avec laquelle il mangeait, sa longue barbe, son linge fin, le rendirent suspect à un membre du comité révolutionnaire, qui le fit arrêter. Conduit au comité, il s'y donne pour domestique, mais il fut fouillé, et un Horace trouvé dans sa poche le trahit. Le malheureux fut conduit en prison : trop assuré qu'il ne la quitterait que pour l'échafaud, il prit un poison fort actif, que depuis quelque temps il portait dans une bague, et mourut sur-le-champ.

Puisque, dit encore M. de Jouy, la persécution des philosophes et des gens de lettres est presque une maxime inviolable de tous les gouvernemens, je propose, puisqu'on ne veut pas leur accorder l'honneur d'une prison spéciale, que, sans distinction de temps, de pays, d'infortune, on leur élève un monument expiatoire où se trouveraient les statues

D'Homère mendiant;

De Camoëns, qui mourut de faim dans la rue;

D'Otway, qui expira sur la paille dans un grenier, dont il avait vendu quelques jours avant les derniers meubles;

Du Tasse, qui empruntait cinquante sous pour vivre pendant la semaine,

Non avendo candele per iscrivere i versi suoi,

Et qui n'avait pas de chandelle pour écrire ses vers;

De l'Arioste, qui se plaint si amèrement dans ses satires de n'avoir qu'un mauvais manteau troué;

De Dryden, qui fut toute sa vie aux gages du libraire Tomson, et qui lui vendit pour trois cents francs les dix mille meilleurs vers de la langue anglaise;

De Gilbert, qui mourut dans un hôpital.

« A vos pieds prosterné, déchiré par la faim,
« Quand j'osais de mes maux vous dévoiler la cause,
« Mes cris vous demandaient du travail et du pain. »
(GILBERT.)

On accorderait les premières places à Milton, aveugle, forcé de vendre son *Paradis* pour dix guinées;

A Lesage, qui mangea dans sa vieillesse le pain de la pitié;

A Corneille, qui n'avait pas de bouillon chez lui la veille de sa mort;

A Vondel, qui composait ses tragédies dans une échoppe, où il mourut à quatre-vingt-dix ans;

A Voltaire, qui passa en exil soixante ans de sa glorieuse vie;

A Jean-Jacques, errant et pauvre;

A David, exilé;

A Sydenham, qui mourut dans une maison de détention;

Au savant Adanson, qui s'excusait à quatre-vingts ans de ne pouvoir se rendre à l'Académie à défaut d'argent pour acheter une paire de souliers.

MANTEAU.

A vingt-sept ans, Imlow commandait un escadron de cosaques réguliers : lorsqu'en 1812, l'armée française passa le Niémen, il aperçut un Français presque nu se traîner près de son bivouac; un givre glacial augmentait encore la rigueur de la saison. Imlow, ne pouvant voir un ennemi dans un homme souffrant, dépouillé, sans défense, lui fit prendre une boisson fortifiante, et lui donna son manteau pour remplacer les vêtemens du malheureux, que les cosaques lui avaient enlevés.

1814 arriva : Imlow vint en France; son esca-

dron se répandit la nuit dans les environs de Mantes, et s'empara d'une belle maison de campagne où se trouvaient seulement la dame du logis et quelques domestiques; le mari était absent. Cette dame était belle, gracieuse; la crainte qu'elle éprouvait la rendait plus charmante encore. Imlow, généreux, quoique cosaque, mit tous ses soins à la rassurer; il lui répéta que son séjour chez elle ne serait qu'une simple contrariété. Le ton de l'officier découvrit à la jeune dame qu'elle se trouvait devant un jeune homme disposé à la traiter en reine plutôt qu'en captive, et dès-lors ses appréhensions firent place au désir d'exercer de l'empire sur un cœur tout neuf : elle s'étudia à plaire, et le jeune Russe était près de passer d'une excessive timidité à la plus insolente audace. Lorsque le soir son hôtesse est retirée dans sa chambre, Imlow se retraçait ses charmes, ses agaceries, les désirs violens qu'elle lui avait inspirés tout le jour.... Ces désirs se font bientôt seuls entendre : Imlow, en proie à tout le délire des sens, appelle le crime bonheur, et s'élance pour le saisir. Il est près du lit où la jeune dame repose; il s'arrête un instant à contempler ses traits divins; son bras mollement étendu, sa bouche de rose, et cette vue l'anime encore; il pose son flambeau sur un guéridon, y jette son habit; dans ce mouvement, ses yeux se portent sur un manteau suspendu, qu'il reconnaît pour celui qu'il donna à un officier français. Il tressaille, examine, il voudrait se tromper.... Non, c'est bien l'étoffe brune, la fourrure d'ours noir, son agrafe d'or, même le trou de la balle qui en traversa le collet.... Il ferme les yeux, serre fortement les poings : *Non*, s'écrie-t-il avec fermeté en retournant sur ses pas, *je ne gâterai point mon bienfait.*

MANTELET.

LE MANTELET TROUVÉ.

Badinage (1) *adressé à M. l'éditeur de la Chronique du matin, par Beaumarchais.*

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Je suis un étranger, Français, plein d'honneur. Si ce n'est pas vous apprendre absolument qui je suis, c'est du moins vous dire en plus d'un sens, qui je ne suis pas; et par le temps qui court, cela n'est pas tout-à-fait inutile à Londres.

Avant-hier au Panthéon, après le concert et pendant qu'on dansait, j'ai trouvé sous mes pieds un manteau de femme, de taffetas noir, doublé de même et bordé de dentelle : j'ignore à qui ce manteau appartient. Je n'ai jamais vu, pas même au Panthéon, la personne qui le portait, et toutes mes recherches depuis n'ont pu rien m'apprendre qui fût relatif à elle. Je vous prie donc, M. l'éditeur, d'annoncer dans votre feuille ce manteau trouvé, pour qu'il soit rendu fidèlement à celle qui le réclamera. Mais, afin qu'il n'y ait point d'erreur à cet égard, j'ai l'honneur de vous prévenir que la personne qui l'a perdu était, ce jour-là, coiffée en plumes couleur de rose; je crois même qu'elle

(1) Il s'agit d'un mantelet trouvé au Panthéon par Beaumarchais, qui était alors à Londres. Comme toute femme a un droit égal à un mantelet trouvé, pour empêcher que celui-ci ne fût remis à la première laide ou vieille qui aurait jugé à propos de le réclamer, l'ingénieux voyageur imagina cette plaisanterie, où l'on trouvera beaucoup de sel et d'agrément. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est que ce mantelet appartenait en effet à une des plus belles femmes de l'Angleterre.

avait des pendeloques de brillans aux oreilles ; mais je n'en suis pas aussi certain que du reste : elle est grande, bien faite ; sa chevelure est d'un blond argenté ; son teint éclatant de blancheur : elle a le cou fin et dégagé ; la taille élancée, et le plus joli pied du monde. J'ai même remarqué qu'elle est fort jeune, assez vive et distraite ; qu'elle marche légèrement et qu'elle a surtout un goût décidé pour la danse.

Si vous me demandez, M. l'éditeur, pourquoi, l'ayant si bien remarquée, je ne lui ai pas remis sur-le-champ son manteau, j'aurai l'honneur de vous répéter ce que j'ai dit plus haut, que je n'ai jamais vu cette personne ; que je ne connais ni ses yeux, ni ses traits, ni ses habits, ni son maintien, et ne sais ni qui elle est, ni quelle figure elle porte. Mais si vous vous obstinez à vouloir apprendre comment, ne l'ayant point vue, je puis vous la détailler aussi bien ; à mon tour je m'étonnerai qu'un observateur aussi exact ne sache pas que l'examen seul d'un manteau de femme suffit pour donner d'elle toutes les notions qui la font reconnaître.

Mais, sans me targuer d'un mérite qui n'en est presque plus un, depuis que feu Zadig, de gentille mémoire, en a donné le procédé, supposez donc, M. l'éditeur, qu'en examinant ce manteau, j'aie trouvé dans le coqueluchon quelques cheveux d'un très beau blond, attachés à l'étoffe, ainsi que de légers brins de plume rose échappés de la coiffure : vous sentez qu'il n'a pas fallu un grand effort de génie pour en conclure que le panache et la chevelure de cette blonde doivent être en tout semblables aux échantillons qui s'en étaient détachés. Vous sentez cela parfaitement. Et comme une pareille chevelure ne germe jamais sur un front rembruni, sur une peau équivoque en blancheur, l'analogie vous eût appris, comme à moi, que cette

belle, aux cheveux argentés, doit avoir le teint éblouissant; ce qu'aucun observateur ne peut nous disputer sans déshonorer son jugement. C'est ainsi qu'une légère éraflure au taffetas, dans les deux parties latérales du coqueluchon intérieur (ce qui ne peut venir que du frottement répété de deux petits corps durs en mouvement) m'a démontré, non qu'elle avait ce jour-là des pendeloques aux oreilles, aussi ne l'ai-je pas assuré, mais qu'elle en porte ordinairement; quoiqu'il soit peu probable, entre vous et moi, qu'elle eût négligé cette parure un jour de conquête ou de grande assemblée, c'est tout un. Si je raisonne mal, M. l'éditeur, ne m'épargnez pas, je vous prie; rigueur n'est pas injustice. Le reste va sans dire. On voit bien qu'il m'a suffi d'examiner le ruban qui attache au cou ce manteau, et de nouer ce ruban juste à l'endroit déjà frippé par l'usage ordinaire, pour reconnaître que l'espace embrassé par ce nœud étant peu considérable, le cou enfermé journellement dans cet espace, est très fin et dégagé. Mesurant ensuite avec attention l'éloignement qui se trouve entre le haut de ce manteau, par-derrière, et les plis ou froissement horizontal formé vers le bas de la taille, par l'effort du manteau, quand la personne le serre à la française pour animer sa stature, et qu'elle fait froncer toute la partie supérieure aux hanches, pendant que l'inférieure, garnie de dentelle, tombe et flotte avec mollesse sur une croupe arrondie et fortement prononcée, il n'y a pas un seul amateur qui n'eût décidé, comme je l'ai fait, que le buste étant très élancé, la personne est grande et bien faite, cela parle tout seul; on voit ici le nu sous la draperie.

Supposez encore, M. l'éditeur, qu'en examinant le corps du manteau, vous eussiez trouvé, sur le taffetas noir, l'impression d'un très joli soulier marqué en gris de poussière, n'auriez-vous

pas réfléchi que si quelque autre femme eût marché sur le manteau depuis sa chute, elle m'eût certainement privé du plaisir de le ramasser? Alors il ne vous eût plus été possible de douter que cette impression ne vînt du joli soulier de la personne même qui avait perdu le manteau : donc, auriez-vous dit, si son soulier est très petit, son joli pied l'est bien davantage ; il n'y a nul mérite à moi de l'avoir reconnu. Le moindre observateur, un enfant, trouverait ces choses-là; mais cette impression, faite en passant et même sans avoir été sentie, annonce, outre une extrême vivacité de marche, une forte préoccupation d'esprit dont les personnes graves, froides ou âgées sont peu susceptibles, d'où j'ai conclu très simplement que ma charmante blonde est dans la fleur de l'âge, bien vive et distraite en proportion. N'eussiez-vous pas pensé de même, M. l'éditeur? je vous le demande, et ne veux point abonder dans mon sens.

Enfin, réfléchissant que la place où j'ai trouvé son manteau, conduisait à l'endroit où la danse commençait à s'échauffer, j'ai jugé que cette personne aimait beaucoup cet amusement, puisque cet attrait seul avait pu lui faire oublier son manteau, qu'elle foulait aux pieds. Il n'y avait pas moyen, je crois, de conclure autrement, et quoique Français, je m'en rapporte à tous les honnêtes gens d'Angleterre. Et quand je me suis rappelé le lendemain que dans une place où il passait autant de monde, j'avais ramassé librement ce manteau (ce qui prouve assez qu'il tombait à l'instant même) sans que j'eusse pu découvrir celle qui venait de le perdre (ce qui dénote aussi qu'elle était déjà bien loin), je me suis dit : assurément cette jeune personne est la plus alerte beauté de l'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; et si je n'y

joins pas l'Amérique, c'est que depuis quelque temps on est devenu diablement alerte dans ce pays-là.

En poussant plus loin mes recherches, peut-être aurais-je appris dans son manteau quelle est sa noblesse et sa qualité; mais quand on a reconnu d'une femme qu'elle est jeune et belle, ne sait-on pas d'elle à peu près tout ce qu'on en veut savoir? du moins en usait-on ainsi de mon temps dans quelques bonnes villes de France, et même dans quelques villages, comme Marly, Versailles, etc.

Ne soyez donc plus surpris, M. l'éditeur, qu'un Français qui toute sa vie a fait une étude philosophique et particulière du beau sexe, ait découvert, au seul aspect du manteau d'une dame, et sans l'avoir jamais vue, que la belle blonde aux plumes roses, qui l'a perdu, joint à tout l'éclat de Vénus, le cou dégagé des Nymphes, la taille des Grâces et la jeunesse d'Hébé; qu'elle est vive, distraite, et qu'elle aime à danser, au point d'oublier tout pour y courir sur le petit pied de Cendrillon avec toute la légèreté d'Atalante.

En rendant ce manteau-là, permettez, M. l'éditeur, que je m'enveloppe dans le mien, et ne me signe ici que,

L'AMATEUR FRANÇAIS.

MAPPEMONDE.

Le pape Benoît XIV, qui savait allier les grâces du monde avec la majesté de la tiare, avait un caractère naturellement gai. Son médecin était souvent l'objet de ses plaisanteries : le docteur Lusini, c'était son nom, y donnait lieu par une passion poussée à l'excès pour la géographie. Il consommait son temps et sa fortune à la recherche et à l'acquisition des cartes rares et précieuses. Le

Saint-Père aimait assez le cardinal Gaetano, qui était, ainsi que le serviteur des serviteurs de Dieu, affligé d'une maladie fort incommode, dont le nom aurait sali la bouche destinée à être l'organe de l'esprit saint. Benoît XIV avait trouvé une expression qui lui sauvait, lorsque le cardinal venait lui faire sa cour avec les autres princes de l'Église, le désagrément de lui demander comment allaient ses hémorrhoïdes; il lui parlait de sa *mappemonde*, et personne n'avait deviné le véritable objet de sa question. Il dit un jour à Lusini : « Docteur, vous croyez connaître toutes les cartes singulières possibles; votre collection vous tourne la tête, et vous imaginez avoir ce qu'il y a de plus curieux en ce genre; eh bien, vous n'avez rien de comparable à la mappemonde que possède le cardinal Gaetano... — Est-il possible! répond le médecin géographe; je ne savais pas que son éminence eût un goût semblable. — Oh! dit le Pape, le cardinal n'a que cette mappemonde, mais c'est bien la plus belle chose à voir!... Allez sur-le-champ chez lui, et demandez-lui de ma part à l'examiner : prenez garde surtout aux points cardinaux... » Le docteur court chez l'éminence, et s'annonce au nom du Pape, en expliquant le motif de sa visite. Le cardinal était au lit et dans un moment de souffrance. « Que Sa Sainteté est bonne! s'écrie-t-il, comment reconnaîtrai-je son attention!... » L'éminence s'arrange derrière les rideaux, les soulève ensuite, et étale aux yeux de l'amateur de géographie, la mappemonde la mieux fournie, la plus arrondie et la plus singulière.... Ce n'était pas là ce que le docteur italien s'attendait à voir en ce moment; il reste muet d'étonnement. « Eh bien! docteur, lui dit le cardinal, faites donc votre examen, et allez rendre compte à Sa Sainteté de l'état malheureux où je me trouve. Ne manquez pas de lui présenter

en même temps ma vive reconnaissance de ses bontés. » Lusini n'en veut pas voir davantage. Il comprend le tour qu'on lui a joué, et retourne furieux vers le Pape, qu'il réjouit fort par sa colère.

FIN DU SECOND VOLUME.





COLLECTION DE MANUELS

FORMANT UNE

ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS,

FORMAT IN-18;

Par une réunion de Savans et de Praticiens;

MESSIEURS

BOITARD, CHORON, le comte DE GRANDPRÉ, JULIA-FONTENELLE, LACROIX, Sébastien LENORMAND, LESSON, PERROT, RIFFAULT, TARBÉ, TERQUEM, VERGNAUD, etc., etc.

Tous les Traités se vendent séparément; pour les recevoir franc de port, il faut ajouter 50 c. par volume.

Cette Collection étant une entreprise toute philanthropique, les personnes qui auraient quelque chose à nous faire parvenir dans l'intérêt des sciences et des arts, sont priées de l'envoyer franc de port à l'adresse de M. le *Directeur de l'Encyclopédie in-*18, chez RORET, libraire, rue Hautefeuille, n° 12, à Paris.

